23,792/B/13

103

MANUEL

DES GOUTTEUX

ET DES RHUMATISTES.

MANUEL

DES GOUTTEUX

ET DES RHUMATISANTS

55150

MANUEL
DES GOUTTEUX
ET DES RHUMATISTES,
OU

*L'Art de se traiter soi-même de la Goutte, du Rhumatisme, & de leur complication, avec la maniere de s'en préserver, de s'en guérir, & d'en éviter la récidive; suivant la méthode de feu M. Gachet, Maître en Chirurgie, Auteur de l'*Elixir Anti-Goutteux.

PAR M. GACHET, Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Arcades de Rome, du Musée de Paris, &c.

TROISIEME EDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

Prix broché, 2 liv. 10 sols, port franc 3 liv.

Una salus Podagris ex hoc sperare salutem.
Abjurant désormais votre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède espérez la santé.

A PARIS,

Chez { M. GACHET, porte S. Denis, rue Beauregard, n°. 50.
LE BOUCHER, Libraire, au coin des rues du Marché-palu & de la Calandre, vis-à-vis celle de S. Christophe en la Cité, à la PRUDENCE.

M. DCC. LXXXX.

Avec approbation & privilége du Roi.

AVIS.

On trouve aux mêmes adresses que le Manuel des Goutteux et des Rhumatistes, le *Tableau historique des événemens présens, relatif à leur influence sur la santé, aux maux qui en sont ou qui peuvent en être la suite, & aux moyens propres à les combattre,* vol. in-12. broché 1 liv. 4 sols pris sur les lieux, 1 liv. 10 sols en s'adressant par lettres affranchies à l'auteur ou au libraire, qui les feront parvenir franc de port.

Pour ce qui est de *l'Elixir Anti-goutteux*, M. Gachet prie les personnes, en affranchissant toujours les lettres & l'argent, de s'adresser directement à lui. C'est le moyen le plus sûr & le moins dispendieux pour être bien servi. On est presque toujours trompé par les commissionnaires qu'on paye, & lentement ou négligemment obligé, disons mieux, promptement & volontairement oublié par les plus bénevoles & les plus désintéressés, malgré les plus belles offres de service; je fournirois la preuve de ces inconvéniens, par une infinité de lettres.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RÉFLEXIONS

Sur le secret de l'*Elixir Anti-Goutteux*.

Si la composition de mon Elixir n'étoit pas compliquée ; si avant d'être employés quelques-uns de ses ingrédiens n'exigeoient une opération chymique ; s'ils ne demandoient pas tous un mélange raisonné ; si la manipulation qui doit s'en suivre, ne présentoit pas un nouveau travail ; si la digestion qui vient après, n'étoit longue et inséparable d'attentions infinies ; si les particuliers qui voudroient le préparer eux-mêmes, n'avoient à craindre d'être trompés, et sur le prix et sur la qualité des substances qui doivent y entrer ; s'ils

pouvoient être à l'abri des erreurs, de la supercherie, de la négligence, des sophistications, inconvéniens capables de rendre le meilleur remède dangereux ou inutile ; si j'eusse pu, dis-je, sans aucunes de ces appréhensions, en donner la recette, il y auroit long-tems qu'elle seroit généralement connue; et par cette voie simple, j'aurois dissipé les scrupules de la pusillanimité et confondu l'ignorance et la calomnie. Les gens de l'art en ont la preuve dans la maniere ouverte et franche dont je parle de ses propriétés salutaires et de son efficacité, connoissance qui peut conduire, sinon précisément à sa composition spéciale, au moins à quelque découverte analogue; et cela, est si vrai, que plusieurs ont crû l'avoir saisie, et ont, à ma grande satisfaction, joui de quelque succès. C'est ainsi qu'en fouillant, qu'en

scrutant avec persévérance une mine, si on n'y découvre pas toujours le métal le plus précieux ; on y en rencontre souvent d'autres qui nous dédomagent de nos recherches et de nos peines.

Aussi-tôt qu'on aura résolu le problême suivant : *Est-il plus avantageux que la manipulation d'un spécifique soit* bannale, *ou que le secret en soit réservé à son inventeur, à son possesseur immédiat?* Je ne ferai plus mystère du mien, quelque fondé que je me croye à opiner pour l'affirmative que je puis, tout intérêt à part, étayer de raisonnemens plus justes et plus solides qu'on ne l'imaginer oit d abord ; lesquels je ne veux pas même laisser entrevoir pour donner un champ plus libre à ceux qui voudront bien s'en occuper. Je ne propose cette question que pour me décider dans l'é-

dition subséquente de mon *Manuel*, en faveur du plus grand avantage public.

J'invite donc les savans, et singulierement mes Confreres, à m'éclairer sur ce point. Je me conformerai avec plaisir à leur décision. Je recevrai leurs avis avec empressement et avec reconnoissance; je serai flaté qui plus est, de voir ce *programme* discuté dans les journaux; et je me ferai un honneur de concourir avec eux à sa discussion qui me paroît très importante.

DÉDICACE

AUX MANES DE MON PERE.

CHER auteur de mes jours, vous qui, par ce seul titre, mériteriez de moi les sentimens les plus tendres que puisse inspirer la nature, que vous rendre pour votre amour, pour vos soins, pour vos bienfaits, pour cette vie que vous m'avez donnée, que vous m'avez mille fois conservée par vos lumieres, et que vous m'avez rendue en tout tems si délicieuse par vos bontés, vos attentions et vos complaisances ? Votre ame, jadis si heureuse, même dans ce bas séjour, par la satisfaction du bien qu'elle procuroit continuellement,

ne peut manquer de goûter la plus pure, la plus parfaite félicité parmi les bienfaiteurs du genre humain, au rang desquels vous ont placé les longs travaux de la vie la plus utile et la mieux remplie. Que vous offrir donc, ombre chérie, pour ajouter (s'il est possible) à votre bonheur ? « Ne me le » demandez pas, répondrez-vous ; » *quelque utile, quelque glo-* » *rieuse carriere que j'aie par-* » *courue, mon ardeur encore infa-* » *tigable au terme de ma vie,* » *auroit voulu la recommencer,* » *ou du moins la poursuivre, et* » *continuer de rendre à la société,* » *tous les services dont je m'étois* » *rendu capable ; mais ayant prévu* » *les bornes de mes jours, j'ai laissé*

» *dans un spécifique aussi efficace*
» *que précieux, confié à votre re-*
» *connoissance pour moi, et à votre*
» *zèle pour vos semblables, un*
» *moyen sûr de perpétuer le bien*
» *qui a toujours été mon unique*
» *but. Personne ne peut et ne doit*
» *s'intéresser plus que vous à la*
» *conservation intacte de ma dé-*
» *couverte. La confidence entière*
» *que je vous en ai faite, les*
» *succès dont vous l'avez vu et*
» *la voyez couronner, votre goût*
» *pour la médecine, les connois-*
» *sances particulieres que je vous*
» *ai données sur mon élixir, sur*
» *les maux auxquels je l'oppose,*
» *les expériences que vous avez sui-*
» *vies avec moi, celles que vous*
» *avez faites, les observations que*

» *je vous ai communiquées, celles*
» *que vous pouvez y ajouter, ma*
» *réputation, la vôtre, enfin l'a-*
» *vantage du public, droit sacré*
» *et inviolable, tout vous engage*
» *à conserver dans toute sa pureté,*
» *dans toute son integrité, ce re-*
» *mède essentiel. J'ai laissé encore*
» *dans des écrits, un dépôt de con-*
» *noissances utiles et salutaires;*
» *singulierement dans celui qui*
» *traite de la Goutte, du Rhuma-*
» *tisme et de mon élixir, qui com-*
» *bat ces deux cruelles maladies.*
» *Remplissez sur ces objets mes de-*
» *sirs. Que le public ne perde rien à*
» *ma mort, Gardez-vous d'enfouir le*
» *trésor que j'ai trouvé, ne laissez*
» *pas la lumiere sous le boisseau,*
» *exposez-la sur la plus haute mon-*

» *tagne, faites-la briller dans* » *cette ville immense, devenue,* » *pour ainsi dire, la capitale du* » *monde; que de ce centre elle* » *ſe répande dans tout l'Univers;* » *achevez, conſommez mon ou-* » *vrage. Voilà ce qu'un bon pere* » *a droit d'attendre d'un bon fils.* » *Telle fut ma derniere & ma* » *plus expreſſe recommandation.* » *Vous promîtes de me ſatisfaire* » *pleinement à cet égard* ». *O pere vertueux! jamais promeſſe ne ſera plus ſacrée pour votre fils. C'eſt donc avec le plus grand empreſſement, et pour entrer dans vos généreuſes intentions, que je vous offre mon hommage, par l'édition de l'écrit que vous avez compoſé dans des vues ſi bien-*

faisantes et si respectables. Recevez, dans la Dédicace que je vous fais de vos propres œuvres, le gage de la plus sensible reconnoissance, et du plus profond respect.

Voilà le tribut que je vous présentai l'année derniere. J'ai à m'acquitter dans celle-ci d'un autre, au nom d'un public juste et éclairé; et je dois le faire dans cette seconde édition, qu'il désire avec la même avidité qu'il a enlevé la premiere. Jamais concert plus harmonieux n'a flatté mes oreilles, que celui des louanges par lesquelles il a célébré si unanimement de toutes parts, la solidité de votre ouvrage et l'importance de votre découverte. Je ne serai donc que son écho dans la mention abrégée

que je ferai de ces éloges, l'article des certificats & des autres pieces concernant votre spécifique. Le seul reproche que j'aurai à craindre, ſera celui de la réserve, que m'impose votre modestie.

Je suis, avec tous les sentimens que la tendresse la plus affectueuse ait jamais vouée au meilleur des peres,

VOTRE FILS.

PRÉFACE.

LES motifs qui m'ont engagés à embrasser la chirurgie, et à faire les recherches qui devoient me conduire à ma découverte, sont trop louables, pour que le lecteur me blâme de les publier. Etant encore enfant, j'eus le malheur de perdre mon pere. J'appris dans un âge propre aux études la cause de sa mort, qui fut l'effet d'une Goutte remontée. Dans l'instant je me décidai à prendre l'état, qui a fait depuis mon devoir et mes délices. Mon dessein, quand je le choisis, fut de me venger de la perte que j'avois faite, en acquérant des connoissances, qui pussent

me procurer l'espoir de combattre la cruelle maladie, qui m'avoit ravi ce que j'avois de plus cher au monde.

Animé de ce noble désir, j'apportai dans mes études une ardeur et une application incroyables. J'y fis tous les progrès que pouvoient désirer mes maîtres. Je voyageai beaucoup, et restai un tems suffisant dans les villes où je croyois trouver de nouvelles lumieres. J'approfondis la science de ma profession. Enfin, je m'établis dans ma patrie, où, contre le proverbe, je fus prophête, annonçant souvent les maladies auxquelles l'intempérie de l'air, ou l'inconduite personnnelle pouvoit donner lieu, indiquant les moyens

de les prévenir, et guérissant ceux qui, par ignorance ou par négligence, en étoient attaqués. Je réussis dans la cure des différens maux qui affligent notre espèce ; mais au milieu de ces succès, je n'eus rien de plus à cœur, que de suivre mon dessein, et de découvrir un spécifique contre la Goutte. J'ai cherché en dérobant nombre de victimes à la fureur de cette cruelle maladie, à me consoler de la douleur qu'elle m'avoit causée par l'enlevement d'une seule. J'ai jetté, pour ainsi dire, un pont sur l'océan des maux qu'entraîne après lui, le plus terrible fléau sorti de la fatale boëte de Pandore. J'imite cette tendre mere, qui, pour avoir perdu son fils au passage

d'un fleuve dans un bac, fit au même endroit, bâtir à ses propres frais un pont, pour soustraire les meres sensibles aux regrets éternels qui la déchiroient.

Je fis les premiers essais de mon élixir, à la Ferté-Milon, lieu de ma naissance, où j'étois établi et où j'exerçois mon art depuis bien des années, avec la satisfaction d'avoir acquis dans cette ville l'estime et la confiance de mes concitoyens. Quelque innocent que je crusse mon remède, je portai la délicatesse, jusqu'à n'en faire prendre à aucun malade, avant d'avoir fait mille épreuves sur moi-même. Assuré de son analogie avec les principes vitaux, je savois par les proportions que je gardois, que

je pouvois en user sans inconvénient. Dans cette persuasion, il n'y a point d'expériences que je n'aie tentées sur moi, avant que de l'administrer à d'autres. Tout convaincu que je fusse de ses excellentes propriétés, je n'ai voulu rien hasarder. Personne ne l'a jamais pris et ne le prendra aussi longtems, aussi fréquemment, et à dose aussi forte que je l'ai fait, sans cependant que j'eusse à me guérir d'aucune indisposition, et sans qu'il m'en soit survenu aucune de son usage.

En essayant ainsi mon élixir, dont je connoissois les qualités, j'avois la plus grande certitude de n'en point éprouver d'accident. Mais eussai-je dû encourir quelque dan-

ger, je tiendrois à la gloire pour tout bon citoyen, dans une connoissance fondée en principes, d'expérimenter sur lui-même un remède, qui pourroit devenir d'une grande utilité au public. Je trouverois ce procédé plus généreux, plus patriotique, plus sage, plus éclairé que ces dévouemens orgueilleux, si vantés dans l'histoire Grecque et Romaine.

Enfin, pour dernière assurance de la bonté de mon remède, j'apprendrai à mes lecteurs, que depuis plus de trente ans que j'en ai tenté sur moi, sans aucun inconvénient, les premieres expériences, et les plus longues qui en ayent jamais été faites par qui que ce soit, je jouis à quatre-vingt-

quatre ans de la plus parfaite santé, que puisse comporter cet âge; ayant cependant mené une vie très-active et très-laborieuse, par la pratique la plus étendue, tant dans ma ville que dans les environs.

Pleinement assuré par ma propre expérience, de la douceur, de la bonté de mon élixir, et ne pouvant plus avoir à craindre le moindre risque, de ses effets, je ne balançai plus à éprouver sa vertu sur les Goutteux qui avoient confiance en moi. Plusieurs ayant été guéris de leurs accès, en moitié moins de tems, que de coutume, d'autres témoins de ces cures, ou qui en avoient entendu parler, demanderent le

même traitement. Il leur fut aussi favorable. Autre merveille ! le tems s'écoule, différentes époques critiques pour eux, se passent sans atteinte nouvelle. Ils admirent ce phénomène, ils le publient. Bientôt la connoissance de mon spécifique se répand dans le voisinage, et même à plusieurs lieues à la ronde. De Villers-Cotterets et de Soissons, on me demande ce remède, j'en envoie, et à peine en a-t-on fait usage, que j'en reçois des lettres de remercimens.

Pendant ce tems, je continue à l'administrer à la Ferté-Milon, toujours avec le même succès ; je guéris une infinité de personnes de la Goutte, du Rhumatisme et

de la complication de ces deux maladies, connues sous les noms de *Rhumatisme Goutteux*, ou *Goutte Rhumatisante*. Je ne crus pas nécessaire alors de tirer des certificats de guérisons, qui par la proximité des lieux et ma réputation, devenoient notoires. Des intérêts particuliers m'ayant attiré à Châtillon-sur-Marne, je me fis aggréger à la communauté des Chirurgiens de cette ville, qui m'honorerent de la charge de Prévôt. Quoique mon séjour y ait été assez court, j'eus la satisfaction d'y traiter et d'y guérir plusieurs goutteux, entr'autres M. Nacquart, Ecuyer du Roi, demeurant à Orbais en Brie.

La situation de ce malade étoit

entiérement désespérée, quand je fus mandé. Il y avoit six semaines, qu'il étoit entrepris d'une Goutte universelle. Il avoit été épuisé par dix saignées, tant de pied que de bras, sans éprouver aucun soulagement, ni aucune diminution des douleurs, qui étoient si vives, qu'il falloit soutenir ses draps par des arceaux. Tous ses voisins, ses amis, le Curé même de l'endroit, ne croyoient pouvoir mieux faire dans le triste état où se trouvoit le malade, que de disposer son épouse à recevoir le coup fatal et inévitable d'une séparation éternelle de la moitié d'elle-même. Au milieu de son désespoir, je lui laissai entrevoir une lueur d'espérance, si elle vouloit permettre qu'on

administrât mon élixir à son mari. Tout le monde l'en dissuadoit, objectant, qu'elle auroit toute sa vie à se reprocher l'imprudence d'avoir tenté un remède contre toute vraisemblance, et même contre toute possibilité de succès. La confiance qu'elle avoit en moi, fut long-tems combattue et balancée, par l'opposition de toutes les personnes qui l'environnoient; enfin je l'emportai. Cette tendre et courageuse épouse confondit, par ces deux mots, tous les opposans à sa volonté: « Selon vous, leur » dit-elle, c'en est fait de mon » mari abandonné à son mal; vous » ne pouvez me le dissimuler. Tous » vos discours tendent à me pré- » parer à mon malheur. Toute espé-

» rance m'est ravie en l'abandon-
» nant à son état : au contraire,
» j'en entrevois une, quelque foible
» qu'elle soit, dans un remède
» offert par un homme de l'art et
» digne de ma confiance, je ne
» veux, ni ne puis me la ravir,
» ma conscience, mon amour,
» m'en font un devoir. Monsieur,
» me dit-elle, en se tournant vers
» moi, rien ne me fera repentir
» de ma résolution, tentez tout et
» soyez sûr de ma reconnoissance
» et de mon approbation ».

A ces mots j'administre mon élixir au malade, qui étoit si affoibli, que s'il n'eût pas été question d'un remède qui se prend à très-petite dose, la chose eût été impossible. Dans une inquiétude et une sus-

pension semblable à celle des courtisans d'Alexandre, lorsque ce Prince, malgré l'avertissement qu'il avoit reçu de Parménion, qu'on vouloit l'empoisonner, but hardiment la potion que lui présenta Philippe, son Médecin, tous les assistans qui s'intéressoient à Monsieur Nacquart, attendoient avec impatience l'issue d'une tentative, selon eux, si téméraire et si inutile. Ils le croyoient tous, hors d'état de supporter l'effet du plus doux palliatif, à plus forte raison celui d'un curatif efficace. Ils s'attendoient à la derniere révolution. Mais quel fut leur étonnement, lorsqu'au bout de trois heures, ceux qui avoient eu la constance de rester, virent

le Goutteux plus animé, plus fort qu'on l'avoit vu depuis longtems, et sa respiration devenue plus libre, faire disparoître le danger de la suffocation, qui menaçoit auparavant de la mort la plus prochaine ! Surpris de ce prodige, ils vont annoncer à ceux qui s'étoient retirés, cet heureux événement. On ne peut les croire, on vient soit-même s'assurer du fait, qu'une meilleure situation toujours de plus en plus sensible, confirme solidement.

La Goutte d'universelle qu'elle étoit, devient bientôt réguliere. Elle se transporte entiérement sur les articles, et par une douce et abondante transpiration, ordinaire et principal effet de mon élixir,

l'humeur se dissipe en trois semaines si parfaitement, M. Nacquart reprend si bien ses forces, qu'à la quatrieme, il s'en va à sa terre faire ses vendanges. Depuis ce tems, il n'a ressenti aucune atteinte de Goutte, quoiqu'auparavant il y fut fort sujet. Etant venu à Paris en 1774, et sachant que j'y étois, son épouse et lui me firent l'honneur de venir d'un quartier bien opposé, ayant pris leur logement dans un hôtel, rue de Sève, fauxbourg Saint Germain, me rendre leur visite, *rue Beauregard, quartier Saint Denis.* Le mari me donna un certificat de douze ans de la plus parfaite santé, dont il eût jamais joui; tous deux me renou-

vellerent les marques d'estime et de reconnoissance, qu'ils m'avoient témoignées lors de la guérison. Je ne sais même qui des deux démontra plus de joie et de satisfaction de me revoir, et me causa une plus délicieuse jouissance.

Quelques tems après cette cure, je quittai Châtillon-sur-Marne, et j'allai demeurer deux années à Meaux en Brie, où j'eus occasion de traiter plusieurs Goutteux, qui témoignerent également en faveur de mon remède.

J'étois encore dans cette ville, lorsqu'une personne de qualité, M. *de Verneuil*, seigneur très-charitable d'une terre de ce nom, près de *Dormans*, en Champagne,

ayant appris la guérison étonnante de son parent, Monsieur Nacquart, dont je viens de parler, me fit parvenir quatre louis (1):

(1) Le prix d'un louis pour chaque flaccon de mon élixir, paroîtra peut-être un peu cher au premier apperçu; mais si l'on fait attention à l'efficacité de ce spécifique, qui ne se prend qu'une fois par jour, à la très-petite dose à laquelle on le prend, aux intervalles qu'on doit garder dans son usage, qui n'est pas ordinairement long, jamais remède ne sera moins dispendieux. Que l'on compare ce qu'il en coute par son moyen, pour la cure, & la cure même *radicale*, avec les traitemens palliatifs, longs et périodiques de la pratique ordinaire, avec la quantité des purgatifs, des bains, des douches, des fumigations, des eaux minérales, thermales, &c. &c., on verra, j'ose le dire, que c'est l'unité mise en comparaison avec l'infinité des combinaisons des nombres. J'en appelle au témoignage de ceux qui ont eu recours à mon élixir, me

me recommandant de lui envoyer quatre flacons de mon élixir, pour les faire employer au soulagement de quelques pauvres affectés de Rhumatisme, de Goutte, ou tout à la fois de l'un et de l'autre. Ce qui réussit à son gré, comme il s'en applaudit et m'en félicita un jour que j'étois à sa table en nombreuse compagnie, ajoutant même que l'efficacité de mon remède avoit ménagé sa bourse, sur l'observation qu'il avoit faite, que les années précédentes,

---

qu'ils calculent les dépenses antérieures à son usage, avec celles qu'ils ont faites depuis, & qu'ils prononcent: ils trouveront des sols pour des livres, ou des livres pour des louis. Chaque flacon contenant trente prises, ce remède ne revient qu'à 18 sols la prise.

il lui en avoit coûté bien davantage pour le traitement des pauvres, que mon élixir avoit guéris.

Ces succès m'engagerent à venir à Paris. Alors je jugeai nécessaire de tirer des Magistrats de la Ferté-Milon, un certificat qui attestât la multitude des cures que j'avois faites de la Goutte. Le zèle et la justice de ces respectables personnages, satisfirent pleinement à ma demande. On ne peut guères voir de témoignage aussi favorable et aussi vrai. Avec cette pièce authentique, qui seule en valoit un grand nombre, avec plusieurs certificats d'habitans de Meaux; avec quelques lettres de différentes personnes de Soissons, qui m'avoient demandé de mon

élixir, et m'avoient témoigné le bien qu'ils en avoient vu, ou éprouvé, entr'autres de M. Petit, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui en avoit fait à Soissons quelques heureux essais sur sa gouvernante, et à Villers-Cotterets sur une Jardiniere du Prince, j'arrivai dans la capitale, où je ne fus pas long-tems à mériter et à obtenir un bien plus grand nombre d'autres témoignages de guérisons également certaines.

A la faveur de ces certificats que M. de Sartine, alors Lieutenant de Police, fit vérifier (1),

(1) Je dûs leur vérification à un incident bien singulier. Un Avocat qui croyoit posséder dans un certain vinaigre un spécifique contre la Goutte, avoit appa-

par M. Legrand, un de ses Inspecteurs, qui rapporta que *toutes*

---

ramment allégué à la Police pluſieurs guériſons. On envoya un Commis pour les vérifier, & entr'autres cures vraies ou prétendues, celle d'un frotteur de l'hôtel d'Eſclignac, fauxbourg S. Honoré, n°. 11. Sur les queſtions de l'envoyé, le Suiſſe de l'hôtel, dit qu'effectivement, le ſujet dont on s'informoit, avoit été long-tems malade de la Goutte, qu'il avoit bu du vinaigre en queſtion; mais que plus de quinze jours après, ledit frotteur ſe trouvant toujours dans la même ſituation, un Chirurgien (c'étoit moi-même) l'avoit en moins d'un mois, guéri ſi parfaitement, que ce malheureux avoit repris le travail de ſon état; & qu'au ſurplus cet homme alloit rendre compte lui-même de ce qui en étoit. Le frotteur répéta mot pour mot ce qu'avoit dit le ſuiſſe. Le Commis à qui l'on donna mon adreſſe, vint me trouver, & m'engagea, ſur nombre d'autres guériſons qu'il me fut aiſé de lui prouver, à demander à la Commiſſion Royale de Médecine, l'approba-

les cures étoient radicales, (1) je me sers de ses propres expressions,) j'obtins du plus zélé Magistrat et de la Commission Royale de Médecine la permission d'annoncer et de débiter au public mon élixir, ce qui me mit plus à même, malgré le préjugé général de l'incurabilité de la Goutte, de traiter et de guérir une infinité de personnes dont je conserve, ainsi que

---

tion de mon remède, & au Magistrat la permission de l'annoncer & de le débiter au public, deux choses qui me furent accordées.

(1) On peut s'assurer de ce que j'avance, par le successeur de M. Legrand, (M. Paté qui a eu la complaisance de me lire le rapport de son prédécesseur, & de m'offrir de procurer la même satisfaction à ceux qui le desireroient.

des premiers guéris, les certificats originaux, que je communique à ceux qui desirent les voir. J'en ferai imprimer des copies, avec quelques autres pieces relatives à mon objet.

Je finirai cette préface, en assurant avec toute la candeur et la sincérité, dont doit se piquer tout honnête homme; qu'il est peu de remede aussi benin et en même-temps aussi efficace en toutes circonstances, que mon élixir; qu'administré dans toutes sortes de Goutte et de Rhumatisme, à tout âge, à tout sexe et à tout tempérament, jamais il n'en est résulté le moindre inconvénient; mais toujours au contraire, le soulagement, la

guérison, la cure radicale de ceux qui ont été exacts à l'usage du remède et au régime prescrit.

ADDITION

A la Préface ci-dessus, par M. Gachet fils.

La satisfaction unanime que le public a témoigné de l'élixir anti-goutteux et du livre, qui le concerne ainsi que la maladie à laquelle il est opposé, loin de me laisser indifférent sur la perfection de ce dernier, n'a fait que redoubler mon activité, mon ardeur, mon assiduité, mon exactitude au travail et aux soins qui peuvent le rendre de plus en plus utile. Un accueil aussi universel est un

encouragement si flatteur qu'il n'y a point de peine qu'on ne doive prendre pour le mériter et le payer de retour. C'est pourquoi outre le manuscrit, qui a servi de base à la premiere édition, précis d'un traité beaucoup plus étendu que celui qu'on a livré aux desirs des Goutteux et des Rhumatistes, j'ai lu plusieurs autres papiers de mon pere, dans lesquels j'ai trouvé des faits et des instructions si analogues à son grand traité de la Goutte et du Rhumatisme, qu'il les auroit sans doute extraits de ces écrits pour completter cet ouvrage, principal objet de ses veilles; mais qui pour mieux remplir le but d'utilité que son auteur a eu en vue, doit être circonscrit

dans de justes bornes, et ne doit pas excéder la grosseur d'un volume portatif. Au milieu de si riches parterres, ne m'attachant qu'aux meilleures plantes, il m'a été facile d'extraire de leurs fleurs le miel le plus pur et le plus salubre.

De plus, à l'occasion de nouvelles expériences, j'ai eu sujet de faire des réflexions, si intéressantes, que ce seroit un crime d'en priver ceux qui pourroient en profiter. Une maladie aussi compliquée que celle dont on traite ici, peut lorsqu'on en fait une étude particuliere, fournir à un esprit observateur les phénomènes les plus curieux. On ne s'étonnera donc pas de voir des

cures et des observations récentes, si naturellement liées à celles de mon pere, qu'on pourra peut-être les croire de lui, si l'on ne fait pas attention aux tems et aux circonstances, qui y ont donné lieu. Je déclare bien sincèrement, que je désirerois cette espèce d'illusion, ne pouvant mieux faire que de l'imiter. C'est dans ce dessein que de son vivant par sa conversation, et depuis sa mort par ses écrits, je me suis pénétré et rempli de ses sentimens. Heureux et trop heureux, si j'approche du point de perfection, où il désiroit de porter cet ouvrage.

MANUEL
DES GOUTTEUX
ET DES RUMATISTES.

CHAPITRE PREMIER.

Diviſion de l'Ouvrage.

DONNER l'étymologie, la définition & les divers noms de la Goutte; expoſer les ſentimens des anciens & des modernes ſur ſon origine; à la ſuite de quelques notions ſur les tempéramens; & d'un article concernant les femmes, relativement à cette maladie; expliquer ſa naiſſance, celle de ſes tortures, ſes ſymptômes, ſes effets & ſes ſuites; décrire ſes différentes cauſes, celles du Rhumatiſme & du mélange de ces deux affections dans le *Rhumatiſme goutteux*, ou la *Goutte Rhumatiſante*; déterminer le

réſultat des effets de ces causes; démontrer par théorie & par expérience, l'efficacité d'un remède qui détruiſe ce réſultat; preſcrire un régime qui n'en permette pas une nouvelle formation; joindre à ces connoiſſances des obſervations générales & particulieres qui puiſſent diriger, dans les cas les plus rares & les plus extraordinaires; tel est le plan de ce Traité, qu'on me demande tous les jours.

Je céde aux inſtances réitérées d'un grand nombre de perſonnes guéries par mon Elixir, & de beaucoup d'autres qui déſirent de l'être; mais qui craignent de faire uſage de ce remède, ſans ces inſtructions préliminaires. Me refuſer à celles qui le prônent, ſeroit defaut de reconnoiſſance; me refuſer à celles que le doute, la défiance, ou l'incrédulité en éloigneroit, ce qui les priveroit de la guériſon de leurs maux, ſeroit inhumanité. D'après ces conſidérations je me ſuis décidé à donner cet ouvrage. Il n'eſt pas d'une ame ſenſible de refuſer, de différer même le bien qui eſt en ſa puiſſance. Le pouvoir de le faire, devient un engagement, que pour ſa propre ſatisfaction, on ne peut remplir avec trop de promptitude. Je ne différerai donc pas de payer une dette, dont l'acquit m'eſt ſi agréable.

CHAPITRE II.

Etymologie du mot de Goutte, *définition de cette maladie, ſes différens noms.*

L'ETYMOLOGIE qu'en donne M. Liger, eſt aſſez naturelle. Comme il y a eu un temps où l'on croyoit, que toutes les maladies étoient occaſionnées par des fluxions ou des eaux qui tomboient goutte à goutte ſur la partie affligée, que lors de la baſſe latinité, on déſignoit ces fluxions par le mot de *Goutte*, les François ont employé ce terme pour exprimer la maladie dont il s'agit.

Abſtraction faite de ſes divers modes, je crois qu'on peut définir la Goutte, une maladie périodique des articulations, accompagnée de fièvres plus ou moins fortes, de douleurs, de chaleurs dans la partie, plus ou moins grandes, & qui ſe termine par un dépôt ou tumeur de différent volume, qui ne tourne jamais en ſuppuration.

Ne cherchons point dans les épithètes multipliées de la Goutte, une connoiſ-

ſance de ſon origine; elles ne ſont que nous déſigner les parties qu'elle afflige ou la maniere dont elles ſont affectées. Ainſi on appelle *Dentagre*, celle qui tombe ſur les dents; *Omargre*, celle qui occupe les épaules. *Onagre*, celle qui gêne le coude; *Courbature*, celle qui affecte les unes ou les autres vertèbres, depuis la nuque juſqu'au coxis, les côtes, les clavicules & les omoplates; *Chiragre*, celle qui s'empare des mains; *Gonagre*, celle qui tient les genoux; *Podagre*, celle qui nous lie les pieds; *Sciatique*, celle qui nous embarraſſe les jointures des cuiſſes, à l'endroit de l'os qu'on appelle *iſchion; Sereine*, celle qui attaque la vue.

L'*Univerſelle*, comme le mot le fait entendre, moleſte tous les articles à la fois, & en général toute l'habitude du corps. La Goutte *remontée* eſt ainſi nommée, parce qu'elle quitte les parties extrêmes & extérieures, pour vexer les internes & les plus néceſſaires à la vie, ou parce que la nature n'étant pas aſſez forte pour pouſſer la fluxiõn ſur les parties externes, l'humeur ſe porte ſur les parties nobles, & menace de la mort. La Goutte *froide* n'eſt qu'un *Œdeme*; la Goutte *chaude* ſe manifeſte par une enflure, dit-on, de couleur de *roſe*.

La Goutte *exquiſe*, (que ce mot eſt d'un beau choix pour exprimer l'horreur d'un ſi grand mal!) est la Goutte ordinaire; c'eſt-à-dire, celle qui ne vient d'aucune maladie: au contraire la *ſymptomatique*, dite autrement d'un nom moins honorable, la *bâtarde*, tire ſa naiſſance d'une autre maladie. Ces deux dernieres ſont *régulieres* ou *irrégulieres*. La *Réguliere*, attaquant d'une maniere uniforme ne ſe déplace point d'une articulation pour ſe porter ſur une autre. L'*Irréguliere*, ou *vague*, ou *anomale*, attaquant ſans ſe fixer tantôt l'une, tantôt l'autre, & n'ayant aucune place déterminée, en parcoure de différentes, ſe porte quelquefois ſur les autres parties, & ſouvent ſur les plus eſſentielles. La *périodique*, revient à des époques fixes. On appelle goutte *nouée*, celle qui eſt accompagnée de nœuds dans les jointures, remplies d'une matiere gypſeuſe, ſemblable à de la craie ou à de l'amydon, ce qui ordinairement la ſuppoſe invétérée. L'*hérédi aire* nous eſt tranſmiſe de nos parens, & ſe répand de pere en fils. L'*accidentelle* dépend de pluſieurs cauſes particulieres au tempérament, à l'âge & aux circonſtances. Réſervons pour la clôture, *la Mignarde*, épithète charmante, & ſi mignarde elle-même qu'elle

fait image; elle nous peint une Goutte qui ne cauſe que de légeres douleurs..... Vous me croyez peut-être au bout des diviſions & ſubdiviſions de la Goutte. Il s'en faut; mais je vous en fais grace pour un point plus important, la connoiſſance de ſes cauſes.

CHAPITRE III.

Sentimens des Anciens & des Modernes ſur les cauſes de la Goutte.

AVANT de mettre au jour mes idées ſur cet objet, je ne ſaurois me diſpenſer de donner un précis de celles des Auteurs, tant anciens que modernes, dans leſquelles rentreront infailliblement quelques-unes des miennes.

Hypocrate regarde comme la cauſe de la Goutte, le mélange de la bile & de la pituite, qui, après avoir été miſes en mouvement, ſe dépoſent dans les articulations. Selon ce grand homme, rien n'eſt plus capable de produire ce mal, que les crudités de l'eſtomach, l'intempérance dans le boire & dans le manger, l'oiſiveté,

le défaut d'exercice, & il inſiſte fortement ſur l'uſage trop fréquent de l'acte vénérien. Il conſeille l'abſtinence, la tempérance, l'exercice du corps pour anéantir les cauſes éloignées, & prévenir la ſurabondance des humeurs. Que de lumiere & de vérité dans cette théorie! Combien elle l'emporte ſur nombre d'opinions nouvelles!

Galien au contraire, a penſé que cette maladie étoit occaſionnée par une fluxion ſur les parties affligées, & il rejette totalement l'acrimonie des humeurs, qui ne peut avoir lieu, ſelon lui, que par la ſéchereſſe incompatible, dit-il, avec la Goutte; c'eſt une erreur. Car on voit ſouvent l'acrimonie & la ſéchereſſe dominer dans la Goutte & le Rhumatiſme, particuliérement chez les perſonnes maigres, & ces ſiniſtres ſymptômes, annoncent les douleurs les plus vives, les plus lancinantes, les plus longues & les plus rebelles à la guériſon. Il rejette également la foibleſſe des articles; & il y a ſubſtitué pour cauſe prochaine la ſurabondance de différentes humeurs. Ce ſentiment a prévalu long-tems, il a même été adopté par Oribaſe, Aetius, Paul Æginette, & par Alexandre de Tralle, qui tous ont été ſucceſſeurs du

célebre Commentateur du pere de la Médecine.

Paracelſe, non moins oppoſé à Galien que celui-ci à Hypocrate, a prétendu que la Goutte n'étoit autre choſe que l'acrimonie de la ſynovie, dans laquelle il l'a fait réſider. Il auroit dû au moins y joindre l'épaiſiſſement de cette humeur.

Vanhelmont, diſciple de Paracelſe, marchant à tâtons & d'un pas chancelant dans le chemin qui peut nous mener à la vraie connoiſſance de la Goutte, dit que le caractere de cette maladie eſt dans la ſemence comme dans une premiere vie dans laquelle il dort iuſqu'au premier accès, ainſi que fait l'hirondelle dans ſon nid. Ce caractere, pourſuit-il, eſt une acidité, qui, quoique renfermée dans la ſemence ne l'affecte point, parce que la nature fait tous ſes efforts pour maintenir cette humeur dans ſa perfection. C'eſt pourquoi elle ſe fait ſentir dans les humeurs ſynoviales, qui ſont les plus analogues à la ſemence, & avec leſquelles cette acidité doit avoir plus d'affinité. La contradiction du ſentiment de cet Auteur eſt plus que ſuffiſante pour établir le peu de fondement que l'on y doit faire.

Sennert, qui admet pareillement une acidité pour cauſe de la Goutte, n'en cri-

tique pas moins le ſentiment de Paracelſe & y ſubſtitue l'effervescence de la ſynovie par un acide vitriolique tiré des plantes, caractère qu'on n'a pas encore reconnu dans ces ſubſtances.

Fernel, qui a joué un très-grand rôle en Médecine, donne pour cauſe de la Goutte la pituite, ſoit interne, ſoit externe, ou ſeulement l'une ou l'autre. La premiere a ſa ſource dans les parties internes de la tête, l'autre dans les externes; mais comment préſumer que la pituite intérieure ou extérieure du crâne, qui réſidoit dans un endroit ſi ſenſible, ſans y cauſer de douleurs, paſſe aux articles les plus éloignés, les moins ſenſibles, y cauſe de ſi cruelles tortures, & s'y amaſſe quelquefois en ſi grande quantité, que la capacité de quatre têtes ne pourroit la contenir? Auſſi ce ſentiment a-t-il été bien combattu.

Riviere veut que la Goutte dépende d'un ſel acide & corroſif, inné dans le ſang, & qui s'en ſépare pour enfiler les veines lymphatiques, & leur communiquer ces qualités, qui ſont les cauſes des douleurs & des tiraillemens que les Goutteux éprouvent. Il s'enſuivroit de cette opinion, que la Goutte ſeroit une maladie naturelle & commune à tout le genre

humain ; assertion d'une fausseté évidente.

Sydenham pense que la Goutte prend son origine dans l'estomac. Ceci n'est qu'en indiquer le siége & non pas le principe.

Willis l'attribue à certains levains ; à la foiblesse des viscères, à un apauvrissement du sang. Ces causes ne sont que trop souvent réelles ; mais sont-elles les seules qui puissent engendrer ce mal ?

Boherhaave prétend que cette maladie a pour cause prochaine, un vice dans les parties nerveuses les moins considérables dans leur volume, & dans les humeurs qui les arroient. Il fait consister le vice qu'il attribue aux humeurs dans une acrimonie & une ténacité qui leur est étrangere ; celui des parties solides dans une trop grande rigidité, & il y joint le trop petit diamètre des vaisseaux ; c'est plutôt expliquer l'effet que la cause de cette maladie.

M. Liger avance que l'unique principe de la Goutte, est le résidu des boissons & des alimens, qui contiennent beaucoup de mucilage ; qu'il n'est pas besoin qu'on ait donné dans les excès, que cette cause suffit pour rendre raison des différens phénomenes qui accompagnent la Goutte, sans en excepter un seul, qu'en

outre cette cauſe a l'avantage de pouvoir être connue de tout le monde. Ce ſyſtême, auſſi ingénieux que lucide, eſt porté juſqu'à la démonſtration pour prouver, que la ſurabondance du ſuc mucilagineux des alimens, peut être une cauſe de la Goutte; mais non pas pour convaincre qu'elle eſt la ſeule & l'unique, ſelon la prétention de l'auteur.

Suivant M. Deſault, un des Médecins qui aient le mieux raiſonné de la Goutte, la cauſe de cette maladie eſt une tranſpiration arrêtée & corrompue. Nous établiſſons, dit-il, la cauſe de ce mal dans la peau. Cette partie du corps humain devenue dure & ridée par le penchant de l'âge, ou obſtruée par les fautes qui procurent ce mal, (leſquelles nous démontrerons toutes propres à diminuer l'*inſenſible tranſpiration*) ſes tuyaux excrétoires ſont la plupart ſans uſage, la matiere qu'ils verſoient eſt retenue peu à peu, circule avec le ſang & les autres liqueurs, ſe mêle avec la lymphe, que la nature fait couler dans les articles, & parvenue à un certain degré, force le diamètre des tuyaux excrétoires de cette lymphe, coule avec elle dans les articulations, picote par ſa ſalure, par ſon âcreté les membranes, les tendons qui y abou-

tiſſent, & cauſe cette vive douleur que nous appellons *Goutte*. L'auteur ne pouvoit rien dire de plus juſte, s'il ne s'étoit pas reſtreint à cette ſeule cauſe.

M. Ponſart, qui penſe à-peu-près de même, prétend que la vraie cauſe de la Goutte exiſte dans toute l'habitude du corps; que c'eſt de la diminution du calibre des vaiſſeaux excréteurs de la peau & de la tranſpiration ſéqueſtrée & interceptée que dépend cette maladie. Cette opinion a de même que la précédente, le défaut d'être trop reſtreinte.

Il n'eſt rien qu'on n'ait imaginé pour déterminer quelle eſt la nature de l'humeur goutteuſe, & détruire en conſéquence les effets de cette maladie. Les uns ont ſuppoſé qu'elle étoit un mêlange de diverſes autres humeurs excrémenteuſes, diſcordantes par leurs qualités & leurs uſages; d'autres ont cru que c'étoit une collection de divers fluides étrangers, tous hétérogenes, & propres par leur union, à ne pouvoir cauſer que ce mal. Quelques uns aſſurent que c'eſt une combinaiſon de ſels ſubtils & pénétrans, &c. Hoffmann lui-même dit que le ſel de tartre ou l'acide tartareux, exiſte dans le ſang des Goutteux, & qu'il eſt la cauſe principale de la maladie. Il cite pour le

prouver les analyſes diverſes que pluſieurs Médecins ont faites ſur les concrétions pierreuſes, tirées des jointures des Goutteux, ſur leurs excrémens, leur ſalive, leur urine, &c. Il eſt enfin ſi bien perſuadé de ce fait, qu'il dit que le tartre du vin eſt la matiere premiere de l'humeur de la Goutte.

Le célebre Baynard a démontré par ſes expériences ſur les urines, qu'il s'y trouvoit une troiſieme partie d'un ſel alkali; d'où il conclut que le ſel âpre, aigu, piquant, retenu dans le ſang, au moyen d'une humeur pituiteuſe & gluante venant à ſe développer à la premiere occaſion, cauſe des douleurs, ſoit dans les articulations, ſoit dans les membranes, les tendons, les ligamens; or de la qualité & de la quantité de ces ſels, les accès de goute, ſe manifeſtent. Cette opinion eſt aſſez plauſible.

Enfin il n'y a pas de ſuppoſitions que l'on n'ait employées pour caractériſer la nature de l'humeur arthritique. On peut juger par-là de la néceſſité de les réduire à quelques genres qui embraſſent toutes celles qu'on a faites juſqu'à préſent & qu'on pourroit faire à l'avenir. C'eſt ce qu'on verra plus bas dans mon détail des cauſes.

CHAPITRE IV.

Des Tempéramens.

L'ÉCONOMIE animale n'eſt autre choſe qu'un aſſemblange de ſolides & de fluides. Du défaut d'équilibre entre ces deux ſubſtances, doit néceſſairement provenir quelqu'affection oppoſée à la parfaite ſanté. Lorſque cette derniere eſt dans ſa plus grande vigueur, les nuances prédominantes *de ſec*, *d'humide*, *de froid* ou (1) de *chaud*, conſtituent ce que

(1) Cependant s'il en exiſtoit un abſolument parfait, rien de ces diverſes qualités n'y domineroit ſelon l'idée que Galien nous en donne. Un homme, dit-il, qui auroit un tempérament parfaitement convenable au genre humain ne ſeroit, ni trop grand, ni trop petit, il ne ſeroit ni trop gros, ni trop grêle; on ne ſentiroit point en le touchant trop de dureté dans ſes muſcles, on n'y ſentiroit point trop de molleſſe; une fraîcheur douce & humide, occuperoit l'habitude de ſon corps; ſon eſprit ne ſeroit, ni téméraire, ni timide, il tiendroit un juſte milieu entre la précipitation

nous

nous appellons *les Tempéramens.* Ces différences bien établies, font que chaque individu exige des attentions particulieres dans le traitement des maux auxquels il eſt ſujet.

Pour diſtinguer avec plus de facilité les cas qui ſe preſentent dans la pratique de la médecine, les gens de l'art ont claſſé ces diverſes qualités, qui peuvent d'ailleurs ſe combiner à l'infini, & les ont réduites à quatre principales, leſquelles forment les quatre *tempéramens exquis*, qui ſont :

1°. Le bilieux, réſultant du chaud & du ſec.

2°. Le mélancolique, qui eſt dû au froid & au ſec.

3°. Le phlegmatique, qui eſt compoſé du froid & de l'humide.

4°. Le ſanguin, qui provient du chaud & de l'humide.

& la douceur, la compaſſion & la juſtice : il aimeroit ſes amis, ſeroit prudent, mangeroit & boiroit modérément ; ſon teint vif & animé, répondroit à l'habitude de ſon corps ; il dormiroit bien & veilleroit avec activité. Quel eſt le mortel heureux qui réuniſſe tous ces avantages ? C'eſt le phénix de la fable, il eſt encore à naître.

Nous aurons rempli notre tâche, ſi nous parvenons à démontrer dans cette ſection que ces quatre états primitifs, peuvent indiſtinctement devenir en eux mêmes la cauſe de la Goutte & du Rhumatiſte & quelquefois de tous les deux enſemble. Cela nous paroît d'autant plus facile, qu'il ne faut que réfléchir un inſtant pour le concevoir.

On reconnoît les perſonnes, chez qui le temperament bilieux prédomine, à la couleur jaune qui eſt répandue ſur toute l'habitude de leur corps; à la ſéchereſſe de la peau, aſſez ſouvent couverte de poils noirs; à la maigreur; à la dureté des chairs; à la groſſeur des veines. Chez elles les muſcles ſont mieux prononcés, le poulx eſt vif, & bat avec une certaine roideur; elles ſont d'une grande ſenſibilité, ingénieuſes, irritables & ſur-tout irraſcibles.

Avec une conſtitution de cette eſpèce, on a le plus grand beſoin de toute la lymphe, de toutes les ſéroſités qui roulent dans le torrent de la circulation. Pour peu qu'il ſe perde de ces liqueurs qui ſervent à abreuver la fibre, à étendre, à délayer les viſcoſités, les parties terreuſes ſe rapprochent, ſe condenſent, s'arrêtent, forment des obſtacles & les

forces diminuent. Alors les digeſtions ne ſe font plus, la roſée univerſelle, premier mobile de la ſoupleſſe & de l'agilité, eſt ſuſpendue, interceptée; les membranes, les aponevroſes ſe deſſéchent, ſe racorniſſent, & le Rhumatiſme ſe manifeſte.

Lorſque la ſéchereſſe eſt portée au point que les ſucs épaiſſis ne puiſſent point pénétrer juſques dans les vaiſſaux capilaires du tiſſu adipeux, il en réſulte une oblitération ſenſible de tous les filtres ſuperficiels, la texture de la peau devient de proche en proche imperméable, & bientôt la détérioration des liqueurs donne naiſſance à des empâtemens, à des concreſſions goutteuſes.

Un air *méditabond*, un goût décidé pour la ſolitude, un abord froid & taciturne, ſont le caractère indélébile du tempérament mélancolique. On trouve en pareil cas la peau liſſe, baſannée, les vaiſſeaux ſerrés & forts. Les liqueurs ſont denſes, tenaces & viſqueuſes. D'un autre côté les ſujets ſont maigres & deſſéchés, très-ſuſceptibles de crainte, de triſteſſe, & ſingulierement portés à la rancune.

On ſent d'après un pareil tableau, combien les fonctions doivent ſe faire impar-

faitement, & combien la lenteur de la circulation dispose les humeurs aux engorgemens; aussi les mélancoliques sont-ils exposés à des maladies longues & graves, que l'absence de la fièvre si nécessaire pour les terminer, rend encore plus difficiles à guérir. Ce tempérament réunit, comme on le voit, toutes les conditions les plus propres à développer la Goutte & le Rhumatisme; c'est pourquoi, lorsque ces maladies se sont une fois manifestées sur des constitutions de cette nature, on éprouve des difficultés bien faites pour décourager le malade & le médecin, quand il s'agit de travailler à les détruire. Mon élixir lui-même quoiqu'agissant avec la plus grande énergie, demande ici bien plus de persévérance de la part des personnes qui en font usage.

Le tempérament phlegmatique est très aisé à reconnoître. Il présente des chairs grasses & molles. La peau est d'un blanc fade, parsemé de poils fins, plus ou moins blonds. Les yeux sont bleux. La grande quantité d'eau dont il est accompagné, fait que la transpiration abonde considérablement. La lenteur, & qui plus est la paresse, sont l'appanage le plus ordinaire des phlegmatiques, aussi avec peu

de paſſions ont-ils preſque toujours très-peu d'eſprit.

Ne ſemble-t-il pas que la nature en formant ce tempérament, ſe ſoit plu à le douer de toutes les qualités néceſſaires au développement des affections goutteuſes & rhumatiques? On a dit, il y a long-tems, que rien n'eſt plus ſuſceptible de ſe condenſer que les liqueurs animales, pour peu qu'elles reſtent en ſtagnation. Les pores réticulaires des phlegmatiques étant ſans ceſſe abreuvés, ſe trouvent toujours ſouples, & n'offrent point de réſiſtance aux humeurs ſécrétoires qui ſe portent au dehors, avec d'autant plus de facilité qu'elles ſe trouvent en très-grande abondance. La moindre irritation, le moindre érétiſme, le moindre froid reſſerant la ſurface de la peau, la matiere perſpirable retrograde, reflue dans l'intérieur, & produit la Goutte ou le Rhumatiſme, toujours reſpectivement à la place où l'humeur va ſe loger.

La ſanté brillante dont jouiſſent les perſonnes qui ſont d'un tempérament ſanguin, fait qu'on peut le regarder comme celui qui rapproche le plus de la perfection. L'harmonie qui régne continuellement dans le jeu des organes, l'empire réciproque qu'ils exercent, les

uns sur les autres, entretient sans cesse chez les sanguins un tein couleur de rose, une peau très-blanche, couverte de poils fins, blonds ou bruns, des chairs fermes, des veines bleues, en un mot, un ensemble qui prouve combien toutes les fonctions se font avec facilité & avec avantage. Ils sont forts, lestes, vigoureux & très vifs; le feu pétille dans leur regard. Ils s'emportent aisément; mais leurs impatiences ne sont qu'un trait de flâme qui paroît & s'éclipse presqu'en méme-tems. En général, ils sont d'un commerce agréable, doux, honnêtes & prévenans dans la société.

On croiroit sans doute que celui qui par une faveur spéciale du ciel, a reçu un pareil présent, devroit être constamment à l'abri de tous les maux physiques qui affiegent l'espèce humaine. Hé bien! il est prouvé par une trop fatale expérience, que plus les personnes d'un tempérament sanguin, sont constituées avantageusement, plus aussi leur individu est exposé à des accidens fâcheux. Le mauvais régime, les exercices violents auxquels elles sont très-portées, l'influence des météores, les affectent d'autant plus qu'elles sont disposées par leur *diserasie* à en ressentir la plus légere im-

preſſion. Tout juſques aux paſſions de l'âme eſt capable de les rendre malades, dans des circonſtances mêmes où tout autre tempérament ne ſeroit point affecté d'une maniere ſenſible. Les alimens chauds dont elles peuvent abuſer, ou toute autre cauſe produiſant pareil effet, recuiſent les ſucs alimentaires, déterminent des obſtructions, & enfantent la goutte ou le rhumatiſme avec cette facilité, que l'on ſe entrevoir & preſſentir le jeu prompt & vibratil de leurs viſcères. Elles ſentent leurs maux, & ſur-tout ceux qui ſont l'objet de ce traité, bien plus fortement que les phlegmatiques, &c. Le ſeul avantage qu'elles aient, c'eſt de les voir finir bien plus vite.

Malgré la diviſion reçue, il eſt très-rare de rencontrer ces tempéramens iſolés, au contraire ils forment quelquefois par leur aſſemblage des monſtruoſités-très-embarraſſantes dans la pratique de la médecine : cela arrive ſur-tout, lorſque la délicateſſe du genre nerveux vient ſe mettre de la partie, ce qui occaſionne des déſordres, qui non-ſeulement cachent aux yeux des mieux exercés, les ſignes qui caractériſent la conſtitution prédominante du ſujet, & empêchent l'homme de l'art de ſe fixer ſur le point le plus eſſentiel du

traitement ; mais même le font donner dans le piége qu'ils avoient semblé lui tendre par la maniere obscure dont ils s'étoient présentés.

On est forcé de convenir, d'après ce que nous venons de dire, que le plus ou moins de *sec* ou d'*humide*, de *froid* ou de *chaud*, sont seuls capables de développer la matiere goutteuse, & dès-lors, on ne sauroit nous contester qu'elle ne soit *factice* dans sa cause primitive même, lorsqu'elle est *héréditaire ;* & qu'elle n'est point du tout *innée* dans les liqueurs animales, ainsi qu'on l'a cru trop légèrement jusqu'ici. Rappellons, à ce sujet à nos lecteurs, comme une preuve inconteſtable de notre assertion, ce qu'ils savent aussi pertinemment que nous; c'est-à-dire, qu'il n'y a aucun *herbivore* qui en soit attaqué. Ce seul fait servira à les convaincre, qu'elle est toujours due au mauvais régime ou à d'autres circonstances accidentelles. Passons maintenant à l'article qui concerne les femmes.

CHAPITRE V.

D'où vient la Goutte chez les femmes?

DANS un âge encore tendre, la fibre élémentaire, ſuſceptible par ſa nature du développement auquel elle eſt deſtinée, ſe prête aux mouvemens de flexion qui lui ſont imprimés par la marche rapide des liquides : leur réaction ſur les vaiſſeaux, fait que ces derniers les chaſſent avec force ſur les parties qui offrent moins de réſiſtance, & lorſque l'inſtant marqué par la nature arrive, on voit paroître le flux menſtruel, qui annonce dans les femmes leur aptitude à reproduire leur ſemblable. Alors les roſes ſe montrent ſur la figure de ce ſexe charmant, la gorge prend une forme plus conſiſtante & les déſirs la ſuivent de près. Les vaiſſeaux vermiculaires répandus dans toute la texture de la matrice, ſe rouvrent & s'oblitèrent alternativement tous les mois, & laiſſent écouler le ſuperflu du ſang, qui retenu dans ſes couloirs de-

viendroit nuiſible au bien être. C'eſt ainſi que pendant trente années de ſa vie, la femme eſt ſujette douze fois l'an, à une incommodité ſans laquelle le déſordre ſeroit bientôt porté à ſon comble & occaſionneroit des accidens graves, auxquels toutes les reſſources de la médecine ne ſauroient obvier, qu'en la rappellant lorſqu'elle a été ſupprimée par quelque cauſe que ce puiſſe être, abſtraction faite néanmoins de la groſſeſſe; car le fœtus l'abſorbe toute entiere pour ſa nourriture, pendant le tems qu'il eſt renfermé dans le ſein de ſa mere; auſſi le ſang contracte-t-il une tendance ſi forte vers cet organe, que lorſque la ceſſation des regles approche, les obſtacles qui les empêchent de s'effectuer, font naître des maux de cœur, des dégoûts, des étouffemens, des étourdiſſemens, des aſſoupiſſemens, des douleurs de reins, quelquefois des hémorragies conſidérables, qu'on n'arrête qu'avec la plus grande difficulté, & qu'il ſeroit dangereux de ſupprimer trop tôt, & même l'apoplexie.

Parmi les affections qui ſurviennent, lorſque le flux menſtruel commence à ſe déranger, il ne faut pas oublier la Goutte & le Rhumatiſme; outre que l'expérience

journaliere ne nous apprend malheureuſement que trop combien les femmes y ſont expoſées, en jettant un coup-d'œil ſur ce qui ſe paſſe, lorſque les liqueurs animales ſont en ſtagnation ſur quelque partie, c'eſt-à-dire lorſqu'elles ne circulent point librement, on ſentira avec quelle facilité elles peuvent produire ces deux maladies chez le ſexe, quand il approche *de ſon retour.*

Qu'on prenne du ſang par exemple, qu'on le laiſſe quelque tems ſéjourner dans un vaſe; la partie blanche ſe ſépare de la partie rouge, toutes les deux ſe figent chacune de leur côté, & la coagulation ſe porte au point qu'elle parviendroit juſqu'à la dureté, pour peu qu'on voulût encore attendre. La même choſe ſe manifeſte lorſque la progreſſion de cette liqueur ſe trouve ſuſpendue ou ſeulement diminuée dans le ſyſtême vaſculaire, ce qui donne bientôt naiſſance à des empâtemens, à une gêne, à une contrainte dans les articulations, à l'inflammation, à la douleur que ſuivent de très-près, la Goutte & le Rhumatiſme.

C'eſt à ces principes ſimples & aiſés à démontrer, que ſe réduit la formation de cette cruelle maladie chez des individus, qui ſeuls ſembleroient devoir en

être exempts par la raiſon qui les y expoſe plus particulierement, ce qui nous ramene à l'idée affligeante : *que nous pouvons rencontrer la perte de la ſanté dans les moyens créés, pour en maintenir la durée.*

CHAPITRE VI.

Comment ſe forme la Goutte, d'où procèdent ſes douleurs? quels ſont ſes ſymptômes, ſes effets, ſes ſuites?

Sous les ligamens membraneux qui affermiſſent ordinairement les articulations, il y a une membrane purement glanduleuſe & véſiculaire, qui eſt le ſiége de la ſynovie, où ſe terminent, ſur-tout dans l'homme (1), beaucoup de ramifications des vaiſſeaux ſanguins, & cette membrane par rapport à ſa lâcheté, ne ſert pas à l'aſſemblage des

(1) Peut-être eſt-ce pour cela qu'il eſt plus ſujet à la Goutte que la femme.

os; mais elle ſépare une eſpèce de mucoſité ſemblable au blanc d'œuf. Il y a d'ailleurs dans les grandes articulations des corps glanduleux, revêtus de graiſſe, qui ſéparent de beaucoup de vaiſſeaux ſanguins, une mucoſité ſemblable, dont l'uſage eſt de lubrifier les jointures & de les empêcher de s'échauffer par le frottement, comme l'a montré dans ſon oſtéologie le célebre anglois, Clopton Hawers.

Toutes les fois donc qu'une ſérocité âcre, ſaline, excrémenteuſe, ſurabondante dans le ſang, deſcend dans les membranes, elle y fait ſentir par ſon acrimonie un pincement, un picotement, une douleur, c'eſt le *Rhumatiſme*. Deſcend-t-elle par les pores des glandes trop relâchées, dans les articulations mêmes, elle a peine à s'avancer & à s'évaporer, par *l'étroiteſſe* des pores; ce qui fait qu'elle cauſe des ſouffrances inexprimables dans la partie malade où elle eſt renfermée entre des nerfs d'un ſentiment très-délicat; voilà la Goutte.

Les glandes ſynoviales, engorgées par le dépôt qu'elles ont reçu, doivent augmenter en maſſe & en voulume; mais cela ne peut arriver ſans qu'elles éloignent les unes des autres, les différentes

parties qui les environnent. L'éloignement des parties ne peut avoir lieu ſans cauſer un tiraillement & une diſtention dans les fibres, qui étant pourvues d'une grande quantité de nerfs, doivent naturellement être très-ſenſibles & très-douloureuſes dans ces parties. D'un autre côté l'engorgement des glandes s'oppoſe à la circulation des humeurs dans les vaiſſeaux les plus voiſins. Ces vaiſſeaux s'engorgent à leur tour, & forment les tumeurs qui accompagnent ordinairement les dépôts. Ces tumeurs & les douleurs ſeront plus ou moins conſidérables, ſuivant le nombre & l'étendue des vaiſſeaux engorgés. Bientôt ſi la nature ou un remède puiſſant n'inciſe, n'atténue la mucoſité, elle ſe réſoud difficilement; & ſi elle eſt en abondance, & qu'elle demeure, elle ſe change de même que la ſynovie qu'elle a altérée, en un corps plâtreux, & forme les *nodus*.

La Goute occaſionne deux eſpèces de fiévre, l'une eſſentielle & l'autre ſymptomatique. La premiere dépend de la qualité de l'humeur, l'autre eſt la ſuite des douleurs & des veilles. Au moyen de la fiévre, l'humeur goutteuſe ſe diſſipe plus facilement, & ce mouvement febrile n'eſt pas inutile; car c'eſt par ſon

moyen, que les ſérosités ſalines excrémenteuſes, empreintes d'un caractère étranger, ſont en partie changées & miſes hors du corps par les couloirs & les excrétoires, que la nature a deſtinés à cet effet. Ce mouvement fébrile, plus fort que le naturel, qui ſe fait dans les ſolides & dans les fluides, eſt la vraie cauſe des douleurs & des ſpaſmes des extrémités; mais à ce prix même, on eſt trop heureux de l'éprouver, puiſqu'il eſt l'agent que la nature & l'art emploient pour la cure; car ſon action rend la matiere morbifique tranſpirable.

Le principal ſymptôme, qui ſuit partout l'humeur goutteuſe, en quelque endroit qu'elle ſoit dépoſée, c'eſt la douleur plus ou moins vive, que le malade reſſent dans les parties affligées. Elle eſt toujours proportionnée à l'acrimonie, à la quantité de l'humeur & à la promptitude avec laquelle le dépôt ſe forme. Dans le premier accès pour l'ordinaire, la Goutte ne ſe fait ſentir que dans l'articulation du gros orteil. Au ſecond elle entreprend tout le pied. Au troiſieme elle paſſe dans l'autre pied qu'elle afflige en entier. Au quatrieme, ou plus tard, elle s'empare des genoux ou des mains. A meſure qu'elle vieillit, elle paroît s'é-

tendre davantage, de façon que dans les accès ſuivans, & ſur-tout dans les derniers il ne ſe trouve pas quelquefois une des articulations des extrémités, qui n'en ait été atteinte, & que la plupart des dépôts ſubſiſtent en même tems.

Dans l'attaque, le malade eſt communément ſaiſi de froid & de tremblement à diverſes repriſes, qui diminuent à meſure que la douleur augmente. Une eſpèce de fiévre ſurvient; l'urine ſelon la qualité de l'humeur, eſt rouge, avec ſédiment de même couleur; ou ſi la fiévre eſt peu conſidérable, la matiere eſt blanche, épaiſſe & glaireuſe. Le goutteux après une légere moiteur, a du ſoulagement & s'endort.

Les douleurs de la Goutte augmentent la nuit comme celles du Rhumatiſme, de l'aſthme, de la pulmonie, des catharres, des fluxions & autres maux qui dépendent du défaut de la perſpiration.

La Goutte qui n'attaque qu'un pied à la fois, n'eſt pas de longue durée, deux ou trois ſemaines ſuffiſent pour s'en trouver délivré, à moins qu'après ce tems là, elle ne ſe jette immédiatement ſur les genoux, ou ſur l'autre pied, car alors, il arrive que l'accès dure ſix ſemaines ou deux mois. Quand elle attaque pluſieurs parties à la fois, & ſurtout les mains,

les coudes, les épaules, elle peut devenir plus promptement dangereuſe, elle dure plus long-tems, & il eſt plus difficile de lui faire quitter priſe.

Les effets les plus ordinaires & les plus familiers, principalement quand elle eſt déroutée, ſont la langueur, la foibleſſe d'eſtomach, la colique, les tranchées, le vomiſſement, le cours de ventre. L'humeur trouvant les tuyaux de la perſpiration bouchés, les articulations remplies par des matieres tophacées dans ceux qui ont la Goutte de longue main, ou repercutée par des aſtringens appliqués extérieurement par des malades inquiets & imprudens, elle ſe porte ſur les premieres voies, qui ont un commerce d'office avec la peau; de là les rétrogradations.

Les ſymptômes anomaux de la Goutte, quand ils viennent avant que le malade ait eu un premier accès, ſont bien difficiles à diſtinguer des autres maladies auxquelles eſt ſujette la partie où l'humeur a commencé de ſe fixer. Lorſqu'elle attaque quelque viſcère, ou autre organe, elle imite parfaitement l'eſpèce de maladie qui pourroit y ſurvenir, ſans que la Goutte en fût la cauſe, de ſorte qu'il ſeroit quelquefois difficile de ne s'y

pas méprendre : telle eſt la colique arthritique, la ſyncope arthritique, la pierre dans les reins, provenant de la Goutte, l'aſthme arthritique, le catharre, la toux, & la péripneumonie arthritique, le mal de tête & les vertiges arthritiques, l'apoplexie arthritique, la paralyſie arthritique, &c.

Pour ne point trop allarmer mes lecteurs, je tire promptement le rideau, ſur les ſuites affreuſes de la Goutte, qui ſont les obſtructions, les ankiloſes, les nodoſités, l'impotence partielle ou totale, les oppreſſions, les ſuffocations, la mort. Il ſera plus utile de détailler les cauſes de cette maladie, que ſes ravages. La connoiſſance des principes du mal, eſt le premier pas vers ſa guériſon.

CHAPITRE VII.

Des cauſes de la Goutte.

L'ÉNUMÉRATION des différentes cauſes de la Goutte, ſeroit infinie; nous en donnerons une ſuffiſante pour aſſurer que celles qu'on omettra, ne pouvant donner que le même réſultat, la cure n'en ſera pas moins infaillible au remède, dont nous ne pouvons non plus décrire les effets à l'infini. C'eſt ainſi qu'on ne peut épuiſer les combinaiſons des effets de la chaleur; mais on eſt sûr que tous, relativement à la diverſité des corps, ſe réduiſent à la liquéfaction ou à la ſiccité.

Depuis plus de deux mille ans que l'on raiſonne ſur la Goutte, que l'on obſerve, que l'on écrit, on a épuiſé la recherche de ſes cauſes, & tout ce qu'on croit nouveau ſur ce ſujet, conſidéré de près, rentre dans quelque opinion connue. Chacune a ſon vrai, & l'Auteur ne péche, que lorſqu'il veut, par un eſprit du ſyſtême infiniment nuiſible aux ſciences & aux arts, borner la vue des

autres à la ſienne. Voilà la cauſe de l'imperfection de tous les écrits compoſés ſur cette matiere, & de l'inſuffiſance des remedes contre la maladie dont il eſt queſtion, cas malheureuſement trop commun en Médecine. C'eſt peut-être ce qui a fait dire par rapport à la Goutte, *que ce mal n'étoit connu que de Dieu.*

L'ouvrage le plus utile qui puiſſe paroître à préſent ſur ce ſujet, ſera celui où l'Auteur, moins jaloux de faire briller ſon imagination, que de conſulter l'expérience, fera choix des plus juſtes obſervations, & le remède le plus efficace, celui qui y répondra le mieux. J'ai viſé au premier point dans cet eſſai, & au ſecond dans la recherche & la compoſition de mon Elixir. Je me ſuis appliqué, dès ma jeuneſſe, à la connoiſſance de la maladie contre laquelle je l'emploie; mais je ne l'ai compoſé que dans un âge avancé & d'après l'examen de tous les ſyſtêmes ſur la Goutte. Quoique je ne les détaille pas tous, on peut être perſuadé qu'il ne m'en eſt échappé aucun. Les livres que j'ai lu ſur cette matiere, formeroient une bibliothéque. C'eſt ainſi que chaque partie des ſciences devroit être approfondie & réſumée. On pourroit de ces précis, faire une Encyclo-

pédie parfaite. Ce ſera ſans doute le mérite de celle à laquelle les ſavans les plus diſtingués en tout genre, conſacrent actuellement les fruits précieux de leurs veilles (1).

SECTION PREMIÈRE.

Le défaut d'émanation, cauſe générale de la Goutte.

TOUS les corps animés ou inanimés, ont une *émanation* qui eſt la cauſe de leur diſſolution, quand la déperdition qu'ils eſſuient n'eſt point réparée par une *immanation* de molécules analogues à leurs principes. Le corps le plus dur, fut-ce le diamant, au bout d'un laps de tems, ne peut éviter ſa deſtruction; il a cru inſenſiblement par l'immanation, il diminuera de même par l'émanation.

L'imagination doit ſuppléer ici à la foibleſſe des ſens, pour concevoir la deſtruction lente des corps extrêmement durs, lorſque des chocs violens n'en ſont pas la cauſe; mais on peut s'aider par

---

(1) L'Encyclopédie méthodique.

quelques exemples d'émanations devenues ſenſibles par leur multitude, qui en rapproche les particules & les réunit enſemble lorſqu'elles ſe croiſent réellement en tous ſens, de la même maniere qu'Epicure faiſoit imaginairement traverſer le vuide à ſes atomes, qui en s'y accrochant au hazard, formerent cet admirable enſemble, chef-d'œuvre de la ſouveraine intelligence. D'où viennent ces corpuſcules inviſibles en tout autre tems qu'à la clarté brillante d'un beau ſoleil? qu'à des émanations de matieres de toute eſpèce, qui ſe trouvent dans l'endroit où l'on obſerve ce phénomène. D'où viennent ces atomes abſolument imperceptibles, même à l'aide des meilleurs microſcopes, mais ſuſceptibles cependant d'être ſaiſis par l'odorat le plus commun, lorſqu'on a renfermé dans une chambre un grain de muſc? que des effleuves de ce corps odorifique. Quelle doit être la ténuité de ces particules volatiles, dont l'odeur ſe renouvellera pendant vingt ans, dans un appartement, ſans diminution apparente ou ſenſible de la groſſeur ou du poids de ce grain! L'eſprit ſe confond dans l'idée de cette diviſibilité infinie de la matiere. Pour nous repréſenter une image de ces émanations, à la

différence près de la diminution & de l'épuiſement plus ou moins rapide de ces corps, imaginons-nous voir l'avolation continuelle des vapeurs, qui s'élèvent des marais, des étangs, des lacs, que l'action du ſoleil deſſéche en peu de tems, ſans pourtant que cette évaporation ſoit viſible, que par la denſité que lui donne un air frais, ou la vue d'un lointain qui procure à l'œil l'effet du rapprochement des parties, & fait appercevoir ces atomes, à la faveur des rayons de l'aſtre du jour ou d'une vive & éclatante lumière.

Dans les minéraux, les végétaux & les animaux le tems de l'immanation eſt celui de leur accroiſſement ou de leur vie, tant qu'ils augmentent ou reſtent dans le même état. La correſpondance égale de l'immanation & de l'émanation après la croiſſance des corps, eſt la parfaite exiſtence des êtres inanimés & la parfaite ſanté des animés; mais la moindre altération de cet état, ſur-tout dans les animaux, produit en eux de fâcheuſes révolutions. Si l'on excepte les accidens, c'eſt la cauſe générale des maladies, & ſingulièrement de celles dont je traite ici; ſoit lorſqu'une humeur âcre, épaiſſe & ſaline, obſtrue les pores excrétoires

& reflue sur les articles, ce qui procure la *Goutte* proprement dite ; soit lorsque l'humeur embarasse les parties charnues, ce qui engendre le Rhumatisme; soit enfin lorsqu'elle gêne tout à la fois les unes & les autres parties, ce qui forme le *Rhumatisme Goutteux* ou *la Goutte Rhumatisante.*

Pour ne pas me répéter, je préviens d'avance, que tout ce que je dirai sur la Goutte, sera appliquable au Rhumatisme & au mélange de ces deux maladies, parce que le principe est le même quoique la cause diffère.

Il y a donc, direz-vous, de la différence entre la Goutte & le Rhumatisme ? Je réponds qu'il y en a, malgré plusieurs symptômes dans lesquels ils se ressemblent. Le Rhumatisme est causé par une suppression subite de la perspiration, la Goutte par une suppression lente, qui se fait peu à peu. Dans le Rhumatisme, l'obstacle qui empêche la transpiration vient du dehors; un air froid imprévu quand on a chaud, qui frise les filets dont la peau est construite, cause le Rhumatisme. La Goutte au contraire reconnoît pour cause la densité interne de la peau qui vient peu à peu; mais qui produit par progression, pareil étranglement aux tuyaux excrétoires

excrétoires de la tranſpiration ; ce qui n'empêche pas que le principe ne ſoit le même dans l'une & dans l'autre maladie.

Le ſentiment diſtinct qu'éprouvent les malades, & les remarques que j'ai faites ſur nombre de perſonnes attaquées de diverſes ſortes de Rhumatiſme & de Goutte, m'ont aſſuré démonſtrativement, que l'humeur qui cauſe ces deux ſortes de maladies, eſt la même : les effets en ſont variés à l'infini relativement à l'âge, au ſexe, au tempérament, au genre de vie que l'on mene, aux alimens dont on fait uſage, et ſur-tout au climat que l'on habite. Une ſérieuſe attention, que l'obſervation a vérifiée, me perſuade que l'humeur de la Goutte réſide dans la maſſe de nos fluides devenus un peu plus âcres un peu plus gluans; & qu'elle cauſe des maladies différentes, ſuivant les parties qu'elle affecte. Si elle ſe fixe dans la tête, elle y cauſe des vertiges, l'apoplexie ou la paralyſie; elle cauſe la pleuréſie, ou la pulmonie, ſi elle ſe jette ſur les parties de la poitrine; elle produit la colique & des crampes d'eſtomach, quand elle s'arrête dans ce viſcère ou dans les inteſtins; elle ne cauſe le Rhumatiſme ou la Goutte, que quand elle attaque

les membranes, les tendons, les muſcles, les jointures des os & leurs enveloppes. Elle eſt capable d'attaquer alternativement toutes les parties du corps, en deſcendant de la tête aux pieds, ou en remontant des pieds à la tête, en un très-court eſpace de tems. Je pourrois ajouter encore que le principe de la gravelle & de la pierre, eſt le même que celui de la Goutte & du Rhumatiſme, & que qui ſe ſent des diſpoſitions à ces premieres maladies, s'il prenoit mon élixir dans le commencement de leurs atteintes, pourroit empêcher la génération de ces maux.

Il eſt ſi vrai, qu'il y a beaucoup de reſſemblance, beaucoup d'affinité entre la matiere du Rhumatiſme, de la Goutte & celle de la Pierre, que l'on a vu des perſonnes attaquées de celle-ci, après que le Rhumatiſme ou la Goutte ont ceſſé & *vice verſâ*; mais on trouve encore plus d'analogie entre la matiere de la Goutte & celle du Rhumatiſme, qu'il n'y en a entre ces deux-ci & celle de la Pierre. Et on a dit avec raiſon que ces deux maladies, c'eſt-à-dire, le Rhumatiſme & la Goutte étoient les mêmes, & qu'il n'y avoit de différence, qu'en ce que la Goutte ſiégeoit ſeulement dans les articulations, que c'étoit-là ſon pro-

pre caractère, & que le Rhumatiſme au contraire avoit ſon ſiége dans les chairs, dans les aponeuvroſes, dans les gaines des tendons, &c.

D'autres ont cru que cette différence venoit de ce que la matiere du Rhumatiſme, étoit plus ſubtile, plus légère & moins âcre que celle de la Goutte, qui eſt plus craſſe, plus épaiſſe & plus acrimonieuſe; mais il paroît que ces deux cauſes concourrent quelquefois enſemble aux tourmens des malades, enſorte que s'il y a une humeur qui tienne un juſte milieu entre la ſubtilité de la matiere du Rhumatiſme & la groſſiereté de celle de la Goutte, elle formera le *Rhumatiſme Goutteux* ou *la Goutte Rhumatiſante*, ſur-tout ſi cette humeur s'inſinue plus avant dans la capſule de l'articulation, que le fait celle du Rhumatiſme, & plus ſuperficiellement que celle de la Goutte.

Mais c'eſt trop de digreſſion. De la cauſe générale de la Goutte, parlons des cauſes particulieres, pour démontrer de plus en plus, que cette maladie, comme bien d'autres, eſt un Protée, qui prend mille & mille formes, ſous leſquelles ce mal ſemble vouloir ſe dérober à la connoiſſance des plus habiles Médecins, & éluder leurs pourſuites.

SECTION DEUXIEME.

Des causes particulieres de la Goutte.

PREMIERE CAUSE.

Le défaut de transpiration.

UNE cause qui a beaucoup de rapport avec *l'émanation* dont je viens de parler, c'est la transpiration, qui n'en diffère qu'en ce que la premiere appartient également aux êtres brutes & aux êtres organisés, tandis que l'autre n'appartient qu'aux derniers. Celle-ci bien plus que l'autre, est susceptible d'être saisie par différentes expériences, qui devroient engager pour plus de justesse dans le langage, à changer les mots de *transpiration insensible* en ceux de *transpiration sensible*, ou tout simplement de *transpiration* ou de *perspiration*, termes dont je me servirai indifféremment. Car pourquoi appeller *insensible*, ce qui peut tomber sous nos sens? Si en parlant cathégoriquement, on peut appliquer cette

épithète à l'émanation, beaucoup moins ſenſible que la tranſpiration, puiſqu'à peine l'odorat ſeul peut ſaiſir celle-là, pourquoi appeller inſenſible, celle qui n'échappe, ni à l'obſervation, ni à l'odorat, ni à la vue, ni au toucher? Tenons nous en donc aux deux termes que je viens d'aſſigner.

En conſéquence, il me ſuffit de diſtinguer la tranſpiration de la moiteur & de la ſueur, dont les effets ſont beaucoup plus ſenſibles. Le rétabliſſement parfait de la tranſpiration eſt absolument néceſſaire pour la guériſon. Les deux autres viennent à ſon ſecours, et c'est ſur-tout dans les premiers jours, parce que mon élixir, n'ayant encore que commencé à attenuer les humeurs, les meut cependant en les diviſant, & par ce mouvement les porte aux premieres iſſues, c'est-à-dire, aux pores les plus ouverts, ou les précipite par le canal des urines, ou enfin par celui des ſelles; mais son principal effet, & le plus ſoutenu, est la tranſpiration qu'on appelle mal à propos inſenſible.

Que cette émanation ſoit ſenſible, c'est une choſe facile à démontrer par pluſieurs expériences. Appliquez votre langue à la paume de votre main, lorſ-

qu'elle n'a pas été lavée depuis peu, par exemple le matin en vous levant, vous éprouverez une ſenſation de ſalure & d'âcreté, qui ne vient que de l'humeur de la transpiration, dont la matiere est plus ou moins ſaline ainſi que celle de notre ſang, ſelon que nous uſons d'alimens plus ou moins relevés. Si l'on touche d'un doigt quoique bien lavé & eſſuyé, une glace, un acier très poli, ou quelque choſe de ſemblable, on y apperçoit une tache. D'où peut-elle venir? ſinon de la matiere perſpirable. Voulez-vous une autre expérience? Mettez dans une grande & longue cantine de verre, un bras nud; attachez autour de ce verre, une peau qui ſoit pareillement attachée au bras, afin que rien ne puiſſe s'exhaler, ni y pénétrer; la cantine ne tardera pas à ſe couvrir d'un nuage, & peu à peu cette vapeur diſtillera goutte à goutte au fond.

J'eus un jour occaſion de remarquer un effet très-analogue à cette expérience. Je me promenois avec un Abbé dans un tems aſſez froid. Je ne ſais ce qui l'obligea d'ôter ſa calotte, qui étoit d'un cuir bien verniſſé en deſſus. Lorſqu'il voulut la remettre, il apperçut en dedans cinq à ſix gouttes d'eau aſſez claire.

Qu'eſt-ce donc que ceci, me dit-il, tout étonné? voyez-vous cette eau? je regarde, je vois une eſpèce de roſée; car outre les cinq à ſix gouttes plus apparentes, je découvre une infinité de petites bulles humides. Monſieur, lui dis-je, quoique tout ceci vous paroiſſe nouveau, parce que vous ne l'avez jamais obſervé, c'eſt l'effet très-naturel de la tranſpiration. Votre calotte eſt comme le chapiteau d'un alambic; l'impénétrabilité de son cuir verniſé, eſt cauſe que les émanations ou effleuves qui partent de votre tête ſe dépoſent dans le fond de cette calotte. Si vous y faites déſormais attention, ceci ceſſera pour vous d'être un phénomène. Effectivement il m'aſſura dans la ſuite, que rien n'étoit plus ordinaire. On voit par-là que la tranſpiration devient même ſenſible au toucher, puiſqu'on peut réunir ou diviſer ces petits globules aqueux, qui ne ſe forment que de la réunion des parties inſenſibles qu'elle fait évaporer.

Il eſt un moyen de rendre la tranſpiration ſenſible à la vue, juſqu'à un demi pied de diſtance; c'eſt de regarder l'ombre de ſa tête, ou celle d'une autre perſonne, ſur une muraille blanche par un beau ſoleil, principalement en été.

Alors on apperçoit très-distinctement l'ombre d'une fumée volante, qui sort de la tête. L'expérience reussira de même avec un chien, un chat, une poule & d'autres animaux.

Il n'est gueres d'autres moyens de rendre la perspiration visible, que ceux-ci; mais elle est sensible, ou par elle-même, ou par ses effets, en une infinité de circonstances. Pourquoi un chien découvre-t-il si bien la trace du gibier, & le suit si habilement à la piste? c'est par les corpuscules émanés de l'animal qu'il poursuit. Pourquoi entre mille hommes distingue-t-il si facilement son maître? par la même raison.

Ce n'est pas seulement à la finesse de l'odorat du chien, qu'il a été donné de saisir l'odeur de la transpiration; mais à quelques personnes douées d'un odorat très-fin. Il y a même des gens chez qui elle se fait sentir aux organes les plus communs, lorsqu'ils s'approchent de vous. Mais ce qui est sensible à tout le monde, c'est l'odeur répandue pendant une nuit dans la chambre de quelqu'un si sain qu'il soit, lorsque les fenêtres n'en ont point encore été ouvertes. Je ne vois donc pas pourquoi l'on s'obstine à donner le nom d'*insensible* à un

effet viſible & ſenſible par mille & mille expériences. On ne dira pas d'une roſe, que ſon émanation n'eſt pas ſenſible ſi on la ſent, quoiqu'on ne la voie pas; comment donc ne pas regarder, comme ſenſible, la tranſpiration que l'on peut voir, toucher même dans quelque cas, & dont les effets ſont ſenſibles dans tant de circonſtances.

Qu'eſt-ce que l'haleine dont l'évaporation ſe rend ſi ſenſible à la vue & à l'odorat? ſinon une voie très-ouverte de la perſpiration, & ſi néceſſaire que ſon interruption de peu de durée cauſeroit la mort. Lorſque le froid en condenſe les vapeurs trop atténuées dans l'été pour être viſibles & ſenſibles, ne le deviennent-elles pas dans l'hiver, où on peut les voir & les toucher, lorſqu'elles ſont dans une chambre, ou dans une voiture, dépoſées ſur les vitres ou ſur les glaces, en eau ou en frimats, ſelon le dégré dominant de la chaleur intérieure, ou de la froidure extérieure? Il ne faut pas même croire, que ceci ſoit l'effet de l'haleine ſeule, la tranſpiration y a grande part. Je ſuis perſuadé que ſi l'on enfermoit hermétiquement ſous un verre l'iſſue des vapeurs de la premiere, la ſeconde ſe feroit remarquer, comme on ſent & comme

on apperçoit dans un fruitier, une eſpèce de brouillard, par la vapeur émanée des fruits qui y ſont. Ce qui ſuit va venir à l'appui de cette conjecture, ou plutôt de cette vérité.

Mettez à un homme très-tranquille, léthargique même, ſi vous le voulez, du linge très blanc, laiſſez-le ſur lui vingt-quatre heures, au bout de ce tems il ſera terni & empreint d'une craſſe huileuſe, qui ne vient que de la perſpiration.

Il y a plus : elle eſt quelquefois viſible & ſenſible ſans employer aucun moyen artificiel. Une peau lice & luiſante l'annonce, lorſque cette émanation eſt un peu plus marquée qu'à l'ordinaire, & ſi l'on applique la main ſur la partie, où l'on obſerve ce ſigne, une légère humidité en laiſſe appercevoir les traces.

Quoiqu'on ne le voïe, ni ne le ſente, on ſuppoſe avec beaucoup de vraiſemblance, que l'Aiman eſt dans une atmoſphère de matiere ſubtile qui le pénétre, qui eſt toujours en mouvement, & par laquelle on explique ſes effets. Nous pouvons aſſurer ici, avec bien plus de raiſon, puiſque nous voyons, ſentons & palpons la matiere de la tranſpiration, qu'il y a autour des corps tranſpirans une atmoſphère de matiere volatile, par l'odeur de laquelle, ſi l'on pouſſoit plus loin les obſervations,

on pourroit, je penſe, juger de ſa bonne ou mauvaiſe qualité, comme en effet on le juge dans certains cas, où l'on préſage aſſez ſurement la vie ou la mort de certains malades, ſur l'odeur qu'ils exhalent; & s'il n'étoit pas poſſible d'acquérir cette connoiſſance par l'odeur, on le pourroit probablement par le mouvement. Il ne s'agiroit que de trouver un inſtrument qui rendît ſenſible la différence des matieres perſpirables en différens tems. De nos jours, où l'on ſe ſert ſi utilement des baromètres, des hydromètres des thermomètres, des aréomètres, &c., il me ſemble qu'on pourroit s'appliquer à rechercher, ou plutôt à recouvrer cette invention, qui n'a pas été ignorée des anciens. Lambecius, dans la bibliothéque de l'Empereur, parle d'un inſtrument par lequel on pouvoit décider de la vie ou de la mort des malades; or en le portant à ſa perfection, on pourroit peut-être juger en tout tems de l'état de toute perſonne. *Anonimi cujuſdam autoris collectio variarum rerum medicarum, caput ultimum, ſive* XXXII, *continet Petoſiris Phyloſophi Egyptii epiſtolam aſtrologicam, ad Nechepſon Regem Aſſyriorum, cum adjunctâ figurâ organici aſtrologici, per quod de vitâ & morte poteſt judicari.*

Sans avoir vu cet instrument, je présume selon toutes les apparences, que le secret en roule, sur la qualité ou le mouvement de l'air qui regne dans le lieu où respirent les malades, qualité ou mouvement, qui ne se trouvent ici déterminés que par des effleuves de la perspiration. (1).

---

(1) Quand j'écrivis cet article, je n'avois encore consulté, ni le manuscrit Grec, ni le manuscrit Latin de la bibliothéque du Roi, où se trouve la lettre de Petosiris à Nechepson, dans laquelle est la figure du prétendu instrument. Je m'attendois à voir la description d'une machine aussi ingénieuse qu'utile ; mais quelle fut ma surprise lorsque je ne vis que l'image bizarre d'une espèce de talisman, dont toute la vertu se fondoit sur certains rapports des jours où le malade se trouve, avec le quantième de la lune, & que le philosophe créateur de cette vaine chimère, étayoit toutes ses conjectures sur cette fausse & puérile invention! Je suis persuadé qu'une infinité de personnes, qui ont lu *Vigneuil Marville*, sur la foi de qui j'ai fait ma recherche, ont cru ou croyent encore à la réalité d'un instrument, au moyen duquel on pouvoit prononcer sur la vie ou sur la mort des malades. Ma recherche n'aura pas été inutile puisqu'elle servira à les détromper, & à prévenir mes lecteurs contre ce mensonge imprimé.

Quoiqu'il en soit de cette erreur, il ne faut

La ſuppreſſion de cette évacuation la plus abondante de toutes, eſt regardée d'un aveu aſſez général, comme une cauſe

---

pas regarder la choſe comme impoſſible; & ce qui n'a pas été découvert pendant des milliers de ſiecles, n'en eſt que plus glorieux à découvrir. Nous avons le thermomètre qui par l'aſcenſion ou l'abbaiſſement de ſa liqueur, nous indique le dégré de chaleur ou de froid, qui ſe trouve dans les choſes & en nous. Nous avons un inſtrument qui marque la pulſation du pouls, un autre la fermentation de notre ſang, par un bouillonnement plus ou moins fort. Ne pourroit-on pas en inventer un qui fût ſenſible aux variations des émanations de nos corps; & qui indiquât les ſuites heureuſes ou fâcheuſes qui peuvent en réſulter pour ceux qui l'approchent?

L'on a fait ſur les qualités de l'air des expériences qui nous ont inſtruit de leurs effets favorables ou pernicieux aux animaux. On peut par analogie juger de la vie ou de la mort d'une perſonne ſur les effets des miaſmes qui en émanent. Car s'ils peuvent affecter vicieuſement, quoique venant du dehors, les hommes ou les animaux qui les reſpirent, au point de leur cauſer des maladies & la mort, il eſt manifeſte qu'il y a encore plus à craindre pour celui qui en recèle en ſoi le foyer, & c'eſt ce danger qu'on découvriroit, & qu'on pourroit enſuite chercher à écarter, à diſſiper, ſelon les obſervations & les découvertes que l'on feroit.

de la Goutte, & avec raiſon; la choſe ſera plus croyable d'après les plus ſaines notions phyſiques, que nous allons mettre ſous les yeux de nos lecteurs.

On ſait que toute l'habitude du corps, eſt parſemée d'une infinité de petits trous inviſibles, que l'on nomme pores, dont la preſſion de l'air, le dégré de chaleur, de fraîcheur, d'humidité, augmentent ou diminuent l'action. On en diſtingue de trois eſpèces. Les uns ſont abſorbans & faits en forme d'antonoirs. C'eſt par leur voie que l'eau dans les bains, le mercure dans les frictions, ſe filtrent dans le corps, ainſi que les atômes purs ou impurs dont l'air eſt chargé & d'où dépendent en grande partie la maladie ou la ſanté. Ce qui pourroit donner lieu à une nouvelle médecine, dont les remèdes ne s'adminiſtreroient qu'en aſpirations, frictions, bains, effleuves, &c.

Il exiſte une compoſition de certaines boules, qui tenues dans la main pendant une demi-heure au plus, purgent ou font ſuer, ou font uriner, ou font dormir, ſelon l'intention pour laquelle elles ont été compoſées. La ſeule chaleur animale, excite de ces boules des émanations, qui s'inſinuant dans le ſang, par

les pores, y opèrent ces différens effets, qui pourront être renouvellés pendant une année entiere, pourvu qu'on ait ſoin de renfermer ces boules, chacune à part, dans des boëtes bien fermées, après chaque opération.

Une perſonne de ma connoiſſance, n'avoit beſoin pour ſe purger copieuſement, que d'aller chez un apothicaire, ſon voiſin, & de le prier de vouloir bien tamiſer, ou faire tamiſer du jalap. Il en reſpiroit quelques moments la vapeur, puis ſe retiroit chez lui, pour en éprouver les effets de la purgation la mieux ordonnée; ce qui lui réuſſiſſoit à merveille.

Nos corps ſont de vrais cribles, des milliers de petites pompes s'ouvrent à leur ſurface, & tout ce qui les entoure y verſe le germe d'une ſanté conſtante ou d'une altération deſtructive. Il importe donc d'avoir des amis, des domeſtiques ſains. Il n'eſt pas indifférent pour un mari d'avoir une femme d'une complexion forte, ou d'une ſanté qui vacille, & réciproquement pour une épouſe d'avoir un mari d'une bonne ou d'une mauvaiſe conſtitution. La théorie du magnétiſme animal, auroit ici ſon application. Mais ſans m'égarer en digreſſions, ce que

je dis de personnes, je le dis des lieux, de l'atmosphere, de l'air & de tous les miasmes ambians dont nous pouvons ressentir les effets nuisibles ou salutaires.

Si l'observation & l'expérience ne venoient à notre secours, on auroit sans-doute de la peine à se persuader combien est considérable le volume de matiere, qui entre avec l'air dans nos corps par cette voie. Keill nous apprend dans ses observations, qu'en une seule nuit, il attira en dormant, jusqu'à 18 onces d'humidité. Cette verité confirmée par plusieurs savans observateurs, devient palpable par l'expérience. Dans un changement de tems, qui de sec devient humide, il arrive lorsque les pores sont exposés à l'air & bien ouverts, que le corps devient plus pesant, sans que l'on ait pris de nourriture.

D'après cette observation constante, on se croit fondé à assurer, que dans un pareil changement de tems, l'inspiration excède quelquefois la transpiration.

Les autres pores sont appellés sudorifiques, parce qu'ils donnent issue à la matiere de la sueur; ils sont grands & ouverts mais peu nombreux.

Les troisiémes sont les perspirables, infiniment petits, mais infiniment multi-

pliés (1); ce qui fait que la matière, qu'ils évacuent, ſurpaſſe la ſueur, & par cette raiſon un corps qui ſue, diſſipe beaucoup moins qu'un corps qui tranſpire, avec cette reſtriction pourtant, qu'on ne doit point entendre ceci d'un corps qui ſeroit toujours en grande ſueur; mais proportionnellement au tems, & reſpectivement, à la diſpoſition que l'un auroit à la ſueur & l'autre à la perſpiration. Car toutes choſes égales, quoi qu'en diſent Noguès, Sanctorius & pluſieurs autres, je ne puis croire qu'à même durée de tranſpiration & de ſueur, le corps qui tranſpireroit, fît une plus grande déperdition que celui qui ſueroit, puiſque la perſpiration n'affoiblit pas, & que la ſueur au contraire affoiblit extrêmement, ce qui ſuppoſe une diſſipation bien plus conſidérable. Si donc la tranſpiration évacue davantage que la ſueur, c'eſt plus à raiſon de ſa continuité, que de ſon abondance. C'eſt à quoi il me ſemble qu'on n'a pas fait aſſez d'attention. Je crois même être le premier, qui ait fait cette obſervation, que

(1) Leuwenhoek en a découvert au microſcope 125,800 ſous une portion de la cuticule de l'étendue d'un grain de ſable.

l'expérience journaliere vérifie. On voit sécher & dépérir d'épuisement les tempéramens qui suent, tandis que ceux chez qui la transpiration est bien établie, sont dans un état de santé & d'embonpoint.

La transpiration a cela de commun avec l'émanation, qu'après son opération pendant quelques années, le sujet doit être dans le même état, qu'il étoit à quelques différences près de diminution, ou d'accroissement selon l'âge.

La dissipation continuelle du corps exposé au travail, au mouvement, au choc des élémens, à l'action de la chaleur naturelle, exige une réparation, qui en compensant la déperdition qu'il essuie, le réintégre, l'entretienne & l'augmente même dans l'enfance & dans la jeunesse pour le conduire à sa complette existence. Ceci est l'affaire d'une nourriture saine & suffisante, qui élaborée par une bonne digestion des alimens, fournit à la dépense journaliere. La nature toujours sagement prodigue, l'est ici comme dans l'œuvre de la génération, où pour un germe qui doit être fécondé, elle fait les frais de mille. Ainsi pour quelques parties similaires qui doivent s'unir au corps & le former, elle exige par la faim & la soif, que nous prenions beau-

coup plus qu'il ne nous en doit reſter : de-là la néceſſité d'évacuer le ſuperflu, or s'il eſt démontré, comme il l'eſt en effet, que la voie de la tranſpiration eſt la plus abondante des évacuations; il s'enſuit qu'elle eſt la plus néceſſaire, & par conſéquent ſa ſuppreſſion eſt la plus dangereuſe.

En effet, ſi le défaut des ſécrétions du ventre & de l'urine, cauſe des maux ſi fâcheux, quoique la nature ait deſtiné des réſervoirs pour contenir les matieres de ces évacuations, que ſera-ce des effleuves ſuſpendus de la tranſpiration, dont l'avolation ſurpaſſe toutes les autres évacuations réunies enſemble? Quels déſordres cette ſuppreſſion ne doit-elle pas cauſer, n'y ayant point d'autres cavités, d'autres réſervoirs de la matiere abondante de la perſpiration, que le ſang même avec lequel elle ſe trouve mêlée & confondue !

On ſait que dans l'eſtomach & dans les inteſtins, il ſe fait, ou doit ſe faire une ſéparation des parties groſſieres qui ſont rejettées par les voies excrétoires. Le chyle que l'on regarde comme l'aliment diviſé & dont la dépuration eſt commencée entre les veines lactées, eſt porté dans le ſang avec lequel il ſe méle. Le ſang tranſporte ce chyle dans toutes les

parties du corps. Il continue à ſe dépurer par le mouvement de la circulation, de tout ce qui lui reſtoit de groſſier. Cette matiere brute eſt chaſſée par ce mouvement, & ſort par les voies des ſécrétions, & principalement de la tranſpiration, tandis que les parties analogues au ſang, demeurent. Enſuite comme toute la maſſe du ſang paſſe pluſieurs fois dans toute l'habitude du corps, on conçoit que dans ce mouvement de circulation continuelle, chaque partie du corps attire à ſoi les molécules homogènes, & laiſſe aller celles qui ne le ſont point. De cette façon toutes les parties ſe développent & ſe nourriſſent, non par une ſimple addition de parties, & par une augmentation ſuperficielle; mais par une pénétration intime produite par une force qui agit dans tous les points de la maſſe, & que l'on pourroit appeller *intu-ſuſception*.

La quantité de matiere épurée n'a pas de proportion avec les autres parties hétérogènes ou ſuperflues qui doivent être évacuées. La ſomme de celles-ci les ſurpaſſe preſque du tout. Quelqu'embonpoint qu'on prenne ou qu'on entretienne, on voit que ſi le corps s'approprioit chaque jour d'une maniere permanente, la centiéme partie des alimens, au bout de

quelques années, il deviendroit un coloſſe, un fardeau inſupportable. La quantité preſque entiere des nourritures, s'évacue donc ou doit s'évacuer, pour que l'on n'éprouve pas de leur ſurcharge mille accidens.

On peut ſoumettre & on a ſoumis en effet à un calcul arithmétique & à la balance, la preuve de ce que j'obſerve. Si l'on prend huit livres d'alimens, trois s'en vont par les voies les plus ouvertes, & cinq ſe diſſipent par la tranſpiration. Peſez, dit Sanctorius, un homme à jeun, ſuppoſez qu'il peſe cent livres, donnez-lui huit livres d'alimens dans un jour, peſez le volume de toutes les ſécrétions les plus ſenſibles, qui ſe font pendant vingt-quatre heures, vous verrez que le volume n'eſt que de trois livres. Repeſez le lendemain le même homme & à la même heure, vous verrez qu'il ne péſe qu'un cent; donc il s'eſt évaporé par la tranſpiration cinq livres. Cette expérience tentée & réitérée ſur les hommes & les animaux, a donné le même réſultat, avec cette différence que dans les pays chauds, la quantité des matieres diſſipées par la perſpiration, eſt plus grande. En Italie, par exemple, elle eſt plus conſidérable qu'en France, en France

qu'en Angleterre, & dans tous les climats, plus ou moins abondante, ſuivant les ſaiſons.

Admettons encore ſur ce fait inconteſtable, une autre ſuppoſition : ſavoir que de ces cinq livres qui doivent s'évaporer par la tranſpiration, le vingtiéme, c'eſt-à-dire, un quart de livre, vienne à reſter chaque jour, ſoit par ceſſation momentanée de cette diſſipation, ſoit par ſa diminution; au bout ſeulement de quatre mois, on aura le poids de trente livres de matieres hétérogènes & ſuperflues. Qui ne conviendra à préſent qu'un pareil volume d'humeurs, ou ramaſſées en un ſeul endroit, ou répandues dans l'habitude du corps, ne ſoit capable de rompre l'équilibre des fluides & des ſolides, de troubler, d'intercepter le jeu de notre frêle machine, dont un ſeul atôme peut détruire toute l'harmonie? Le défaut de tranſpiration eſt donc une cauſe bien commune de maladies, dans leſquelles il faut comprendre la Goutte & le Rhumatiſme.

SECTION TROISIEME.

SECONDE CAUSE.

Les excès vénériens.

CE qui confirme l'aſſertion que je viens d'avancer, c'eſt que toutes les autres cauſes particulieres de la Goutte, ſont plus ou moins funeſtes, ſelon le plus ou le moins d'obſtacles qu'elles apportent à la tranſpiration. Les excès vénériens, par exemple, ſont par cela même capables d'engendrer cette maladie, & d'en redoubler les accès, en ceux qui en ſont atteints. Car comme il eſt de fait qu'ils nuiſent à la perſpiration, il n'eſt pas douteux, que cette ſuppreſſion, ne fût-elle que d'un quart, comme l'obſerve Sanctorius, ne puiſſe en différentes fois faire un grand mal. Mais l'émiſſion de la ſémence, me direz vous, ne peut-elle pas compenſer le défaut de tranſpiration qu'elle occaſionne? Non aſſurément : il

arrive tout le contraire. La ſémence étant une liqueur parfaitement élaborée, épurée & ſouvent même toute diſpoſée à reporter dans tout le corps de quoi réparer ſes pertes, entretenir & augmenter ſon embonpoint, comme on en a la preuve dans les Eunuques, dans les tempéramens froids, qui ſont tous fort gras, & même dans les tempéramens délicats, dont la ſanté ſuit la tempérance dans les plaiſirs, ſa perte loin de compenſer par quelque bien, les accidens qui ſurviennent du défaut de la perſpiration qu'elle intercepte, ajoute encore à ce mal, l'appauvriſſement du ſang & l'extinction du feu, principe de la vie. Les nerfs deviennent foibles & languiſſans, la contraction des muſcles & des autres reſſorts, diminue, les viſcères perdent leur activité; le cœur, le cerveau dégénèrent & entraînent avec eux la ruine du reſte. Faut-il qu'un plaiſir auſſi vif, auſſi pur, auſſi légitime, auſſi néceſſaire entraîne de ſi fâcheux inconvéniens! non : n'accuſons point la nature; l'amour & ſes faveurs, ſont auſſi utiles qu'agréables : mais il a le ſort des meilleures choſes, dont l'abus eſt toujours très-dangereux. *Corruptio optimi peſſima.*

C'eſt une choſe digne d'admiration, que

que ſi nous ne nous accordons autant de voluptés corporelles que la nature en peut porter, ou qu'elle en a de beſoin, que ſi même à cauſe de diverſes occupations, nous réſiſtons à ſes appétits, & la remettons à une autre fois, & qu'à peine nous lui obtempérions en ſes néceſſités, ou que comme dit Platon, nous ne cédions qu'après qu'elle nous a preſſés, piqués, aiguillonnés, nous n'en ſouffrons aucune perte, aucun inconvénient, aucun dommage; mais au contraire, ſi nous lâchons les rênes à nos paſſions, ſi au lieu de les régir, elles nous maîtriſent, nous devons craindre les plus grands maux, pour des ſenſations foibles & peu volupluptueuſes qu'elles nous donneront. Car comme le rire forcé, eſt moins doux, moins agréable que fâcheux, convulſif & évanouiſſant; ainſi les voluptés que reçoit le corps, agacé, ſtimulé, irrité, ſont violentes, outrées, turbulentes, hors de nature, & conſéquemment très-funeſtes.

SECTION QUATRIÈME.

TROISIÉME CAUSE.

Les excès dans le manger.

UN vice beaucoup moins pardonnable, la gourmandiſe, peut auſſi donner naiſſance à la Goutte, d'abord par l'interruption de la tranſpiration. Cette évacuation dans les gens qui ſe portent le mieux, languit pendant quatre heures après le repas, elle ne diſſipe guères que quatre onces par heure. Si vous reprenez un repas avant la neuvième heure, vous ſuſpendez la perſpiration pendant quatre heures. Dans quel travail ne jettez-vous pas alors la nature, en accumulant ſur les arrérages de la tranſpiration du premier repas, la charge du ſecond! Dans cette nouvelle ſuſpenſion, la nature ne pouvant épuiſer le tout, il faut que les canaux excrétoires s'affaiſſent & ſe colent faute d'uſage, ſur-tout ſi le lendemain & les jours ſuivans, on ſe livre à la même intempérance; mais lorſqu'on ne prend

les alimens qu'avec beaucoup de ſobriété & à de juſtes diſtances, la perſpiration va ſon train ſans obſtacles, les vaiſſeaux qui ne ſont point gorgés, ſe contractent aiſément & atténuent infiniment les ſucs qui doivent être chaſſés par la tranſpiration.

Ce n'eſt pas ſeulement la fréquence des repas qui peut procurer la Goutte; mais encore l'abondance ou la ſucculence des mets, qui introduit dans la maſſe du ſang une plénitude, qui la ſurcharge. Nos modernes Sybarites & leurs convives ne pourroient pas, comme Milon de Crotone, tuer un bœuf d'un coup de poing, le porter à cent ſtades & dévorer gloutonnement toute ſa chair en un jour; mais ils peuvent bien (& ſe vantent de cette proueſſe) conſommer l'eſſence de cinq à ſix moutons, de quelques veaux, d'un bœuf tout entier, & cela dans un ſeul repas, où l'on employe cette énorme quantité de viande en ſauſſes, en jus & en coulis.

Pour peu qu'on conſerve de retenue, l'on a honte de ſe provoquer par artifice aux plaiſirs de l'amour; mais on ſe fait gloire de provoquer toutes ſes facultés aux jouiſſances de la chere la plus recherchée. Les viandes ſimples & ordi-

naires, contiennent l'appétit dans les bornes de la tempérance, mais l'art de la cuisine a fait de nos jours, de si funestes progrès, que ceux qui l'exercent sont venus à bout de nous faire appéter & savourer des nourritures, converties en poisons plus ou moins actifs, par l'abus des épices qui dessèchent notre sang, altèrent nos humeurs, & nous portent même au-delà de la faim, dans l'usage de ces alimens pernicieux.

Outre les excès dans le manger, la vie oisive, que menent ceux qui se font un dieu de leur ventre, cause la stagnation des humeurs, & nuit à leur dissipation. Les sucs d'un sang trop épais s'arrêtent dans les vaisseaux capillaires, y séjournent, les dilatent, & voilà les douleurs de la Goutte, qui se font particulièrement sentir dans les articulations où se forme le dépôt des humeurs.

Comme les odeurs des fleurs, foibles par elles-mêmes, mêlées avec l'huile, acquerrent de la force & de la vigueur; ainsi la réplétion d'humeurs, donne corps & substance aux causes & aux occasions extérieures des maladies. Sans la quantité excessive de matieres superflues, il n'y auroit point de danger, parce que ces germes des indispositions se disou-

droient, ſe diſſiperoient, s'ils étoient reçus dans un ſang pur & des eſprits ſubtils ; mais où il y a redondance d'humeurs ſuperflues, il en ſort comme d'une fange profonde qu'on vient de remuer, des miaſmes peſtilentiels, principes funeſtes des maux les plus dangereux & les plus difficiles à guérir. N'imitons point ces *Patrons* avides, qui ne peuvent ſe laſſer de charger leurs vaiſſeaux, car il leur faut continuellement vider la ſentine, & jetter l'eau qui entre de toutes parts. Si nous empliſſons & ſurchargeons notre corps, il faudra continuellement laver & clyſtériſer. Tenons-le au contraire, toujours net, diſpos & léger, afin que ſi par haſard, il vient à être appéſanti & chargé d'ailleurs, il revienne toujours au-deſſus, comme fait le liege.

Ce n'étoit pas aſſez pour la foibleſſe humaine d'être expoſée à ces maux, par les excès des plaiſirs les plus attrayants, les plus vifs, les plus délicieux & les plus néceſſaires au ſoutien de l'homme & à la propagation de ſon eſpece ; ce n'étoit pas aſſez pour nous d'avoir à réſiſter à la tentation de tant de jouiſſances, mérite en quoi conſiſte la tempérance, qui lorſque nous écoutons ſa voix nous retient dans de juſtes bornes; ce n'étoit pas

aſſez pour notre fragilité d'avoir à ſacrifier à la ſanté, état paiſible, dont le bien eſt à peine ſenti, une foule de voluptés raviſſantes; il falloit encore, ô nature marâtre! que nous encouruſſions les maux les plus cruels par l'uſage même modéré des alimens les plus communs. Qu'un pareil ſort eſt à plaindre! c'eſt la déſeſpérante ſituation de Tantale.

SECTION CINQUIÉME.

QUATRIÉME CAUSE.

Les nourritures animales.

LES nourritures animales qui ſont ſi ordinaires, paroiſſent certainement permiſes, & par l'exemple d'une infinité d'eſpece d'animaux qui s'en ſubſtentent, & par la raiſon du plus fort. Dieu lui-même, en pluſieurs endroits de l'écriture, nous accorde le privilége d'en uſer. Cependant cet uſage ſi conforme, ce ſemble, à un droit très-commun, ſi autoriſé par la révélation, & ſi flatteur pour les ſens, met ſelon M. L..... notre frêle machine

à la torture, & même ſi l'on en croit ce Chirurgien, c'eſt l'unique cauſe de la Goutte. Je ſuis de ſon avis, quant au premier point; mais non pas quant au ſecond.

L'uſage des animaux de toute eſpece pour alimens, engendre la Goutte, parce que cette nourriture pleine de ſucs, dont la matiere eſt indigeſte & péſante, rend nos humeurs inertes & acrimonieuſes, & que de plus elle ſe corrompt. On ne veut point manger de viandes nouvellement tuées, on en attend la mortification, je pourrois dire la putréfaction, qui, quoiqu'elle ne ſoit pas toujours ſenſible au goût, n'en eſt pas moins certaine, puiſque ſans cela la chair n'en ſeroit pas attendrie. Il y a même telles viandes qui n'ont point de ſaveur, ſi elles ne ſont à ce point. On compte tous les jours; on juge par le flair du dégré de venaiſon; on les mange enfin putréfiées. Le palais eſt flatté d'un mets agréable & d'un fréquent uſage: mais c'eſt aux dépens de l'eſtomac, qui trop ſouvent & trop péſamment chargé, ſe fatigue, ne fait que de mauvaiſes digeſtions & de fauſſes coctions dont le chile eſt très imparfait. Les ſubſtances animales infectent donc la maſſe de nos humeurs;

celles-ci par des mouvemens redoublés d'oſcillation, forment des concrétions & ſe portent ſur différentes parties de notre corps, & quand elles s'y arrêtent, elles produiſent les douleurs de la Goutte ou forment le calcul & la pierre.

Cette origine de la Goutte n'eſt point une chimérique invraiſemblance. Il eſt même très-probable, que l'uſage des viandes nous eſt auſſi pernicieux qu'il nous eſt peu naturel, quelque commun qu'il ſoit. L'homme, dans l'état de la nature, eſt frugivore. C'eſt ce que démontre ſa ſeule ſtructure. Cette obſervation pourra déplaire à de voraces gourmans; mais elle ſera avouée des perſonnes ſenſibles & tempérantes, qui reprocheront à leurs auteurs de les avoir élevées dans cet uſage ſi funeſte & ſi barbare. Ne blâmons donc point la nature. Cette mere auſſi tendre que généreuſe, ne nous offre-t-elle point avec aſſez de libéralité des alimens purs, ſains, exquis & ſubſtanciels dans les fruits, les légumes & les grains, pour ſatisfaire à la fois, le beſoin & même la ſenſualité? Renonçons donc à une habitude atroce, à moins que nous ne nous glorifions de l'emporter en cruauté, en férocité, ſur les animaux les plus gloutons & les plus carnaſſiers, en faiſant

par pure gourmandiſe, ce qu'ils ne font que par néceſſité.

Quel courage d'homme, dirois-je, avec Plutarque, eût le premier qui approcha de ſa bouche une chair meurtrie, qui briſa de ſa dent les os d'une bête expirante, qui fit ſervir devant lui des corps morts, des cadavres, & engloutit dans ſon eſtomac des membres, qui, le moment d'auparavant, bêloient, mugiſſoient, marchoient & voyoient? Comment ſa main put-elle enfoncer un fer dans le cœur d'un être ſenſible? Comment ſes yeux purent-ils ſupporter un meurtre? comment put-il voir ſaigner, écorcher, démembrer un pauvre animal ſans défenſe? comment put-il ſupporter l'aſpect des chairs pantelantes? comment leur odeur ne lui fit-elle pas ſoulever le cœur? comment ne fut-il pas dégoûté, repouſſé, ſaiſi d'horreur, quand il vint à manier les ſaletés de ſes bleſſures, à nettoyer le ſang noir & figé qui les couvroit?

C'eſt de ceux qui commencerent ces cruels feſtins, & non de ceux qui les quittent, qu'on a lieu de s'étonner: encore ces premiers là pourroient-ils juſtifier leur barbarie par des excuſes qui manquent à la nôtre, & dont le dé-

faut nous rend cent fois plus barbares qu'eux.

Mortels bien aimés des dieux, nous diroient ces premiers hommes, comparez les tems; voyez combien vous êtes heureux, & combien nous étions miſérables! la terre nouvellement formée, l'air chargé de vapeurs, étoient encore indociles à l'ordre des ſaiſons; le cours incertain des rivieres, dégradoit leurs rives de toutes parts : des étangs, des lacs, de profonds marécages inondoient les trois quarts de la ſurface du monde, l'autre quart étoit couvert de bois & de forêts ſtériles. La terre ne produiſoit nuls bons fruits; nous n'avions nuls inſtrumens de labourage, nous ignorions l'art de nous en ſervir, & le tems de la moiſſon ne venoit jamais pour qui n'avoit rien ſemé. Ainſi la faim ne nous quittoit point. L'hiver la mouſſe & l'écorce des arbres étoient nos mets ordinaires. Quelques racines vertes de chien-dent & de bruyere, étoient pour nous un régal, & quand les hommes avoient pu trouver des feines, des noix & du gland, ils danſoient de joie autour d'un chéne ou d'un hétre au ſon de quelque inſtrument ruſtique, appellant la terre leur nourrice & leur mere; c'étoit-là leur unique fête, c'é-

toient leurs uniques jeux : tout le reſte de la vie humaine n'étoit que douleur, peine & misère

Enfin quand la terre dépouillée & nue ne nous offroit plus rien, forcés d'outrager la nature pour nous conſerver, nous mangeâmes les compagnons de notre misère, plutôt que de périr avec eux. Mais vous, hommes cruels, qui vous force à verſer du ſang? voyez quelle affluence de biens vous environne ! combien de fruits vous produit la terre ! que de richeſſes vous donnent les champs & les vignes ! que d'animaux vous offrent leur lait pour vous nourrir & leur toiſon pour vous habiller ! que leur demandez-vous de plus, & quelle rage vous porte à commettre tant de meurtres, raſſaſſiés de biens & regorgeant de vivres ? Pourquoi mentez-vous contre notre mere, en l'accuſant de ne pouvoir vous nourrir? pourquoi péchez-vous contre Cérès inventrice des ſaintes loix, & contre le gracieux Bacchus, conſolateur des hommes, comme ſi leurs dons prodigués ne ſuffiſoient pas à la conſervation du genre humain ? Comment avez-vous le cœur de mêler avec leurs doux fruits, des oſſemens ſur vos tables, & de manger avec le lait, le ſang des bêtes qui vous le donnent ! les panthères & les lions, que vous

appellez bêtes féroces, ſuivent leur inſtinct par force, & dévorent les autres animaux pour vivre; mais vous, cent fois plus féroces qu'elles, vous combattez l'inſtinct ſans néceſſité pour vous livrer à vos cruelles délices; les animaux que vous mangez ne ſont pas ceux qui mangent les autres; vous ne les mangez pas ces animaux carnaſſiers, vous les imitez. Vous n'avez faim que de bêtes innocentes & douces, qui ne ſont de mal à perſonne, qui s'attachent à vous, qui vous ſervent, & que vous dévorez pour prix de leurs ſervices.

O meurtrier contre nature, ſi tu t'obſtine à ſoutenir qu'elle t'a fait pour dévorer des animaux, des êtres de chair & d'os, ſenſibles & vivans comme toi, étouffe donc l'horreur qu'elle t'inſpire pour ces affreux repas, tue les animaux toi-même, je dis de tes propres mains, ſans ferrement, ſans coutelas; déchire-les avec tes ongles, comme font les lions & les ours; mords ce bœuf & le mets en piéces, enfonces tes griffes dans ſa peau; mange cet agneau tout vif, dévore ſes chairs toutes chaudes, bois ſon ſang encore fumant. Tu frémis, tu n'oſes ſentir palpiter ſous ta dent une chair vivante? Homme pitoyable? tu commences par

tuer l'animal, & puis tu le manges comme pour le faire mourir deux fois. Ce n'eſt pas aſſez ; la chair morte te répugne encore, tes entrailles ne peuvent la ſupporter ; il la faut transformer par le feu, la bouillir, la rôtir, l'aſſaiſonner de drogues qui la déguiſent ; il te faut des gens pour t'ôter l'horreur du meurtre & habiller des corps morts, afin que le ſens du goût trompé par ces déguiſemens, ne rejette point ce qui lui eſt étrange, & ſavoure avec plaiſir des cadavres dont l'œil même eût eu peine à ſouffrir l'aſpect.

Si cependant une longue & malheureuſe habitude, nous rend néceſſaires ces alimens pernicieux par eux-mêmes ; ſans nous en priver abſolument, mitigeons par la tempérance les effets nuiſibles de leur venin ; n'en uſons qu'à cauſe de la funeſte néceſſité que nous en avons contractée. Prenons garde à leur qualité, réduiſons-en la quantité : préférons leur dans les ſaiſons favorables, l'uſage des fruits & des légumes, habituons-nous, le plus que nous le pourrons, à cette derniere nourriture, inſenſiblement notre goût en ſera flatté, et sûrement notre ſanté y gagnera.

Le tempérament fort, robuſte & vigoureux des gens de la campagne, en eſt un bel exemple. Je pourrois y ajouter celui des Turcs & des Tartares, peuples très-frugivores.

Les perſonnes les plus avides de viandes, me ſauront gré de mon indulgence, quand elles apprendront, qu'un ſavant qui contredit en partie mon opinion ſur l'état naturel de l'homme frugivore, ne lui accorde cependant gueres plus d'un tiers de nourritures animales, ſur deux de nourritures végétales. M. Brouſſonnet dans ſon eſſai (1) ſur les rapports qui ſe trouvent entre la forme des dents de l'homme & la nature des alimens qui peuvent lui convenir, s'exprime ainſi.

» Les organes abſolument eſſentiels aux fonctions vitales, tels que ceux de la reſpiration de la digeſtion, different peu parmi les animaux d'une eſpèce à l'autre, parce que ces organes ont un même but à remplir, quelque ſoit l'individu. Il n'en eſt pas de même des dents, qui varient ſelon l'eſpèce de l'animal & la qualité

(1) Mémoire lu cette année à l'Académie des Sciences.

des ſubſtances dont il ſe nourrit. Les dents des animaux frugivores ſont volumineuſes, préſentent beaucoup de ſurface, parce qu'elles ſont deſtinées à ſcier, à ronger & à moudre; les dents des animaux carnaſſiers, deſtinées au contraire à déchirer, à rompre, à briſer, à retenir leur proie, toujours prête à s'échapper, ſont étroites, très-ſolides, hériſſées de pointes. La nature en variant leurs beſoins, a du varier auſſi la forme des organes deſtinés à les ſatisfaire.

S'uſant par un broiement & par un frottement continuel, les dents de l'herbivore, ſont compoſées de pluſieurs couches d'émail. Or l'homme réunit les deux eſpèces de dents qui appartiennent aux frugivores & aux carnivores, ce qui prouve, que les ſubſtances végétales & animales conviennent à la nourriture de l'homme; mais dans la proportion relative au nombre de chaque eſpèce de dents. Car en ſuppoſant que dans l'état de nature, les actions phyſiques de l'homme ſoient comme celle des animaux déterminées par la forme des organes, il paroît, qu'on eſt en droit de conclure, que la quantité des alimens qu'il tire du regne végétal, doit ſurpaſſer celle qu'il tire du regne animal, comme vingt

ſurpaſſent douze, puiſque dans le nombre de ſes dents, il s'en trouve vingt, qu'on peut rapporter à celle des animaux frugivores, & douze à celles des animaux carnivores. Cette aſſertion, qui, continue l'auteur, jette un grand jour ſur un fait important de diétique, eſt juſtifiée par tous les peuples; ceux de l'Aſie & de l'Afrique, du Continent & des Iſles de l'Amérique, qui aſſocient le riz, le Maïs, le Manioc, la Pomme de terre, à la chair des animaux, dont ils ſe nourriſſent dans une proportion à-peu-près égale à celle qui fixent mes obſervations anatomiques, c'eſt-à-dire vingt parties de ſubſtances végétales ſur douze de ſubſtances animales, ou ſi l'on veut de cinq ſur trois ».

M. Brouſſonet ne trouveroit pas cette juſtification de ſon ſyſtême chez les antropophages; il ne l'auroit pas trouvé dans le tems où toute l'Inde tenoit au dogme de la Métempſycoſe; il ne l'auroit point trouvée à la naiſſance du monde, où l'homme dépourvu de tous les moyens que lui a ſuggéré ſon induſtrie pour s'approprier les nourritures animales, ne connoiſſoit d'autres alimens que les racines, les plantes, les fruits, & n'en vivoit que plus long-tems. De

plus, qui lui a dit, que la forme des dents de l'homme telle qu'elle eſt, & priſe dans ſon enſemble, ne lui ſeroit pas auſſi néceſſaire pour être frugivore, que pour être carnivore? Combien de plantes, de racines & de fruits exigeroient autant d'efforts de notre part, pour nous en ſubſtanter, que les chairs les plus coriaces; avec cette différence que l'uſage de celle-ci, peut produire une corruption, une putrefaction, que l'on n'a pas à craindre de celui des Végétaux?

SECTION SIXIEME.

CINQUIÉME CAUSE.

Les excès du vin.

SUR ces obſervations, nous voilà, me direz-vous, devenus frugivores, s'il ne tient qu'à s'abſtenir des nouritures animales pour éviter la Goutte; mais qu'y gagnerons-nous, ſi en la fuyant d'un côté nous la rencontrons de l'autre? Allez-vous encore, après nous avoir enlevé impitoyablement le corps des repas & des feſtins, nous en enlever l'ame, je veux

dire le vin, dont la vertu vivifiante & corroborative, nous anime de la plus vive gaieté? Qui ne fait, que ſi la Goutte marche ſouvent à la ſuite de *Venus* & de *Comus*, elle ne ſe trouve pas moins fréquemment à celle de *Bacchus*, comme l'a dit aſſez ingénieuſement Conrard.

Maint Auteur antique & recent,
Bien inſtruit en toute doctrine,
Soutient que la Goutte deſcend
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine
Nacquit cet enfant maupiteux,
Auteur d'un mal ſi douloureux.

Nous interdirez-vous auſſi les plaiſirs bachiques? Non: mais ſeulement leurs excès, comme je ne vous ai point défendu ceux de l'amour, mais leur abus; ni les agrémens de la table, mais les viandes, ou au moins les excès qu'on en peut faire.

La vérité ainſi que la vertu ſe trouve preſque toujours entre les extrêmes. Je ne déférerai entiérement, ni au ſentiment de M. L..., qui prétend que le vin, même pris outre meſure, ne donne pas la

Goutte, ni à celui de M. C.., qui croit voir dans cette liqueur, même priſe avec modération, un principe de ce mal. Juſtifiant donc le vin vieux & de bon crû, des calomnies & des imputations fauſſes dont on le charge, je les changerai en juſtes accuſations contre ſon abus.

Le bon vin eſt un puiſſant cordial & un roboratif. Son uſage modéré donne de la force aux ſolides, raréfie dans les vaiſſeaux, l'humeur fibreuſe de la Goutte, en accélère le mouvement, & par des efforts redoublés, la pouſſant du centre à la circonférence, il peut empêcher ſon épaiſiſſement ou le diſſiper, s'il eſt formé; s'oppoſer à la rétrogradation, & contribuer même à la guériſon de l'accès; c'eſt ce que pluſieurs perſonnes, mal à propos ſcrupuleuſes ſur l'article du vin, dont elles ſe privoient, ont éprouvé preſqu'auſſitôt, qu'elles ſe ſont miſes avec modération à ſon uſage, ſans renoncer abſolument à l'eau à laquelle elles s'étoient bornées & dont elles buvoient peut-être trop (1).

---

(1) L'eau bue en quantité, empêche la tranſpiration & procure la ſueur.

On imagineroit à peine les bons effets que procurent les vins de Canarie, de Bourgogne, de Champagne, dans la Goutte irréguliere, qui attaque ſucceſſivement preſque toutes les articulations. Ils augmentent le reſſort des organes, précipitent le cours des fluides, & comme leur action ſe paſſe dans les parties nobles, ils les garantiſſent des dépôts qui s'y pourroient fixer, & font que l'humeur ſe dépoſe dans les articulations, ſouvent même dans une ſeule, but auquel, autant qu'il ſe peut, on doit chercher d'atteindre, pour la guériſon.

Cependant, lorſque je dis que les bons vins ſont favorables dans le cas annoncé ci-deſſus, je n'entends pas qu'on en faſſe excès. On en permet ſi la Goutte n'eſt point inflammatoire, un quart de verre de trois heures en trois heures, juſqu'à ce que l'accès ſoit devenu régulier, ou ſoit preſque entierement fini, ſi le tempérament eſt flegmatique; & l'on n'eſt point long-tems à attendre les effets déſirés. Telle eſt dans certaines circonſtances, & en général, la vertu ſalutaire de tout bon vin pris avec tempérance.

Mais voici les fruits amers des excès qu'on en fait. L'abus de cette liqueur, qui eſt fort aſtrigente, lui donne chez

les grands buveurs la force d'un cauſtique. Alors elle deſſéche les fibres de nos parties ſolides, elle épaiſſit ſi fort la lymphe & le ſang, qu'ils deviennent viſqueux & gluans, elle communique à toutes nos humeurs une eſpèce d'acrimonie corroſive. Certains vins peuvent y contribuer plus que d'autres, & être plus ou moins dangereux, ſelon qu'ils contiennent plus d'eſprits ou de tartre. C'eſt ſur ce fondement, mais contre toute expérience, que M. C... croit le vin de Champagne ſi propre à cauſer la Goutte, qu'il avance contre toute vérité, que la Champagne eſt remplie de Goutteux & de gens attaqués des autres maladies des jointures. J'ai habité pendant quelques années cette province, & réſidé dans les cantons où l'on recueille les vins les plus capiteux, qui ſont ceux de la montagne de Rheims, d'Epernay, de Pierry, d'Ay, d'Auvillers, & je puis aſſurer comme un fait indubitable, que dans les campagnes & les villes voiſines de ces bons crus, on ne voit pas plus de Goutteux qu'ailleurs, je pourrois dire moins, par la raiſon que j'ai donnée ci-deſſus; ceux qui uſent de cette liqueur ſobrement, évitant la Goutte par les bons effets

qu'une boiſſon cordiale & ſtomachique procure chez les hommes tempérans.

Ce n'eſt pas que je veuille juſtifier l'excès du Champagne, qui peut-être malgré tout ce qu'on en dit, eſt le moins pernicieux des vins, parce qu'il a peu de tartre. Cependant ſon abus eſt toujours dangereux. Il eſt vrai que ce vin léger paſſe vite; mais la fumée qui eſt beaucoup plus légère & qui paſſe cent fois plus vite par une cheminée, ne laiſſe pas de la noircir & d'y attacher beaucoup de ſuie, qui brûle & s'enflamme avec le tems, & menace d'un grand incendie. De même le vin de Champagne, qui effectivement paſſe plus vite que tout autre, laiſſe néanmoins un tartre qui épaiſſit, fige les humeurs de la Goutte & les dépoſe ſur les articles.

SECTION SEPTIEME.

SIXIEME CAUSE.

L'uſage des liqueurs.

LE moins ſe trouve renfermé dans le plus; ainſi avoir prouvé que les excès du

vin ſont capables de produire la Goutte, c'eſt avoir démontré les pernicieux effets, je ne dis pas de l'abus; mais de l'uſage même des liqueurs. Plus ſpiritueuſes, plus cauſtiques que le vin, elles embraſent les parties ſolides du corps, condenſent & coagulent les fluides & cauſent dans ſes viſceres des obſtructions qui affectent les buveurs, de Goutte interne ou remontée, lorſque l'humeur eſt trop épaiſſe, pour ſe reporter aux extrémités & cauſer dans les articles les douleurs de la Goutte réguliere.

Tout le monde peut obſerver, que l'eſprit de vin & l'eau-de-vie, qui ſont les parties les plus actives du vin, épaiſiſſent & coagulent la lymphe. On peut l'éprouver ſur le ſang humain récemment tiré.

Voici une autre obſervation: ſitôt que l'on a tenu de l'eſprit de vin ou de l'eau-de-vie dans ſa bouche, la ſalive devient filante & tenace comme du blanc d'œuf; & deux heures après avoir bu ces liqueurs, elle ne ſe filtre plus. Cette expérience ſimple, mais frappante, laiſſe imaginer les déſordres que peut cauſer l'uſage, à plus forte raiſon, l'excès des liqueurs.

Il réſulte de tout ce que j'ai dit juſqu'ici, que nous ne devons attribuer qu'à

notre faute, la génération de la Goutte. Ce n'eſt pas qu'elle ne puiſſe avoir un principe intérieur & indépendant en lui-même de notre volonté; mais ſes effets n'étant jamais que le produit de nos indiſcrétions, c'eſt toujours à nous que nous devons nous en prendre de cette maladie, quand elle ſe manifeſte.

Voudroit-on (opinion peu accréditée) la conſidérer comme ayant un germe naturel & inné dans l'homme? ce mal déjà trop commun, le ſeroit bien davantage; épidemique comme la peſte & la petite vérole, il ſe propageroit indifféremment ſur les deux ſexes. Or la différence eſt bien grande. On compte vingt hommes goutteux contre une femme atteinte de cette maladie, en parlant même de celles qui ont paſſé leur tems critique. C'eſt preſque un phénomène d'en voir qui y ſoient ſujettes avant cette époque. Conſidéreroit-on la Goutte, comme ayant un germe héréditaire dans ceux qu'elle affecte, ce qui a réellement lieu dans quelques ſujets, & peut contribuer quelquefois à la répandre? toujours eſt-il vrai, que nous n'en devons le développement qu'à nos imprudences & à nos excès, qui ſont, ſi j'oſe m'expliquer ainſi, comme les ſels végétatifs,

propres

propres à la fécondation & à la production de cette plante amere & malfaiſante, puiſque de pluſieurs enfans d'un même pere, affecté de la Goutte avant leur génération, les uns en ſon exempts & les autres y ſont ſujets.

SECTION HUITIÉME.

SEPTIÉME CAUSE.

L'acide vital & autres fermens ou levains.

DE célébres Auteurs, Vanhelmont, Galien & Hypocrate ont trouvé le principe de la Goutte dans l'acide vital. On ſait que ce ferment auſſi néceſſaire à la digeſtion, que le baume des humeurs les plus douces, tant qu'il ne ſort point de l'eſtomac, eſt ami de la nature, comme il en devient le cruel ennemi, quand il en ſort vicié, & qu'il déploie ſa funeſte énergie ſur les inteſtins, ce qui arrive, lorſque de mauvais levains altérant le ſien, le portent à un dégré exceſſif de fermentation. L'uſage des choſes crues, aigres, indigeſtes, putrides, eſt la

ſource de ce déſordre, qui produit une infinité de maladies, au nombre deſquelles ſe trouve très ſouvent la Goutte.

Tel eſt le fruit de l'acide vital, de cette ſemence bonne en elle-même, pour la fin à laquelle elle doit tendre ; mais qui devient par dégénération la cauſe efficiente des *nodus*, des crayes, de la chaux, des pierres à fuſil, qui ſe forment par-tout & particulierement dans les articles, comme on en a tiré de différents ſujets, de ſi dures qu'elles faiſoient feu.

Vanhelmont explique d'une maniere fort naturelle la formation de ces pierres. Il diſtingue celles qui ſe forment dans la veſſie & dans les reins, de celles qui croiſſent dans les jointures & les articles des Goutteux. L'une prend naiſſance dans les eaux, qui ſont la matiere de l'urine ; l'autre dans un mucilage ſpermatique deſtiné à former l'humeur onctueuſe, qui doit entretenir le mouvement ; mais qui perdant ſa qualité lubrifiante & ſe trouvant viciée par l'acide vital dégénéré lui-même, devient viſqueuſe, épaiſſe, craſſe, & ſe cuit en brique, en chaux, en plâtre & en pierre ; enſorte que la liqueur ſpermatique perdant ſa forme par ce changement, ſe ſou-

met aux loix du ferment vicieux qui la tranſmue, demeure fixe dans les articulations & autres lieux ; s'y affaiſſe, s'y durcit, s'y pétrifie, & n'eſt plus qu'un corps étranger à charge à la nature qui voudroit, mais ne peut plus s'en défaire.

Il eſt certain que la mauvaiſe qualité & l'altération des humeurs, produiſent des concrétions plus ou moins dures dans le corps des hommes & des animaux, & il n'y a preſque aucune partie qui ne ſoit ſujette à cette ſorte de maladie. Auſſi en a t'on trouvé, comme le remarque Liſter, dans les paupieres, ſous la langue, dans les inteſtins, dans les véſicules ſéminales, dans la matrice & ſur-tout dans le foie, dans la véſicule du fiel, dans les reins, dans la veſſie, dans le ſcrotum & dans les jointures des pieds & des mains. Les concrétions ſont formées par les fluides, comme toutes les autres parties du corps ; d'abord les liquides ſont épaiſſis dans les obſtructions, enſuite ils prennent un plus grand dégré de conſiſtance dans les ſquirres, enfin ils parviennent à acquérir de la dureté dans les nodus des Goutteux, s'y changent en crayes & deviennent abſolument pierres dans la veſſie des graveleux.

De plus, comme dans la Goutte chaque dépôt sur les articles, laisse à la fin quelque lie, quelque marc, d'où naît une espèce de concrétion dont les couches se multiplient à chaque attaque, il se forme des matieres topacées qui bouchent l'orifice de ces tuyaux. Alors la matiere se porte sur les articles où elle trouve moins de résistance & y produit par succession d'attaques, des nodosités aux pieds, aux mains, &c. enfin ne trouvant plus d'issue dans les articulations, soit supérieures, soit inférieures, elle se dépose sur les viscères, & cause ce qu'on appelle vulgairement la *Goutte remontée*.

Ce n'est pas seulement l'acide vital qui peut causer les nodosités & les concrétions, elles peuvent être produites par toutes sortes de levains, & par conséquent les transmutations se font dans les maladies, par un mauvais levain quelconque, qui change la nature des humeurs, en une qualité acide, dont l'effet est d'arrêter le cours de l'eau élémentaire du sang & des esprits, de les fixer, de les coaguler & de former par conséquent la Goutte & toutes les maladies qui nous accablent.

Les transmutations ont lieu dans la santé, par le changement & la destruction

de ce mauvais levain, à la faveur des levains contraires & des ſels amers qui émouſſent cet acide impur & vicieux, & rétabliſſent la nature dans ſon premier état, en calmant ſes irritations & ſes impétuoſités, en arrêtant ſes effervescences fébriles, & en remettant enfin le ſang, l'eau & les eſprits dans leur fluidité naturelle, comme dit Hypocrate.

SECTION NEUVIEME.

HUITIEME CAUSE.

Les paſſions.

TOUT ce qui peut ſuſpendre, arrêter, rompre l'harmonie des fonctions naturelles, nuit néceſſairement à l'homme le mieux conſtitué. Il réſulte preſque toujours de cet accident, un reflux dangereux aux parties ſur leſquelles il ſe porte. C'eſt ainſi qu'un ruiſſeau, qui féconde les terres qu'il arroſe, s'il rencontre un obſtacle à ſon cours, reflue juſqu'à ſa ſource, ſe déborde & déſole l'empire de Flore, qu'il ſe plaiſoit d'embélir. Tel

eſt l'effet des paſſions dans le tempérament le plus ſain. Que ſera-ce ſi cet accident ſurvient à quelqu'un, qui porte en ſoi le germe de quelque fâcheuſe maladie? L'homme paſſionné qui a en lui quelque diſpoſition à la Goutte, en éprouvera immanquablement une atteinte, celui qui y eſt fort ſujet une violente attaque, & celui qui eſt dans l'accès une révolution dangereuſe & peut-être mortelle.

C'eſt dans ce cas que ſe manifeſte très-ſouvent la Goutte *rétrograde*, l'humeur quittant le ſiége qu'elle s'étoit choiſi aux extrémités du corps pour le placer au centre; & lors même que la perſonne jouiſſoit un inſtant avant de la meilleure ſanté, la Goutte ennemie perfide, profitant du trouble, s'empare des places les plus importantes, avec tant d'avantage qu'on a bien de la peine à l'en bannir. Quelques faits dont j'ai été témoin, ajouteront à la certitude de cette théorie. Je les cite autant en preuve des prodiges de mon élixir dans ces circonſtances (où avant la découverte de ce ſpécifique, on ſe trouvoit trop heureux d'avoir, dans ces criſes, recours à des palliatifs) qu'en exemple de ce que nous avons à craindre des paſſions.

Un homme de trente-quatre ans, marié

depuis dix, & cependant encore éperdument épris de ſa femme, choſe rare dans ce ſiécle ſeulement au bout de quelques mois, tomba dans un violent accès de Goutte la veille des couches de ſa chere moitié, qui malheureuſement perdit la vie en la donnant laborieuſement à ſon fruit. Il étoit de la prudence de cacher cette mort; mais un enfant ſi jeune, qu'on ne le crut point capable de s'appercevoir de ce triſte événement, rompit le ſecret qu'il étoit ſi à propos de garder. Papa, dit-il trop ingénument, Maman eſt morte. Ces paroles comme un coup de foudre, frappent le malade, la tête s'embarraſſe, le tranſport ſurvient, une fiévre ardente cauſe les plus affreux ravages. Quoique Chirurgien du malade, je n'avois pu, avant que la raiſon lui fût ravie, vaincre ſon préjugé ſur l'incurabilité de la Goutte; ainſi il falloit l'abandonner aux palliatifs ordinaires. Dans ſon accident au contraire, maître de lui, parce qu'il ne l'étoit plus de ſon eſprit, j'eus carte blanche de ſes parens, qui avoient en moi pleine confiance. Au lieu des ſaignées ſoit du bras, ſoit du pied, qu'on eût pu faire en pareil cas, au lieu des attractifs, au lieu des véſicatoires, j'adminiſtre mon élixir. Trois heures après le délire ceſſe, le calme re-

naît, & l'humeur, pour ainsi dire, à commandement, descend aux pieds d'où elle étoit remontée si dangereusement au cerveau. Le malade qu'on console par les motifs les plus puissans sur son esprit, apprend le danger dont il est tiré; docile à mes ordonnances, il continue l'usage de mon remède, guérit en moins de trois semaines, & très-attentif aux précautions que je recommande, il n'a depuis plusieurs années éprouvé aucune attaque, quoique depuis six ans, auparavant, il en essuyât assez régulierement deux, chaque année.

Un gourmand dans un grand repas où j'étois, s'étant livré outre mesure à sa passion, malgré les avertissemens qu'il avoit reçus la veille d'une attaque prochaine, se trouva subitement comme frappé d'apoplexie & perdit connoissance pendant quelques minutes. Quand la maladie auroit été ce que l'indication sembloit la caractériser, on ne pouvoit recourir dans cet instant à la saignée. J'éguisai d'émétique une pinte d'eau tiéde, qu'on lui fit prendre en différentes fois. Bientôt il rendit avec usure tout ce qu'il avoit pris; mais il n'en fut pas quitte pour cela. L'humeur goutteuse, exaltée par la fermentation du vin & des liqueurs, article

ſur lequel il ne s'étoit pas plus ménagé que ſur les alimens, lui cauſa une inflammation de bas ventre ſi dangereuſe, qu'il y avoit fort à craindre qu'il ne vît pas la fin du jour, tant ſes ſouffrances étoient cruelles & exceſſives. Tous les aſſiſtans étoient dans cette appréhenſion, lorſque je m'engageai de détourner en moins de ſix heures, l'humeur qui exerçoit ſa violence ſur les viſcères, & de la renvoyer aux mains, ou aux pieds, ou ſur les unes & les autres parties, par une ſeule priſe de mon élixir, répondant enſuite de la cure, ſi l'on continuoit à le prendre l'eſpace de quinze à dix-huit jours. Le malade prit mon remède, l'effet ſuivit ma prédiction, il perſiſta, & vint au bout du tems déſigné, me témoigner ſa reconnoiſſance. Il me promit d'être plus ſobre, tint parole, & ne connoît plus la Goutte depuis long-tems.

Les femmes, ſans doute, ſont moins ſujettes à la Goutte que les hommes. Leurs évacuations périodiques & leur tempérance peuvent en préſerver un grand nombre, mais elles n'en ſont pas toutes exemptes. L'expérience le prouve ſi bien, qu'on en voit pluſieurs nouées même des pieds, qui ſont pour l'ordinaire chez les

hommes le premier théâtre de ce mal, parce que les tuyaux de la lymphe à laquelle se mêle l'humeur goutteuse, y sont plus ouverts. Car comme l'usage de ce baume de la nature, est de rendre le mouvement doux & facile, d'éviter le froissement & le dessèchement des cartilages, qui recouvrent la tête des os dans les jointures, la nature se seroit démentie dans la sagesse de ses précautions, si elle n'en avoit abondamment pourvu les pieds qui supportent tout le poids du corps, qui exécutent les mouvemens les plus pénibles, & sont mus par nos muscles les plus puissans. Par cette raison les mains sont plus souvent prises chez les dames, parce que ces parties semblent destinées chez elles, à être plus exercées, & le sont en effet plus ordinairement que les autres. Ce sexe délicat peut donc avoir en lui les graces impotentes, comme il m'en a présenté plusieurs fois le triste spectacle.

Une femme sujette à la Goutte, femme vive & jalouse, croyant un jour, peut être trop légérement, aux rapports indiscrets d'un Argus sur le compte de son mari, tomba dans un tel trouble, qu'elle en perdit la parole. Une oppression violente de poitrine, ne lui permettoit presque plus de respirer. L'alarme

étoit au comble par la déroute d'un poulx, dont l'intermittence & la précipitation menaçoient du plus grand danger. Je lui fis prendre le plus adroitement qu'il fût poſſible, mon élixir; mais au bout d'un quart d'heure, on s'apperçut qu'elle ne l'avoit pas bien avalé, parce qu'elle en rendit une certaine quantité, qui étoit reſtée dans ſa bouche. J'en fis prendre en proportion pour compenſer cette perte, & j'attendis l'effet. La malade reſta quatre heures entieres dans le même état. Vers la cinquiéme, la reſpiration fut moins courte, moins ſerrée, le poulx ſe rétablit, la parole qu'elle avoit perdue revint, & deux heures après elle jetta les hauts cris des douleurs qu'elle reſſentit aux deux mains, qui ne tarderent pas à s'enfler juſqu'au bout des doigts. La douleur & même l'enflure ſe porterent juſqu'au coude. Tous ces accidens déſirés dans le tems de ſon danger, ſe diſſiperent en dix jours & la cure fut complette au douzième.

Ce ne ſont pas ſeulement les paſſions naturelles qui peuvent nous expoſer à de ſi fâcheux accidens; mais les plus factices & les plus imaginaires. Un homme ſaiſi de la *Tulipomanie*, penſa devenir la victime de cette riſible folie, par la

perte qu'il fit d'un cayeux unique, disoit il en son espèce. Cet oignon rare, à qui, comme faisoient les Egyptiens superstitieux, le moderne idolâtre eût volontiers rendu les honneurs divins, devoit, sans doute, plutôt être mis dans une châsse que confié à la terre, où il fut exposé à la piqure vénimeuse d'un ver. La fleur qu'il avoit produit, au lieu d'avoir le coloris, l'éclat & la beauté qui avoient ravi notre *Tulippier* les années précédentes, ne se montra qu'avec dégénération & avec des couleurs foibles & communes. Cette maladie, comme par sympathie, ne tarda pas à frapper de sa maligne influence notre pauvre fou. Chaque dégré du dépérissement de sa fleur marquoit le sien propre, enfin ç'en étoit fait de lui, si la Goutte dont il avoit déjà essuyé plusieurs attaques, ramassant avec elle toute l'humeur bilieuse, mélancolique, hypocondriaque qui le minoit, ne fût venue l'attaquer à force ouverte, d'abord aux pieds & aux mains. Bientôt gagnant terrein à raison de la foiblesse de celui qu'elle attaquoit, elle établit son siége dans l'estomach. Plus malade alors que la fleur chérie, cet homme, moins par confiance, que par désespoir, prit mon

élixir. L'effet en fut prompt. Tous les ſymptômes du danger qui le menaçoit, diſparurent en peu d'heures : ce ſuccès remit un peu le malade, j'engageai ceux qui le viſitoient à faire toute la diverſion poſſible à ſes idées ſombres. On en vint à bout. L'action de mon remède n'étant point interceptée, le guérit parfaitement de ſa maladie, & la raiſon de ſes amis, de ſa folie.

Les paſſions de quelque genre qu'elles ſoient, peuvent hâter le paroxiſme de la Goutte, en multiplier les récidives, jetter même, ſoit dans l'attaque, ſoit hors de l'attaque, dans un danger ſi extrême & ſi ſubit, que l'on n'ait pas le tems d'employer les ſecours les plus prompts, ou qu'ils ſoient inutiles, vu l'impuiſſance imprévue de la nature à en ſeconder les effets. Combien de fois les médecins & les chirurgiens les plus habiles, n'ont-ils pas éprouvé ce cruel déſeſpoir? Combien de fois ne l'ai-je pas éprouvé moi-même? malgré la promptitude avec laquelle auroit agi mon remède. Souvent, trop ſouvent, hélas! au moment où l'on vouloit l'adminiſtrer, le principe de la vie étoit abſolument éteint. L'on diſpenſera ma mémoire de retracer à ma ſenſibilité ces triſtes ſouvenirs. Il me ſera plus doux

de faire éviter ces dangers mortels, en conseillant aux goutteux d'être habituellement en garde contre les révolutions qu'ils ont à craindre de ces coups violens, & de se cuirasser d'avance contre tous ces terribles assauts & leurs funestes impressions.

Je ne serois pas borné au peu d'exemples que j'ai cités du danger des passions, si une expérience journalière, ne démontroit leur influence sur le cours & la cause de nos humeurs, qu'elles peuvent altérer & vicier : interrompant, suspendant, arrêtant même quelquefois totalement les fonctions animales les plus essentielles, est-il surprenant que le corps en souffre ? N'est-il pas même plus dangereux que le principe du mal soit intérieur, qu'extérieur ? Les secousses des mouvemens déréglés de l'ame, peuvent donc être plus fâcheuses que celles qui viennent du dehors, & il n'y a aucun homme raisonnable qui n'apporte autant & plus de soin à les éviter, qu'il n'en prend à se garantir du choc des corps offensans. Quiconque donc sera jaloux de se bien porter, ne se passionnera pour aucun objet, sachant que toute passion indentifie avec notre bien être, les choses qui lui sont les plus indifférentes,

peut-être même les plus pernicieuſes.

Ce n'eſt point encore aſſez de prévenir les perſonnes en ſanté, ſi elles veulent s'y conſerver, de ne ſe laiſſer dominer par aucune paſſion factice ou naturelle. Il faut encore les avertir quand elles ſont malades, qu'il n'y a point de cure à eſpérer au milieu des troubles, des inquiétudes, des allarmes, des anxiétés, des ennuis, de la triſteſſe, des excès, des déſordres occaſionnés par ces tempêtes de l'ame. Faute d'obtenir cet aſcendant de la raiſon ſur les mouvemens impétueux de nos ſens intimes, les remèdes les plus efficaces demeurent ſans action, ou procurent des effets dangereux; tels les alimens les plus ſains deviennent des poiſons dans des eſtomachs mal diſpoſés. On ne peut donc apporter trop de ſoin à obſerver ſes paſſions, à en arrêter, ou du moins à en modérer & en régler les effets.

SECTION DIXIÉME.

NEUVIÉME CAUSE.

L'intempérie des saisons.

DES êtres aussi fragiles que nous, sujets à toutes les heures du jour, & en toutes saisons à contracter des maladies, devroient bien plus s'occuper à se préserver de celles auxquelles les expose leur foiblesse, qu'à en créer de nouvelles, ignorées de l'homme dans son état primitif. Sans cesse nous avons à lutter contre les élémens, tout à la fois conservateurs & destructeurs de nos corps. Il n'est point de saison qui n'ait pour nous ses désavantages. L'hiver resserre nos pores, condense, épaissit nos humeurs, diminue, supprime même quelquefois la transpiration. On a observé qu'elle diminue de moitié dans ce tems. Il est vrai que la nature trouvant cette issue fermée, pousse & évacue la matière par les autres émonctoires, tels que les urines, les selles, les crachats, &c. Mais ces évacuations

ſont inſuffiſantes, pour épuiſer tout ce qui eſt retenu. La preuve en eſt ſi palpable, que les corps de ceux qui ſe portent le mieux, augmentent de trois livres pendant cette ſaiſon. Que ne doit-il pas arriver aux Goutteux, dont la peau eſt denſe & ſerrée, en raiſon de leur âge, & des fautes de régime, qui procurent la Goutte? auſſi en a t'on vu qui ſe trouvoient au commencement du printems, peſer ſept ou huit livres de plus qu'avant l'hiver.

La chaleur naturelle étant forcée par la craſſe du corps, par la viſcoſité des humeurs, par la rigueur du froid qui reſſerre les parties externes, de ſe retirer dans les internes; elle y devient ſi active, qu'elle pénètre, diviſe, atténue & ſubtiliſe les matières qu'elle y trouve, & les fait élever en vapeurs vers le cerveau, où étant retenues par les obſtructions & par le froid qui empêche la tranſpiration en les condenſant & en bouchant les pores de la tête, elles rempliſſent toute la capacité du cerveau où elles donnent naiſſance à des tumeurs, & tombant ſur les parties inférieures, pouſſées par leur quantité, par un froid reſſerrant, par une chaleur fondante, par l'excès du travail, ou par quelque forte paſſion de

l'ame, elles produiſent mille maux dans les viſceres qu'elles affectent. Inconvénient que l'on éviteroit, ſi l'on avoit recours à mon élixir, qui rétabliroit la chaleur naturelle dans les parties externes, & pouſſeroit au dehors en ouvrant les pores, ces vapeurs, qui ſont les ſources de la Goutte, du Rhumatiſme & de toutes ſortes d'infirmités.

La Goutte peut avoir lieu dans le printems à cauſe de la chaleur qui commençant à ſe faire ſentir, met en mouvement tous les principes dont le ſang eſt chargé; mais comme cette chaleur naiſſante, ne ſuffit pas pour dilater complettement les tégumens, ces ouvertures ſont encore dans une eſpèce d'oblitération dépendante du froid qu'elles ont eſſuyé; de-là l'impoſſibilité que l'humeur de la tranſpiration puiſſe s'évacuer entiérement. Une température de cette eſpèce, ne permet donc que l'évacuation de la matière la plus ſubtile & la plus déliée, tandis que la plus terreuſe rentre dans le ſang, & eſt entraînée & dépoſée dans les articulations. Ce dépôt de matiere morbifique doit être regardé, à juſte titre, comme une criſe, opérée par la chaleur, pour la débaraſſer de ce qui la ſurcharge. Ceux qui connoiſſent les

effets de l'air ſur les corps hydrauliques, ne peuvent diſconvenir que cette maladie ne doive plutôt s'annoncer dans le printems & dans l'automne, que dans l'été & dans l'hiver.

Il n'eſt donc pas étonnant qu'à la fin de cette dernière ſaiſon & dès l'abord du printems, cet amas de la matière de la perſpiration retenue, ne devienne la cauſe de la Goutte & de beaucoup d'autres maladies qui nous aſſiégent dans la ſaiſon la plus riante. C'eſt un bien, ſans doute, que la fonte des frimats & des glaces, qui tenoient enchaîné le cours de nos ruiſſeaux & de nos rivières; mais ſi elle eſt trop ſubite, ſi elle rencontre des obſtacles, quels ravages ne cauſe-t-elle pas? c'eſt l'image des déſordres de nos humeurs. Quoi donc de plus naturel, pour prévenir ces ſuites fâcheuſes, que de ſoutenir dans l'hiver par remède & par régime, la perſpiration qu'une chaleur modérée procure? Rien n'eſt plus propre que le mouvement rapide, vortiqueux & expanſif de la chaleur pour tenir les tuyaux de la perſpiration toujours ouverts; & comme le froid les reſſerre & les étrangle, par la raiſon des contraires la chaleur doit les ouvrir & les dilater. Il eſt donc néceſſaire que les

Goutteux, ſoient couverts ou vêtus ſuffiſamment pour ſoutenir une chaleur douce & toujours égale.

L'été eſt la ſaiſon la plus favorable aux Goutteux & aux Rhumatiſtes. La raiſon en eſt ſimple. Comme la cauſe tantôt médiate, tantôt immédiate de ces maladies, après toutes les recherches qu'on pourra faire, ſe trouvera être le défaut ou l'excès de la tranſpiration; mais bien plutôt le premier que le ſecond; il n'eſt pas ſurprenant que les goutteux dont la lymphe ne pêche que par la condenſation & l'épaiſſiſſement, tranſpirant beaucoup plus, ne diſſipent une grande partie de l'humeur goutteuſe, ce qui leur donne ordinairement du relâche dans ce tems, pourvu qu'ils ne commettent point d'imprudences, c'eſt-à-dire, qu'ils ne confondent point l'ordre des ſaiſons, en cherchant à ſe défendre par la rigueur de l'hiver de la violence de l'été, qu'ils ne boivent point à la glace (1), qu'ils ne faſſent point d'exer-

(1) Les glaces artificielles, priſes à quelques intervalles des repas, ne peuvent que nuire beaucoup à la digeſtion & ſouvent l'interrompre tout à fait. Ceux qui ne veulent pas ſe refuſer cette jouiſſance, doivent, pour ſe la rendre

cices immodérés, qu'ils ne s'expoſent point au ſerain du matin, ni du ſoir, que dans le cours du jour ils ne paſſent point d'une grande chaleur à un trop grand frais. Car ſi une fraîcheur qui ſurvient dans l'été ſupprime le même jour, ſelon les obſervations de Sanctorius, une livre de tranſpiration, qu'on juge par-là du mal que peuvent cauſer tant de ſatisfactions imprudentes, qu'on s'accorde pour éviter quelques incommodités de la chaleur. Ce n'eſt pas qu'elle même ne ſoit à craindre, ſur-tout lorſqu'elle eſt exceſſive. Tout excès a ſes dangers. Le ſoleil qui fond les obſtructions, peut les produire lorſque dans le plus fort de la canicule, pénétrant par ſon activité les

---

moins dangereuſe, ne ſe la permettre qu'immédiatement après le repas, ou plus de ſix heures après, encore doivent-ils y apporter bien de la réſerve. C'eſt à quoi ne paroiſſent pas penſer ceux qui ſe délectant à ſuccer la fraîcheur agréable des glaces, s'empliſſent l'eſtomach d'une quantité indigeſte des ſucs de fruits mal choiſis. « Etonnante ſenſualité, dit Pline, l'eau n'a pas ſon prix, l'argent met de la différence entre les élemens eux-mêmes. Ceux-ci boivent de la neige, ceux-là de la glace, & le fléau des montagnes, contribue à leurs plaiſirs ſenſuels ».

parties internes & les humeurs, il les émeut si puissamment, qu'il bouche les pores, par leur crasse, après en avoir enlevé en vapeur, les plus subtiles émanations. Il faut donc se rafraîchir en été, mais avec modération ; & comme celui qui se couvriroit trop en hiver, & se tiendroit dans des étuves ardentes, ne feroit que se rendre le froid plus dangereux ; de même celui qui, dans l'été passe d'une chaleur extrême au froid excessif, soit extérieur, soit intérieur, ne s'expose pas moins.

Peut-être enfin les Goutteux seront-ils en sûreté dans l'automne, saison la plus tempérée & la plus égale de l'année? Il est vrai qu'elle a ces deux avantages ; mais ils sont malheureusement trop compensés par des désavantages qui ne leur cedent point. Cette saison tient à deux extrêmes contraires. Ses commencemens qui sont souvent un peu froids, contrastent avec les chaleurs de l'été. On ne veut pas renoncer tout-à-coup à des habits commodes par leur légereté, on en prolonge le plus qu'on peut l'usage. Le plaisir qu'on a d'être déchargé du poids des chaleurs, fait supporter sans défiance, quelques froids assez sensibles. Il y a plus ; quelquefois dans un bel automne, des cha-

leurs, preſqu'égales vers le milieu du jour, à celles de l'été, ſe trouvent reſſerrées dans un court eſpace, entre des matinées & des ſoirées qui ſont très-fraîches, on pourroit peut-être dire très-froides. Enfin les derniers jours de cette ſaiſon, qui ſont ordinairement aſſez beaux, ſont ſi voiſins des jours les plus rigoureux de l'hiver, qu'on ſe trouve ſurpris de froid, faute d'habits un peu étoffés & de feu dans les appartemens, où on ne l'a pas encore introduit; ſouvent auſſi pour s'être expoſé imprudemment dans quelques promenades à un air trop vif. On blâme, on plaiſante, mais à tort, ceux qui ſuivent les ſaiſons dans les changemens d'habits. Pour moi je les approuve, pourvu que ce ne ſoit point par étiquette qu'on le faſſe; de manière qu'on ne regarde pas ſtrictement toute une ſaiſon le même vêtement ſans différence des jours, lorſqu'il y en a, quelquefois même en été, de ſi fâcheux, qu'il faudroit ſans honte reprendre les habits d'hiver. Car alors c'eſt plutôt manie de la mode, que prudence. Je voudrois donc que, ſans crainte du ridicule que reprocheront des Petits-Maîtres, on ne ſe fît pas ſcrupule, pour la ſanté, de ſuivre non-ſeulement les ſaiſons, mais les jours; & que, ſans balancer, on chan-

geât d'habits pluſieurs fois dans un ſeul jour, ſi l'inconſtance & l'intempérie de l'air l'exigeoient.

Qu'on n'aille pas conclure de là, qu'il faille ſe tenir dans des étuves. Des lieux auſſi échauffés peuvent bien procurer la ſueur; mais non la tranſpiration. Un air tempéré, ſans être reſſerrant, a aſſez de denſité pour ſoutenir les vapeurs perſpirables; un air exceſſivement chaud, au contraire malgré la ténuité de ces vapeurs, ne peut pas à cauſe de ſa propre raréfaction les ſoutenir; ce qui nuit à leur avolation & par une ſuite néceſſaire à la tranſpiration.

Le vulgaire peu inſtruit en phyſique, attribue les maladies de l'automne à l'uſage des fruits dont cette ſaiſon abonde; mais ce n'eſt qu'à ſes fraîcheurs qui ſaiſiſſent quand on a chaud, ou aux premiers froids imprévus, qu'il faut les attribuer. Il eſt aiſé d'en juger par les raiſons ci-deſſus & par les ſuivantes. Dans l'automne ou à ſes approches, la chaleur étant moindre, & l'air commençant à dépoſer des particules humides, que l'on reçoit par inſpiration ou qui s'attachent aux pores de la peau, qu'elles bouchent, la tranſpiration eſt moins abondante. Les vapeurs les plus ſubtiles de cette excrétion

s'échappent

s'échappent ſeules, tandis que les plus groſſieres rentrent dans la maſſe du ſang, & chez les Goutteux ſe dépoſent dans les articulations.

En toute ſaiſon dans ce climat les viciſſitudes de froid ou de chaud, ſont très-fréquentes & très-rapides, au point qu'il y a des tems, où le même jour offre juſqu'à 20 ou 24 dégres de différence. Les hygrometres, tout faux qu'ils ſont, annoncent en général, beaucoup d'humidité dans l'air qui nous environne. La facile déliqueſcence du ſel de tartre l'indique; tout la prouve dans l'intérieur des maiſons; l'humidité du linge, du papier, le gonflement des bois, la rouille du fer, du cuivre, &c. ſont des effets immédiats, & des ſignes habituels de cet état de l'atmoſphère, dont la fâcheuſe influence ne peut qu'engendrer, entretenir, augmenter les affections gouteuſes & rhumatiques, qui de leur nature ſont ſubordonnées à toutes les cauſes capables de changer la diſpoſition de la peau, de la rendre plus ſerrée ou plus ſouple; & à toutes celles qui agiſſent ſur la tranſpiration.

SECTION ONZIEME.

DIXIEME CAUSE.

La vieilleſſe.

MALGRÉ les inconvéniens de l'inconſtance, de la variété des ſaiſons & des jours, un peu d'attention ſur nous-mêmes nous y feroit obvier facilement, & nous avons preſque toujours à nous reprocher leurs fâcheuſes influences dont nous aurions pu nous garantir. Il n'en eſt pas de même des maux qui marchent à la ſuite de la vieilleſſe, que la Goutte accompagne ſouvent. Il faut à cet âge pour ſe préſerver ou ſe délivrer de cette maladie, recourir à toutes les reſſources de l'art. Il ne faut pas moins qu'un ſpécifique auſſi puiſſant que mon Elixir, pris comme préſervatif ou curatif, pour pouvoir s'y ſouſtraire. Car en général à cette époque, ſoit irritation interne qui appelle au dedans, ſoit reſſerrement ou foibleſſe dans le tiſſu de la peau, qui ſe prête mal à l'effort qui eſt dirigé vers elle, ſoit atonie dans l'organe cellulaire, qui ne pouſſe pas aſſez

au dehors, l'humeur reflue dans ſon tiſſu, & par les communications qu'offrent ſes cellulles & ſes prolongemens, ſe porte dans l'intérieur.

A meſure qu'on avance en âge, les os, les cartilages, les membranes, la chair, la peau & toutes les fibres du corps deviennent plus ſolides, plus dures, plus ſéches, toutes les parties ſe retirent, ſe reſſerrent; tous les mouvemens deviennent plus lents, plus difficiles; la circulation des fluides ſe fait avec moins de liberté, la tranſpiration diminue, les ſécrétions s'altèrent, la digeſtion des alimens devient lente & laborieuſe, les ſucs nourriciers ſont moins abondans, & ne pouvant plus pénétrer les vaiſſeaux capillaires, ils ne ſervent plus à la nutrition. Que deviennent-ils donc? Ils s'arrêtent ſouvent dans le trajet de leur tranſport, épaiſſiſſent la lymphe, obſtruent les conduits, tant des vaiſſeaux que des pores, & s'accumulant de jour en jour, font dépôt ſur quelques parties; cauſent la Goutte ou le Rhumatiſme; &, ce qui eſt plus fâcheux, c'eſt que les parties les plus eſſentielles à la vie, devenues auſſi foibles & peut-être plus débiles que les autres, éprouvent preſque tous les accidens de ce reflux; c'eſt pour cela que

les rétrogradations ſont ſi communes chez les vieillards, Rhumatiſtes ou Goutteux. Pourquoi au contraire, par exemple, les enfans au-deſſous de l'âge de puberté, ou les jeunes gens de cet âge, ou peu au deſſus, ſont-ils exempts de la Goutte? Il eſt aiſé d'en rendre la raiſon. La peau eſt chez eux un réſeau très-ouvert, tendre & tranſpirable. Si la perſpiration eſt retenue ſubitement par quelque faute, elle ſe rétablit aiſément. La matiere de cette excrétion ne peut donc s'accumuler pour cauſer la Goutte de la maniere que nous venons de le démontrer; à moins qu'il n'y ait une cauſe trop durable & trop puiſſante, comme dans l'exemple que je vais citer.

Je me tranſportai un jour chez M. le Comte de Brion, qui étoit, avant l'uſage qu'il a fait de mon Elixir, fort ſujet à la Goutte, éprouvant régulierement chaque année deux attaques, dont chacune le retenoit pluſieurs mois dans ſes appartemens, & ſouvent même au lit. Au moment où je parle, depuis dix ans, il n'avoit éprouvé aucune récidive; lorſque me voyant il me dit, par alluſion à ſa propre cure, à pluſieurs autres dont il a été témoin, & aux bons effets ordinaires de mon remede: Venez, venez, vous arrivez

à propos pour être témoin d'un nouveau prodige de votre Elixir. Il me conduit dans une chambre; j'y vois un Jokei de quatorze à quinze ans, qui étoit encore dans cet engourdiſſement qui touche de près à la guériſon. Quoi! dis-je, ſi jeune avoir la Goutte; le fait eſt rare, & ſurtout dans une condition auſſi active. Vous ſçaurez, repris M. le Comte, que ce petit malheureux ayant couché long-tems dans des lieux frais, humides & mal-ſains, en a contracté une Goutte ou un Rhumatiſme univerſel, ou l'un & l'autre tout enſemble, ſi bien qu'il s'eſt trouvé perclus de tous ſes membres, qui ſe ſont enflés non-ſeulement aux articulations, mais dans toute leur étendue, & qu'il a reſſenti des ſouffrances inexprimables. Il y avoit quinze jours qu'il étoit dans cet état douloureux, & depuis huit ſeulement qu'il a pris de votre remède, il ſe trouve ſi bien qu'il va ſe mettre en campagne ſous quatre ou cinq jours. N'eſt-ce pas-là un vrai miracle? M. le Comte, répondis-je, permettez-moi de vous dire que non; la grande jeuneſſe facilitoit ici la guériſon; mais je regarderois plutôt comme tel, la cure opérée par mon Elixir, que vous communiquâtes à ce gros & gras Prieur de Bernardins, déjà âgé, détenu depuis nom-

bre d'années dans un fauteuil, & qui, au grand étonnement de ſes Religieux, s'eſt vu en peu de tems auſſi libre que les plus ingambes d'entre eux. En effet, comme je l'obſervois tout à-l'heure, la Goutte aggravant ſes tortures en raiſon de l'âge, il devient plus difficile de la guérir dans la vieilleſſe que dans la jeuneſſe; mais, à tout âge, mon Elixir en vient à bout en plus ou moins de temps, ſelon les obſtacles qu'il rencontre.

SECTION DOUZIEME.

ONZIEME CAUSE.

L'hérédité.

LA vieilleſſe eſt aſſurément une choſe bien involontaire, au moins dans ſes effets. Car il eſt peu de perſonnes qui ne vouluſſent en reculer l'approche ; mais elle ne l'eſt pas toujours dans ſes cauſes. On ſçait que les excès accélèrent ſon temps. Les paſſions nous emportent ſur la mer orageuſe de ce monde. Ces Syrenes enchantereſſes voyent peu d'Ulyſſes qui bouchent leurs oreilles à leurs flat-

teurs, mais perfides accens. On ſe livre, on s'abandonne à ces traitreſſes Divinités, qui vous entraînent d'écueils en écueils, d'abîmes en abîmes. Voilà ce qu'une infinité de perſonnes ont tous les jours à ſe reprocher & ſingulierement les Goutteux: abuſant preſque toujours de leur tempérament, d'ordinaire très-fort, ils ſont moins à plaindre. Ne confondons point cependant les innocens avec les coupables: ſoyons juſtes. Il en eſt qui méritent plutôt de la compaſſion que des reproches. Ce ſont ceux qui tirent la Goutte de leurs parens, (non au ſens du Docteur Aignant, qui la déduit du premier homme) mais des auteurs immédiats de leurs jours. Ces triſtes victimes d'une intempérance, non-ſeulement antérieure à leur conduite, mais à leur naiſſance, ſont plus dignes de commiſération que de blâme. Heureuſement, comme on le verra ci-deſſous, leur cure n'a rien de plus impoſſible que ſi la cauſe étoit volontaire, parce qu'elle eſt toujours la même. Il importe peu qu'on ſoit Goutteux pour avoir trop ſacrifié à Cypris ou à Bacchus, ou pour être un digne héritier de ſes peres. C'eſt toujours le même principe; c'eſt-à-dire, un *coagulum* des humeurs, qui eſt le fruit de cette ſemence goutteuſe,

ſoit celle d'acquiſition, ſoit celle de patrimoine, parce que la Goutte avant d'être héréditaire, a dû être acquiſe, & en conſéquence elles ſont de même nature l'une que l'autre. Je ſuppoſe, pour un moment, qu'on m'ait accordé que la cauſe de la Goutte acquiſe eſt un épaiſſiſſement de la lymphe, occaſionné par la préſence d'un acide étranger & ſuperflu, que cet acide eſt le produit des crudités, &c. on ſera forcé de reconnoître dans la Goutte héréditaire le même épaiſſiſſement, avec cette différence qu'il eſt dû dans celle-ci à une diſpoſition ou tendance à la condenſation, mais qui tient toujours de la premiere cauſe, c'eſt-à-dire, du caractère acide. Il ſuffit que ce caractère ait affecté toutes les humeurs, de façon que celle qui eſt deſtinée à leur propagation, en ſoit imbue dans le moment de la génération, qu'enſuite les autres humeurs contractent ce vice plus ſingulierement, comme il arrive dans le ſcorbut & les autres maladies héréditaires, dont le venin corompt la ſemence qui lui a ſervi de véhicule, ou même ſans paroître la détériorer, (ſi l'on vouloit ſoutenir qu'elle n'eſt point altérée) corrompt cependant les humeurs avec leſquelles il a plus d'affinité.

Le principe de la Goutte, dans ſon origine, n'a pas, comme le virus de certaines maladies, une acrimonie ſi pernicieuſe, qu'elle affecte dans ce temps les ſolides ou les fluides; ce qui n'empêche pas néanmoins ſa réelle exiſtence: c'eſt un germe, qui, de même que celui de la petite vérole, ou celui de ſa ſœur, ſe développe plutôt ou plus tard, ſelon le dégré de fermentation des humeurs parmi leſquelles il ſe trouve. Je ſuis perſuadé que la Goutte peut être originaire. En voici la raiſon.

Comme une amande produit naturellement un arbre qui produira des fruits tout ſemblables à celui dont on l'a tiré, que ces fruits ont préciſément le même goût & la même forme que ceux de l'arbre qui a produit cette amande, il eſt auſſi naturel que les parens donnent à leurs enfans leurs traits, leurs geſtes, leurs voix, leurs paſſions & leurs maladies. Toutes ces choſes ſont contenues dans la ſemence dont l'enfant eſt formé, le temps les développe, & l'on en reſſent les effets. Lors donc que le terme eſt arrivé, où le développement & l'abondance de l'humeur goutteuſe ſuffiſent pour produire le premier accès, la moindre irrégularité dans la maniere de vivre, dans les affec-

tions du corps & de l'esprit, suffit pour la mettre en mouvement & obliger la machine, dont elle gêne l'équilibre, de chercher à s'en débarrasser, en la jettant hors des voies de la circulation.

C'est ainsi que peut se développer la Goutte héréditaire, développement qui doit être plus ou moins retardé, selon les différens sujets chez lesquels se trouve le principe de cette maladie, ou même ne point avoir lieu du tout, si ceux en qui il se trouve, se maintiennent toujours dans un état tel, que rien ne donne l'essor au développement du germe : ce qui arrive à bien des personnes, qui meurent avant qu'aucune cause, tant intérieure qu'extérieure, ait fermenté ou fait fermenter le levain de cette maladie, au point de la faire éclore & d'exposer à ses dangereuses suites. Comme il est telle disposition de terrein où un amandier, quelque précoce & quelque fécond que soit cet arbre, ne pourra donner ni fleurs, ni fruits, ni même une amande mise en terre, germer, pousser & devenir un arbre.

Je ne vois donc pas pourquoi un Auteur célèbre de nos jours, prétend que la Goutte ne peut être héréditaire. Il cite en preuve de son opinion deux gemeaux, dont l'un fut sujet à ce mal & l'autre en

fut exempt. Il a raiſon, ſans doute, d'attribuer cette différence à leur différente maniere de vivre; mais d'en conclure que le principe de la Goutte n'étoit pas enté chez eux, c'eſt une fauſſe conſéquence. Il en eſt du germe des maladies comme de ceux des plantes, il faut un concours de circonſtances & de moyens propres à leur développement.

Le ſentiment d'un autre Auteur également éclairé, que ne croit pas la Goutte héréditaire, parce qu'il ne regarde pas l'humeur de cette maladie comme aſſez élaborée, aſſez ſubtile pour ſe mêler au chyle, qui doit contribuer à la formation de la ſemence, ne me paroît pas plus vraiſemblable. Eſt il croyable qu'une humeur mêlée avec la lymphe, circulant comme elle avec le ſang, ne puiſſe pas y mêler ſes parties les plus déliées, & par cette voie, porter, dans la ſemence, le germe funeſte de la Goutte? Qu'a donc de plus ſubtil que celui de cette maladie, & de beaucoup d'autres, le virus ſyphilitique? Or celui-ci peut être héréditaire, la Goutte peut donc l'être auſſi.

Mais objectera-t-on, ſouvent de pluſieurs enfans du même pere, les uns auront la Goutte, les autres ne l'auront pas. Ma premiere réponſe à cette objec-

tion, eſt que peut-être le pere lui-même ne l'avoit pas encore lors de la génération de ceux-ci. En ſecond lieu, je dis que dans le cas qu'il l'eût, il eſt facile d'expliquer pourquoi tous les jours, parmi des perſonnes qui doivent la Goutte à leur pere, on en voit d'autres qui en ſont exemptes, pourquoi même cette maladie ne ſe manifeſte quelquefois qu'à la ſeconde ou troiſieme génération. C'eſt que le virus étant plus adouci & trop foible pour ſe manifeſter il a fallu un long intervalle, & un dérangement pour le développer aux générations ſuivantes, d'où l'on doit conclure, que le ſang de tous les enfans des générations antécédentes n'a pas été entiérement exempt du levain goutteux.

Malgré l'étendue de mes recherches ſur cette maladie, mon deſſein, comme je l'ai déjà dit, n'a pas été d'en particulariſer toutes les cauſes, mais de décrire les plus générales, ſous les eſpèces deſquelles on en placera une infinité, dont la deſcription ſeroit auſſi ennuyeuſe qu'inutile, & ne ſeroit qu'une répétition de tout ce qu'on a vu plus haut. De ce genre ſont celles qui viennent d'une vie molle & trop ſédentaire, ou du contraire; c'eſt-à-dire, d'une vie trop ſtudieuſe & trop

occupée. Tout excès eſt vice à l'égard de la ſanté, dont l'équilibre ne peut ſe maintenir, que dans un uſage modéré de toutes choſes. Telles ſont encore les cauſes qui procédent de l'oiſiveté, des veilles, des inſomnies, des indigeſtions, des crudités, de l'appauvriſſement du ſang, & d'une multitude d'autres particulieres, qui ne ſont ſouvent que des effets de cauſes plus générales, renfermées dans notre détail, qu'il eſt temps de borner pour déterminer le réſultat des effets de ces cauſes.

CHAPITRE VIII.

DÉTERMINATION du réſultat des différentes cauſes de la Goutte.

Réſultat du défaut d'Emanation & de Tranſpiration.

L'ÉMANATION & la tranſpiration ont trop de rapport enſemble pour ſéparer le réſultat de la ſuppreſſion, ſuſpenſion, diminution & défaut, quel qu'il ſoit, de

l'une & de l'autre ; toute la différence qui peut s'y trouver, ne pouvant être que du plus au moins. Ce qui devoit tranſpirer ou émaner de nous, ne s'étant point diſſipé, ſoit par défaut ou par excès de chaleur, ſoit par la groſſiereté des humeurs, eſt forcé de reſter. Or l'accumulation de ces humeurs qui bientôt, par quelque fermentation, ſe porte ſur les articles, eſt la matiere de la Goutte ; leur expanſion dans les parties charnues venant de la même cauſe, eſt le principe du Rhumatiſme ; & la réunion de ce double accident dans le même ſujet, eſt la ſource du mêlange des deux maladies, qu'on déſigne ordinairement ſous le nom de *Rhumatiſme goutteux* ou *Goutte rhumatiſante* (1). Tel eſt en bref le réſultat du défaut d'émanation & de tranſpiration : un

(1) C'eſt ici le moment d'obſerver que le Rhumatiſme peut être aigu ou chronique. Il eſt aigu, lorſqu'il eſt accompagné de fiévre continue, alors il ſe termine en 14, 21, 35 ou 40 jours. Lorſqu'il eſt chronique, il dure quelquefois des années entieres, parce que la fiévre, ce mouvement efficace, que la nature doit ſans ceſſe oppoſer à nos affections pour en opérer la cure radicale, ne ſe manifeſte ici comme dans les autres maladies de cette eſpèce, que d'une manière foible & impuiſſante.

aggrégat de matieres brutes, groſſieres, ſuperflues, hétérogènes, ſalines, âcres, qui, à la moindre fermentation, miſes en mouvement ſans pouvoir prendre leur iſſue, à cauſe de leur denſité ou du reſſerrement des pores, procure aux Goutteux, ou aux Rhumatiſtes, de ſi vives & de ſi longues douleurs.

CHAPITRE IX.

Réſultat des autres cauſes.

LE réſultat des autres cauſes, dans ce qu'elles ont de commun avec la tranſpiration, doit être le même que celui de cette derniere; ainſi il ſeroit inutile de détailler leurs inconvéniens à cet égard : Par exemple, outre que l'abus des jouiſſances vénériennes affoiblit la force digeſtive, il prive les articulations de cette huile onctueuſe & ſynoviale, deſtinée à entretenir le mouvement & la flexibilité des parties ſolides. Tel eſt encore l'effet des vins & des liqueurs, qui donnent trop de conſiſtance, trop de tention, trop de roideur aux fibres & aux nerfs, & produi-

ſent dans toutes les parties, une ſéchereſſe nuiſible à la lymphe, qui s'en trouve épaiſſie au point de ne pouvoir plus circuler avec le ſang & les eſprits, dont le cours eſt intercepté, & le baume ſouvent altéré par une âcreté dominante dans la ſynovie.

J'aſſignerai auſſi comme un des principes de la Goutte, le vice de l'acide vital, coagulant, épaiſſiſſant, pétrifiant même la lymphe, de maniere à procurer les ankiloſes, les nodus & les pierres dans toutes les parties poſſibles du corps : car il n'en eſt point qui ne puiſſe ſervir de matrice à ces corps étrangers, onéreux & douloureux à la nature, puiſqu'il n'eſt point d'endroit où l'expérience plus commune, ou plus rare, n'en ait offert.

Les obſtructions, les concrétions qu'engendrent les mauvais levains, la foibleſſe des viſcères, les indigeſtions peuvent entrer dans ce dernier réſultat, ainſi que celui qui donne ſouvent lieu à ces dernieres, je veux dire les effets de la molleſſe, de l'oiſiveté, & par contraire, l'excès d'application & de travail.

Le réſultat des paſſions ne peut être qu'une fuite ſoudaine des eſprits, qui donne aux humeurs une ſecouſſe aſſez

forte pour les déplacer, & les précipiter à flots ſur quelques parties, & preſque toujours ſur les plus eſſentielles, par la raiſon qu'elles y trouvent une place abandonnée des eſprits mêmes, ſymptôme ſi dangereux qu'il menace d'une mort prompte, ſi un puiſſant ſpécifique ne repouſſe du centre à la circonférence l'humeur goutteuſe, & ne rappelle les eſprits à leur centre, effet immanquable de mon Elixir.

Le réſultat de l'intempérie des ſaiſons, ſoit qu'il provienne d'un excès de froid ou de chaux, ne peut procurer que la condenſation, l'épaiſſiſſement, & par conſéquent une aggrégation ſuperflue des mêmes matieres; d'où dérivent le Rhumatiſme, la Goutte, le Rhumatiſme goutteux & la Goutte rhumatiſante.

La dégénération du ſang ne peut venir que de ſéchereſſe, d'âcreté ou de corruption. Quant au réſultat des effets de la Goutte héréditaire, il eſt relatif aux différentes cauſes qui l'ont engendrée chez nos peres, & rentre dans le détail que nous venons de donner. Il ne s'agit donc plus que de démontrer, par théorie & par expérience, l'efficacité d'un remède, qui détruiſe le réſultat de toutes les cauſes poſſibles de la Goutte.

CHAPITRE X.

Démonſtration théorique de la cure.

L'AGGRÉGAT des humeurs goutteuſes & rhumatiſmales, de quelques cauſes qu'elles procédent, ſe réduit, en derniere analyſe, à l'accumulation, à la denſité, à l'âcreté de la lymphe & de la ſynovie. Il s'agit donc de faire voir la poſſibilité de rendre à ces deux liqueurs, leur douceur & leur fluidité, qualités diamétralement oppoſées aux trois défauts ci-deſſus; &, pour parvenir à ce but, il faut un remède qui diviſe & balſamiſie tout-à-la-fois, la lymphe & la ſynovie. Or mon Elixir pénètre facilement les vaiſſeaux ſanguins, y ſubit les loix de la circulation; mêlé avec la maſſe des humeurs, il les rend plus analogues les unes aux autres, tant qu'elles coulent confuſément dans les vaiſſeaux. Après avoir parcouru ce méandre, il diſſipe l'humeur arthritique par les différentes ſécrétions, ſans avoir été lui-même altéré. Il ne perd rien de ſa propre ſubſtance, ſi né-

ceſſaire pour diſſoudre les matieres groſſieres melées avec les humeurs qu'il rencontre en ſon chemin. Enfin il augmente le reſſort des vaiſſeaux par les ſecouſſes légères qu'il leur cauſe, & les rend plus propres à ſeconder ſon action, qui tend à diviſer & atténuer les ſuſtances viſqueuſes, terreuſes & épaiſſes, qui croupiſſent dans les canaux.

Malgré la différence de leurs qualités, mon Elixir agit ſur toutes les humeurs qui peuvent tranſpirer, de manière à combattre avec une facilité égale, le froid & le chaud, parce qu'il eſt au pouvoir de ſes qualités moyennes de l'introduire dans un ſujet, & d'en chaſſer ce qu'il y a de contraire à la nature, tempérament qu'il étoit difficile de trouver, mais non impoſſible, comme on pourroit le croire.

Cependant comment ſuppoſer qu'il exiſte, dans un même remède, une vertu proportionnée à la guériſon de deux maux oppoſés dans leur réſultat, comme, par exemple, la Goutte froide & la Goutte chaude? Mais, quoi! ignore-t-on que les qualités qui tiennent un certain milieu, rapprochent naturellement les extrêmes? Qu'on verſe de l'eau médiocrement chaude dans un vaſe d'eau bouillante, & dans un

vaſe d'eau froide, l'ardeur de l'eau bouillante ne ſera-t-elle pas tempérée? l'eau froide ne ſera-t-elle pas échauffée? Un remède qui aura la vertu de donner aux humeurs froides, préciſément la chaleur qui leur convient, n'agira-t-il pas néceſſairement en moins ſur les humeurs chaudes, tandis qu'il agira en plus ſur les froides? Pourquoi ſeroit-il donc impoſſible à un ſeul & même remède, d'agir efficacement contre deux caractères oppoſés ou prétendus oppoſés de la Goutte?

C'eſt une choſe digne de remarque, dit le célèbre M. Lieutaud, qu'il ſe trouve pluſieurs remèdes qui ont des qualités contraires entr'elles. De ce genre ſont les martiaux. On les met à la tête des apéritifs, cependant on ne peut pas douter que ces remèdes ne ſoient auſſi aſtringens; propriété qui paroît oppoſée à celle que l'on déſigne par le mot d'*apéritif*. Cette qualité n'empêche pas néanmoins qu'on ne mette les martiaux au nombre des meilleurs apéritifs & des meilleurs déſobſtructifs; ainſi une conduite autoriſée par l'expérience, atteſte qu'il eſt des remèdes dont la vertu produit des effets qui nous paroiſſent oppoſés. Il y a certainement auſſi loin de l'idée d'un apéritif à celle d'un aſtringent, que du

chaud au froid. Or, puiſque, malgré cette oppoſition apparente, le même remède eſt réellement apéritif & aſtringent, pourquoi donc voudroit-on regarder comme chimérique la vertu d'un remède qui combattoit tout-à-la-fois la Goutte froide & la Goutte chaude? J'ai choiſi l'exemple de ces deux ſortes de Goutte, comme plus oppoſées, ſoit réellement, ſoit en apparence, pour détruire, d'un ſeul coup, toutes les objections de ce genre.

On voit donc que quand ces deux ſortes de Goutte ſeroient auſſi oppoſées qu'elles le paroiſſent, un même remède pourroit encore les guérir. Mais, dans le fait, elles ne ſont point eſſentiellement différentes. L'apparence d'oppoſition qu'on remarque entr'elles vient de la différence des tempéramens. Si le malade eſt hypocondriaque, hyſtérique, colérique, ſanguin; s'il a le genre nerveux très-tendu, très-ſenſible à la moindre impreſſion, il ſera ſujet à la Goutte chaude. Si au contraire il eſt pituiteux, phlegmatique, s'il a le genre nerveux relâché, & s'il eſt moins ſenſible aux affections qui émeuvent l'ame, il ſera ſujet à la goutte froide. Les cauſes qui produiſent la goutte ſont donc, pour ainſi dire, communes, tant

pour la chaude que pour la froide; ainſi les remèdes peuvent être les mêmes. De tout cela il eſt aiſé de s'appercevoir que l'acrimonie ſubtile du levain qui produit la goutte eſt la même; mais qu'elle eſt plus ou moins exaltée, ou plus ou moins condenſée, & que la différence dépend du tempérament des ſujets qui ſont attaqués de l'une ou l'autre goutte.

C'eſt pourquoi j'avance, comme un principe inconteſtable, qu'il n'y a point de véritable oppoſition entre le plus & le moins d'un même objet. Deux choſes qui ſont ſur la même ligne, ne peuvent s'appeller oppoſées, que par un abus manifeſte des termes. La Goutte chaude & la Goutte froide ne diffèrent que du plus au moins, & par le nombre de leurs dégrés; il n'y a point par conſéquent d'oppoſition entre ces maladies, puiſque l'une ne conſiſte que dans l'excès, & l'autre que dans le défaut d'une même cauſe. Répugne-t-il donc qu'il ait un remède dont la vertu, tenant un juſte milieu entre l'excès & le défaut de chaleur, porte, dans l'humeur de la Goutte froide, la chaleur dont elle manque, & ôte à la chaude ce qu'elle a de trop ? Les guériſons de ces deux maladies, loin d'être deux extrêmes qui ſe

combattent & ſe contrediſent, ſont comme deux extrêmes qui ſe rapprochent & ſe réuniſſent en un même point. De part & d'autre ce ſont deux effets ramenés au juſte milieu dont ils s'étoient écartés. Or peut-on regarder comme deux effets oppoſés entr'eux, des effets qui s'identifient pour ainſi dire dans leur dernière analyſe; des effets deſtructeurs de l'oppoſition réelle ou prétendue qui ſe trouvoit entre les deux maladies; des effets, en un mot, qui ne conſiſtent que dans le rétabliſſement de l'équilibre troublé? Il me paroît évident qu'il n'y a dans ces deux guériſons priſes en elles-mêmes aucune trace d'oppoſition. Si donc l'impoſſibilité d'opérer ces deux guériſons par le même remède, n'eſt fondée que ſur l'oppoſition qu'elles paroiſſent avoir, on doit convenir, que n'y ayant aucune oppoſition, les guériſons ſont poſſibles. On ſeroit bien difficile de ne pas ſe rendre à ces ſolutions; je croirois même abuſer du loiſir de mes Lecteurs, ſi je pouſſois plus loin ces raiſonnemens. J'aime mieux dire quelques mots ſur la maniere d'adminiſtrer mon remede & ſuivre ma démonſtration ſelon la diverſité des ſujets.

Quoique la Goutte ſoit connue ſous une ſeule dénomination, le traitement &

le régime doivent être relatifs à la qualité de l'humeur & à la différence des tempéramens.

Dans la Goutte chaude, chez un tempérament ſec & bilieux, je preſcris l'élixir avec l'uſage des boiſſons fréquentes; on peut même avant de le commencer, ou du moins pendant les premiers jours qu'on la prend, boire une tiſane, ou plutôt une infuſion légere de plantes qui contiennent un ſel ſavoneux, comme le petit houx, l'ivette, la bardane &c.

Dans la Goutte froide j'ordonne mon ſpécifique ſeul & ſans boiſſons que celles de néceſſité.

Dans la Goutte compliquée, j'adminiſtre mon remède pur, & quand il a opéré les effets relatifs à ſes vertus dépuratives, qui s'étendent ou peuvent s'étendre juſqu'à différens dégrés ſur pluſieurs genres de maux, tels que le ſcorbut, les humeurs froides, la v..... &c. S'il ne les a pas abſolument diſſipés, ou ſi même il en étoit contre leſquels il n'eût point agi, après qu'on a ceſſé ſon uſage, qui a procuré la délivrance des affections arthritiques ou rhumatiſmales, on peut recourir aux anti-vénériens, aux anti-ſcorbutiques, aux anti-ſcrophuleux, &c. &c. On pourroit cependant entremêler l'uſage de l'Elixir

avec

avec celui des remèdes directs aux diverſes affections que l'on veut détruire; mais l'incertitude où l'on ſeroit par cette méthode, de ſavoir à qui attribuer le ſuccès, me fait préférer la premiere.

En même-temps que j'ai cherché à lui donner la vertu de lever les obſtructions des pores, pour que la matiere humorale pût s'échapper par la perſpiration, qui diſſipe la cauſe du mal, ſans épuiſer les forces, ou plutôt en les conſervant & les ranimant par le ſoulagement qu'elle procure, étant comme l'ouvrage de la ſageſſe, puiſque c'eſt par cette voie, que la nature ſe décharge, non-ſeulement de l'excès de l'humeur néceſſaire, mais de toute impureté qui pourroit y jetter du déſordre; j'ai concilié encore à ce remède la propriété de dépoſer à la place de toute humeur nuiſible, un baume adouciſſant & lubrifiant, qui facilite le mouvement, l'action, le jeu de toutes les parties dont il augmente le ton & le reſſort.

A peine l'a-t-on pris, que par ſon impreſſion ſur le palais, & par ſa ſubtile volatilité au cerveau, il diſpoſe, il excite à ſe moucher, à éternuer, à cracher, tant il eſt prompt à diviſer le *coagulum* des humeurs. Ces excrétions auxquelles il détermine ordinairement, ſont ſes pre-

mieres opérations. On auroit peine à croire, avant de l'avoir éprouvé, combien il décharge la tête, rend l'eſprit libre & les idées nettes. C'eſt un effet dont pluſieurs perſonnes ſe ſont louées dès le commencement de ſon uſage.

Ce ſpécifique a l'avantage d'être tout-à-la-fois tonique, ſtimulant, apéritif résolutif, aſtringent, hors les cas de ſurabondance d'humeur où il procure quelque liberté du ventre, par la force, la vigueur, le reſſort qu'il donne aux inteſtins pour opérer leurs fonctions. Toujours, il leve les embarras viſqueux des glandes & les obſtructions des viſcères; il briſe, diviſe, broye les humeurs; il ſuſcite & ranime l'action organique des vaiſſeaux, ce qui en accroît l'énergie. Il rétablit les évacuations, les excrétions & les ſécrétions dans leur parfaite intégrité; par conſéquent il doit porter & porte en effet ſon action ſur la peau en débouchant ſes pores, qui ſont plus ou moins engorgés, obſtrués par l'humeur goutteuſe. Pour lors la tranſpiration reprend ſon cours naturel. J'ai eu pluſieurs fois la complaiſance, pour la ſatisfaction de mes malades incrédules ſur ce fait certain, de leur en donner une preuve évidente ſur eux-mêmes. Après les avoir mis à l'uſage

de mon Elixir, ayant auparavant apprécié avec exactitude à quoi ſe montoit leur tranſpiration en les peſant avant & après, de la manière que Sanctorius le pratiquoit, ils ont vu, en moins de dix à douze jours de l'uſage du remède, la tranſpiration augmenter ſenſiblement, & ont recouvré en peu de tems leurs forces & leur ſanté. Mais quand ils n'auroient point pris ces précautions, ils s'en ſeroient apperçus par la legèreté & l'aiſance qu'il éprouvoient, ſe ſentant dans l'état délicieux où l'on ſe trouve après un bain ſalutaire.

Tous les Phyſiciens ont reconnu que la nature agit uniformément dans la végétation des plantes & la nutrition des animaux. Voyez, diſent-ils, un Jardinier. Il eſt attentif à ce que la ſéve circule également dans toutes les parties de l'arbre; car toutes les maladies de la plante, viennent de l'épaiſſiſſement de ce fluide merveilleux: ainſi tous les maux qui affligent la nature humaine, n'ont d'autre cauſe que la coagulation du ſang & des humeurs. Rendez à ces fluides leur liquidité, auſſitôt la circulation reprendra ſon cours, & la ſanté commencera à refleurir. Ce principe poſé, il n'eſt pas queſtion d'un grand nombre de connoiſſances pour en remplir les vues, puiſqu'elles ſe pré-

ſentent d'elles-mêmes. Nous regardons comme un remède univerſel, toutes les plantes odoriférantes, abondantes en ſels volatils, comme infiniment propres à diſſoudre tout épaiſſiſſement du ſang & de la lymphe. Ces plantes ſont le plus précieux don de la nature pour conſerver la ſanté. Leur uſage peut s'étendre à toutes les maladies; on en a vû naître preſque toutes les guériſons, & ſingulierement les cures de la Goutte & du Rhumatiſme.

Les ſels volatils de mon Elixir, portés dans la maſſe du ſang, dans les eſprits & les liqueurs, y éteignent, comme abſorbans, les mauvais levains de l'acide goutteux, & comme eſprits balſamiques, ils les défendent de la corruption d'un ferment impur & vicieux, parce que, quoique ces ſels & ces eſprits volatils accompagnent la digeſtion, ils n'y ſont pourtant pas ſujets, & s'y conſervent avec leur qualité ſpécifique.

Rien ne prouve mieux ce principe eſſentiel de phyſique; que les ſels volatils ne ſe digerent jamais, & qu'ils paſſent juſques dans les dernieres digeſtions du ſang, de la lymphe & des eſprits, que l'expérience qui ſe préſente tous les jours à notre goût & à notre odorat. Car nous reconnoiſſons fort bien par nos propres ſens qu'un liévre a mangé du choux, & qu'une perdrix a mangé du géniévre, qu'une

vache a mangé du ſerpolet & autres aromates, qu'un porc a mangé des huitres & autres ſubſtances marécageuſes ; mais nous ne réfléchiſſons pas ſur la raiſon de la conſervation de ces différentes odeurs dans ces ſortes d'animaux & dans le lait, qui eſt, que la partie de ces aromates a paſſé en nourriture dans le corps de ces bêtes, & que leurs ſels, qui ſont revêtus de ces odeurs, ont paſſé par les digeſtions, ſans y être digérés, juſques dans les chairs, le ſang & les eſprits, & s'y ſont conſervés en vertu de leur privilege, qui eſt d'être indigeſtibles.

Galien ordonnoit les ſels volatils dans toutes les maladies où Hypocrate veut qu'on les employe pour donner de la fluidité à toutes les matieres épaiſſes, qui ont coutume de fixer les fibres du ſang & de ſuſpendre leur mouvement. Il applique ce remede dans les pleuréſies, où il ſe trouve un ſang extravaſé, qu'il faut réſoudre & inciſer pour le rendre fluide, afin de le pouſſer au-dehors par la tranſpiration. Il l'ordonne dans les paſſions céliaques où un acide prédominant cauſe des coliques & des irratations violentes. Il le donne dans les vertiges où des glaires viſqueuſes & congelées par un acide impur & vicieux, fourni par la mauvaiſe diſpo-

ſition de la rate, doivent être rendues fluides, & être précipitées par les voies qui conviennent. Il les conſeille dans la néphrétique, où un acide coagulant & prétrifiant, qui a condenſé les matieres tranſpirables, les fixe & les retient dans l'habitude des chairs. Il veut qu'on les emploie dans les épilepſies, où les fibres du ſang ſont figées par cet acide, & où les eſprits par conſéquent retenus, n'ont plus la liberté de leur mouvement. Il les preſcrit dans les migraines & tous les maux de tête ou d'eſtomach, à cauſe des glaires & des viſcoſités qui y fermentent.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore en preuve de la vertu des ſels, l'obſervation ſuivante. Les Negres ſont ſujets à de certaines indiſpoſitions, qui leur font perdre en partie leur noirceur naturelle, & cette métamorphoſe eſt accompagnée de ſymptômes hideux. Cependant il leur reſte encore quelques traces d'un noir jauni à la naiſſance des ongles. Leur corps ſe gonfle, & l'on diſtingue des taches livides ſur leur peau lavée. Leur Iris devient brouillé & nébuleux, & tous les objets leur apparoiſſent ternes, comme ils ſemblent jaunes aux Européens atteints de l'Ictère. Ces Noirs ainſi dénaturés, ont, pour l'ordinaire, un dérangement dans les

ſuccès nerveux, qui eſt plus ou moins mêlé d'hydropiſie. Quand ce mal n'eſt pas invétéré, ils en guériſſent ſouvent, en mangeant des ſerpens & des couleuvres, dont la chair recèle abondamment du ſel alkali qui a la propriété ſinguliere de diſſoudre le ſang grumelé, & d'atténuer les fluides épaiſſis; alors leur corps ſe repeint en noir.

On peut juger, par cette analyſe, des vertus ſpécifiques des ſels pour opérer la diſſolution de tout coaguleux. Quels heureux effets ne doivent-ils pas procurer dans la Goutte? car ils diviſent, fondent l'empâtement de la lymphe & de la ſynovie, en même-temps qu'ils charient & dépoſent les parties balſamiques de mon Elixir à la place des âcretés qu'ils diſſipent par les différentes voies excrétoires, & ſur-tout par celle d'une tranſpiration douce, mais très-ſenſible pendant quelques jours, & enſuite par le rétabliſſement de la perſpiration naturelle, qui eſt le vrai thermomètre de la ſanté.

Mon ſpécifique a deux parties: l'une ſaline & ſubtile, diviſe, briſe & rompt tout ce qui fait obſtacle à ſon paſſage, & donnant enfin iſſue à ſa volatilité propre, il la procure auſſi à l'humeur qu'il a atténuée, ſublimiſée, volatiliſée: l'autre fixe, ou du moins aſſez propre à ſe

fixer, répand un baume à la place de l'acrimonie. Que mon Elixir paſſe avec le chyle dans toutes les ſecondes voies, c'eſt une choſe inconteſtable & prouvée par l'expérience. L'impreſſion de ſon baume ſe rend ſenſible par la douceur qui tempère l'âcreté goutteuſe (1); l'impreſſion de ſon ſel ſe manifeſte par ſa communication ſur le ſyſtême nerveux, dont les oſcillations deviennent plus fortes, plus conſtans & plus régulieres. Les liqueurs qui ſéjournoient dans différentes parties, & qui y cauſoient des obſtructions, ſont pouſſées en avant & reprennent la route qui leur a été tracée par la nature, les ſécrétions deviennent plus libres, & la ſanté ſe rétablit parfaitement.

Un remède dont les qualités, les propriétés, les vertus ſont ainſi déſignées, décrites, expliquées, développées, n'eſt pas un ſecret qui tienne au charlatanisme. Il ſeroit poſſible aux perſonnes de l'art, ſinon de rencontrer préciſément les ingrédiens de mon Elixir, (ce qui ſe-

(1) Souvent dès la premiere priſe, à plus forte raiſon à la ſuite de pluſieurs, les urines s'empreignent par l'effet de mon élixir d'une odeur de violette, ou du moins qui approche beaucoup de celle de cette fleur qui exhale un ſi doux parfum.

roit vouloir former l'*Eneïde* du jet d'un nombre infini des caractères de l'alphabet) au moins des remèdes analogues, qui procureroient peut-être les mêmes effets; & pour porter la choſe au poſſible abſolu, il ſe pourroit enfin, qu'on rencontrât préciſément ma découverte, puiſque moi même j'ai été aſſez heureux pour y parvenir. En attendant cet ineſpérable coup de dez, je jouis de mon avantage, qui n'eſt point le fruit du hazard, mais des études les plus profondes & des recherches les mieux raiſonnées. Je vais plus loin, j'oſe dire que la réalité de cet invraiſemblable événement, me flatteroit, & que j'en avouerois l'identité avec la plus grande franchiſe, comme j'en ai fait la déclaration la plus ſincère à la Commiſſion royale de médecine, pour la mettre à même, outre mes certificats de guériſons, de motiver par ſa propre connoiſſance ſon approbation de mon ſpécifique.

Que des inventeurs ou des poſſeſſeurs de ſecrets dangereux ou équivoques, craignent la promeſſe que le collége de Pharmacie a faite dans ſon aſſemblée du 25 ſeptembre 1785, de donner tous les ans l'analyſe des remèdes inconnus, je ne crains rien non-ſeulement pour la dé-

couverte du mien, après les tentatives faites par quatre des plus célebres apothicaires de Paris, dont deux ont été chargés de ma part, pour ma propre aſſurance & ma propre ſatisfaction, & les deux autres de la part d'un goutteux qui s'étant bien trouvé de l'uſage de mon élixir, déſiroit par curioſité d'en connoître les ingrédiens; mais même pour la qualité des ſubſtances qui entrent dans ſa compoſition, ſubſtances ſi eſſentielles que la connoiſſance de leurs vertus donneroit un nouveau relief à mon remède, une nouvelle confiance aux malades & aux médecins, ſur-tout ſi l'on devinoit encore ſa manipulation, ſi prudemment, ſi exactement combinée & ſuivie.

Ce remède exerce ſa premiere action ſur les fibres, dont il augmente le ton. L'action organique en eſt accrue, les ſucs s'en trouvent triturés & élaborés. Par cette qualité tonique, il a les plus heureux effets dans les gouttes chroniques, & particuliérement dans le relâchement des fibres. C'eſt par-là qu'il eſt un des plus efficaces ſtomachiques, convenable dans tous les cas où l'on veut relever le ton de l'eſtomach, & rappeller le bon état des premieres voies. Par cette vertu enfin, il ſert à former un ſang louable & pur, en

expulſant, ou en rendant aux vaiſſeaux la force d'expulſer toutes ſortes d'âcretés.

Mon Elixir, tel qu'il eſt de ſa nature, & ſans ſe décompoſer, pénètre dans le ſang. Introduit dans ce fluide vital, il y reçoit le mouvement avec les particules de cet agent, & lorſqu'il eſt dardé par leurs contractions, ſes molécules, ſelon leurs différentes formes, ſoit comme autant de boules, ſoit comme autant de traits, fortement lancés, heurtent de front les concrétions, les obſtructions qui ſont comme autant de bouchons, les briſent, les diviſent, les atténuent & les détruiſent à la longue.

Quant à ſon action dans la peau, où ſe trouve ſouvent échappée l'humeur goutteuſe & rhumatiſmale, la voici: les particules ſolides de ce remède, introduites dans les artères, & pouſſées par leurs contractions, inciſent, broyent, écraſent par leur tranchant & leur dureté, les globules du ſang, leſquels ſe trouvant preſſés entre les molécules de cet Elixir, comme les grains que quelques oiſeaux avalent entiers, ſont moulus entre les cailloux qui ſe trouvent dans la cavité de ce puiſſant muſcle, qu'Ariſtote appelle le moulin des oiſeaux. Ces mêmes particules ſolides, portées dans l'extrêmité des vaiſ-

ſeaux capillaires de la peau, où ſont les obſtructions, font l'office de coin de fer, pour diviſer les concrétions qui font obſtacle, les diſſoudre & les détruire.

On ne peut conteſter que les rameaux capillaires de tous les vaiſſeaux, n'aient la même ſtructure & le même jeu ſyſtaltique que la grande artère, dont ils ne ſont que les diſtributions. Ainſi chaque ſyſtole de ces vaiſſeaux, pouſſant les molécules atténuantes du remède contre l'obſtruction, il la détruit & l'enleve par ce moyen, de même qu'une main armée d'un inſtrument de fer, exécute ce qu'elle ne pourroit opérer ſans ce ſecours. De plus ces particules pouſſées dans des canaux rétrécis, en dilatent le calibre, & les remettent dans leur diamètre naturel, qui laiſſe la perſpiration dans ſa primitive aiſance, & dans une pleine liberté.

Enfin mon remède facilite toutes les ſécrétions & les excrétions ſans les forcer; &, c'eſt en donnant aux différentes humeurs, leur fluidité, qu'il produit tous ces phénomènes. Poſſédant ſupérieurement toutes les qualités que je viens de décrire, à proportion que l'humeur goutteuſe eſt fondue & élaborée par ſes effets, il ſollicite la nature à l'ex-

pulſer par la voie de la tranſpiration, qui eſt la vraie criſe de la goutte.

Détaillons encore les effets particuliers des remèdes, qui ſont la baſe de mon Elixir. L'un, comme je l'ai déjà inſinué, adoucit, lubrifie les parties ſouffrantes; l'autre porte ſon action ſur l'humeur goutteuſe, la fond, la diviſe, change la nature de ſes principes & en opère la coction. Les autres aident l'action de celui-ci, lui prétent ſecours en frayant le chemin pour le libre paſſage de cette humeur cuite & élaborée, qui ſort par la voie de la tranſpiration.

Quand j'ai adminiſtré mon ſpécifique, voici ce que j'ai obſervé. Les perſonnes ont quelque tems après une petite élévation du pouls; ce que l'on reconnoît par des battemens plus réitérés, par le viſage, qui devient plus coloré, ainſi que les levres, & ſur-tout par une légère chaleur de la peau, à laquelle ſuccède une moiteur douce, une tranſpiration ſalutaire qui ſe répand à la fois dans toute l'habitude du corps. Elle commence ordinairement à l'heure du ſommeil, dure pendant toute la nuit, & quelquefois continue bien avant dans la matinée. Pendant & après cette criſe ſalutaire, les malades ſe trouvent très à leur aiſe; la tête ſe dé-

gage, l'esprit est tranquille, la respiration ailée, point de pesanteur dans aucune partie, les articulations sont souples; enfin les fonctions vitales, animales & naturelles se font librement. Tels sont les phénomènes qui résultent de la propriété & de l'usage de l'Elixir que j'administre aux malades pour guérir la Goutte.

La cause première de ce mal est d'abord long-temps à se former, elle fait des progrès insensibles dans les commencemens, parce que la nature, qui jouit alors de tous ses droits, s'oppose toujours à sa formation; mais dès que cette cause a pris le dessus, que la nature a été contrainte de lui céder, il n'est plus possible de détruire ce mal, que par un spécifique efficace, qui, comme le mien, déracine l'humeur goutteuse, la combatte, l'expulse, en donnant assez de force à la nature pour que, d'abord avec un régime sain, elle s'oppose à la regénération de l'humeur morbifique.

Non-seulement l'efficacité de mon remède peut guérir tout accès de Goutte, quelque violent qu'il soit, & à cette occasion, extirper radicalement le germe du mal; mais ce spécifique, bien administré peut encore prévenir toute attaque de cette maladie & en détruire insensi-

blement & abſolument le principe. Si nous examinons la conduite de la nature dans le temps de l'accès, dans la criſe qu'elle opère, nous verrons qu'elle ne cherche que la perſpiration. Tout ſon deſſein, tout ſon travail ne tendent qu'à briſer, par la criſpation des fibres qui cauſe la violence de la douleur, la matière qui produit la Goutte, pour la chaſſer par la perſpiration. Cette tranſpiration bienfaiſante, cette légère moiteur, qui paroît le matin & ſe diſſipe d'elle-même après chaque petit accès, dont l'aſſemblage compoſe le grand, adoucit & calme la douleur qui auroit tourmenté le malade principalement la nuit.

Toutes ces obſervations montrent évidemment, que la nature, lorſqu'on la laiſſe agir, diſſipe l'humeur par la voie de la perſpiration. La manière que je propoſe pour la rappeller, eſt donc juſte & inconteſtable. Elle ſuit la nature pas-à pas, elle eſt copiée trait pour trait ſur les mouvemens critiques & ſalutaires de l'économie animale. Il n'eſt point de Praticien qui ne doive convenir qu'une curation qui imite ſi parfaitement la criſe de la nature dans la guériſon de la Goutte, ne ſoit juſte, plauſible & ſuivant les règles de l'art.

Il paroît donc, que ſi avant l'attaque de la Goutte, dans le temps que la matière eſt encore confondue dans le ſang, je procure cette moiteur légère, cette tranſpiration inviſible qui retenue dans ſes couloirs devient la matière de la Goutte, je préviendrai infailliblement l'accès, & j'épuiſerai par la même évacuation que la nature emploie lorſqu'elle en fait la criſe, l'humeur qui l'auroit produite, de quelque caractère qu'on puiſſe la ſuppoſer

Dans le cas où la tranſpiration a de la peine à s'établir chez le malade, l'expérience ne m'a rien fourni de plus prompt pour hâter la diſſipation de l'humeur goutteuſe, que de faire garder le lit à toute rigueur, & de boire trois heures après avoir pris l'Elixir, un grand verre de tiſane ſudorifique, faite d'une pincée de bois de gayac & de ſaſſafras, infuſés dans une pinte d'eau; on peut en prendre un ſecond l'après midi, ou ſeulement le ſoir avant le ſommeil; on pourra même en prendre trois verres dans la journée entière; c'eſt-à-dire un à chacune de ces différentes heures. Mais s'il y avoit altération ou ſéchereſſe à la peau, on feroit ſimplement uſage d'eau ſucrée ou miellée d'une tiſane de chien-dent avec la réglisſe.

Si-tôt que par les moyens ci-deſſus,

l'accès de la Goutte commencera à ſe diſſiper, ce qu'on connoît la à diminution de la douleur, à l'affaiſſement des parties gonflées auparvant; s'il y a plénitude dans le ſujet il faut évacuer par un purgatif très-doux, qu'on pourra réitérer ſelon le beſoin. Deux onces de manne, deux gros, ou un gros & demi de follicules de ſené, & un gros de ſel végétal ſuffiſent pour cela, ou bien une once de crême de tartre ſoluble. L'on ne peut rien de plus naturel & de plus efficace que ces procédés pour ſe préſerver ou ſe guérir de la Goutte, du Rhumatiſme, ou de la complication de ces maux.

La ſimplicité de ces moyens, doit inſpirer la plus grande confiance aux malades, qui trouvent tant de reſſources dans un traitement auſſi facile & auſſi doux.

Je vais indiquer pluſieurs ordonnances de purgatifs, pour mettre les perſonnes à portée de choiſir ceux qu'elles croiront les plus analogues à leur tempérament, à leur âge, à leur état actuel, & aux circonſtances où elles ſe trouvent.

Pour faire éviter toute imprudence à l'égard des purgatifs & même des vomitifs très rarement employés dans la Goutte,

je ferai remarquer que les uns & les autres ſuppriment la tranſpiration pendant l'action du remède ; que par conſéquent on ne doit pas trop les réitérer ; qu'on doit encore choiſir les momens où ils peuvent nuire le moins à cette évacuation ; mais je ne dois pas non plus omettre d'obſerver qu'ils peuvent auſſi la rétablir, parce que retranchant : 1°. la fabrurre & la corruption qui paſſent dans le ſang avec les alimens, on le garantit des coagulations & épaiſiſſemens que ces matières y pourroient cauſer : 2°. parce que les efforts du vomiſſement qui cauſe une eſpèce d'ébranlement dans les nerfs & même dans la peau, font capables de détruire les concrétions récentes qui ſont dans les canaux de la perſpiration.

Malgré ces bons effets, on doit être plus réſervé à l'égard des vomitifs, qu'à l'égard des purgatifs. Les premiers ne peuvent guères s'ordonner qu'à l'approche ou au commencement de l'accès, encore ne doit-on les adminiſtrer qu'à des tempéramens vigoureux & robuſtes, chez leſquels la nature a aſſez de force pour repouſſer l'humeur aux parties extrêmes. Mais chez les perſonnes foibles, on n'en doit pas faire uſage, parce qu'on a lieu de craindre le renverſement, le reflux & le

dépôt de l'humeur dans l'eſtomach, ce qu'on n'a pas à redouter pour les tempéramens forts, parce que l'évacuation des parties les plus groſſières de la matiére morbifique, facilite les plus déliées à ſe porter du centre du corps à ſa circonférence.

On ne doit point purger dans la Goutte ni dans le Rhumatiſme, à moins que la violence de l'accès ne ſoit bien tombée, & qu'il n'y ait plus de douleur; auquel cas on peut faire uſage des unes ou des autres médecines ſuivantes.

Prenez *de ſalſe pareille*,
de ſquine
de racine d'iris de Florence,
de chacune une once,
de follicules de ſéné, *une demi-once*,
de ſel de Glauber, *trois gros*;

faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau pour réduire à pinte; ajoutez-y pour lors,

deux gros d'anis,
deux onces de manne;

laiſſez infuſer le tout pendant une demi-heure ſur les cendres chaudes, paſſez la liqueur.

On en donnera deux verres le matin,

à une heure & demie de distance l'un de l'autre, pendant trois jours, en mettant un jour d'intervalle, & ce jour-là le malade prendra l'élixir.

AUTRE.

Prenez *de la gomme-gutte demi-gros,*
de la poudre de jalap,
de diagrède, de chaque un scrupule,
de l'arcanum duplicatum, trois gros,
de sel de quinquina, deux gros;

mêlez le tout après l'avoir mis en poudre avec suffisante quantité de savon de Venise, préparé avec la gomme Adraganthe dissoute dans de l'eau, pour faire des pilules de six grains chaque. Le malade pendra depuis quatre jusqu'à huit grains par jour, selon ses forces, pendant huit jours de suite, entre lesquels il laissera un intervalle de deux jours, où il prendra l'élixir.

AUTRE.

Pour les perſonnes d'un tempérament delicat.

Prenez *de Tamarin une once,*
de follicules de ſéné, trois gros,
d'Agaric un gros,
de ſel de Glauber deux gros,
des feuilles de bourache,
de bugloſe,
de chicorée ſauvage, de chaque une poignée.

Faites bouillir le tout dans trois demi-ſétiers d'eau, pour réduire à chopine, paſſez la liqueur.

Ajoutez *de manne, deux onces,*
d'eau de fleur d'orange une demi-once,
& le ſuc d'un limon exprimé.

On repaſſera le tout une ſeconde fois, à travers un linge fin, ou plutôt on ſe ſervira pour cet effet de la chauſſe. Le malade prendra le matin à jeun, deux verres de cette liqueur, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, la doſe eſt pour deux jours, en mettant un jour d'in-

tervalle, ne prenant l'élixir que deux jours après.

Cette purgation convient à toutes les perſonnes délicates & ſenſibles.

AUTRE

Qui pourra purger ſans dégoût.

Prenez *de ſéné mondé deux gros,*
la moitié d'un citron coupé par tranches,
de réglisſe un gros & demi,
de roſes rouges une pincée,

Faites infuſer le tout à froid pendant une nuit dans un grand verre d'eau, paſſez la liqueur le lendemain & prenez-la à jeun. Si on craignoit qu'elle ne purgeât pas ſuffiſamment, on pourroit y ajouter un gros ou deux de ſel végétal.

AUTRE

Pour un tempérament fort.

Prenez *du ſéné deux gros.*
du ſel de Glauber, trois gros.

Faites infuſer le tout ſur les cendres chaudes, pendant deux heures, dans un grand verre d'eau bouillante, paſſez la liqueur par un linge.

Ajoutez *de tablettes de citron une once*, pour une doſe, à prendre tiéde le matin à jeun.

Cette potion évacue puiſſamment les humeurs bilieuſes & les glaires contenues dans l'eſtomach, elle ne convient qu'aux ſujets robuſtes ou difficiles à émouvoir, & dans leſquels on ſoupçonne une grande abondance de matière à évacuer.

PURGATION ORDINAIRE

Prenez *follicules de ſéné deux gros*,
manne choiſie deux onces,
ſel de Glauber, deux onces,
dans une décoction de chicorée.

AVIS.

On doit la ſurveille, ou au moins la veille d'une purgation s'y préparer, en prenant quelques tiſannes ou quelques boiſſons légères, & le jour qu'on ſe purgera, on en boira quatre ou cinq à verres pour détremper la médecine quelle qu'elle ſoit: car ſans cela elle pourroit occaſionner des douleurs vives, des tranchées, & mal point opérer. On donne communément un bouillon aux herbes, ou au veau, deux heures après que l'on a pris la médecine; après quoi, de demi-heure en de-

mi-heure, on boit une taſſe ou de thé ou de tiſanne de chien-dent & de régliſſe, ou une infuſion de feuille de bouillon blanc & de guimauve.

Il faut faire attention de ne point prendre de nourriture, à moins qu'il n'y ait une heure & demie ou deux heures, que la médecine ait fini ſon effet, & de ſuivre toutes les précautions que nous avons indiquées ci-deſſus.

Je n'aſtreins, ni ne puis aſtreindre à aucun purgatif de préférence à un autre, je conſeille même aux perſonnes qui en ont éprouvé de favorables à leur conſtitution, de s'y tenir & de n'en pas changer; mais ſeulement d'avoir égard à leur état de force ou de foibleſſe actuelle & aux ménagemens qu'exigent la Goutte & le Rhumatiſme dans la néceſſité même reconnue de la purgation.

CHAPITRE XI.

Régime.

L'on auroit bientôt détruit l'erreur de l'incurabilité de la Goutte, ſi les perſonnes

ſonnes ſujettes à ſes attaques, gardoient après la délivrance de l'accès, un régime ſalutaire. Je ſuis phyſiquement sûr, que le plus grand nombre éviteroit la récidive. En effet, pendant les douleurs, la nature, ou les remèdes, ou l'un & l'autre tout enſemble, ont preſque toujours ſuffiſamment exalté, briſé, atténué, ſublimiſé l'humeur pour en procurer l'évacuation totale, & par conſéquent pour en détruire entiérement la cauſe. Les Goutteux de bonne foi conviendront qu'ils ne ſont pas ſans reproche ſur les récidives, ni ſur leur fréquence. Il n'y auroit donc que peu de cas où la maladie, ſupérieure aux efforts de la nature & de l'art, auroit laiſſé quelque réſidu des principes du mal. Or dans la ſuppoſition du régime ſage, n'ajoutant rien ni à l'intenſité ni à la quantité de l'humeur, il eſt probable que dans un ſecond accès les remèdes & la nature pourroient avoir aſſez de force pour expulſer le reſte de la matière goutteuſe. Ainſi, quiconque ſe conduiroit bien, pourroit, avec le ſecours de la Médecine, peut-être même ſans elle, éviter les atteintes de la Goutte. Cette ſeule réflexion doit faire connoître l'importance & la néceſſité d'un bon régime, à tout homme amateur de la ſanté,

le plus grand bien de la vie & le moins ſenti. Nous mettrons donc au premier rang des précautions qu'il faut prendre, la tempérance, vertu ſeule capable, non ſeulement de nous ſouſtraire à cette cruelle maladie, mais même de nous en préſerver.

Pétrarque a raiſon de dire, ſi vous voulez être délivré de la Goutte, ſoyez pauvre ou vivez comme ſi vous l'étiez; c'eſt à-dire, vivez ſobrement. Un fait rapporté par Schenckius, prouve ce qu'avance ce Poëte : « François Pechius, âgé de cinquante ans, goutteux, accablé des accès & des tourmens de ce mal, monta ſur une mule, & partit pour exécuter les ordres que lui avoit donnés le Grand Duc : un Marquis le ſaiſit & l'empriſonna près de Verceil. Sa femme & ſes enfans le croyoient mort. Il y avoit vingt ans qu'il étoit en priſon, lorſque les François firent une irruption en Italie l'an 1556, prirent la citadelle où il étoit détenu priſonnier, le trouverent en parfaite ſanté, & le délivrerent. Ce fut un ſpectacle curieux pour les habitans de Verceil de le voir marcher ſans bâton, l'épée au côté; comme un autre Lazare ſorti du tombeau, conſervé par la grace de Dieu ».

Il fut redevable de la guériſon de ſa Goutte au peu d'alimens que ſon Geolier lui donnoit pour l'empêcher de mourir : ainſi cet Officier trouva dans la diſette la guériſon du mal qu'il avoit contracté au ſein de l'abondance. C'eſt un fait qui ſe vérifie tous les jours : que le paſſage de la ſobriété à la bonne chere, eſt auſſi funeſte que celui de la bonne chere à la frugalité, eſt ſalutaire.

Si l'intempérance fait languir & détruit plus d'hommes que tous les autres fléaux de la nature humaine réunis, la tempérance au contraire, ce véritable baume réparateur & conſervateur, contribue à former des hommes ſains & vigoureux, des ames fortes & pures comme leur ſang. Cette vertu eſt proprement la Déeſſe tutélaire de la ſanté ; elle eſt un remède univerſel. Elle rend la tête libre, elle purifie le ſang, elle fortifie les nerfs, elle éclaircit les yeux, elle conforte le cœur. En un mot, elle fait que les alimens ſe digèrent bien. Elle empêche par-là ces vents & ces fumées qui cauſent la colique & les maux de rate. Elle empêche qu'il ne ſe forme dans le corps de ces crudités & de ces âcretés qui ſont la cauſe du Rhumatiſme & de la Goutte, enfin de ces humeurs craſſes & viſqueuſes dont ſe forment

le ſable & la pierre dans nos reins, tous maux qui doivent leur origine à notre intempérance.

Il ne faut prendre de nourriture qu'autant que la chaleur naturelle en peut cuire, digérer & faire tranſpirer. Trois eſpèces de déſordres procédent de l'abondance & de la diverſité des alimens qui ſurchargent les tables des gens aiſés. On mange trop; on ne cuit pas aſſez; on tranſpire peu; d'où vient le proverbe : *qui mange trop eſt moins, ou mal nourri;* & delà mille dérangemens dans l'économie animale.

Pour les éviter & ne pas mettre, dit Plutarque, feu ſur feu, réplétion ſur réplétion, il ſeroit bon d'imiter la plaiſanterie du Roi Philippe. Quelqu'un l'invita comme il étoit dans la campagne, à venir ſouper chez lui, penſant qu'il y viendroit en petite compagnie; mais le voyant venir avec une grande ſuite, & ſachant qu'on avoit apprêté à manger pour peu de perſonnes, cet hôte en fut troublé : Philippe qui s'en apperçut, envoya ſous mains, dire à tous ceux qu'il avoit amenés de garder place à la Tourte. Ces perſonnes croyant à ce que leur dit le Prince & attendant toujours ce mets, épargnèrent les viandes qui leur furent ſervies, enſorte qu'elles

ſuffirent amplement à toute la compagnie. Ainſi devroit-on s'obſerver, dans ces aſſemblées, où par un reſte de l'uſage groſſier & gothique de nos ayeux, il faut boire à tour de rôle & manger à la tâche. Ainſi devroit-on réſerver place au manger, au boire, & apporter à table un appétit frais & bien aiguiſé.

Socrate défend les viandes qui nous convient à manger, encore que nous n'ayons pas faim, d'uſer des breuvages, qui nous excitent à boire, encore que nous n'ayons pas ſoif; & il ne nous permet d'uſer des alimens, qu'autant que le plaiſir manifeſte le beſoin de la nature.

La partie la plus utile de la médecine, eſt l'hygiènne, & elle eſt moins une ſcience qu'une vertu. La tempérance & le travail ſont les deux vrais médecins de l'homme. Le travail aiguiſe l'appétit, & la tempérance empêche d'en abuſer.

Les Japonois ſont exempts de la Goutte au rapport d'Ettmuler : *Japonenſes podagrâ non laborant.* Ces peuples habitent un climat tempéré; ils ne connoiſſent ni le vin, ni l'eau-de-vie; ils ſont laborieux au ſuprême dégré, vivent de riz, ne mangent de la viande que très-frugalement, boivent du thé; ne ſont-ce pas là des puiſſans moyens pour ſoutenir une tranſ-

piration toujours égale, & par conſéquent une parfaite ſanté? Comme rien ne nuit plus à cet heureux état que les excès en tout genre, rien ne nous y maintient plus sûrement qu'une vie ſage & réglée.

Le précepte général de la ſobriété reçoit dans la Goutte une application toute particuliere car on a la tranſpiration à rétablir & à ménager : or la diette modérée eſt un des moyens les plus efficaces pour opérer ces effets. Lorſque vous ne prenez qu'autant d'alimens qu'il en faut pour ſoutenir la vie, la tranſpiration va ſon train ſans obſtacles, ſans interruption. Les vaiſſeaux n'étant point gorgés de ſucs, ſe contractent à l'aiſe, briſent & atténuent infiniment les ſucs, qui doivent être chaſſés par cette iſſue. La ſobriété eſt donc la réformatrice de l'intempérance. Elle conſiſte, en ſe réglant cependant ſur ſon tempérament & ſes habitudes, à faire par jour deux repas, à quitter toujours la table avec appétit, ou à retrancher entiérement le ſouper, ce que Takius recommande expreſſément. Sydenham eſt du même avis. *Prandere tantùm expedit, non cœnent itaque qui podagræ ſunt obnoxii.* Il veut qu'ils ſe contentent du dîner, parce que le lit & le ſommeil ſont des moyens propres à favoriſer la

tranſpiration, & qu'il ne faut point fatiguer la nature pendant ce tems, en l'occupant à l'ouvrage de la digeſtion.

On tranſpire mieux quand on mange deux fois par jour, que quand on ne mange qu'une fois. Car en mangeant beaucoup dans un repas, comme il arrive quand on n'en prend qu'un, les vaiſſeaux ſe gonflent extraordinairement, les nerfs de l'eſtomach & des inteſtins ſont fort agités & retréciſſent par cette agitation les petits filtres de la peau : tout cela eſt un empêchement à la tranſpiration. D'ailleurs après qu'elle eſt faite, le ſang devient âcre & s'échauffe s'il n'eſt pas renouvellé par le chyle. Cet échauffement nuit à la tranſpiration ſuivante, comme on peut le voir par ce que nous avons dit.

Je penſe donc que deux repas pris modérément valent mieux qu'un ſeul, dans lequel on farcit l'eſtomach de plus d'alimens qu'il n'en peut digerer, parce qu'il s'enſuit de cet accès que la digeſtion ſe fait plus difficilement, qu'elle eſt plus longue & plus laborieuſe, & par conſéquent que la tranſpiration eſt plus long-temps ſuſpendue. Ainſi je conſeille de ſouper très légèrement, de très-bonne-heure & de manger des alimens de facile digeſtion. Par-là l'eſtomach ne s'af-

fuiſſe pas, & digere à ſon aiſe. Ce ſentiment paroîtra préférable à bien des perſonnes.

Sanctorius dans ſes Aphoriſmes, nous avertit que la digeſtion difficile fait une perſpiration tardive; que la tranſpiration étant l'excrément de la troiſiéme coction, ſi la premiére eſt manquée, la ſeconde & la troiſiéme le ſont auſſi; que les alimens dont on ne ſent pas le poids dans l'eſtomach ſont ceux qui nourriſſent le mieux & qui tranſpirent davantage. Si toutes ces obſervations ont été vérifiées ſur des gens qui ſe portoient bien, que ſera-ce dans les Goutteux, chez leſquels outre l'obſtacle qu'un chyle groſſier apporte à la tranſpiration, il s'en trouve encore un autre dans la peau, le reſſerrement des canaux excréteurs?

Ce ſont donc des alimens doux & faciles, qu'il faut préſenter aux goutteux. Sanctorius propoſe la viande de mouton & de phaiſans; je crois pourtant la premiére trop ſolide, & communément trop dure, ſur tout rôtie; on peut y ajouter, dit-il, la perdrix, la volaille & la viande blanche, les bouillons & conſommés qu'on en tire. Parmi les mets qui ſe ſervent ſur les tables des goutteux, les végétaux doivent l'emporter ſur les animaux, parce qu'ils ſont plus digeſtibles, qu'ils ſont

moins nourriſſans, & qu'ils ont des vertus médicamenteuſes, que les nourritures animales n'ont point. Entre ces alimens il y a encore un choix à faire; par exemple les racines, les herbages doivent être préférés aux farineux, par les perſonnes graſſes & replettes, & ceux-ci conviennent mieux aux perſonnes maigres, quand toute fois leur eſtomach ne les trouve ni lourds, ni indigeſtes, tels que les haricots, les fèves de marais, les pois, les lentilles, &c. les fruits tels que la nature nous les donne, ou préparés, comme les confitures, les gelées, ſont d'excellentes nourritures; ils ſont ſavoneux, de facile digeſtion & agréables au goût.

Hypocrate nous marque dans ſes Aphoriſmes, que les alimens qui nourriſſent promptement, ſont auſſi de facile tranſpiration, les œufs frais cuits à la coque & le régime du lait, pris ſobrement, ont cet avantage.

Pour ce qui eſt de la boiſſon, la bierre, le cidre, le poiré doivent être rejettés, parce que par leur tartre & leur fraîcheur, ils donnent naiſſance à la Goutte, en ſupprimant la tranſpiration. Le vin généralement eſt néceſſaire, & c'eſt ce qu'il y a de meilleur, ſur-tout pour les vieillards, pourvu qu'on n'en faſſe pas abus; on le

boit en y mettant un, ou deux tiers d'eau.

Après les excès du boire & du manger, il n'y a rien qui engendre, ou rappelle plus la Goutte que de ſe livrer trop aux plaiſirs de l'amour. C'eſt la volupté la plus piquante, la plus ſenſible, la plus vive, la plus raviſſante, & la plus univerſellement recherchée dans les quatre parties du monde. Depuis l'Hottentot, juſqu'au Lapon, depuis l'Eſpagnol juſqu'au Tartare, tout homme appéte cette volupté, dont on peut jouir aſſez fréquemment. On ne réſiſte jamais aux attraits de ce plaiſir délicieux, divin, qui peut nous rendre auteurs, peres, je dirois volontiers créateurs, mais au moins réproducteurs de nous-mêmes, ou d'autres nous-mêmes. On a peine à retenir les Goutteux ſur cet article. Cependant ils payent toujours très-cher les excès qu'ils y font; rien ne leur eſt plus nuiſible. Un Goutteux dont les eſprits ſont épuiſés & les articulations relâchées, ſeroit auſſi imprudent, s'il s'abandonnoit trop à ce plaiſir, qu'un voyageur qui ayant une longue route à faire, ſe déferoit de l'argent dont il a beſoin pour terminer ſa route.

On a obſervé que les excès dans ce

genre influoient pour le moins autant ſur la production de la Goutte, que ceux de Bacchus, qu'on doit auſſi s'interdire. Toutefois, quand les Goutteux ont pris une longue habitude aux uns & aux autres, il ne faut pas les en priver tout à coup. On doit leur accorder quelque choſe, *ob duritiam cordis*. D'ailleurs il eſt dangereux de paſſer d'un extrême à l'autre. C'eſt une imprudence, à laquelle on a attribué la mort de Charlemagne. Quant à l'habitude exceſſive du vin, on doit ſur-tout y aller avec la plus grande circonſpection. Ce n'eſt pas que je croye néceſſaire de permettre en aucune circonſtance les excès, auxquels il faut au contraire tout-à-coup renoncer; mais comme ceux qui ſont ſujets à ce vice, boivent d'ordinaire très-copieuſement, on doit par proportion retrancher de la quantité qu'ils boivent communément à leurs repas, & les réduire peu à peu à un uſage modéré dans lequel ils doivent perſévérer.

La tempérance n'eſt pas la ſeule choſe à obſerver pour éviter l'attaque ou le retour de la Goutte. Quelque ſobre que vous ſoyez, vous en reſſentirez encore les atteintes pour peu que le tempérament vous y diſpoſe, ſi vous ne prenez

point d'exercice. Une vie trop tranquille & trop oisive nuit à la digestion des alimens, pris même avec la modération la plus scrupuleuse. L'action au contraire, le travail, le mouvement, secondent les fonctions animales d'où dépendent la santé. Un habile Physicien disoit ingénieusement : *que l'exercice étoit un second estomach ;* & il avoit raison. Ce second estomach facilite & perfectionne les opérations du premier. L'exercice est même aussi bon, pour préparer l'estomach à recevoir les alimens, qu'à les digérer. C'est de cette vertu sans doute, qu'est venu ce propos vulgaire : *je vais faire un tour de promenade pour gagner de l'appétit.*

L'exercice est un moyen sûr pour procurer la perspiration. En effet la contraction alternative des muscles pressés, presse les tuyaux excrétoires, qui versent la matiere de la perspiration & en accélère la sortie par la même mécanique, que dans la saignée du bras, le sang coule par l'ouverture avec plus d'impétuosité, lorsque le Chirurgien donne au malade son étui à tourner avec les doigts du bras qui vient d'être saigné, parce que la contraction des muscles sublimes & profonds placés sous la veine ouverte, comprime & fouette

le ſang, qui y eſt contenu & en précipite la ſortie.

Les intervalles entre les attaques de la Goutte ne peuvent être que très-courts ſans un exercice corporel & aſſidu, & même le malade ſera ſujet, s'il reſte dans l'inaction & le repos, à la génération de la pierre, qui eſt un mal plus dangereux que la Goutte. L'homme laborieux échappera à ces deux maladies, ſur-tout à la derniere. L'exemple ſuivant rapporté par Hoffman en fournira une preuve.

Un riche Allemand, grand, fort & robuſte, vivoit dans l'abondance de toutes les choſes qui flattoient ſes goûts, ſa ſenſualité & ſes inclinations. Un nombre infini de domeſtiques, une table fine & délicate, la moleſſe enfin, l'oiſiveté, l'inſouciance, faiſoient envier ſon ſort; cette prétendue félicité fut de courte durée. La Goutte le ſaiſit, les ſouffrances vinrent altérer les douceurs de cette vie voluptueuſe. Il ne pouvoit plus marcher ſans ſecours. Il crioit jour & nuit, & faiſoit des remèdes d'autant plus inutiles, qu'il ne vouloit rien changer à ſa maniere de vivre; il fut attaqué ſi fréquemment & ſi violemment, qu'il alloit bientôt être noué, lorſqu'un revers de fortune fut, malgré lui, ſon médecin, & le déroba à

une torture dont les maux accroiſſoient ſenſiblement tous les jours. Pluſieurs banqueroutes ſe déclarèrent, d'autres accidens ſurvinrent; en un mot, il paſſa preſque dans un inſtant de la plus faſtueuſe opulence à la derniere indigence. Il lui fallut par force vivre avec ſobriété & ſe donner grand mouvement. Il quitta la ville pour aller gagner ſa vie à la campagne, il vint à bout par dégrés, de s'accoutumer au travail. Enfin il guérit non-ſeulement de la Goutte qui avoit altéré ſon tempérament; mais encore il reprit la même agilité & la même ſanté dont il avoit joui avant ſes attaques, & a vécu longtems, ſans avoir éprouvé aucun reſſentiment de cette maladie. Heureux ceux qui embraſſent un état qui exige un travail habituel! ſages ſont ceux qui, dans une vie conſacrée aux travaux de l'eſprit, ſavent ſe procurer des amuſemens qui les exercent d'une maniere analogue à leur force & à leur tempérament! On peut choiſir entre le billard, la paume, la boule, le mail, la promenade, la chaſſe, l'équitation, le tour ou quelqu'autre métier. On peut même prendre part en un jour à pluſieurs de ces exercices. L'homme eſt porté par un penchant ſecret que l'on ne ſuit pas aſſez, à varier ſes occupations.

Ce penchant eſt dans la nature. L'homme eſt inconſtant. Cette inconſtance que l'on regarde comme un crime au moral, & au phyſique, eſt une vertu. L'inconſtance préſerve l'homme de mille maux, par la diſſipation qui l'arrache à l'ennui, fruit inſalubre de l'uniformité.

Outre ces attentions, il y en a encore beaucoup d'autres que la prudence nous dicte également. On doit éviter ſoigneuſement toutes ſortes de paſſions, telles que les ſoucis, les chagrins, les fatigues d'eſprit, les méditations profondes, tout ce qui trouble la tranquillité de l'ame; rien n'eſt plus propre, ſuivant Sydenham, à détruire le tiſſu des eſprits qui ſont les inſtrumens des digeſtions, & par conſéquent à augmenter les progrès de la Goutte. C'eſt donc à juſte titre, que cet auteur célèbre, recommande la tranquillité d'eſprit comme néceſſaire pour la guériſon de cette maladie.

Il faut retrancher peu à peu & par dégrés quelque partie de ſes alimens, s'abſtenir d'ingrédiens âcres, ſalins & épicés.

Il faut que les Goutteux ſoient vêtus dès qu'ils ſont levés & que l'air ne frappe point ſur la ſurface de leur corps, ni la nuit, ni le jour. Il ne paroît pas difficile de concevoir, que l'air étant un

corps fluide & d'un grand reſſort, lorſqu'il frappe la ſurface de nos corps immédiatement, il s'y moule & comprime fortement l'extrémité des tuyaux excréteurs, qui débordent la peau; il n'en eſt pas de même, lorſque cet élément ne le comprime que par deſſus les habits intermédiaires, qui ne pouvants'appliquer & ſe mouler ſur l'épiderme, comme fait ce fluide, laiſſent toujours à la matiere de la tranſpiration la liberté de s'échapper. Il faut donc être attentif à ſe garantir des intempéries de l'air & ſur-tout du froid & de l'humidité; en conſéquence il faut ſe munir le jour d'habits moelleux, & la nuit avoir de bonnes couvertures; dans l'accès, il eſt bon d'envelopper la partie malade d'une légere flanelle chaude, appliquée ſur l'enflure; rien n'eſt plus propre à faciliter la tranſpiration & à diſſiper la douleur. On ſait de quelle utilité ſont celles d'Angleterre, portées ſur la peau pour préſerver des attaques goutteuſes & rhumatiſmales (1).

(1) Ces flannelles doivent leur utilité, non-ſeulement à ce qu'elles conſervent une chaleur toujours égale, qu'elles empêchent l'air de frapper immédiatement la ſurface de nos corps; mais encore, parce qu'elles ſont comme des broſſes univerſelles, & que la laine dont elles ſont compoſées, pour peu qu'on ſe donne de

Ces précautions & beaucoup d'autres, que le bon ſens ſuggère, écartent du ſang par des ſécrétions ſalutaires, les humeurs gluantes, qui occaſionnoient les maladies dont on étoit affligé; elles les détruiſent en donnant un cours libre & égal à la perſpiration. Les exemples de ceux qui perſéverent dans ces pratiques, atteſtent de la maniere la plus convaincante ce que j'avance à cet égard.

---

mouvement, débouche par un douce friction, l'extrémité des canaux perſpirables; l'action, la chaleur de la flannelle, facilite la circulation, dégage les parties de la matiere arthritique qui y eſt enclavée, ouvre les pores; procure une tranſpiration ſalutaire, & fortifie en même-tems le tiſſu des fibres contre la récidive.

Tous ces avantages ne me feront cependant point approuver généralement l'uſage habituel des petites camiſoles de flanelle que bien des gens portent en tout tems ſur la peau: bonnes pour faire tranſpirer les Goutteux, particulierement quand ils ſont forts & gras; mais elles affoibliſſent les jeunes gens, & énervent ceux qui ſont d'une foible complexion & menacés de la pulmonie, parce qu'elles excitent une trop grande tranſpiration, & parce qu'en entretenant le corps dans un grande chaleur, elles relâchent trop conſidérablement les fibres de la peau, & les petits vaiſſeaux: elles ſont contraires, ainſi que les fourures, aux tempéramens ſecs & bilieux. Je connois une perſonne délicate, qui

CHAPITRE XII.

Observations générales & particulieres.

ON m'a demandé mille fois, d'où peut venir, soit dans la Goutte, soit dans le

---

en a fait usage pour se conformer à la mode. Elle n'a pas été long-tems à s'appercevoir qu'elles la desséchoient sensiblement; aussi les a-t-elle promptement quittées. Elle s'en sert néanmoins utilement, lorsque la transpiration interceptée, lui annonce un rhume ou quelque fluxion; mais aussitôt que la transpiration est rétablie, ce qui est l'affaire de trois ou quatre jours, elle quitte ce vêtement, de peur qu'il ne l'affoiblisse trop, & qu'une autre fois l'habitude n'empêche d'en ressentir les bons effets.

Le luxe a introduit en France depuis quelques années les fourrures: elles ne sont utiles qu'à quelques vieillards chez qui la chaleur naturelle est presque éteinte.

En général les étoffes faites de matieres végétales, sont préférables à celles que fournissent les animaux: sur la peau, elles sont propres à essuyer la transpiration: à l'extérieur, elles arrêtent mieux l'humidité & les mauvaises influences de l'air.

Si l'on réfléchit sur la structure de la peau,

Rhumatiſme, ſoit dans autres maladies, cette mauvaiſe qualité des levains,

---

que Leuwenoech nous a dévélopée, on ne peut ſe diſpenser de croire à l'utilité des frictions pour rappeller la tranſpiration. Les vaiſſeaux capillaires ſuperficiels peuvent-ils manquer d'être ouverts lorſqu'on frotte une partie en tout ſens? Peut on douter que par une compreſſion plus ou moins forte, on n'en exprime la matiere qui y ſéjourne?

Bien des faits pourroient confirmer cette obſervation. Pour abréger je m'en tiendrai à celui que rapporte M. Duſault dans ſa diſſertation ſur la Goutte. Nous avons vu, dit cet Auteur, M. le Marquis du Repaire, Gouverneur du Château Trompette de Bordeaux, vieillard centenaire, qui trente ans avant ſa mort, s'étoit garanti & guéri de la Goutte par le moyen de ces frictions. Un de ſes valets de chambre, n'avoit preſque d'autre emploi auprès de ſa perſonne, que de le broſſer & frotter chaque jour, ſoir & matin, avec une main garnie d'une mitaine de laine. Toutes les perſonnes ſujettes à la Goutte ne ſeront peut-être pas aſſez heureuſes, pour obtenir leur guériſon par ce ſeul moyen; mais elles ſeront, ſi l'on peut dire, plus qu'aſſurées de ce bonheur, en joignant à l'uſage de mon remède, des attentions auſſi propres à ſeconder ſon action & celle de la nature. Il n'en eſt point de ſi minutieuſes, qu'elles paroiſſent, qui ne ſoient intéreſſantes par rapport à la ſanté, les plus foibles cauſes, produiſent, à la longue, de grands effets.

cette abondance des humeurs, qui s'opposent à la circulation de la lymphe, de la synovie, du sang & des esprits, c'est-à-dire, d'où provient le dérangement qui trouble l'équilibre de la santé ? Avant que de répondre à cette question, je remarquerai, qu'il y a six choses sans lesquelles nous ne saurions subsister, quoiqu'elles n'entrent point dans notre constitution, & qu'on appelle assez mal-à-propos, *non naturelles*, sçavoir, l'air le manger & le boire, le mouvement & le repos, le sommeil & les veilles, les excrémens & les matieres retenues; les passions de l'ame.

Cela supposé; quand nous usons de toutes ces choses modérément, l'équilibre régne en nous, nous nous portons bien; mais si nous en prenons trop ou trop peu, l'équilibre cesse; les humeurs sont troublées dans leur cours naturel; elles ne se filtrent plus également, elles s'arrêtent dans différentes parties du corps, où elles produisent diverses maladies.

Voici tout le méchanisme de la santé & de la maladie. On jouit de la santé quand on respire un bon air: quand on ne mange & qu'on ne boit, qu'autant qu'il est nécessaire; quand on ne prend de mouve-

ment & de repos, de ſommeil & de veille qu'avec modération ; quand les excrémens ne ſont ni trop ſecs, ni trop fluides ; enfin quand les paſſions de l'ame, ſont dans un équilibre raiſonnable : c'eſt qu'alors le ſang n'étant, ni précipité, ni retardé dans ſon cours, il n'eſt point dérangé dans ſes fonctions, & tout va un train ſalutaire ; mais s'il eſt troublé par quelqu'une de ces cauſes ; ſi l'on reſpire un mauvais air, ou qu'on s'expoſe à ſes intempéries ; ſi l'on ſurcharge l'eſtomach de boire & de manger, ou qu'on contrarie ſes opérations par la trop grande diverſité des mets ou par une diſtance trop inégale dans les repas ; ſi on ſe livre à des agitations immodérées ou à une trop grande inaction ; ſi l'on prend un ſommeil trop long ou trop court ; ſi l'on fait uſage de nourritures propres à procurer relâchement ou conſtipation ; enfin ſi on ſe livre à quelque paſſion de l'ame, comme à la triſteſſe, à la joie, la crainte, la colere, l'envie, la jalouſie, &c. alors le ſang ſe dérange dans ſes filtrations, ou par trop de lenteur ou par trop de viteſſe ; les humeurs non filtrées reſtent dans ce fluide, le gênent, l'embarraſſent, l'altèrent, le troublent & ſuſpendent ſon action. De-là

naiſſent la fièvre, les éruptions, les dépôts; de-là enfin prennent leur ſource toutes les maladies; la décharge des humeurs ſe faiſant tantôt à la téte, tantôt à la poitrine, tantôt à l'eſtomach, tantôt ſur les reins, les bras, les jambes, &c. ſelon la différente foibleſſe des parties qui cédent à leur torrent, en ſorte que le mal commence toujours par un dérangement dans les humeurs; & la foibleſſe accidentelle de la partie où l'humeur s'arrête, en détermine l'éſpèce.

Ainſi la cauſe éloignée des maladies, eſt l'abus de quelqu'une, à plus forte raiſon de pluſieurs des ſix choſes dont on vient de parler; & leur cauſe prochaine, immédiate, eſt l'altération des humeurs, occaſionnée par cet abus. Voilà l'explication auſſi ſimple que naturelle de l'origine des maladies; cette explication plauſible par elle-même, a tout le mérite d'une démonſtration, puiſqu'on voit que l'expérience la moins équivoque & la plus conſtante atteſte la vérité des conſéquences qui en naiſſent naturellement.

Il eſt eſſentiel de faire obſerver, qu'il y a des cas où la Goutte, quelque dangereuſe qu'elle ſoit, ou puiſſe devenir, eſt favorable. C'eſt lorſqu'elle ſurvient à

des maladies plus graves & plus dangereuſes qu'elle-même, ſi toutefois elle n'en eſt pas cauſe; par exemple, lorſqu'elle ſe termine à une fièvre quarte invétérée qui a jetté de profondes racines, comme quand le foie ſouffre, quand il y a de larges & vieilles hémoroïdes; ſi alors la Goutte ſe manifeſte, elle délivre de ces maladies & dégage le foie. Il en eſt de même des embarras des reins, des coliques néphrétiques, de la gravelle, dont la Goutte eſt le remède & le préſervatif, lorſqu'elle ſiège dans les articles.

La Goutte délivre encore les femmes des vapeurs de la mélancolie, de l'épilepſie & de toute affection hiſtérique.

Je ſerois volontiers porté à croire que la cauſe matérielle qui fait naître, & qui entretient ces ſortes de maladies, dépend d'un levain goutteux, qui ſéjourne dans la maſſe du ſang, ou du moins d'une humeur qui a beaucoup de ſes propriétés, puiſque la plupart des cauſes qui les produiſent ſont communes avec celles de la Goutte. Pluſieurs phénomènes qu'on y obſerve, ſe rencontrent de même dans cette derniere. Ces cauſes communes ſont, la vie molle & ſédentaire, les paſſions de l'ame, telles que la colere, le chagrin, la triſteſſe, le déſir, l'envie, la jalouſie,

les plaisirs de l'amour, l'excès des liqueurs, &c.

Sur ce que j'ai dit, il n'y a qu'un instant, que la Goutte qui survient à l'épilepsie, à la mélancolie, aux affections histériques, aux embarras des reins, &c. étoit le remède & le préservatif de ces maladies, on pourra peut-être demander, s'il n'y auroit pas du danger pour la vie des malades de les guérir alors de la Goutte?

Je réponds avec certitude que non, dit M. Ponsard, très-habile Praticien, parce que la Goutte qui survient aux maladies que j'ai désignées, n'est autre chose, qu'une crise salutaire de la nature, qui voulant chasser au dehors par la voie de la transpiration ce qui l'opprimoit, mais n'ayant pas eu assez de force, ou ayant trouvé un obstacle, à raison de l'*étroiteſſe* & de l'engorgement des issues excrétoires, n'aura pu y parvenir, & l'aura déposé dans les articulations. Si donc la nature se trouve insuffisante par elle-même pour subjuguer son ennemie, je ne vois pas pourquoi le Médecin qui doit être son fidèle interprête, ne la seconderoit pas dans ses vues, & ne se serviroit pas des mêmes moyens dont elle use pour triompher. Je demande si

après

après que l'humeur morbifique ſera tout-à-fait expulſée, ſi, après avoir rétabli le calme & la tranquillité dans la nature, & que par-là toutes ſes fonctions ſe feront librement, ſi enfin la cauſe qui les troubloit n'exiſtant plus, je demande, dis-je, ſi alors il y a lieu de craindre pour la vie du malade en le guériſſant : voici un fait qui a du rapport à mon aſſertion.

M. de la Planche, Apothicaire & grand Chymiſte, m'a dit avoir guéri un jeune homme attaqué d'épilepſie. Il reconnut que la cauſe de cette maladie avoit été la répercuſſion d'une humeur galeuſe, par une pomade mal adminiſtrée. Ce jeune homme tomboit très-fréquemment dans l'accès. M. de la Planche lui conſeilla d'aller reprendre la gale à l'Hôtel-Dieu. Le malade y fut, &, dès qu'il eût la gale, ſes accès épileptiques ſe diſſiperent entiérement. On le guérit enſuite de ſa gale, ſuivant les régles de l'art, ſans appréhender qu'il retombât dans ſa maladie ſecondaire (l'épilepſie) *ſublatâ cauſâ tollitur effectus.*

Je viens d'avoir en main un pareil exemple. Une fille, ſortant de l'Hôtel-Dieu, toute galeuſe, entra dans une maiſon en qualité de domeſtique : comme elle appréhendoit

qu'on ne vît le déſagréable préſent qu'elle avoit reçu de l'Hôtel-Dieu, elle fut chercher une pomade chez un Charlatan pour ſe guérir promptement. En effet, après deux ou trois frictions de cette pomade, ſa gale diſparut entiérement. Elle fit dans le même temps une courſe aſſez longue, chargée d'un pannier de bouteilles. Etant revenue elle ſe trouva fatiguée, ſentant des douleurs très-vives dans l'articulation de la cuiſſe, ne pouvant plus l'appuyer, ni l'étendre, ni marcher. Les douleurs ſe réveillèrent la nuit de manière à ne pouvoir les ſupporter, tant elles étoient aiguës ; c'étoit une Goutte ſciatique; elle vint me conſulter; & ayant reconnu que c'étoit l'humeur galeuſe répercutée dans le ſang, par l'effet de la pomade du Charlatan ; & que cette humeur s'étoit fixée ſur la hanche & la cuiſſe de cette fille, qui avoient été affoiblies par la charge du pannier, je lui dis qu'il falloit faire reparoître la gale ; je lui conſeillai d'aller la reprendre à l'Hôtel-Dieu; mais elle ne le voulut pas, parce qu'elle en avoit trop de répugnance. Je fus obligé d'employer d'autres moyens. Je lui ordonnai les bains de vapeurs, & elle fit uſage de mon ſpécifique : je réuſſis ſelon mes deſirs. La gale reparut

par l'effet de la tranſpiration, les douleurs de ſa cuiſſe ſe diſſipèrent entiérement au bout de trois jours; & elle marcha auſſi librement qu'auparavant. Je l'ai guérie enſuite de ſa gale, comme il convient de la guérir, & maintenant elle jouit de la meilleure ſanté.

Mon Elixir a eu encore par lui ſeul deux avantages plus décidés dans deux autres circonſtances. Madame Daguet, à la Ferté-Milon, s'étant trouvée attaquée d'une Goutte très-violente, il lui ſurvint pendant l'accès où j'entrepris ſa cure, & à la troiſiéme priſe de mon remède, un éréſipèle univerſel, ſans ceſſation ni diminution des douleurs goutteuſes. Je ne m'étonnai pas de ce phénomène, qui n'indiquoit chez la malade qu'un ſurplus d'humeur & d'âcreté, que l'action de mon ſpécifique, par ſa vertu dépurative, avoit développé & pouſſé au-dehors. Je ne recommandai autre choſe que d'en faire continuer l'uſage, & de le régler ſelon le ſoulagement, qu'elle commença d'éprouver à la ſixiéme priſe. Au bout de dix-huit jours elle fut délivrée de ſon éréſipèle & de ſa goutte, qui ne reparurent pas plus l'un que l'autre.

A Paris, M. Blanchard, Marbrier, vint chercher chez moi de mon Elixir pour

une ſciatique très-invétérée, dont il ſentoit en ce moment les mal aiſes avant-coureurs de l'accès. Il me conſulta en même temps ſur un ulcère chancreux qu'il avoit à la gorge depuis fort long-temps, & dont les progrès déſaſtreux menaçoient du plus grand danger; c'étoit un écoulement de l'humeur arthritique qui entretenoit ce mal. Vous allez, lui dis-je, éprouver ſous peu un accès de Goutte. Tout incommode & dangereux que ſoit en ce moment l'état de votre gorge, ne vous en alarmez pas. Il va naturellement ſe faire un reflux de l'humeur qui s'y porte, vers les reins & la cuiſſe, ce qui vous donnera quelque répit de la gêne & des angoiſſes que vous éprouvez, & s'il vous reſte encore quelque embarras dans cette partie délicate, après la guériſon de votre accès, j'y obvierai par quelque remède particulier; mais je préſume que l'humeur de cet ulcère & celle de votre Goutte, ſont la même, & que qui chaſſera l'une, chaſſera l'autre. Quoi! s'écria-t-il, je ſerois aſſez heureux pour être à-la fois délivré de ces deux maux cruels! Je ne vous l'aſſure pas abſolument, répondis-je; mais je l'eſpère avec aſſez de vraiſemblance. Deux jours après, comme je l'avois prévu, ce Goutteux fut retenu

dans ſon lit par les plus vives douleurs. L'accès fut long, il ſe ſoutint plus de ſix ſemaines, tant dans ſa force que dans ſon déclin. Enfin, au bout de deux mois révolus, ce malade, par un uſage conſtant & réglé de mon Elixir ſelon les effets qu'il éprouvoit, ſe trouva radicalement guéri de ſa Goutte & de ſon ulcère chancreux, par l'attention qu'il eut de faire quelques gargariſmes aſtringens que je lui conſeillai pour laver, nettoyer, purifier & raffermir les chairs ulcérées; ainſi ma prédiction ſe trouva vérifiée à ſouhait. Après de ſi heureux effets d'un remède, qui n'y auroit pas la plus grande confiance, en voyant qu'il eſt ennemi de toute impureté, & qu'il l'expulſe de toutes les parties du corps?

Je ſuis bien éloigné de regarder mon élixir comme un remède bannal, propre à la guériſon de tous les maux; mais l'expérience m'a démontré, qu'il n'y a point de complication de virus, quels qu'ils ſoient, qui contrarie ſes effets, & j'ai toujours remarqué que s'il ne les guérit pas, ou ne les guérit qu'en partie, parce que n'étant point donné *ad hoc*, ſon uſage n'eſt peut-être pas aſſez ſuivi pour cette fin; au moins il n'en réſultoit aucun accident; mais plutôt adou-

ciſſement du mal & de la douleur.

Sans vouloir donner à la vertu de mon remède une extenſion trop conſidérable, pluſieurs médecins, qui ont ſuivi ſes effets, croyent que doué de propriétés inciſives & diaphorétiques, il ſemble convenir dans pluſieurs maladies qui demandent ces ſortes de ſecours. Une expérience faite ſur ma propre fille, m'engage à le croire bon pour les affections laiteuſes. Voici le fait. Mariée à un architecte, penſionné de M. le Duc d'Orléans pour une inſpection ſur les écluſes de la riviere d'Ourc, ma fille demeuroit dans une maiſon très-agréable, bâtie & entretenue aux frais du Prince, au milieu d'une petite Iſle, réduit charmant, près le bourg de Crouy & d'un pélérinage très-fréquenté, nommé *Notre-Dame du Chene*. Elle coula les jours les plus paiſibles & les plus heureux dans ce riant manoir, goutant les vraies délices de la ſimple nature, partageant tous ſes ſentimens entre les fruits de ſon amour & leur auteur. Nourrice de ſon ſecond enfant, qui étoit un garçon, un jour qu'au coucher du ſoleil, elle reſpiroit le frais ſous un ombrage opaque, elle & ſon fils qu'elle tenoit ſur ſon ſein, s'endormirent ſi profondément

qu'ils reſterent plus d'une heure à la fraîcheur du ſerein. Au réveil l'enfant ſe trouva enrhumé & la mere ſaiſie d'un friſſon univerſel. Son lait ne coula plus, il lui ſurvint une plénitude, une péſanteur de tête, des difficultés de reſpirer, & quelques tumeurs dans différentes parties. Tous ces accidens arriverent dans la nuit qui ſuivit cette fâcheuſe imprudence. De grand matin, l'on m'envoya chercher à la Ferté Milon, à trois lieues de ſa demeure. Je vole avec tout l'empreſſement de la tendreſſe, j'arrive, je la trouve fort oppreſſée, & comme il y avoit quelques heures qu'elle n'avoit rien pris, je lui fais avaler une priſe de mon Elixir; elle reſte trois heures ſans rien éprouver de particulier. Au bout de ce temps ſa reſpiration devient moins ſerrée, elle s'aſſoupit & s'endort d'un doux ſommeil de deux heures, qui ſe termine par une ſueur abondante, & les tumeurs paroiſſent diminuer. La journée ſe paſſe aſſez tranquillement; le ſoir l'oppreſſion revient, cependant avec moins d'intenſité; la nuit eſt coupée par des intervalles de ſouffrance & de repos, avec une moiteur ſoutenue. Le lendemain elle prend de bonne heure de mon remède, elle ſe rendort, nouvelle ſueur abondante pen-

dant le ſommeil & au réveil. La journée eſt meilleure que la précédente, une bonne nuit ſuccède, les tumeurs ſe fondent encore plus. Le troiſiéme jour je donne un purgatif convenable, il opère une évacuation complette. Le lait commence ſur le ſoir à remonter. Le jour il coule ſuffiſamment pour pouvoir être préſenté à l'enfant qu'on lui avoit nourri depuis la ſuppreſſion, de bon lait de vache édulcoré à propos, & d'une bouillie faite de fleur de riz bien délayée & bien cuite. Pour expulſer enfin toute humeur laiteuſe, qui auroit pu être filtrée dans les vaiſſeaux; elle fait uſage deux jours de ſuite de l'élixir, ſe trouve auſſi libre & bien portante qu'avant ſon accident, ayant perdu la vie 15 ans après par une autre imprudence, à la réparation de laquelle je fus appellé trop tard. Mais cette triſte épiſode qui déchire encore mon cœur, eſt trop étrangère à mon objet pour être rapportée ici.

Un autre effet de mon élixir prouvera encore en faveur de ſes diverſes propriétés. Madame Relach, jeune épouſe d'un jeune militaire, quelques jours après ſa premiere couche, fut entrepriſe d'une ſciatique des plus douloureuſes. Elle ſouffroit jour & nuit, & le cours des

évacuations néceſſaires en ce temps, étoit trop lent. Son mari, qui avoit acheté mon livre, après en avoir fait lecture, vint me trouver pour ſavoir, ſi dans la ſituation de ſa chere moitié, mon remède pouvoit lui être adminiſtré. Le cas où ſe trouve Madame votre épouſe, lui dis-je, eſt ſi rare qu'il fait exception; les femmes n'étant ſujettes à la Goutte, que vers, ou ſur leur retour. Ainſi Madame Relach qui eſt à la fleur de ſon âge, ne peut ſe trouver, comme elle l'eſt, attaquée de cette maladie que par une eſpèce de converſion de l'humeur menſtruelle, ou laiteuſe, en celle de la Goutte. Je trouve donc que la ſienne étant caractériſée autant qu'elle peut l'être, mon remède ne lui ſera ſans doute que très-favorable; mais je vous avoue qu'il n'a pas encore été adminiſtré en pareille circonſtance, c'eſt-à-dire au milieu des ſuites d'une couche. Auſſi eſt-ce là ce qui m'inquiéte, répondit-il, & je vois qu'il nous faudra remettre ſon uſage, après la délivrance entiere de ſa couche. Je ne vous preſſerai pas, lui ajoutai-je & je vous confeſſe, que quoique je puiſſe répondre des effets de mon remède, même en ce cas, pour votre tranquillité & celle de

la malade, j'entre dans votre idée, & vous offre à ce temps mes ſervices. Il me quitta avec peine, & dans une perplexité qui me laiſſoit bien entrevoir l'eſpérance qu'il avoit du bien, que pourroit procurer mon Elixir, mais auſſi la crainte d'une révolution dans des inſtans auſſi critiques. Son embarras, la ſouffrance cruelle où je ſavois la malade, m'engagerent à réfléchir de nouveau ſur les qualités de mon remède, & ſur ſes vertus. Les connoiſſant toutes, propres à ſeconder les opérations de la nature, analyſant à mes propres yeux les propriétés de ce ſpécifique, je m'aſſurai qu'il ne pouvoit que favoriſer les vuidanges, accélérer la circulation & entraîner dans ſon torrent toute humeur menſtruelle, laiteuſe, arthritique, & déterminer chacune à prendre les iſſues de ſes excrétions. Je me reprochai alors les délais qu'une diſcrétion exceſſive alloit apporter au ſoulagement d'une perſonne auſſi ſouffrante & à la ſatisfaction d'un tendre mari; je me décidai donc à me tranſporter chez Monſieur Relach, pour lui faire part de mes réflexions; il y eut confiance; il prit un flacon de mon Elixir, en fit faire un uſage prudemment obſervé pendant

trois ſemaines, & dans le cours de la quatrieme, il vint m'annoncer avec une joie difficile à peindre le parfait rétabliſſement de ſon épouſe, m'exprimant les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance, hommage qui me flatta beaucoup, par la part que je pris au bonheur de ce couple charmant.

A-peu-près vers le même temps, Madame la Comteſſe..... femme qui joint à la plus grande beauté, la taille la plus avantageuſe, & la complexion la plus forte, après avoir été guérie d'une goutte vague, très-inquiétante par la douleur & le danger, & dont mon remède avoit déterminé le dépôt ſur les mains, me fit ſes remercimens, de la guériſon de ſa Goutte, s'en félicitant doublement, diſoit-elle, parce qu'en même temps, l'uſage de mon Elixir, avoit fait diſparoître une petite dartre qu'elle avoit au viſage.

Je ne puis encore me refuſer d'obſerver ce qu'il eſt pourtant aiſé de deviner, qu'il opère les meilleurs effets dans les indigeſtions, ſoit ſubites, ſoit différées, & lorſque dans l'un ou dans l'autre cas, on eſt attaqué de migraine, de vapeurs, d'étourdiſſemens, de vertiges & de différents mal-aiſes. Pour abréger les

citations, on peut en croire à ma propre expérience.

Au milieu du traitement de deux perſonnes, l'une attaquée d'une ſciatique, l'autre d'un rhumatiſme, mon Elixir a fait rendre le ver ſolitaire, qu'on a remarqué dans leurs déjections. Quelques jours avant elles avoient éprouvé quelques foibleſſes, quelques défaillances, effets des combats de l'inſecte perfide contre l'action de mon remède, dans la compoſition duquel il entre deux amers, qui peuvent avoir une vertu puiſſamment vermifuge ; auſſi ais-je été plus ſatisfait qu'étonné de ce nouveau bien inattendu des malades, qui ignoroient recéler dans leurs entrailles un ennemi ſi dangereux.

Il n'eſt point de remède contre quelque maladie qu'on l'employe, dont on ne doive remarquer les effets, relativement aux différens ſujets, auxquels on l'adminiſtre. Il eſt eſt donc néceſſaire d'avoir la même attention pour le mien, ſoit dans les tempéramens chauds, ſoit dans les tempéramens froids. A l'égard des premiers je jugerois à propos, quand on a éprouvé un ſoulagement marqué, la doſe étant trop petite, je crois, pour être ſuſceptible de diminution, comme le prouvera une obſerva-

tion ſubſéquente, n'ayant d'ailleurs jamais paru trop forte pour les tempéramens les plus délicats du ſexe le plus foible (1), je jugerois, dis-je, à propos d'éloigner peu à-peu les priſes, en ſuivant l'effet de maniere à ne pas rallentir la tranſpiration; mais en méme-temps à obvier à une trop grande fonte d'humeur, qui, cherchant iſſue avec trop d'affluence, ſurcharge les parties malades & ſuſpend la perſpiration par l'obſtacle qu'y apporte un trop grand flux. C'eſt ce qui eſt arrivé accidentellement, ou plutôt perfidement à M. Aubé, Architecte du Roi.

Ce goutteux, d'un tempérament très-chaud & très-irritable, entrepris des deux pieds, ſe trouva très-bien à la troiſiéme priſe de mon Elixir. Il ne s'agiſſoit que d'entretenir l'action du remède, ſans l'augmenter, pour obtenir l'entière diminution des enflures. Au lieu d'ajouter à la doſe, ce que je n'ai jamais ordonné, non plus que de la diminuer, il eût été prudent de s'y tenir; mais un Chirurgien,

(1) Quoique je croie cette régle auſſi générale qu'on en puiſſe donner, je ne voudrois pourtant point affirmer abſolument qu'il ne pût y avoir quelque rare exception.

baſſement jaloux du bon & prompt effet de mon remède, ſentant par la connoiſſance qu'il avoit du tempérament de ce Monſieur, que le genre nerveux étoit chez lui très-ſuſceptible d'irritation, s'aviſa méchamment, à mon inſçu, d'augmenter, au moins d'un quart, la doſe, & de continuer cet indigne manége tous les jours ſuivans juſqu'à la fin du flaccon. Les douleurs revinrent avec furie agiter le malade, les enflures reparurent plus conſidérables & plus enflammées, juſqu'à ce qu'enfin j'appris qu'on avoit fait prendre au malade, en treize jours, ce qui ne devoit être pris au plutôt qu'en vingt ou vingt-deux, & même en un plus long-temps, dans le cas où la maladie auroit été auſſi rebelle qu'elle étoit docile, au remède. Mais dans la circonſtance en queſtion, ſi j'avois, conduit moi-même le malade, ou qu'on s'en fût tenu à mon ordonnance générale; on n'eût point éprouvé cet inconvénient, parce qu'à la diminution des douleurs, dès le troiſiéme jour, on n'eût fait prendre l'Elixir que de deux jours l'un. En vain, ignorant cette perfidie, j'avois à l'occaſion de cette repriſe & de ce redoublement des douleurs, ordonné un lait d'amande pour tempérer l'excès des ſouffrances; à peine

le malade s'apperçut-il de l'effet de ce calmant, qui, vraiſemblablement ſans cette indiſcrétion volontaire, n'eût pas été néceſſaire. Je ne ſçavois à quoi attribuer ce retour fâcheux, & mon deſſein étoit d'éloigner ſeulement les priſes; mais alors inſtruit du fait, je fis plus : ſachant que mon remède avoit été pris en trop grande quantité, & que ſon action eſt très-durable, je fis ceſſer abſolument ſon uſage; le calme revint, la douleur ceſſa, l'enflure diſparut au bout de quelques jours, & M. Aubé reprit ſes exercices ordinaires.

Voici une autre indiſcrétion qui eut des ſuites moins graves & moins longues; mais qui cependant pouvoient aller bien loin par l'ignorance de ſon auteur. Un malheureux Porte faix du Port au-Bled, infirme depuis long-temps d'un Rhumatiſme contracté moins par intempérance de ſa part, que par intempérie de l'air, & ſur-tout par des fraîcheurs, étoit perclus de tout un côté, qu'il croyoit paralyſé, ignorant que la paralyſie formée exclut les douleurs. Il ſe traîna juſques chez moi, en ſouffrant beaucoup, & avec grande peine, malgré les ſecours de ſa femme & d'un de ſes voiſins. Je lui donnai mon Elixir avec l'ordon-

nance, que je pris la précaution de lui bien expliquer, & qu'il me promit de ſuivre ponctuellement; mais cet homme borné ne pouvant ſe perſuader l'efficacité de mon remède, pris une ſeule fois par jour, à la doſe ordinaire, s'aviſa, outre la priſe du matin, dont il étoit convenu avec moi, d'en prendre, trois jours de ſuite, deux priſes le ſoir. La première nuit il ſouffrit plus que de coutume, la ſeconde fut encore pire, la troiſiéme, tourmenté d'un grand mal de tête, il rendit, vers le matin, par le nez, environ une palette de ſang; ce qui le ſoulagea en partie. Il alloit, en conſéquence, continuer ſes imprudences, lorſqu'heureuſement ſa femme plus prudente & plus raiſonnable, lui refuſa l'Elixir, qu'elle cacha juſqu'à ce qu'elle m'eût conſulté. Sur le compte qu'elle me rendit, je la louai de ſa diſcrétion & de ſa démarche; je lui recommandai de ne pas abandonner le remède à la diſpoſition de ſon mari, de laiſſer écouler quatre jours avant de lui en donner, ce qu'elle fit. L'agitation ſe calma, les maux de tête ceſſèrent, il recouvra la liberté de ſes membres, & fut deux mois après en état d'exercer ſon métier, & de porter les plus lourds fardeaux.

Qu'un homme auſſi groſſier & auſſi borné, ſoit tombé dans cette inconſéquence, cela ſe conçoit; mais ce qui ſurprendra, ſi toutefois quelque choſe peut étonner après l'imprudence déplorable qui nous a ravi le plus beau génie de l'univers (1), c'eſt de voir une perſonne éclairée commettre preſque la même faute. M. le Ménan-du-Plaiſſis, à l'Hôtel de Pange, après quatre ou cinq priſes de mon Elixir, s'étant trouvé conſidérablement ſoulagé d'une Goutte très-violente & très-douloureuſe, croyant hâter ſa guériſon, s'imagina de prendre pendant deux jours de ſuite le matin & le ſoir mon remède, qui ne ſe prend jamais qu'une fois par jour. Qu'arriva-t-il? Les douleurs le reprirent avec aſſez de vivacité, l'enflure preſque diſſipée revint avec rougeur & inflammation. Il m'appella & me fit l'aveu de ſon indiſcrétion. Je fis ſuſpendre deux jours l'uſage de l'Elixir; le troiſième voyant les choſes revenues au même point qu'avant ſon imprudence, je lui dis de ne recourir à une nouvelle priſe que le lendemain, enſuite d'uſer du remède de deux en deux

(1) Tout le monde a été inſtruit de l'indiſcrétion qui a coûté la vie à M. de Voltaire.

jours, & en peu de temps il ſe vit délivré.

Madame la Marquiſe de Château-Moran, par une précaution oppoſée à l'indiſcrétion des deux malades dont je viens de parler, aima mieux différer de quelques jours ſa guériſon, que de prendre de prime abord à la doſe indiquée un remède, dont les effets lui étoient perſonnellement inconnus. Avec une ſenſibilité extraordinaire des nerfs, qui eſt ſon état preſque habituel, cette Dame étoit attaquée alors d'une Goutte générale, ſouffrant dans toute l'habitude du corps, & ſinguliérement de la tête, quoiqu'une partie conſidérable de l'humeur ſe fût auſſi portée aux mains & aux pieds. Dans l'appréhenſion où elle étoit d'éprouver un effet trop violent, elle ne prit pendant quatre jours mon remède qu'au quart de la doſe, & pendant quelques autres jours après, à la moitié, ſans que je ſçuſſe rien de cette réſerve. Aſſidu dans les viſites que je lui rendois, je lui témoignai mon étonnement du peu d'efficacité de mon Elixir, qui d'ordinaire agiſſoit chez les autres perſonnes, plus promptement & avec plus de ſuccès. Monſieur, me dit-elle, je vais vous éclaircir ce myſtère & vous avouer ma crainte. Ce n'eſt que d'aujour-

d'hui que j'ai pris la doſe entiere de votre remède, enhardie par M. le Comte de Brion, qui m'a aſſuré, ſur ſa propre expérience, l'innocence de cet Elixir; ainſi, Monſieur, j'entrevois, dans ma trop grande retenue, le retard de mon ſoulagement. Vous avez raiſon, Madame, lui répondis-je, & j'ai bien des obligations à M. le Comte de vous avoir donné ce conſeil, dont vous ne tarderez pas à vous bien trouver. En effet la perſpiration ne différa pas à prendre librement ſon cours, les douleurs à diminuer, les enflures à ſe diſſiper & la liberté des membres à ſe rétablir. On voit par ces différentes obſervations, que les deux extrêmes ſont à éviter; que tout excès eſt vice; & que la doſe déterminée de mon remède eſt on ne peut pas plus préciſe.

D'où je conclus ſur les trois premieres obſervations, qu'auſſi-tôt un ſoulagement marqué, ſur-tout après pluſieurs jours de ſuite qu'on a pris exactement ce remède, on doit différer deux ou trois jours de le prendre; & même ſi après ſept ou huit jours conſécutifs d'uſage de l'Elixir, les douleurs continuoient ou étoient augmentées, on devroit pareillement le ſuſpendre pendant pluſieurs jours, afin de donner le temps aux

matières acrimonieuſes qu'il a diſſoutes, de ſe filtrer, de ſe diſſiper & de s'évaporer, pour ne point cauſer trop d'engorgement & de tenſion aux parties, par la ſurabondance de l'humeur.

Un autre raiſon qui doit faire obſerver l'état du malade, eſt, que ſi quelques priſes, ou par elles-mêmes, ou par la diſpoſition du ſujet, ont ſuffi pour fondre & expulſer l'humeur goutteuſe, en continuant le remède, on entretient dans les liquides, un mouvement qui dilate les humeurs néceſſaires & les porte avec trop de vivacité ſur les parties affectées où la plus légère ſenſation eſt douleur. Alors le malade ſe croit & ſe trouve en effet dans la ſouffrance. Ce mouvement exceſſif prolonge la douleur & diffère la guériſon, tandis qu'une conduite contraire diſſipe plus promptement le mal & accélère le ſoulagement & la cure. Il eſt donc préférable de ſuſpendre les priſes plutôt que de diminuer la doſe, qui, toute foible qu'elle ſeroit, pourroit, ſans effet ſalutaire, entretenir l'agitation; auſſi n'en ais-je jamais uſé autrement en aucun cas, & cette méthode m'a toujours réuſſi.

Ce n'eſt point ſans réflexion que j'ai déterminé & fixé la doſe de mon Elixir, telle que je la preſcris. Mille expériences

faites ſur moi-même, pour juger de ſon action, m'ont appris qu'au-deſſous ou au-deſſus de ce que je l'ordonne, elle étoit inſuffiſante ou exceſſive, & par-là incapable de procurer un effet ſalutaire. La doſe d'un remède n'eſt pas une choſe indifférente. Eſt-elle foible? c'eſt un poids ſans énergie; eſt-elle trop forte? c'eſt un poids qui rompt bruſquement l'équilibre en ſens contraire, au lieu de le rétablir. Voilà pourquoi tant de remèdes ſont ſi inefficaces ou ſi dangereux. La difficulté étoit donc de trouver ce juſte milieu; c'eſt ce que je me félicite d'avoir heureuſement rencontré, à en juger par les effets de mon Elixir, leſquels effets prouvent que ce remède pris à une doſe uniforme, eſt propre à tous les Goutteux & à tous les Rhumatiſtes. Mais, objectera-t-on, les tempéramens ne ſont pas tous les mêmes, les uns étant forts, les autres foibles, d'autres ni forts ni foibles, peut-être, ainſi que les caractéres qui en dépendent beaucoup, n'y a-t-il pas deux tempéramens parfaitement ſemblables?

Quelque grande qu'on en ſuppoſe la diverſité dans deux perſonnes, dont l'une eſt extrêmement robuſte, & l'autre exceſſivement délicate; il ſera toujours vrai de

dire, que le fond de leur conſtitution eſt le même, & que les différences qui s'y trouvent, ne ſont qu'accidentelles. Qu'on ſaiſiſſe bien cette obſervation. L'homme le plus robuſte n'a rien dans ſa conſtitution par où il diffère eſſentiellement de l'homme foible & délicat. De cette reſſemblance dans les organes & dans les fonctions, naît l'analogie d'une même nourriture pour tous les tempéramens. Il n'en eſt aucun qui ne puiſſe être nourri par le pain, & autres alimens qui forment le chyle, comme la viande, les légumes, &c.

Cela poſé, je demande à la médecine & au bon ſens, ſi ces deux perſonnes dont la conſtitution eſt la même quant au fond, puiſque dans l'état de la ſanté les mêmes alimens leur ſont analogues & leur ſuffiſent, ſi ces deux perſonnes, dis-je, viennent à être attaquées de la Goutte, ce qui peut très-bien arriver, faudra-t-il employer pour les guérir des remèdes différens? Quelle conduite tiendrais-je donc? Je ſuivrai les effets du remède ſur l'une & ſur l'autre, & en réglant l'uſage ſur leur force ou leur foibleſſe par une même doſe plus ou moins continuée, j'obtiendrai les mêmes effets; donc par ces précautions rendant

l'efficacité de mon Elixir, proportionnée aux divers tempéramens, le ſpécifique qui délivre quelqu'un de la Goutte, renferme à même doſe une vertu invariable, propre à délivrer tous les hommes de cette maladie. Je ne vois pas qu'on puiſſe nier cette conſéquence.

Confirmons-la par une preuve palpable. Si au lieu de ſuppoſer une maladie interne nous ſuppoſons un mal purement extérieur, par exemple, une coupure, une brulure, une fracture, une tumeur, &c.; faudra-t il diverſifier le traitement comme les tempéramens, & employer pour guérir la bleſſure d'une perſonne robuſte d'autres onguens que ceux qui dans le même cas auront guéri la bleſſure d'une perſonne délicate? Il eſt évident que non, & tout le monde voit bien que la diverſité des tempéramens, ne met aucune différence dans la pratique chirurgicale. Mais pourquoi cette uniformité dans la marche du traitement, ſi ce n'eſt parce que la conformation externe des membres, étant la même, on juge que les dérangemens qui ſurviennent, doivent être combattus par les mêmes moyens? Et ſi la reſſemblance des organes extérieurs, exige les mêmes remèdes, malgré la diverſité des tempéramens, pourquoi la reſ-

ſemblance des organes internes, ne s'accommoderoit-elle pas auſſi de l'identité des remèdes & des choſes, dont l'uſage plus ou moins long ſera proportionné aux tempéramens?

En conſidérant leur diverſité infinie, peut-on croire que parmi un ſi grand nombre de perſonnes guéries de ſexe, d'âge, de climats différens, il ne s'en ſoit pas trouvées de complexions oppoſées en qualités, & que mon remède n'ait pas été appliqué à des tempéramens bilieux, ſanguins, mélancoliques, flegmatiques, ou combinés? c'eſt pourtant indépendamment de ce qui s'eſt paſſé hors de ma connoiſſance, ce qui eſt arrivé mille fois à mon ſçu & à mon expérience. De plus qu'eſt-ce qui a aſſez peu de connoiſſance pour ignorer, que tous les tempéramens ſont mixtes, que les plus caractériſés, renferment un mélange des principes de tous les autres, & que toutes les conſtitutions s'éloignent ou ſe rapprochent par des nuances indéterminables dans les tempéramens *neutres?* Je crois pouvoir m'exprimer ainſi à cauſe de l'impoſſibilité où l'on eſt quelquefois d'aſſigner les qualités dominées, ou dominantes dans certaines complexions. C'eſt donc conteſter ſans raiſons, que de nier, qu'un même remède

puiſſe

puiſſe ſuffire à différens ſujets, pour une même maladie; ou bien il faut convenir que l'univerſalité des remèdes ne ſuffiroit pas au traitement de la moindre indiſpoſition.

Mais comment croire à cette vertu uniforme! J'avoue que je n'y croirois pas moi-même, à l'égard des purgatifs, qui doivent agir ſur une maſſe de matieres, plus ou moins conſidérable, qu'il faut évacuer ſubitement. Mais dans le cas préſent, il n'eſt pas queſtion d'une évacuation ſoudaine & momentanée. Quelque ſoit la quantité des humeurs, c'eſt moins leur abondance qu'il faut épuiſer, que leur âcreté, leur viſcoſité, leur denſité qu'il faut détruire. C'eſt un juſte dégré de chaleur, qu'il faut donner pour diviſer, attenuer, fondre, liquéfier, ſublimiſer, volatiliſer, des matieres craſſes, épaiſſes, qui tranſpireront d'elles-mêmes dès qu'un remède pénétrant, actif, les aura ſubtiliſées & leur fraiera les iſſues & les ouvertures des pores.

Reſte à ſavoir ſi mon élixir peut procurer ces heureux effets en tous tems & en tous lieux. Tout ce que j'ai dit juſqu'ici le démontre. On n'eſt jamais malade, qu'il n'y ait obſtruction : *cela ſuppoſé, il eſt néceſſaire de la détruire & de donner*

iſſue à la tranſpiration des humeurs qui ſont la cauſe de la maladie ; or, bien que les pores ſoient trop ouverts en été, trop peu en hyver, & médiocrement dans les deux autres ſaiſons, mon ſpécifique qui a toujours la vertu de fondre les matieres épaiſſies, de dilater les tuyaux excréteurs, eſt de tous les tems & de tous les climats.

La cauſe de la Goutte bien analyſée, étant une quantité de matieres mucilagineuſes, viſqueuſes, glaireuſes, craſſes, épaiſſes, acrimonieuſes, dont le réſultat eſt un principe unique de denſité; il n'eſt beſoin que d'un ſeul remède pour la détruire, pourvu qu'il contienne beaucoup de ſel; puiſque partout où les ſels abondent, les mucilages, les glaires, les viſcoſités diſparoiſſent; mais il faut que ce ſel puiſſe parvenir dans le ſang, circuler avec lui, ſans pouvoir être altéré. Car l'humeur goutteuſe réſide ſouvent dans de petits vaiſſeaux, & ce n'eſt qu'à la longue, que les remèdes peuvent y parvenir, d'autant plus que ces vaiſſeaux ſont obſtrués par le deſſéchement des humeurs; auſſi ne peut-on trouver tous ces avantages que dans un médicament compoſé d'un ſel volatil, bien pur, & mêlé avec des parties onctueuſes, douces

& balſamiques, qu'il dépoſe dans ſa route.

Malgré ces obſervations, que les malades ne ſe flattent pas d'une ceſſation ſubite des douleurs ; qu'ils ne s'étonnent pas même de les voir quelquefois redoubler ſelon le tems de la période où ils ſe trouvent de leur attaque. Car plus elles ſeront vives & plus la cure en ſera prompte. Vouloir du calme dans les premiers jours, c'eſt déſirer un ſoulagement palliatif. Comme les eaux dont on ſuſpend le cours, après s'être raſſemblées en plus grand volume, briſent les obſtacles & les digues, ainſi les humeurs amoncelées reviennent avec fureur cauſer un plus affreux ravage ; c'eſt pourquoi il n'y a point de remèdes plus dangereux que les calmans, les anodins, les rafraichiſſans, à moins qu'il n'y aille de la vie par l'excès des ſouffrances, qu'on pourroit alors mitiger. Mais qu'il faut de prudence & de diſcrétion dans cette circonſtance ! exception ſi rare qu'on ne doit jamais s'en tenir à la déclaration du malade, toujours déſireux à ſon déſavantage d'un allégement paſſager de ſes maux. Le pouls, en ce cas doit être la bouſſole. Il faut fermer ſes oreilles aux cris du ſouffrant & devenir

impitoyable, pour être plus utile & plus ſecourable.

En parlant ainſi, ce n'eſt pas que je veuille étouffer toute compaſſion & me refuſer aux ſoulagemens innocens que peuvent demander les malades. On va le voir par ce qui ſuit. Les inſomnies ſont quelquefois ſi fatiguantes, qu'elles pourroient occaſionner chez les Goutteux des maladies plus dangereuſes que la Goutte même. Or comme il faut attribuer ces inſomnies à la violence des tiraillemens & des diſtenſions dans les fibres, d'autant plus foibles qu'elles n'y ſont point accoutumées, à moins que la Goutte ne ſoit très-ancienne & ſes récidives très-fréquentes, il faut ſe tourner du côté dès délayans, qui en même tems qu'ils tempèrent les douleurs, peuvent évacuer quelques parties de l'humeur goutteuſe ou rhumatiſmale. Il faut prendre quelques lavemens ſimples, ou tout au plus émolliens, faire uſage deux ou trois fois par jour, ſurtout le ſoir, d'un lait d'amande (1) ou

(1) On prend quinze à ſeize amandes douces, on les met dans un vaſe, on verſe deſſus de l'eau très-chaude ou bouillante. On les laiſſe repoſer quelques inſtans dans cette eau, ce qui facilite le moyen de les peler ; la pellicule

d'une tiſanne légère, priſe à volonté, telle que celle qui eſt faite avec l'Ivette, la Germandrée, le Capillaire de France. On peut permettre d'y ajouter un peu de ſucre pour l'édulcorer ; il ne faut vivre que de bouillons très-légers ; point de gelées, ni de confiture ; peu de ſoupe ou de potage, s'il y a plénitude, & ſi le ſujet eſt d'un fort tempérament. Dans le cas contraire, on ne doit pas tenir une diète bien rigoureuſe, crainte de faire tomber le malade dans l'inanition. Car de-là il pourroit réſulter le déplacement de l'humeur, occaſionné par la vacuité des vaiſſeaux. L'air doit être chaud afin de faciliter la tranſpiration qui eſt d'une néceſſité abſolue. On doit éviter toute étude, travail, inquiétude, peine d'eſprit, en un mot toute affection de l'ame, parce qu'il eſt prouvé que les paſſions même les plus agréables peuvent

---

ôtée, on les concaſſe doucement, & on les pile en verſant de tems en tems de l'eau par proportion, pour en faire le lait ; quand on le voit bien blanc on le paſſe au travers d'un linge que l'on exprime, puis on repile le marc pour en tirer de nouveau du lait, qu'on paſſe de même & ainſi jusqu'à ce qu'on en ait obtenu une bouteille ou pinte de Paris, dans laquelle on fait fondre deux onces de ſucre.

déplacer l'humeur, & la faire refluer à l'interieur.

Il ſurvient quelquefois aux goutteux des crampes d'eſtomac ; rien de plus prompt ni de plus ſûr pour les diſſiper, même quand on auroit pris l'élixir, que de faire uſage de quelques goutes d'huile de muſcade, ou d'eſſence de canelle dans deux cuillerées, à bouche, de vin d'Eſpagne. Ce remède auſſi ſimple que facile, n'a rien d'incompatible avec le mien, pourvu qu'on laiſſe entre l'un & l'autre l'eſpace de deux heures.

Il faut avoir ſoin de favoriſer les évacuations, ſoit par les urines, ſoit par les ſelles, parce que l'obſervation a démontré, que quand le ventre étoit libre, l'accès diminuoit & les douleurs étoient moins vives. On parvient à tenir le ventre libre au moyen de lavemens émolliens, anodins & laxatifs; comme émolliens, avec la mauve, la guimauve, le pourpier, la graine de lin : comme anodins, avec la laitue, les têtes de pavot, &c. : comme laxatifs, avec la mercuriale; s'il y a des crudités d'eſtomach, on peut donner un dilutum de deux ou trois onces de moëlle de caſſe.

On voit le même ſuccès à l'égard des urines; & pour faciliter leurs cours

on donnera des boiſſons délayantes, tempérantes & un peu diaphorétiques. Par exemple, une infuſion de ſcolopendre ou de fleurs de ſureau, ou une décoction de racine de bardane, de ſcorſonerre, dans laquelle ont fait fondre quinze à vingt grains de ſel de nitre purifié, ou un ſcrupule, ou demi gros de ſel de duobus pour chaque pinte de boiſſon. Le malade doit boire en petite quantité. Il eſt à propos, ſurtout dans l'hyver, qu'il ne boive point froid, & qu'on faſſe dégourdir toutes ſes boiſſons, même le mélange de vin & d'eau, afin qu'il n'y ait point de contraſte, entre la chaleur de l'eſtomach & les boiſſons.

Quoique je déſaprouve en général tous les remèdes externes, cependant ſi le malade eſt fort impatient & qu'il ſouffre trop, on pourra recourir pour lui procurer un calme innocent, à des topiques relâchants, adouciſſans & tant ſoit peu apéritifs & reſolutifs, tels que les ſuivans.

On met le pied ou la main malade dans l'eau ou le bouillon de tripe, pour relâcher la partie affectée, & calmer la douleur. On ſe ſert auſſi d'une décoction de mauve, de guimauve, de camomille, de mélilot. On met de même le membre

dans ces décoctions & on l'y tient longtems. L'effet de ces remèdes eſt de détendre, de ramollir, d'atténuer l'humeur de plus en plus & de l'attirer ſur la partie, qui a commencé d'être attaquée. On peut leur ſubſtituer le lait ou le petit lait, ou ce qui ſeroit encore plus adouciſſant, faire couler du lait de chévre ſortant de la mammelle ſur la partie ſouffrante.

Je ne déguiſerai pas ce que je ſais des cataplaſmes ; je les ai vu quelquefois ſoulager ; mais j'ai reconnu auſſi que ceux mêmes qui n'étoient point répercuſſifs, ne faiſant qu'attirer les humeurs & rendre la partie trop ſouple, il étoit à craindre qu'un long uſage de leur application, ne perdît enfin les membres en affoibliſſant les joitures à chaque attaque de Goutte.

J'en dis à-peu-près autant des emplâtres. Elles ne ſont pas abſolument ſans effets. Mais outre l'inconvénient ci-deſſus, comme je crois qu'elles n'agiſſent généralement qu'en écartant l'humeur, qu'elles bouchent, qu'elles obſtruent, on doit toujours appréhender qu'elles ne cauſent quelque accident, ou dans les entrailles, ou dans l'eſtomac, ou dans le cerveau.

Les fumigations ont de bons effets. On peut les faire avec des ſubſtances ſolides ; mais les bains de vapeurs valent mieux & font beaucoup de bien, parce

qu'ils ramolliſſent avantageuſement le tiſſu de la peau, ouvrent ſes pores, & les pénetrent plus facilement. Ces derniers remèdes donnent moins lieu de craindre la répercuſſion; mais le meilleur eſt la patience, avec l'efficacité infaillible de mon élixir ordinairement ſeul & ſans auxiliaires.

Cependant pour ceux qui ne craindront ni l'embarras, ni la dépenſe des bains de vapeurs, propres à favoriſer la tranſpiration, ſans incendier la maſſe du ſang, je crois devoir expoſer ici la maniere de les pratiquer. On fait mettre d'abord le malade dans ſon lit baſſiné avec un peu de ſucre. On lève enſuite ſes couvertures avec deux demi-cerceaux, dont l'un eſt au milieu du corps & l'autre au milieu des jambes. Ces deux demi-cerceaux ſont liés enſemble au moyen de baguettes & forment une eſpèce de voute. On place un réchaud près du lit, on le charge d'un verre plein d'eau, dans laquelle on a mis deux ou trois poignées de plantes émollientes. On recouvre ce verre avec un couvercle de fer blanc, qui eſt terminé en forme d'antonnoir. On adapte à cet appareil un tuyau qui va ſe perdre dans la capacité de la voute formée ſur les cerceaux. On pouſſe le feu

juſqu'à ce que la décoction bouille d'une maniere ſoutenue, & par ce moyen les vapeurs ſont conduites dans le lit du malade, au point qu'il ſe trouve dans une atmoſphère émoliente qui ouvre les pores & va atténuer & diviſer l'humeur qui y eſt engorgée. 2°. La chaleur qui ſe répand dans le lit opère les mêmes effets; de plus cette chaleur qui augmente inſenſiblement, raréfie l'air extérieur qui frappe l'habitude du corps; l'air qui eſt inné dans la maſſe des fluides, ne trouvant plus d'obſtacle, à l'extérieur, ſe raréfie, pouſſe les humeurs du centre à la circonférence. Ces effets de la nature aidée de l'art provoquent la tranſpiration. Elle a coutume de ſe manifeſter par les pieds & inſenſiblement elle ſe propage dans toutes les parties. Cette tranſpiration n'incommode, ni n'affoiblit les malades; ils ſe ſentent à leur aiſe. Rien donc de plus ſalutaire, que les fumigations, qu'on peut, à l'imitation des anciens, faire recevoir ſur toute l'habitude du corps, & ſingulierement ſur toutes les parties tourmentées par la Goutte ou le Rhumatiſme, & qui reſtent affoiblies & diſtendues.

La Phyſique nous apprend à quel point le feu volatiliſe les ſubſtances dont on ſe

ſert pour faire les fumigations, & avec quelle énergie les vapeurs médicamenteuſes pénétrent & s'inſinuent dans les pores du tiſſu de la peau. Elles y produiſent une dilatation favorable, qui rappelle l'eſprit vital, ranime la chaleur, la circulation & donne du mouvement, du reſſort, aux vaiſſeaux qui étoient trop relâchés.

Chez les tempéramens chauds, ſecs & remplis d'humeurs acrimonieuſes, je propoſe pour moyen interne, propre à exciter la tranſpiration, le lait pris pour toute nourriture. Chez les tempéramens flegmatiques, il n'exciteroit que la ſueur, diſſiperoit l'humeur la plus limpide, & ne feroit qu'accroître encore l'épaiſiſſement de l'humeur la plus denſe. Un autre moyen pour rappeller la perſpiration, ſoit dans la ſanté, ſoit dans la maladie, eſt un peu d'uſage d'ail, d'oignon, de ciboule, & d'autres bulbes de cette nature, cuites, mais il faut que l'eſtomach ſoit à l'épreuve d'en bien opérer la coction.

Achevons d'éclaircir les moindres doutes qui peuvent reſter ſur notre matiere. Sans toutes les précautions ci-deſſus, comme avec elles, il peut arriver, quoi-

que bien rarement, que la maladie réſiſte quelque tems au remède ; n'en peut-on pas tirer une induction contre ſon action & ſon efficacité ? L'objection eſt ſpécieuſe, à la vérité ; cependant elle s'évanouit en la rapprochant de quelques principes inconteſtables.

Convenons d'abord que *toutes les maladies ont leurs tems limités, pour naître, ſe développer, reſter dans leur force & décroître.* S'imaginer qu'un remède eſt inutile, parce qu'il ne détruit pas la maladie auſſi promptement que nous le déſirons, & le rejetter pour en prendre un autre, c'eſt caſſer ſa montre parce que l'éguille emploie douze heures à faire le tour du cadran.

Convenons encore que dans les maladies qui paroiſſent les mêmes, il y a ſouvent des différences occultes, qui doivent néceſſairement faire varier l'époque de leur guériſon ; telles ſont, par exemple, une humeur plus ou moins tenace, plus ou moins abondante & plus ou moins viciée chez l'un que chez l'autre ; une attention plus ou moins grande à s'abſtenir de ce qui peut entretenir l'humeur & la nourrir ; une exactitude plus ou moins conſtante à mettre en uſage les divers moyens propres à en favoriſer la réſolution. Le même remède

curatif placé dans ces diverſes circonſtances, ne peut opérer un effet uniforme, & ſes opérations doivent varier comme les obſtacles qu'il rencontre.

Qu'on examine d'après ces notions ſi ſimples & ſi vraies, la difficulté propoſée contre mon élixir, elle ne fera plus la moindre impreſſion. *L'on voit quelquefois*, dit-on, *la maladie réſiſter au remède ;* mais n'eſt-ce pas, parce qu'on regarde trop tôt comme invincible au ſpécifique la réſiſtance d'une maladie que ce remede ne détruit pas au gré de notre impatience, & que nous voudrions faire diſparoître *avant qu'elle eût parcouru ſes différentes périodes ?* N'eſt-ce pas encore qu'au lieu de prendre le ſpécifique un tems ſuffiſant ſelon le tempérament, ſelon les précautions preſcrites, & de le répéter ſelon le beſoin de la maladie, on uſe à cet égard, ſoit par crainte, ſoit par d'autres raiſons, d'une économie ou d'une réſerve mal entendue ? Rien ne nuit plus à un malade, que le défaut d'exactitude & de perſévérance. On en voit la raiſon ; il faut donner au remède le tems de développer ſon efficacité. On ne doit point la révoquer en doute, *tant que le caractère de la maladie eſt le même*, quoi-

qu'on n'éprouve pas d'abord du ſoulagement. La perſévérance du mal ne ſignifie tout au plus, qu'une plus grande force dans la cauſe qui le reproduit, & point du tout un défaut de vertu dans le remède, & le moyen le plus court pour triompher de la maladie, c'eſt de continuer l'uſage des remèdes avec les précautions & les réſerves mentionnées.

Mais quoiqu'on puiſſe guérir la Goutte, la cure en ſera plus ou moins difficile, en raiſon du nombre & des genres de cauſes qui l'auront produite. La Goutte provenant des excès vénériens, ſera la plus funeſte & la plus difficile à détruire. Celle qui eſt cauſée par l'abus des boiſſons fortes, oppoſe bien de la réſiſtance, lorſqu'elle eſt invétérée. Quant à celle qui n'a d'autre cauſe que l'excès des alimens ſucculens, il eſt plus facile d'en affranchir le malade. Celle qui aura une complication des cauſes que j'ai détaillées, demandera un traitement plus long, plus ſévère, & beaucoup plus d'attention.

Un mal qui vient de loin, dit Sydenham, un mal qui reconnoît pour cauſe, des excès dans le boire & dans le manger pendant pluſieurs années, une molleſſe outrée, ſoit dans la galanterie, ſoit dans

l'oiſiveté, ne peut être réparé que par une pratique longue & ſoutenue des moyens qui peuvent en détruire la cauſe & réparer les déſordres qu'il a produit; en un mot, c'eſt un nouvel homme, qu'il faut reforger ſur une nouvelle enclume.

Quant à ce qu'on voit arriver quelquefois, que de deux perſonnes atteintes d'une même eſpèce de Goutte, l'une eſt guérie par l'élixir, & l'autre ne l'eſt pas dans le même eſpace de tems, il n'eſt pas néceſſaire de recourir à la diverſité des tempéramens pour expliquer ce phénomène. La ſeule différence dans la maniere de ſe conduire en donne ordinairement la clef. Qu'on y faſſe attention & l'on verra, qu'un malade favoriſera plus que l'autre l'action du remède, ſoit en ménageant la tranſpiration que ce ſpécifique excite, ſoit en s'abſtenant de tout aliment de difficile digeſtion, &c. C'eſt en regardant ainsi les choſes de près, que nous nous ſommes aſſurés que la variété des effets qu'on remarque dans l'élixir, vient toujours de quelque cauſe étrangère, qu'on lui oppoſe, & dont on ne voudroit pas lui tenir compte dans le retardement de la guériſon. Sans contredit le remède eſt efficace pour toute eſpèce de Goutte, & dans tous

les tempéramens; mais il eſt vrai auſſi, que ſon efficacité doit ſe manifeſter d'une maniere plus lente ou plus prompte, ſelon le nombre & l'énergie des obſtacles qu'elle a à ſurmonter. Vouloir une uniformité dans ſes opérations, c'eſt ne pas connoître de la matiere dont on parle, & tomber dans les contradictions les plus déraiſonnables.

Ces notions gravées dans tous les eſprits, non-ſeulement par les leçons de la ſaine phyſique, mais par celles du ſimple bon ſens, promettent la plus grande faveur à ma découverte, dès que l'expérience fait voir la vertu ſinguliere de mon élixir & ſa propriété à détruire dans tous les cas poſſibles, toutes les maladies goutteuſes, rhumatiſmales, & leur complication. Juſqu'alors un ſyſtême très-ſimple & très-raiſonnable, ne pouvoit prendre à cauſe de l'empire des préjugés contraires; mais enfin il doit triompher quand la pratique prouve la théorie, & que la théorie vient à l'appui de la pratique.

Guérir, dit un docteur très-éclairé, fut & ſera toujours la premiere intention d'un véritable médecin; mais elle n'eſt pas la ſeule. Ses vues ne ſe bornent pas là. Elles ont encore pour objet

de garantir & de prévenir les maux. En effet, ſi c'eſt avec raiſon que l'on regarde comme beaucoup plus avantageux à l'humanité, l'art de préſerver des maladies, que celui de les guérir, la médecine prophilactique, doit obtenir la préférence ſur toutes les autres branches de cet art ſalutaire; elle rendroit les autres parties de cette ſcience inutiles, ſi elle étoit portée à ſa perfection.

Je crois donc de mon devoir de donner ici aux perſonnes, qui n'ont point, ou n'ont preſque point été atteintes de la Goutte, mais qui y paroiſſent diſpoſées, & en ont reſſenti quelques ſymptômes précurſeurs, de ſe tenir en garde contre cette cruelle ennemie de leur ſanté. On néglige preſque toujours cette maladie dans les commencemens, ſans prévoir que ſes plus légères attaques ſont un préſage trop certain d'une vie longuement ſouffrante & douloureuſe, comme la rendent preſque toujours les maladies négligées. Peu d'uſage de remèdes obvieroient dès l'abord, aux premiers accidens & en arrêteroient les ſuites fâcheuſes; tandis que plus on retarde, plus ils empirent, plus les difficultés oppoſées à la guériſon ſe multiplient, ainſi que le démontre une fatale expérience; on ne

peut donc trop tôt remplir cette maxime :

Remédiez au mal, dès ſes premiers accès ;
Trop tard vous employerez vos efforts ſans ſuccès.

Ce précepte eſt applicable non-ſeulement à ceux qui ſans avoir encore rien eſſuyé, peuvent par leur conſtitution, par hérédité ou par leur genre de vie, avoir quelque diſpoſition à la Goutte ou au Rhumatiſme ; mais à ceux qui ſans en être affectés *actu* y ſont ſujets. Les uns & les autres aux moindres preſſentimens, pourront diſſiper par quelques priſes de d'élixir, les mal-aiſes, les gênes, les embarras qu'ils éprouveront ; & même ſans rien reſſentir, il leur ſera utile au renouvellement des ſaiſons, principalement au paſſage de l'été à l'automne, & de l'hiver au printems, de ne pas négliger cette précaution, pour ſe mettre abſolument à l'abri de toute atteinte.

Ayant parlé d'une manière générale de la diſpoſition que chaque tempérament pouvoit apporter à la Goutte par ſa qualité dominante, il eſt à propos, je crois, de tracer un régime qui en combatte les vices, régime que la prudence modifiera ou pourra modifier ſelon la diverſité des ſujets & de leur conſtitution.

Les *bilieux* étant comme nous l'avons obſervé, fort ſenſibles & prompts à ſe mettre en colère, ils doivent éviter toutes ſortes de diſputes & tout ce qui peut enflammer leur ſang & leurs humeurs. Un air trop chaud, les vins fumeux, les liqueurs ſpiritueuſes, les exercices violens & les paſſions vives leur ſont nuiſibles. Tout ce qui eſt extrêmement froid, comme l'air glacial, les boiſſons frappées de la glace, &c., ne leur convient pas, parce que, l'effet de ce grand froid, eſt de coaguler le ſang déjà dépouillé d'une humidité ſuffiſante. C'eſt ſurtout en été, que les bilieux doivent ménager leur ſanté, en prenant un régime humectant & rafraîchiſſant. Les légumes & les ſemences, comme les pois, les fèves, les cardes, les choux-fleurs, &c., ne peuvent que leur être ſalutaires, ainſi que l'uſage du riz & de la ſemouille : les fruits bien mûrs, comme pêches, poires, raiſins, ceriſes, fraiſes, &c., ſont très-propres à les rafraîchir.

Les bilieux doivent boire beaucoup, principalement en été; le vin vieux bien trempé, doit être leur boiſſon ordinaire : ils n'en feroient peut-être que mieux, s'ils pouvoient s'en tenir à l'usage de

l'eau pure. C'eſt ce qu'ils peuvent éprouver & décider eux-mêmes par expérience ; plus pertinemment que ne le peuvent les medecins, par la théorie la plus scientifique. Enfin ils doivent varier leurs occupations, ſe diſſiper, modérer leurs paſſions, & ne pas trop ſe livrer aux plaiſirs.

Le régime le plus propre aux *mélancoliques*, conſiſte à introduire dans le ſang aſſez de liquide pour en pénétrer & diviſer les parties trop rapprochées.

Il leur importe de proſcrire tous les alimens difficiles à digérer, acides & ſecs, les viandes noires, trop graſſes ; le gibier, le poiſſon huileux &c. ; ils ſe trouveront bien de l'uſage des viandes de boucherie & de la volaille. Ils peuvent quelquefois aſſaiſonner les viandes des herbes potageres, ſimples & humectantes. Les fruits mûrs leur conviennent, ainſi que les ſubſtances mucilagineuſes, telles que le miel & le ſucre. Ils ont beſoin d'une boiſſon abondante, rafraîchiſſante, humectante. Ils peuvent faire uſage d'un vin blanc, léger & fort trempé. Ils ne feroient pas mal de prendre quelquefois le matin du petit lait ou de la tiſane d'orge.

Les mélancoliques doivent s'accoutumer à un exercice modéré, tel que celui du cheval, de la paume, de la pro-

menade, du jardinage, &c., ils feront bien de fuir l'oiſiveté, les gens triſtes & l'application trop longue. Ils doivent choiſir leur habitation dans un air frais & ſain.

L'humeur qui domine dans le tempérament *phlegmatique*, eſt viſqueuſe, mucilagineuſe & aqueuſe. Le ſang embarraſſé par des matieres gluantes, circule difficilement. Les phlégmatiques en conſéquence doive éviter tous les alimens rafraîchiſſans, tels que les viandes des animaux encore jeunes, comme le veau, l'agneau, le cochon de lait, les poiſſons huileux & trop petits, les farineux non fermentés, les fruits d'été, les plantes & racines rafraîchiſſantes, comme les ſalſifis, les épinars, la laitue, la chicorée, &c. La ſoupe mitonnée leur eſt pernicieuſe. Ils feront uſage des viandes faites, comme le bœuf, le mouton, la volaille, & le gibier; des végétaux qui contiennent des ſels alkalis volatils; des aromates & plantes diurétiques, telles que les aſperges, les artichauds, le céleri, l'ail, la rocambolle, les échalottes, le creſſon, les raves & radis, la moutarde, le thym, le romarin, la ſariette, la marjolaine, le laurier, la ſauge, &c. Ils doivent s'abſtenir de toute boiſſon

acide & rafraîchiſſante, comme bierre, cidre, orgeat, &c. Ils peuvent boire ſur-tout à la fin du repas, le vin pur, même le plus vif. J'oſerois preſque leur permettre l'uſage des liqueurs, pourvu cependant qu'ils n'en fiſſent pas excès. En général ils doivent manger & boire peu, il n'y a pas de tempérament qui ſoit plus propre au jeune & à la diète exacte.

Les phlegmatiques doivent faire beaucoup d'exercice, afin de déplacer, de diſſoudre les glaires & d'accélerer la circulation : la courſe à pied ou à cheval, la paume, la chaſſe, un travail rude & continuel leur ſeront favorables. On ne voit point de pituiteux parmi les ouvriers de la campagne & les ſoldats, ce n'eſt que chez les enfans, les femmes, les gens oiſifs, les eſclaves de l'opulence, & les gens ſédentaires qu'on les trouve.

Les *ſanguins* doivent éviter tous les mets & les ragouts qui contiennent des parties huileuſes & trop de ſel, tels que viandes noires, le canard, la maquereuſe, &c., les plantes & les aromates, qui renferment une huile eſſentielle, ou un ſel alkali volatil, comme le poivre, le gingembre, la canelle, le macis la

muſcade, l'ail, les oignons, la moutarde, &c. Les farineux & les fruits nouveaux, l'huile, & le beurre. Ils doivent faire uſage des viandes des animaux qui vivent d'herbes ou de graines, comme le bœuf, le mouton, le veau, la volaille, le gibier dont la chair eſt blanche, tels que les cailles, les faiſans & le lapreau ; mais, avec modération ; ainſi que de tout ce qui forme beaucoup de ſang. Trop de confiance dans leur bonne conſtitution pourroit leur attirer des maladies cruelles. Les liqueurs nourriſſantes, telles que la bierre & le cidre, leur ſont pernicieuſes de même que les fermentées.

Les ſanguins doivent faire un exercice modéré, afin d'entretenir la circulation du ſang, la promenade & le cheval, ou un travail peu fatiguant, rempliront aiſément cet objet; ils doivent avoir grande attention quand ils ont chaud, de ne pas s'expoſer à un air froid, s'ils veulent éviter les rhumes, les fluxions, les rhumatiſmes & la Goutte.

Si malgré ces ſages précautions, les perſonnes ſanguines, ſe trouvoient incommodées par une trop grande abondance de ſang, elles doivent auſſi ſe réduire à une diète ſcrupuleuſe, à l'eau pure, ſi

elles ne ſont point âgées, & faire plus d'exercice que de coutume. Elles reconnoîtront cette ſurabondance de ſang aux maux de tête, aux peſanteurs, aux aſſoupiſſemens, aux étourdiſſemens.

Les lecteurs ont vu dans tout mon ouvrage mon intention conſtante à leur donner les avis les plus utiles pour leur ſanté, je voudrois que la pratique en fût ſi efficace, qu'elle pût préſerver de toutes les maladies; mais ſi je n'obtiens pas abſolument ce but; au moins m'applaudirai-je d'avoir contribué à rendre celles qui ſont l'objet de ce traité, auſſi rares qu'il eſt poſſible, en donnant les moyens de les prévenir, de s'en préſerver, & d'en guérir même radicalement, tant par l'uſage de mon élixir, que par un régime ſalutaire.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Diſſertation relative à mon Elixir sur la poſſibilité de la cure de la Goutte & du Rhumatiſme.

LE public conſerve encore malgré les lumieres de notre âge, des préventions ſi étranges ſur l'art de conſerver la vie & la ſanté, qu'on ne pourroit s'empêcher d'en être ſurpris, ſi on ne ſçavoit que cet art eſt abſolument le ſeul, que perſonne hors ceux qui s'y conſacrent par état, n'étudie, & dont tout le monde veut juger.

Le préjugé de l'incurabilité de la Goutte (1) eſt tel qu'il fera honte un jour à notre ſiècle. Nos neveux ne pourront jamais s'imaginer que dans un tems où l'on guériſſoit la dyſſenterie, le ſcorbut, les maux vénériens, l'épilepſie, &c. on n'ait pas voulu, après des expé-

(1) Tout ce que je vais dire sur la Goutte, (comme je l'ai déjà observé) eſt applicable au Rhumatiſme.

riences réitérées, croire, je ne dis pas la cure radicale de la Goutte; mais admettre seulement la possibilité de la cure. Il leur paroîtra bien plus raisonnable de nous supposer ignorans qu'incrédules. Ils reculeront les découvertes présentes à des siècles bien postérieurs au nôtre, par le contraste qu'il y a entre nos faits & nos idées. Quoi! se diront-ils, ceux qui ont eu recours au magnétisme, soit minéral, soit animal, (1) à

(1) Ces deux magnétismes n'ont pas été inconnus des anciens qui en ont fait aussi une application à la médecine; mais jamais l'on n'en a porté les expériences aussi loin que de nos jours. Les avantages qu'ont obtenus MM. Mauduits, Thouret, & autres physiciens, par le magnétisme minéral, sont consignés dans tous les papiers publics, & n'ont essuyé aucune contradiction; il n'en pas été de même de ceux du magnétisme animal, qui sont fort contestés. Ce moyen d'employer, de doubler, de multiplier, de renforcer, pour ainsi dire à volonté, l'action, l'énergie du fluide universel, art nouveau, ou plutôt renouvellé, n'a eu jusqu'à présent que des succès très-équivoques. Sa pratique, tant dans l'antiquité, que de nos jours, où tout-à-coup, après la plus vive sensation & la plus grande vogue, elle est comme replongée dans l'oubli, a paru toujours très-incertaine, d'autres diroient peut-être chimérique; aussi malgré la séduisante & sublime théorie de

l'électricité pour les épilepſies, les paralyſies, &c. n'ont pu ſuppoſer dans toutes

---

M. Meſmer & de ſes ingénieux & élégans proſélites & commentateurs, nous ſommes encore en doute ſur la réalité de cette ſcience & de ſon objet. Mais ce qui eſt ſans équivoque, c'eſt l'honnêteté, la nobleſſe, la générosité des ſentimens de ſon auteur ou reſtaurateur, & la pureté, la délicateſſe des intentions de ſes ſectateurs. Je ne puis me diſpenſer de rendre hommage à leur réſerve. Malgré leur perſuaſion de la puiſſance du magnétiſme ſur tous les genres de maladies, voici le prudent avis, que dans une aſſemblée *de la ſociété harmonique* de France, l'orateur, M. D....., donna à ſes auditeurs, concernant l'application de cet agent, par rapport aux Goutteux. « Peut-» être, *diſoit-il*, un homme auſſi expérimenté, » un génie auſſi fécond en moyens & en reſſources » que M. Meſmer notre grand maître, pourroit-» il ſans danger, tenter de magnétiſer dans la » Goutte, sûr de diriger & de maîtriſer à ſon gré » l'action du fluide univerſel; mais quelqu'un » moins au fait, pourroit expoſer le malade à » ſubir, pour un accès ſouvent peu dangereux, » une rétrogradation très-périlleuſe ». Cette circonſpection eſt bien louable, il ſeroit à déſirer, qu'elle eût toujours été gardée, elle eût conſervé une perſonne chere à ſa famille que j'ai l'honneur de connoître. Un magnétiſeur médecin, & jouiſſant d'une aſſez grande célébrité dans l'exercice du magnétiſme, voulant tenter de guérir cette perſonne d'un Rhumatiſme qu'elle avoit au bras, la prévint qu'il en

les reſſources de la phyſique générale, dans celles de la Médecine en particulier, dans les vertus des minéraux & des végétaux un ſpécifique contre la Goutte..? Non il falloit dans un âge d'une ſi barbare ignorance qu'on n'eût aucune connoiſſance des remèdes súrs, qu'on rapporte à ce tems, parce que de pareilles

---

attireroit l'humeur à la poitrine, de la poitrine à l'eſtomach, d'où il prétendoit enſuite l'évacuer. Les deux premiers effets eurent lieu comme ils avoient été annoncés; mais le troiſieme, qui étoit le plus déſiré, ne put être opéré, même par les plus violentes criſes. Il ſurvint une chaleur & une inflammation d'entrailles qui firent en peu de jour mourir le malade dans les plus cruelles ſouffrances. Je ne cite point ce fait pour décréditer, ni la ſcience, ni l'art, ni ceux qui s'y appliquent & s'y exercent; mais pour les tenir en garde contre des tentatives, dont ils ne peuvent pas prévoir avec certitude une heureuſe iſſue. Le déſir des progrès d'une découverte, quelque importante qu'elle puiſſe être, ne doit point engager à rien haſarder ſur la vie ou la ſanté de qui que ce ſoit. Ou ſi l'on avoit pareille expérience à faire, on ne le pourroit que de l'aveu du gouvernement ſur des criminels condamnés à mort, qui trouveroient leur avantage à ſe prêter à ces expériences, & y donneroient leur libre & plein conſentement.

découvertes devoient détruire un préjugé ſi faux & ſi groſſier.

En effet le principe de la Goutte, quel qu'il ſoit, eſt ſoumis aux loix phyſiques comme le virus des autres maladies. Tout a ſon contraire dans la nature, tout ce qui ſe forme d'une façon peut être détruit d'une autre ; toute cauſe excepté une ſeule, eſt effet ; ce qui a commencé peut ceſſer d'être ; tout aggrégat eſt ſuſceptible de déſunion. Il n'y a rien abſolument de ſimple, rien qui ne puiſſe éprouver mutation, diſſolution, deſtruction ; pourquoi donc les principes de la Goutte jouiroient-ils d'un privilége qu'on diſpute avec aſſez de vraiſemblance aux *monades* mêmes? Perſonne aſſurément n'a porté l'eſprit de ſyſtême au point de faire cette ſuppoſition à l'égard d'aucune maladie, ni même de la Goutte en particulier. Rien ne me paroît donc plus clair, que la poſſibilité de la deſtruction des principes de ce mal, & par conſéquent rien de plus évident que la poſſibilité de ſa cure.

De quelque cauſe que procède la Goutte, ſoit de l'excès du vin & des liqueurs ; ſoit de celui des plaiſirs de l'amour, ou de celui de la bonne-chère, ſoit d'échauffement ou de fraîcheur, ſoit

d'un vice héréditaire, ſoit enfin de l'aſſemblage de pluſieurs de ces cauſes, & d'une infinité d'autres; après avoir parcouru toutes celles qui peuvent donner lieu à cette maladie, on en viendra toujours à cette derniere analyſe; ſçavoir: qu'elle provient d'un épaiſſiſſement de la lymphe ou de la ſynovie, ou de l'une & de l'autre tout enſemble, dont les picottemens cauſent les douleurs qui moleſtent, qui torturent les Goutteux.

Il s'agiſſoit donc de trouver un remède doux, balſamique, & tout-à-la-fois actif, pénétrant, qui pût parvenir juſqu'à la lymphe & la ſynovie, en diſſoudre & corriger l'acidité. Telles ſont les qualités de mon Elixir. Conſervant toujours ſa vertu, il s'inſinue juſqu'aux extrémités des vaiſſeaux capillaires, ſans cauſer d'agitation dans le ſang, ni dans les eſprits dont il diſſipe l'acrimonie, en la faiſant évacuer par les vaiſſeaux excrétoires, & ſur-tout par la tranſpiration, qui ſeule, ſuivant l'opinion des plus habiles Médecins, évacue plus d'humeur, que toutes les autres voies enſemble. Enfin il rend au ſang & aux eſprits une qualité douce & balſamique, en leur communiquant la ſienne. De-là la ceſſation des douleurs & la ſanté.

Cependant telle eſt la force du préjugé ſur cet article, que ceux qui ſeroient les plus intéreſſés à croire cette poſſibilité, ſinon pour leur guériſon, au moins pour leur conſolation, veulent ſe ravir à eux mêmes toute lueur d'eſpérance. La Goutte eſt un ſerpent cruel qu'on ſe plaît à fomenter, à nourrir dans ſon ſein. On rend une eſpèce d'hommage à ce monſtre. On le flatte, on le careſſe, on le revère. Je crois voir dans nos Goutteux modernes ces Idolâtres Egyptiens qui adoroient les tigres, les crocodiles & autres animaux deſtructeurs de notre eſpèce.

Il eſt difficile de concevoir l'indifférence des Goutteux ſur les précautions qui pourroient prévenir, éloigner, guérir même leurs maux. A voir leur négligence à cet égard, on croiroit la Goutte une indiſpoſition légère, ou tout au plus une maladie abſolument néceſſaire, qui nous dérobe à une multitude d'autres infiniment plus dangereuſes. C'eſt en effet l'aveuglement où l'on voit encore nombre de perſonnes. Il ſubſiſte depuis plus de deux mille ans un préjugé qui a pénétré dans les palais & juſqu'au trône des Princes où il affecte de ſe montrer. Il a perſuadé que c'étoit

un avantage d'avoir la Goutte, que cette maladie éloigne toutes les autres, & qu'elle préſage toujours une longue vie. Cette erreur a été portée ſi loin, qu'on eſt dans l'uſage de faire des complimens de félicitation aux Grands, que la Goutte attaque à la fleur de leur âge.

J'ai lu une brochure de cent pages, aſſez plaiſante, conſacrée toute entiere à l'éloge de ce mal. Je ne doute pas que bien des gens n'euſſent donné dans les ſentimens de l'Auteur, tout extravagans qu'ils ſont. Mais penſer ainſi, c'eſt délirer. Choiſir le mal pour le bien, c'eſt folie. Nul ne peut être heureux ſans une parfaite ſanté. Pour moi, d'accord avec les plus habiles Médecins, je dirai ſincérement à tous ceux que la Goutte ſaiſit : Vous voilà ſujets à une affreuſe maladie, qui, pendant des milliers de ſiècles, a paſſé pour incurable; maladie dont la fureur augmente à meſure qu'elle vieillit, qui prend cent formes différentes pour tourmenter ceux qu'elle attaque, en ruinant leurs organes, & qui finit ordinairement par ſe préſenter avec un ſi terrible cortège, qu'il n'y a plus de moyen de lui faire face.

En vain des perſonnes diſtinguées par le don de l'eſprit, viendront vous aſſurer

que la Goutte vous met à l'abri de tous les autres maux, & vous diront que c'eſt viſiblement un avantage que d'en être entrepris; vous leur prouverez aiſément, par votre propre expérience, hors les cas très-rares que j'ai exceptés, que la ſomme de toutes les angoiſſes de quelque maladie aiguë que ce ſoit, n'égale pas la douleur de la Goutte; vous leur direz que l'humeur de cette effroyable maladie peut donner & donne à chaque inſtant naiſſance à mille autres déſordres irréparables, dont le moindre ſera ſouvent mortel; comme ſont entr'autres, l'aſthme ſec & ſuffoquant, l'hydropiſie de poitrine, la phtyſie, les abcès dans le bas ventre, la paralyſie, la cardialgie; qu'enfin quand même aucun de ces déſordres ne tueroit pas le malade, la violence extrême d'une ſeule douleur arthritique, peut le faire expirer preſque ſubitement.

La Goutte n'affecte pas ſeulement une partie du corps, & ne bleſſe pas ſeulement une ou deux fonctions de l'économie animale; elle vexe preſque toutes les parties. Ce mal eſt d'une ſi grande étendue, & renferme un ſi grand nombre de ſymptômes, qu'il paroît moins une maladie qu'un aſſemblage de toutes les maladies.

A juger de l'humeur de la Goutte par ſes effets, on ne peut la croire que très-dangereuſe. Elle enflamme les membranes des jointures, les tendons, les muſcles; elle brûle l'eſtomac, elle y cauſe des convulſions; elle embraſe le poumon & le gangrène fort vîte, elle carie les cartilages & les os des genoux, des jambes & des pieds; elle détruit ſi promptement les parties balſamiques du ſang, qu'il n'eſt bientôt plus qu'un limon groſſier capable de s'arrêter par-tout, de former la pierre dans les reins, dans la veſſie, dans les jointures, dans les glandes, d'engendrer les maladies chroniques, & même les plus aigues, les plus dangereuſes & les plus mortelles; de ſorte que quelquefois il ſemble que c'eſt à une diſpoſition putride, capable de fermentation & d'inflammation, qu'il faut attribuer tant & de ſi horribles maux. Il ne peut donc y avoir qu'une conviction entiere de l'incurabilité de cette affreuſe maladie, qui ſoit capable de réſigner aux ſouffrances d'une ſi exceſſive torture. Et voilà préciſément ce qui tient en défiance & rend ſuſpecte toute promeſſe ou tentative de guériſon.

D'après cette connoiſſance de l'erreur où notre Nation, plus que toute autre, eſt retenue, perſonne n'oſe heurter de

front une idée fauſſe, mais trop accréditée, prévoyant l'inutilité des efforts qu'il feroit pour la détruire. En effet, plus l'aveuglement eſt volontaire, plus il eſt opiniâtre & difficile à diſſiper. D'ailleurs, après avoir deſſillé les yeux des plus aveugles ſur la poſſibilité de la guériſon de la Goutte, quels nouveaux efforts ne faut-il pas employer pour amener les eſprits de la perſuaſion de cette premiere vérité à la croyance du fait! Voilà apparemment ſur quoi des gens éclairés fondent leur diſcrétion. La préſomption eſt le défaut de l'ignorant & la réſerve celui du Sçavant.

Je crois trouver une autre raiſon dans l'objection que l'on pourroit tirer du petit volume de mon remède. Quand je parle ainſi, ce n'eſt pas pour ceux qui ont des connoiſſances phyſiques. Ils n'ignorent pas que les plus grands effets doivent ſouvent leur naiſſance aux cauſes les plus petites & les plus foibles en apparence; mais malheureuſement tout le monde n'a pas le diſcernement de juger ainſi. Que de gens d'eſprit ſont peuple à bien des égards! On voit tous les jours quelques grains d'émétique pris à propos, prévenir ou détruire la cauſe d'une maladie mortelle, un ou deux ou trois grains

au plus de laudanum, calmer les tranſports les plus furieux, quelques gouttes d'une liqueur rappeller de la mort à la vie. Tous ces faits ſe paſſent continuellement ſous nos yeux; cependant on les oublie, on les met de côté, & l'on ſe refuſe à de plus poſſibles. Si l'on vouloit comparer les uns avec les autres, on diminueroit la répugnance qu'on a de croire aux derniers, par l'expérience des premiers qu'on auroit préſente à l'eſprit; mais c'eſt à à quoi l'on a toute la peine imaginable de fixer les hommes; ils ne veulent pas reconnoître comme préſervatif ou curatif d'une maladie juſqu'à préſent l'opprobre de la Médecine, un Elixir pris pendant peu de temps à la doſe ſeulement de quarante gouttes, & une ſeule fois par jour.

La merveille d'une ſi heureuſe découverte, dans un remède auſſi ſimple & auſſi commode, nuit à ſes progrès. Plus une choſe tient du prodige, plus il faut à un eſprit juſte de motifs de crédibilité. Pour émerger du doute, on exige une multitude infinie d'expériences, & par une contradiction biſarre, on ne ſe prête à aucune. A-t-on vu, a-t-on éprouvé? on croit à peine à ſoi-même, on attribue à une aveugle chimère, au

hazard, une expérience sûre, manifeſte & raiſonnée. Je ſuis perſuadé que cette dangereuſe manie d'incrédulité, a replongé dans le ſombre Lethé beaucoup d'importantes découvertes : *Quod Dii omen avertant ! Veuillent les Dieux, en faveur de l'humanité, épargner à la mienne cette fatale diſgrace !* C'eſt ce que je crois ne pas avoir à redouter vû les preuves multipliées de l'efficacité de mon Elixir.

Mais il n'eſt pas concevable, dira-t-on, qu'avec l'eſprit d'invention inné parmi les hommes, ils n'euſſent trouvé depuis longtemps un remède à des maux ſi cruels, ſi ce remède eût été poſſible. Il me ſemble qu'il ſeroit beaucoup plus naturel de conclure qu'il eſt poſſible, puiſqu'il eſt trouvé ; & que, s'il y a quelque choſe d'étonnant & d'incroyable, c'eſt que la découverte en ait été différée juſqu'à nos jours, ſur-tout après tant de recherches. Etoit-on bien fondé à conteſter la poſſibilité & la réalité de la circulation du ſang, juſqu'à Harvey, parce que cette vérité étoit inconnue avant la démonſtration qu'en donna ce Sçavant? Le ſeroit-on mieux à nier aujourd'hui la poſſibilité & l'exiſtence de mon ſpécifique, parce qu'il n'a

été découvert qu'en ces derniers temps ? Il n'y a point d'inventions, ni de découvertes contre lesquelles on n'eût pu faire ce pitoyable raisonnement, si nuisible aux sciences & aux arts. Renoncez donc, ô mortels, à ce faux adage:

Solvere nodosam nescit Medecina Podagram,
Les nodus de la Goutte, sont autant de nœuds gordiens pour la Médecine.

Croyez-en plutôt l'expérience & l'épigraphe de mon livre :

Abjurant désormais votre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède espérez la santé.

Oui l'on peut fondre & dissoudre ces nodosités si elles sont récentes, si la matiere qui les forme conserve encore une certaine incohérence, ou au moins si les concrétions n'en sont ni trop anciennes, ni trop dures. Parmi plusieurs expériences heureuses, j'en ait fait une bien étonnante sur M. Borel, Marchand Eventailliste. Ce Goutteux, d'un tempérament très foible, avoit depuis cinq ans, le long des vertebres, trois *nodus* considérables fort endurcis, chacun de la grosseur d'un œuf de poule, lesquels le tenoient tout courbé; il prit mon Elixir dans un violent accès, dont il gué-

rit en trois ſemaines. Il continua encore après l'uſage du remède ; d'abord de deux en deux jours, enſuite de quatre en quatre, puis ainſi de plus loin en plus loin, & au bout de ſix mois, les *nodus* furent totalement fondus. On peut donc diſſiper les nodoſités & démentir le proverbe.

Je ne diſconviendrai pas cependant que ſi ces nodoſités ſont très-invétérées, que ſi la matiere qui les forme eſt déjà pétrifiée, elles peuvent devenir indiſſolubles. Il en eſt de même de toutes les humeurs concretes; & ce ſeroit peut-être une vaine entrepriſe de tenter la guériſon de ces ſortes de maux ; on ne peut qu'en arrêter les progrès, puiſque la matiere qui forme ces concrétions, eſt confondue entierement avec les vaiſſeaux qui la contiennent, & que l'organiſation de ces mêmes vaiſſeaux eſt tout-à-fait détruite; que les liquides & les ſolides ſont un même tout ; c'eſt ce que l'on voit par la diſſection des tumeurs skirreuſes. Mais quoique ces *nodus* invétérés & pétrifiés des articulations, ſoient incurables, cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe guérir la Goutte qui ſubſiſte & accroît toujours ſes ravages. On ne doit plus conſidérer ces *nodus*, que

comme des corps étrangers qui ſont hors de la circulation, & qu'on ne peut extraire. Mais le germe de la Goutte qui circule toujours dans le ſang n'en eſt pas moins ſoumis à l'action des remèdes qui peuvent avoir la vertu & la force de le détruire & de tarir entierement ſa ſource; par conſéquent on peut guérir la Goutte, quelque invétérée qu'elle puiſſe être; excepté les concrétions tophacées, qui ſont, comme je viens de le dire, des corps étrangers dans le tiſſu même des articulations dépendantes des productions ou des effets de cette maladie; & encore dans ce cas la Goutte n'en eſt pas moins curable dans les accès, les douleurs & l'accroiſſement des nodoſités qui ne pourroient, ſans les remèdes, aller qu'en augmentant avec les ſouffrances & les dangers, qui enfin menent, par les plus cruelles tortures, au terme de la vie.

Jaloux de faire connoître aux perſonnes les plus incrédules, comment & juſqu'où mon élixir porte ſon action ſur les *nodus* pour en opérer la fonte, & quel dégré d'épaiſiſſement il peut diſſoudre, je pourrois rapporter une multitude d'expériences auſſi curieuſes qu'intéreſſantes: deux ſuffiront à mon deſſein. En remarquant, que ſoit par les ſelles, ſoit par les urines,

ce remède donne lieu à des évacuations de matieres glaireuſes, viſqueuſes, ténaces; on préſume naturellement, que ces matieres gluantes, ſont les parties les plus groſſieres de l'humeur atténuée dont il procure la tranſpiration; & qu'il chaſſe les plus denſes par les voies les plus ouvertes. D'après cela il eſt aiſé de ſe rendre ſenſibles, ſinon à la vue, du moins à l'imagination les opérations de mon élixir, en combinant & réuniſſant enſemble dans un ſeul objet, les effets des expériences ci-deſſous.

1°. On ſait que le vinaigre diſſout en 24 heures la coque la plus dure d'un œuf, de maniere qu'il ne reſte à l'œuf, que la pellicule qui lui ſert d'enveloppe, & que la matiere diſſoute, nage dans le vinaigre ou ſe précipite au fond du vaſe.

2°. On ignore encore moins, que la pierre à chaud ſe fond en un inſtant dans l'eau ſimple, avec une fermentation & une fumée, qui en font évaporer une partie, & diſſiperoient le tout en vapeurs, ſi cette fermentation & cette fumée étoient ſoutenues plus long-tems par quelques moyens, ſoit naturels ſoit artificiels.

Rapprochons les effets de ces deux expériences, uniſſons les dans l'action d'une ſeule cauſe, nous prendrons ſur le fait, la vertu & l'efficacité de mon ſpécifique,

nous les toucherons du doigt. Sous ce point de vue, non moins vrai que frappant, on ne s'étonnera plus d'une choſe ſi peu extraordinaire, & que tout-à-la-fois la nature & l'art, favoriſent & ſecondent à l'envi.

CHAPITRE XIV.

Autre diſſertation pareillement relative à mon élixir, ſur la cure radicale de la Goutte & du Rhumatiſme.

EN ſuppoſant que la diſſertation précédente ait démontré la poſſibilité de la cure de la Goutte, on doutera peut-être, qu'on puiſſe l'obtenir *radicale*. Afin de diſſiper ce reſte de préjugé j'ajoute encore un mot.

Pour abréger cette queſtion, je n'aurois qu'à citer une infinité de guériſons ſoutenues pendant longues années juſqu'à la mort des perſonnes. L'Encyclopédie à l'article *Goutte*, les anecdoctes de Médecine, pluſieurs autres écrits en rapportent un aſſez grand nombre & aſſez bien atteſtées pour y ajouter foi. Quelles qu'ayent pu être les cauſes de ces cures, leur durée doit les fai-

regarder comme radicales, ou jamais cures, de quelques maladies que ce ſoit, ne pourront mériter ce nom, ſi l'on n'eſtime point telles, celles qui ſe ſoutiennent juſqu'à ce terme; & ſi l'on veut chicanner au-delà, on ne mérite plus d'être écouté, car il n'y aura plus de terme à aſſigner. Je vais plus loin, & je dis qu'on doit appeller *cures radicales* de la Goutte, celles qui durent pendant pluſieurs années, ſans aucun reſſentiment de l'atteinte du mal, parce qu'il n'eſt pas poſſible que pendant un temps conſidérable, cette maladie, qui, dès qu'une fois elle s'eſt manifeſtée, devient ſujette à des périodes fréquentes, ne donne point des ſignes très-ſenſibles, je pourrois dire, très-douloureux, de ſa préſence. Ainſi je regarderai comme telles, celles d'un grand nombre de perſonnes, dont on verra les Certificats, & de beaucoup d'autres dont je n'en ai point tiré, guéries depuis quatre, ſix, huit, dix, douze, quinze, vingt années, ou plus. Car il eſt certain qu'alors le principe en a été développé, diſſous & diſſipé au point d'avoir été détruit, deſtruction dans laquelle conſiſte la guériſon parfaite & abſolue.

En effet, que peut-on entendre par

les termes de *cure radicale* d'une maladie, que la destruction de la cause, l'extirpation de son germe, l'épuisement, l'extinction de l'humeur morbifique? Quand se flatte-t-on d'avoir purgé une terre de mauvaises herbes? N'est-ce pas quand on en a extirpé l'ivraie, & la semence de cette herbe nuisible? Quand est-on censé avoir obtenu une cure radicale de la pierre? N'est ce pas quand on a délivré le malade de tout calcul & de toute disposition à une seconde formation? Ainsi quiconque a détruit dans un sujet le principe, le germe de la Goutte, & dans les humeurs, toute tendance à sa réproduction, autre que par une nouvelle génération, effet de nouvelles causes auxquelles donnent lieu les personnes guéries, on doit assurément regarder laguérison comme radicale; &, pour en convaincre & rappeller des préjugés à la raison, il ne faut que forcer la prévention de ne pas s'aveugler jusqu'à refuser le même jugement, dans des cas absolument semblables. Quand le kina, quand le mercure, quand l'hypecacuana ont fait disparoître les accidens & les symptômes des maladies qu'ils combattent, si bien que sans l'action d'une nouvelle cause, on ne les verra point repa-

roître, il eſt ſans conteſtation qu'on regarde leurs cures comme radicale; pourquoi donc décider autrement à l'égard de la Goutte? Il eſt manifeſte que ceci n'eſt qu'une contradiction & une inconſéquence. On diroit que Sydenham avoit en vue mon remède, lorſqu'il a dit ce qui ſuit: « Les longues réflexions que j'ai » faites ſur la Goutte, me forcent à croire » qu'on trouvera un jour le remède pour » la guérir *radicalement*; & ſi cela arrive » jamais, on verra l'ignorance des dog- » matiques, & combien nous nous trom- » pons ſur la nature & la cauſe des ma- » ladies, & ſur les remèdes que nous em- » ployons pour les guérir, comme la dé- » couverte du kina l'a fait voir ». Ainſi raiſonnoit ce célébre Auteur; cet habile Praticien dont s'honore la Médecine.

L'illuſtre M. Petit, Profeſſeur Royal & Membre de pluſieurs Académies, penſe de même; on lui a ſouvent entendu dire: » Qu'un jour viendroit où l'on trouveroit » contre la Goutte, un ſpécifique infailli- » ble, sûr & heureux! Celui, dit-il, qui » trouvera un remède & une méthode » contre cette maladie, rendra un très- » grand ſervice à l'humanité »: je remplis enfin les vœux de ce Sçavant.

Je ne me diſſimulerai pas, qu'un Doc-

teur, d'une toute autre trempe, Aignant a parlé tout différemment. » Je veux bien, » *dit ce riche Midas* (1), *ſujet lui-même* » *à la Goutte*, avertir charitablement le » Confrere goutteux, de ne ſe jamais li- » vrer aux promeſſes vaines de ces Char- » latans en titre d'office, qui lui promet- » tront avec effronterie de le guérir du » principe de la Goutte. Il faut répon- » dre à de telles gens, qu'on ajoutera à » leurs promeſſes la foi qu'ils méritent » quand on leur verra cent millions de » rente, des carroſſes à ſix chevaux, des » pages, des gentilshommes, des che- » vaux de main, enfin l'équipage com- » plet d'un Roi, ou du moins d'un grand » Prince, ſans aucune eſpérance, que » celle de guérir le malade ». M. Aignant, lui aurois-je répondu, ſi j'avois été de ſon temps, vous êtes en contradiction avec vous-même. Car, vous voulez ici, comme mille autres, laiſſer entrevoir que l'inventeur d'un ſpécifique contre la Goutte, auſſi sûr que le mien, *rouleroit bientôt carroſſe*, comme dit le vulgaire; mais ſi vous-même, Monſieur, refuſez

(1) Il étoit Médecin d'un grand Roi, malgré ſon petit ſavoir.

de croire à la promeſſe, à la ſimple poſſibilité de la choſe, n'eſt-il pas permis à chacun de penſer comme vous? Dans cette ſuppoſition, que vous ne pouvez refuſer d'admettre, puiſqu'elle eſt ſi conforme à vos ſentimens, qui ſe prêtera aux expériences? Perſonne. Comment alors le prétendu Charlatan fera-t-il l'immenſe fortune que vous lui ſuppoſez? Commencez donc, d'après votre maniere de raiſonner, à lui donner ce brillant équipage, ce ſuperbe train, ces biens, ces richeſſes infinies qui doivent être la baſe de la confiance des malades qu'il ſoignera, (je vous aſſure,) avec le plus grand zèle, & à beaucoup moins que vous ne voulez le gratifier; & vous verrez les effets de ſes promeſſes. Mais, quoi! vous balancez! vous héſitez! vous refuſez! *Commence qui voudra*, ajoutez-vous! Tout autre en peut dire autant & n'en pas faire davantage, également jaloux de ſa bourſe, & ſelon vous, de ſa ſanté; la découverte reſtera donc ſans tentatives & ſera replongée dans le néant. Voilà ce que j'aurois répondu à ce Docteur, & ce que je puis répondre à tous ceux qui tiennent à peu près le même langage, contre la poſſibilité & la réalité de la cure *ſimple* ou *radicale* de la Goutte,

Tous les Goutteux de bonne foi avoueront que, s'ils ſont repris, ils ne ſont pas ſans reproches ſur la conduite qu'ils ont tenue. S'ils ſont innocens, qu'ils pèſent l'obſervation ſubſéquente, pour n'attribuer qu'à l'infirmité de la nature une maladie non méritée; motif de conſolation: & ce qui vaut encore mieux, ils pourront même prévenir, éviter ou guérir ce mal par leur docilité à obſerver les précautions preſcrites.

Si l'on conſidére le plus grand nombre des hommes, on en verra peu qui n'ayent eu quelque maladie, avec quelque tempérance qu'ils ayent vécu. La raiſon eſt, qu'indépendamment de la plus ſage conduite, il ſe trouve dans *l'air*, *le boire & le manger*, mille principes morbifiques, qui ſe caractériſent ſelon la diſpoſition du tempérament. Ce qui cauſera chez l'un la pierre, deviendra Goutte chez un autre, pure Leucoflegmatie dans celui-là, Skirrhe ou Obſtruction dans celui-ci, chacun ayant en ſoi plus ou moins de diſpoſition à telle maladie qu'à telle autre. On compte les gens âgés, qui meurent ſans avoir eſſuyé de maladie pendant leur vie. Par conſéquent, avec la plus ſage conduite, l'homme ſujet à la pierre, après ſa cure radicale, peut en engendrer

drer de nouvelles, l'hydropique peut retomber dans ſon enflure, & le Goutteux dans ſes douleurs. C'eſt pour cela que l'on recommande, ſelon la néceſſité, de prendre quelques purgations pendant le cours de l'année, pour s'oppoſer à la régénération d'une nouvelle Goutte, que les accroiſſemens pourroient rendre auſſi cruelle que celle dont on auroit été guéri même *radicalement.*

Ceci donne lieu de remarquer, que toutes les cauſes de la Goutte, que nous avons détaillées, priſes ſéparément & relativement aux divers tempéramens, quelques qualités nuiſibles qu'elles renferment, peuvent être très innocentes en certain ſujets, des maux qu'on rejette ſur elles Ainſi Vénus, Bacchus, Comus, pourroient peut-être, en beaucoup de circonſtances, être juſtifiés de bien des accuſations. Néanmoins il eſt bon de s'obſerver ſur leurs délices, d'en voir les ſuites, & d'agir en conſéquence.

CHAPITRE XV.

Manière de faire usage de mon Elixir contre la Goutte & le Rhumatisme.

L'ACTION de ce remède pouvant être dirigée contre la Goutte, le Rhumatisme & contre le mélange de ces deux maladies, qu'on appelle Rhumatisme goutteux, ou Goutte Rhumatisante : il est à propos de prescrire un triple régime, applicable à ces trois cas.

I.

Contre la Goutte.

L'Elixir est préservatif & curatif de la Goutte.

Comme *curatif*, on en fait usage dès les premières atteintes du mal, ou dans le plus fort même de l'accès, ou même vers la fin, quand il y a encore douleur, enflure, ou l'une, ou l'autre, & qu'on n'a pu avoir le remède plutôt.

En général il se prend régulièrement tous les jours jusqu'à la cessation des douleurs, ou dumoins jusqu'à une diminution considérable. Ensuite, à diverses fois, vous

en prenez pendant trois, quatre ou cinq jours & même plus, laiſſant entre ces différentes repriſes l'intervalle de quelques jours. Si le ſoulagement ſe ſoutient, vous n'en uſez plus que de deux jours l'un, puis, peu après, chaque troiſieme jour, différant ainſi de loin en loin les priſes; &, pendant ce temps, non-ſeulement le reſte des douleurs, les reſſentimens, les engourdiſſemens ſe diſſipent; mais l'appétit, les forces, & la ſanté reviennent. A cet heureux retour vous ceſſez l'uſage du remède.

Mais ſi, on l'avoit pris ſix, ou huit jours de ſuite, ſans diminution de douleurs, ou qu'il y eût même augmentation, il faudroit s'abſtenir trois ou quatre jours d'en prendre, pour donner lieu à la diſſipation des humeurs, dont une trop grande fonte peut faire obſtacle à leur iſſue : Tel un fleuve groſſi par une ſurabondance d'eaux, ou par une trop grande affluence, ſe nuit à lui-même par ſa propre précipitation, au paſſage d'une arche trop étroite, pour le laiſſer écouler en ſi grand volume. Enſuite on reprendra pendant quelques jours l'uſage de l'Elixir, & la prudence en réglera les priſes, les repriſes & les intervalles ſur

les effets, ſans forcer la tranſpiration, ni la laiſſer rallentir.

Comme *préſervatif*, on le prend de la maniere ſuivante : les perſonnes ſujettes à la Goutte, mais qui ne ſont pas dans l'accès, pourront l'éloigner & même l'éviter en prenant de trois en trois mois, ou même de diſtances en diſtances plus longues, ſix priſes de l'élixir ſéparées de deux en deux par un jour de repos. Si pourtant, dans l'intervalle, d'une ſaiſon à l'autre, les Goutteux venoient à éprouver des dégoûts, des mal-aiſes, des aigreurs, des peſanteurs, des nauſées, & autres indiſpoſitions de ce genre, qui précédent communément la Goutte, il ne faudroit pas qu'elles attendiſſent le terme ordinaire, elles en uſeroient pendant trois ou quatre jours pour diſſiper ces indiſpoſitions, & demeureroient enſuite le temps preſcrit ſans en prendre.

II.

Contre le Rhumatiſme.

Si les Rhumatiſtes ſont *actu* dans les ſouffrances, ils doivent prendre juſqu'au ſoulagement ce remède, avec les réſerves indiquées ci-deſſus. A cette époque, ils éloigneront les priſes de jour en jour, & en quitteront entiérement l'uſage, lorſqu'ils

n'éprouveront plus du tout de reſſentimens, ou qu'ils n'en auront plus que de très-légers. L'Elixir laiſſant par-tout où il a paſſé une impreſſion douce & durable, on en reſſentira de bons effets, même quelque temps après qu'on aura ceſſé de le prendre.

Si les Rhumatiſtes ne ſont point dans les douleurs, ils pourront en prévenir leur retour, l'éloigner, & même l'empêcher, en prenant d'intervalles en intervalles, comme de quinzaine en quinzaine, ou à plus de diſtance, quelques priſes, & ſelon le bien qu'ils en éprouveront, ils continueront d'en prendre aux mêmes termes, ou les éloigneront inſenſiblement de plus en plus les uns des autres, à proportion de leurs maux, ceſſant enfin l'uſage du remède, lorſqu'un laps de temps ſuffiſant les aura aſſurés de leur guériſon.

III.

Contre le Rhumatiſme goutteux ou la Goutte rhumatiſante.

Ceux qui, par une complication aſſez commune, ſe trouvent attaqués à la fois de la Goutte & du Rhumatiſme; c'eſt-à-dire, qui ayant, engorgement, enflure, inflammation & douleur aux articulations, ſouffrent encore dans les parties charnues,

& preſque par toute l'habitude du corps, doivent, avec les précautions déſignées, uſer de l'Elixir tant que dure l'accès, ou au moins juſqu'à ce qu'ils aient obtenu du ſoulagement; enſuite ils éloigneront les priſes du remède avec les proportions indiquées plus haut & le quitteront de même. *Voyez chiffre* 1.

S'ils ne ſont point dans l'accès, ils prendront les précautions ordonnées pour l'éloigner & s'en garentir.

IV.

Temps.

L'Elixir peut ſe prendre le matin à jeun ; on ne doit manger ni boire après, qu'au bout d'une heure & demie tout au moins. Il ſeroit bon, pour ceux qui le pourroient, de demeurer quelque temps au lit, après l'avoir pris. Les perſonnes qui ne pourront reſter dans leurs appartemens juſqu'à neuf heures de la matinée, & qui ſeront obligées de ſortir de grand matin, le prendront le ſoir, deux heures après un léger ſouper; plus tard même ne ſera que mieux; il les fera tranſpirer pendant la nuit. On ne fait jamais uſage de ce remède qu'une fois par jour. Ainſi il réunit à l'avantage de n'avoir rien de déſagréable, celui de n'avoir rien d'incommode ni de gênant.

Communément l'uſage du ſoir eſt le plus favorable.

V.

Doſe.

La doſe eſt de quarante gouttes, priſes au goût des perſonnes, dans un demi verre de thé, de lait ou de bouillon tiéde, ou ſimplement d'eau dégourdie. Pour épargner la peine de compter les gouttes, je livre, avec chaque flaccon du remède, une petite cuiller qui fait la doſe préciſe. On l'emplit exactement d'Elixir, ſans en répandre, & on verſe ce remède dans le demi verre de la liqueur dans laquelle on préfère de le prendre, à l'inſtant où elle eſt potable, c'eſt à-dire, où elle n'eſt que tiéde. Il faut éviter de mettre l'Elixir quelque temps avant; car quelques uns de ſes ingrédiens étant ſpiritueux & volatils, ſi la liqueur étoit trop chaude, l'action de la chaleur & de l'air, pendant le court intervalle qu'on ſeroit à le prendre, lui feroit perdre en partie ſa vertu. On lui donne un véhicule, comme l'eau, le thé, le bouillon ou le lait, parce que ce remède étant auſſi très-onctueux, & ſe prenant en petite quantité, il en reſteroit dans la bouche en l'avalant; ce qui diminueroit d'autant ſon efficacité.

V I.

Effets.

Chaque malade n'éprouve pas à la fois tous ceux que je vais indiquer; mais il en éprouve toujours quelques-uns.

Les premiers effets de cet Elixir ſont l'éternuement, les crachats; mais les principaux ſont le rétabliſſement de la tranſpiration, de légères moiteurs, quelques ſueurs marquées au commencement, & quelquefois même abondantes. Il charrie auſſi conſidérablement par les urines, qui deviennent briquetées, graveleuſes, ou chargées de viſcoſités & de glaires. Il diſſipe les rapports, les aigreurs, la pituite, &c. Il aide, il favoriſe les fonctions de l'eſtomach, il briſe, diviſe, atténue l'humeur goutteuſe, l'empêche de s'accumuler, de ſe fixer, & en procure l'évacuation, malgré ſa propenſion à l'épaiſſiſſement, à la denſité & au repos. Rarement il purge, & s'il le fait, c'eſt une indication évidente de la ſurabondance des humeurs groſſieres amaſſées dans les premieres voies qu'il convient d'évacuer par quelques purgatifs très-doux, ſi-tôt qu'il y a du relâche dans les douleurs; car, tant qu'elles ſont vives, il faut bien ſe garder de purger; ſi benins que fuſſent les purgatifs employés,

ils augmenteroient l'irritation de la fibre, & par conſéquent accroîtroient les ſouffrances; mais lorſqu'elles ſont paſſées ou très-diminuées, on peut, & l'on doit même recourir à quelques purgatifs doux & analogues au tempérament. Les perſonnes qui n'en ont point de décidés, peuvent uſer de ceux dont j'ai fait mention. Page 187 & ſuivantes.

Si l'indication dont il s'agit n'a point paru, les purgatifs ne doivent avoir lieu qu'autant qu'il y auroit quelques autres indications ſenſibles, ſinon on peut attendre & ne ſe purger par précaution qu'au bout de quelques mois, & trois ou quatre fois au plus par an. Ces purgations ſont néceſſaires pour éviter toute récidive, parce qu'elles empêchent les régénérations des mauvais levains de l'eſtomach. On obſervera encore de prendre la veille, le lendemain & le ſurlendemain ſeulement, mais non le jour de la purgation, une priſe d'Elixir, pour conſolider encore mieux le bon état des organes de la digeſtion, diſſiper les crudités qui auroient pu ſe filtrer avec le chile dans le ſang. J'aſſure, d'après l'expérience la plus indubitable, une guériſon radicale aux perſonnes, qui, à ces attentions, joindront, non l'abſtinence & la

continence d'un Anachorette, mais la tempérance & la réserve dont doit se piquer tout homme honnête.

VII.

Régime.

Je ne prescris donc point de régime particulier hors de l'accès, que la sobriété & une nourriture saine. Dans la crise, il faut absolument retrancher la viande, la bierre, le vin, le café, & ne s'en tenir qu'au bouillon, si le malade est jeune & robuste; pour les personnes âgées ou délicates, on ne tiendra pas rigueur sur le vin & les nourritures de facile digestion. Quelque soit le tempérament, tant que l'on est dans l'usage du remède, il faut s'abstenir de fruids cruds, de salades, de fromages, de ragoûts, de pâtés & autres alimens ordinairement indigestes ou échauffans. On doit aussi tremper son vin. Hors de-là on peut le boire avec modération; mais en tout temps il faut éviter l'usage pernicieux des liqueurs, & sçavoir se modérer dans tous les plaisirs des sens.

VIII.

Rétrogradation.

J'ai dit que l'Elixir se prenoit le matin,

ou le ſoir ; mais il eſt un cas où il peut être pris dans le cours de la journée ; c'eſt celui d'une rétrogradation de la Goutte, qui jette dans un péril preſſant. Alors on doit recourir ſoudain à ce ſpécifique quand même on auroit pris quelque aliment. L'efficacité de ce remède eſt telle dans cette circonſtance, que le malade, qui, au jugement des Médecins les plus expérimentés, n'auroit que très-peu de tems à vivre, au bout de quelques heures, ſe verra délivré du danger ; l'Elixir chaſſant l'humeur qui affecte les parties nobles, la porte ſur les parties éloignées & la diſſipe enſuite par ſon action. La raiſon phyſique de cette importante efficacité de mon remède dans ces circonſtances ; c'eſt qu'il pouſſe toujours du centre à la circonférence, & du dedans au dehors. Cette vertu conſtatée par mille & mille expériences, doit détruire le préjugé, qui fait craindre à des perſonnes puſillanimes la fixation ou la rétrogradation de l'humeur par ce remède, le ſeul propre au contraire à prévenir ou à diſſiper l'un ou l'autre de ces inconvéniens, & le plus efficace pour empêcher les rétrogradations, & pour en délivrer le plus promptement & le plus sûrement poſſible.

IX.

Spécifique.

Je puis certifier que mon Elixir eſt au moins auſſi ſpécifique contre la Goutte, le Rhumatiſme & la complication de ces deux maladies, que la Thériaque contre certains venins, le Quinquina contre les fièvres, l'Hypécacuana contre la dyſſenterie, le Mercure contre les maladies vénériennes, lorſque ces remèdes ſont bien adminiſtrés.

On ne ſera pas fâché de ſçavoir encore, qu'aucunes des perſonnes juſtes & de bonne foi, qui en ont fait uſage, ne ſe ſont plaintes d'avoir jamais éprouvé le moindre inconvénient; nouvelle preuve, vûla multitude de ceux qui ont y eu recours, que ce remède eſt auſſi benin, auſſi innocent qu'efficace.

Cet Elixir, dans un flaccon bien bouché, tels que ceux dans leſquels on le vend, ſe conſerve ſans altération pendant pluſieurs années. Mais ſi l'on veut abſolument en empêcher l'évaporation & la diſſipation lorſqu'on voudra le garder très-long-temps, on mettra au tour du bouchon de la cire à cacheter, ou tout ſimplement de la cire de bougie.

On le conſervera par ces moyens dans toute ſa vertu, ſi long-temps que l'on voudra.

X.

Concluſion.

Il ne me reſte plus qu'à placer ici les piéces relatives à mon Elixir & les Certificats, que différens particuliers de toutes les claſſes ſe ſont fait une juſtice & une ſatisfaction de me donner de leurs guériſons. Il m'eſt impoſſible, quand je le voudrois, de publier tous ceux que j'aurois pu avoir. 1°. Parce que ce ſeroit groſſir inutilement ce volume; car, en matiere de témoignages, ce n'eſt pas toujours au nombre, mais au poids qu'il faut s'arrêter. 2°. Parce que, dans les commencemens, n'ayant point prévu les conſéquences de leur utilité, j'ai ſouvent négligé d'en recueillir. 3°. Parce que quelquefois quand je voulois le faire, j'avois perdu de vue les perſonnes, qui, par les heureux effets qu'elles avoient éprouvé de mon remède, ſe trouvant, ou au moins ſe croyant ſi bien guéries, qu'elles penſoient apparemment pouvoir ſe paſſer de mes ſecours, m'avoient peut-être perdu réciproquement de vue, indifférence aſſez ordinaire, après les plus grands bienfaits.

4°. Parce que, pour mieux conſtater les cures, ne demandant les certificats qu'après pluſieurs années, il y a beaucoup de perſonnes récemment guéries, de qui, par cette raiſon, je ne les ai pas tirés. Quoi qu'il en ſoit, j'en ai encore un plus grand nombre que je ne veux en inſérer ici, & je ferai un choix de ceux qui tombent ſur les cures les plus difficiles, les plus complettes, & dont une partie ont été vérifiées par ordre de M. de Sartine, lors de l'approbation de mon remède par la *Commiſſion Royale de Médecine*, & de la permiſſion d'annoncer & de vendre l'*Elixir Anti-goutteux*.

CERTIFICATS DE GUÉRISONS,

Et différentes piéces concernant mon Elixir Anti-Goutteux.

REQUÊTE.

A Meſſieurs les Préſidens & Membres de la Commiſſion Royale de Médecine.

MESSIEURS,

Louis-Etienne Gachet, Maître en Chirurgie à la Ferté-Milon, ayant exercé ſon art dans cette ville l'eſpace de quarante & quelques années, aggrégé depuis à la Communauté de Meſſieurs les Chirurgiens de la ville de Châtillon-ſur-Marne, & Prévôt de leur Communauté, a l'honneur de vous repréſenter, qu'il a découvert contre deux maladies bien longues, bien douloureuſes & bien re-

belles, la *Goutte* & le *Rhumatisme*, un spécique qu'il nomme *Elexir Anti-goutteux*, remède qui n'a que des qualités balsamiques & bienfaisantes, parce qu'il n'entre dans sa composition que des ingrédiens doux & benins ; ce qu'il sera facile à la docte assemblée de connoître par l'analyse qu'elle en pourra faire, ou par la déclaration qu'elle croira devoir exiger de l'Auteur, qui se soumettra à tout ce qu'on lui demandera. Il exhibera au besoin son Brevet d'Apprentissage, ses Lettres de Maîtrise & d'aggrégation, ainsi que les Certificats authentiques des guérisons opérées, tant en Province qu'à Paris. Une partie même de ces Certificats ont été vérifiés par des personnes prépossées pour ce, de la part de M. de Sartines, Lieutenant de Police, & sont encore déposés au Bureau de M. Laurent, où on les trouvera, s'il est nécessaire, pour les joindre aux autres & les présenter.

Si le sieur Gachet ne craignoit de ravir à la savante Compagnie des momens précieux, il lui donneroit l'anecdote du motif louable qui l'a engagé dans les études, & les recherches assidues, qui l'ont enfin amené à sa découverte. N'étant encore qu'enfant, il eut le malheur de perdre son pere, qui mourut d'une Goutte

rétrogradée. Dans un âge plus avancé, le souvenir de cette perte sensible, l'anima de vengeance contre l'ennemie qui lui avoit ravi ce qu'il avoit de plus cher au monde. Il jura dès l'instant, d'embrasser l'art qu'il a professé toute sa vie; de pousser aussi loin qu'il pourroit ses études; de les diriger contre la cruelle maladie qui avoit causé sa douleur & son désespoir; & de lui porter le même coup qu'elle avoit porté à l'objet de sa tendresse.

Rien n'est impossible à une ame vivement & fortement passionnée. L'amour paternel, qui sçut, à la vue du danger d'un pere, délier au fils de Crésus, les organes du langage, étendit dans l'inventeur du *Spécifique Anti-goutteux*, les facultés de son intelligence. Il fit des progrès dans son art & en atteignit les plus hautes connoissances; application, lectures, veilles, essais, expériences, tout fut employé pour parvenir à son but, auquel étant heureusement arrivé, il se console de la disgrace qu'il éprouva dans la satisfaction que lui procurent les guérisons d'une infinité de personnes, qui, sans sa découverte, seroient restées les victimes de la douleur, & plusieurs devenues celles de la mort.

C'eſt pourquoi, Meſſieurs, pour mettre le comble à ſa ſatisfaction, & pour le plus grand avantage du Public, il vous ſupplie d'agréer, qu'il ſoumette à votre examen l'Elixir en queſtion, pour obtenir la permiſſion de l'annoncer & de le débiter; vous priant encore, avec toute la déférence due aux ſages déciſions de votre reſpectable Aſſemblée, de lui tracer, dans un petit mot de réponſe, la marche qu'il doit tenir.

A Paris, ce 2 Septembre 1773.

Signé, LOUIS-ETIENNE GACHET.

*Recommandation de M. Boirot de Joncheres, Medecin de la Faculté de Paris, en faveur de l'*Elixir Anti-goutteux.

M. Boirot de Joncheres, a l'honneur de ſaluer M. le Doyen (alors M. le Thieuï'lier) & le prie de vouloir bien écouter favorablement M. Gachet, qui a une requête à lui préſenter au ſujet d'un *élixir anti goutteux*, dont il eſt l'auteur, & dont l'expérience a conſtaté l'efficacité.

Signé BOIROT DE JONCHERES.

Ce 2 Septembre 1773.

Réponse de M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, à une lettre de M. Dorcy.

Le 24 Avril 1774.

Il est vrai, Monsieur, que j'ai été nommé par la Commission Royale de Médecine pour examiner le remède de M. Gachet. Les certificats sans nombre & très-authentiquement attestés qu'il m'a présentés & la composition de ce remède, dont il m'a communiqué la recette, m'ont fait conclure avantageusement dudit remède. Je crois que vous ne risquez rien, d'après les expériences nombreuses, faites avec succès, de prendre ce remède sous la direction de l'Auteur; s'il vous réussit comme je l'espère, Monsieur, je me féliciterai avec plus de raison d'en avoir porté un jugement favorable.

J'ai l'honneur, &c.

Signé LOUIS.

Lettre de M. d'Orcy à M. Gachet.

Le témoignage de M. *Louis*, sur la vertu de votre Elixir & sur ce qui le compose, est tout à fait en votre faveur & j'ai pris mon parti de l'éprouver. Je me trouve même déjà bien, du peu d'usage que j'en ai fait. Je souhaiterois vous voir, pour être bien dirigé dans ma cure, ou M. votre fils qui me paroît très en état d'indiquer la conduite à tenir dans l'usage de ce remède. Si vous ne pouvez prendre la peine de passer chez moi à huit heures du matin, engagez M. votre fils à me rendre ce service.

J'ai l'honneur.....

Signé GIGOT D'ORCY.

Certificat des Magistrats & des Maire & Echevins de la Ferté-Milon.

Nous, Charles Devillier, Conseiller du Roi & de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, Juge Royal en la Prévôté de la Ferté-Milon, & François Remy Lamy, aussi Conseiller & Pro-

cureur du Roi en ladite Prévôté : certifions à tous qu'il appartiendra, que le sieur Gachet, Maître en Chirurgie, a exercé cet Art pendant quarante ans dans la ville de la Ferté-Milon, & qu'il s'y est distingué & a mérité l'estime & la confiance de toutes les personnes de considération, tant de cette ville, que des environs : que s'étant extrêmement appliqué, à combattre la Goutte & le Rhumatisme, il a parfaitement réussi, comme nous l'avons vu par les guérisons d'un grand nombre de personnes, & par les certificats fidèles & exacts qui nous ont été présentés; en foi de quoi nous lui avons donné le présent certificat signé de nous (pour l'utilité & le bien public) pour lui servir & valoir en temps & lieu, & avons apposé le cachet de nos armes. A la Ferté-Milon, ce 20 Mai 1762.

Pour duplicata (1), attendu, qu'il

---

(1) Dans la vue de m'obtenir un Privilège, M. Petit, premier Médecin de Mo seigneur le Duc d'Orléans, avoit présenté avec plusieurs autres, ce certificat, au premier Médecin du Roi, M. de Senac son ami, à la mort duquel arrivée dans ces entrefaites, je ne pus le reccuvrer, ce qui me fit demander un duplicata ; double authenticité au bout de huit ans dudit certificat.

nous a été déclaré que celui-ci transcrit, avoit été égaré : à la Ferté-Milon, par nous Prévôt, Lieutenant-Général de Police & Procureur du Roi, y dénommés & soussignés. Ce 5 Mars 1770.

Signé LAMY & DEVILLIER.

Vu par nous Maire & Echevins de la ville de la Ferté-Milon, l'exposé ci-dessus, certifions & attestons à qui il appartiendra, qu'il est sincère & véritable, & que foi doit y être ajoutée, & avons signé le présent & fait contre-signer par le Secrétaire Greffier, après y avoir fait apposer le sceau des armes de cette ville. Ce 5 Mars 1770.

Signé D'ALTÉMIRANDE Maire, PARISY, Echevin, & par mondit sieur D'AULT.

Lettre de Madame Vuafflard, à M. Gachet.

De Soissons, ce 8 Février 1760.

MONSIEUR,

Après vous avoir salué, je vous donne nouvelle de ma situation, qui est de

meilleure en meilleure par la grace de Dieu & de votre remède, que j'ai pris jusqu'à parfaite guérison. Soyez persuadé que nous vous rendrons la justice qui vous est due, par-tout où besoin sera. Nous ne négligerons rien pour vous procurer des pratiques. Votre nom commence à être connu dans Soissons par les bons effets de votre remède, dont les succès se multiplient de jour en jour. En attendant le plaisir de vous voir, le porteur de cette lettre vous remettra deux louis pour les deux flaccons que vous avez eu la bonté de m'envoyer dont un a servi à une de mes amies aussi bien guérie que moi.

Je suis....

Signé femme de VUAFFLARD.

Lettre de M. Petit, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, à M. Gachet fils, Docteur en Médecine.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, de m'envoyer, par le porteur, si cela se peut, ou le plutôt que vous pourrez, une

couple de phioles de votre Elixir. J'ai une occaſion de l'eſſayer. Je ſuis, avec toute l'eſtime poſſible, Monſieur, &c.

Signé PETIT.

Ce 4 Novembre 1779.

Lettre de M. Gachet fils, Docteur en Médecine, à M. ſon pere.

J'ai reçu votre Lettre; mais je ne puis vous envoyer les Certificats que vous me demandez. Ils ont été dépoſés chez M. de Vaux, Secrétaire de M. de Sénac, premier Médecin du Roi. Je crois que M. de Vaux eſt mort. Il faudroit s'adreſſer à ſon ſucceſſeur, qui occupe le même logement dans une petite maiſon, près de la Chapelle du Roi à Verſailles. Je préſume que vous trouverez tout chez lui avec pluſieurs Lettres de M. Petit, premier Médecin de Monſeigneur le Duc d'Orléans. Ces Lettres ſont preuve des bons effets de votre Elixir, dont l'efficacité a opéré pluſieurs guériſons, qu'il atteſte à M. le premier Médecin ſon ami, M. de Sénac, & lui dit : « J'ai vu nom-

» bre

» bre de malades attaqués violemment » de la Goutte, je les ai suivis jusqu'à » parfaite guérison; c'est M. Gachet fils, » qui vous remet cette Lettre ».

Souvenez-vous que je vous ai remis une Lettre de M. de Voux, & plusieurs de M. Petit. Voilà tout ce que j'avois à vous dire concernant cette affaire. Voyez à Versailles, vous trouverez tous les Certificats de la Ferté-Milon, de Soissons, de Villers-Cotterets, de Neuilly, S.-Front & autres lieux. Vous trouverez aussi un grand nombre de Certificats de guérisons radicales de personnes que j'ai traitées sous les yeux de M. Petit. C'est lui-même en partie qui m'a mis ces malades entre les mains. Il venoit les voir deux fois la semaine; c'est pourquoi il a parlé affirmativement à son ami M. de Sénac, sur les cures qu'il m'a vu faire. Je vous envoie un mot d'écrit d'un Chanoine du S. Sépulchre, que j'ai traité & guéri sous les yeux de M. Petit. Ce malade étoit si fortement attaqué de la Goutte, qu'il lui étoit survenu des nodus presque dans toutes les articulations, mais qui se sont fondus par un usage soutenu de l'Elixir. Vous pouvez rendre une visite à ce Chanoine, qui vous accueillera

bien, & vous donnera volontiers un certificat de guériſon.

Je ſuis, avec un profond reſpect,

Votre fils GACHET.

Certificat.

En 1755, M. Gachet fils, Medecin, que j'eus le bonheur de connoître, à la fin d'une attaque violente de Goutte, & lorſque je me traînois encore avec la gêne que j'éprouvois dans l'intervalle d'un accès à l'autre, m'aſſura qu'il tenoit de M. ſon pere un remède sûr contre la Goutte. La conſidération, dont il jouiſſoit, & la confiance qu'on avoit en lui, me firent prêter à ſes paroles, l'attention qu'elles méritoient. J'en gardai ſi bien le ſouvenir, qu'au bout de ſix mois reſſaiſi de mon mal plus douloureuſement que jamais, je voulus, dès les premiers inſtans, envoyer chercher celui qui devoit être mon libérateur, mais retenu par le préjugé de l'incurabilité de la Goutte, & plus encore par la crainte de voir l'humeur ſe fixer, ou rétrograder (1), je balançai, j'héſitai. Ba-

(1) Ce qui n'arrive en effet que trop ſou-

lotté par les avis opposés des personnes de ma connoissance, je restai pendant cinq semaines indécis dans les plus affreuses souffrances; enfin mes maux empirant de jour en jour, entrepris d'abord successivement, & ensuite tout-à-la-fois des pieds, des genoux & des mains, avec des enflures très-considérables, mêlées d'un rouge très-vif, qui annonçoit l'inflammation, excédé des plus intolérables tortures, je fis prier M. Gachet de m'apporter son Elixir, qui opéra au-delà de mon attente, m'ayant procuré avec la guérison, la délivrance de trois nodus que j'avois depuis dix-huit mois aux mains & de deux aux pieds de pareil date, lesquels commençoient à gêner ma marche. Je dois à ce souverain remède plus de dix-sept ans de jouissance de la meilleure santé, certificat que je donne avec la plus grande satisfaction à l'auteur de ce précieux spécifique, qui m'a soustrait au plus grand mal & procuré le plus grand bien.

A Paris ce 9 Février 1772.

Signé PELLETIER,
Chanoine du Saint Sépulchre.

---

vent par l'usage des adouciſſans & des palliatifs.

Certificat.

Je soussigné, affirme avoir été attaqué d'un Rhumatisme pour lequel j'ai eu recours à M. Gachet, qui m'a entrepris & guéri radicalement, ne sentant plus aucune douleur. A Meaux, ce 13 Mai 1770. *Signé*, P. L. TURLUR.

Autre.

Je soussigné, Curé de Villenoy, près Meaux, certifie que les nommés Jérôme le Fève, Laboureur, & François Fordrin, Manouvrier, mes Paroissiens, affligés de Rhumatismes, ont eu recours à M. Gachet, demeurant à Meaux, chez M. son fils, Libraire audit Meaux, & en ont été très-contens & satisfaits par l'entiere liberté qu'il leur a procuré dans toutes les parties affligées. A Villenoy, ce 12 Mars 1770. *Signé*, PETIT, Curé de Villenoy.

Autre.

Je soussigné, certifie qu'au 10 Avril 1768, attaqué d'une Goutte chirague & podagre, & souffrant les plus vives douleurs, au bout de deux mois de sout-

frances, dont j'étois excédé, ſans avoir, après un ſi long-temps, le moindre relâche, j'ai fait uſage de l'Elixir de M. Gachet, lequel remède m'a enlevé en cinq à ſix jours les douleurs, a diminué & diſſipé inſenſiblement les enflures, & m'a parfaitement rétabli en ſanté en cinq ſemaines. Guéri au 18 Mai 1768, je lui donne le préſent Certificat le 12 Septembre 1772; aſſurant que depuis plus de quatre ans, quoique j'y fuſſe fort ſujet, je n'ai éprouvé aucune atteinte de Goutte, ſans avoir pour cela reſſenti aucune autre indiſpoſition. A Paris, ce 12 Septembre 1772. *Signé*, THYEROT, Bibliothécaire de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe.

Autre.

Je certifie, moi, Gabriel-Faron Pouplier, demeurant à Meaux en Brie, rue & Paroiſſe S. Remi, que le ſieur Gachet, Maître en Chirurgie, m'a traité & guéri d'une Goutte ſciatique, qui m'empêchoit de marcher; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat. Fait audit Meaux, ce 11 Mars 17 2. *Signé*, POUPLIER.

Autre.

Je certifie que mon Epouſe a été at-

taquée d'une Goutte sciatique, qui occupoit la hanche, la cuisse & la jambe gauche, que cette Goutte s'étant étendue, qu'étant remontée dans le côté, & l'empêchant de respirer, elle en a été guérie par l'usage qu'elle a fait de l'Elixir du sieur Gachet. En foi de quoi j'ai donné le présent Certificat. A Paris, ce 10 Avril 1772. *Signé*, MONCEAU.

Autre.

Je soussigné certifie être guéri d'une Goutte podagre qui m'empêchoit de marcher; & ce par l'Elixir de M. Gachet dont j'ai fait usage environ quinze jours. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 14 Juin 1772. *Signé*, DRUILLET, Suisse de la Bibliotheque du Roi.

Autre.

Je soussigné, certifie avoir été guéri d'une Goutte universelle, par le remède de M. Gachet, ayant fait usage de cet Elixir pendant un mois. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 15 Juin 1772. *Signé* CLUET.

Autre.

Je soussigné, certifie avoir été guéri d'une Goutte sciatique par l'usage que j'ai fait de l'Elixir de M. Gachet. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 15 Juillet 1772. *Signé*, PIERRE LONGUT, Mathurin.

Autre.

Nous, soussigné, Licencié en Droit Civil & Canon de la Faculté de Paris, Chevalier de l'Ordre Hospitalier du Saint Esprit de Montpellier, Prieur de S. Julien & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Meaux, certifie qu'étant attaqué d'une Goutte sciatique depuis plus de quatre ans, j'ai été entiérement guéri avec le secours de l'Elixir du sieur Gachet, Chirurgien; n'ayant pris que quinze prises dudit *Elixir Anti-goutteux*; ne m'étant jamais mieux porté que depuis l'usage de ce remède. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Meaux, ce 13 Septembre 1773. *Signé*, BRAUD, Chanoine.

Autre.

Je soussigné, moi, Pierre Virgot,

Aubergiſte au Bourget, près Paris, ayant été attaqué au commencement de cette année 1772, d'une ſciatique bien caractériſée, j'ai été guérie par l'*Elixir Anti-goutteux* de M. Gachet, dont j'ai fait uſage pendant quinze jours; & depuis je n'ai reſſenti aucune atteinte. C'eſt ce que je certifie, & en foi de quoi je lui ai délivré le préſent Certificat, ſigné de moi & de M. Vacherot, Chirurgien au Bourget, ce 13 Septembre 1774. *Signés*, P. VIRGOT, VACHEROT, Maître en Chirurgie.

Au moment où je livre à la *Preſſe* cette troiſieme édition, j'ai eu le plaiſir de voir cet honnête confrere, qui m'a aſſuré que la perſonne dont il eſt queſtion n'a éprouvé aucune récidive, & qu'elle jouit d'une très bonne ſanté.

Autre.

Je ſouſſigné, certifie que l'année 1762, ayant été attaqué d'une Goutte chiragre, ſciatique, podagre & univerſelle, j'ai été parfaitement guéri, par l'uſage de l'Elixir Anti-goutteux de M. Gachet, qu'il m'a adminiſtré, & que depuis ce temps, c'eſt-à-dire, depuis douze ans, quoique je fuſſe fort ſujet auparavant à ce mal, je

n'en ai ressenti aucune atteinte, m'étant toujours très-bien porté, & jouissant d'une parfaite santé. A Paris, où je suis de présent, ce premier Juin 1774. *Signé* NACQUART, Ecuyer du Roi, demeurant à Orbais en Brie.

Autre.

Je soussigné certifie, qu'attaqué d'un Rhumatisme goutteux, qui me tourmentoit par accès depuis quinze ans & plus, dans une des plus violentes attaques, qui m'accabloit universellement & me retenoit au lit, jusqu'au point de craindre la mort, j'ai été parfaitement guéri par un assez court usage de l'Élixir de M. Gachet. Guéri au mois de Janvier 1771, je lui ai donné le présent Certificat au mois de Mai de la présente année 1775, me portant fort bien; n'ayant depuis ma guérison, ressenti aucune incommodité. A Paris, ce 30 Mai 1775.

Signé, ROSSIGNON.

Autre.

Je certifie que depuis le mois de Juin dernier, je fais de temps en temps, usage

de l'Elixir du sieur Gachet, Chirurgien ; que depuis ce temps les accès de Goutte que j'ai essuyés sont fort supportables ; que depuis 1768, j'ai passé tous les hivers dans mon lit, à l'exception de celui-ci, pendant lequel, je n'ai été alité que trois jours, & que je me trouve très-bien de l'usage de cet Elixir. En foi de quoi, j'ai donné le présent Certificat. A Paris, ce quatre Mars 1775. *Signé* LE MENAND DUPLESSIS.

Autre.

Je soussigné, certifie que le 11 Mai 1774, détenu depuis un mois dans mon lit par les douleurs les plus cruelles d'une Goutte qui m'avoit entrepris les pieds & les genoux par les enflures les plus considérables, j'ai été guéri dans l'espace d'un mois par l'usage de l'Elixir de M. Gachet ; ayant joui depuis ce temps d'une parfaite santé. A Paris, ce 31 Juillet 1775. *Signé*, LE BLANCHET, Fontainier ordinaire de la Ville.

Autre.

Je soussignée, certifie qu'entrepris

depuis vingt cinq ans d'un Rhumatisme Goutteux & Sciatique, & tourmentée presque continuellement des plus vives douleurs, j'étois depuis six ans dans l'impuissance de marcher. Dans ce triste & déplorable état, j'ai fait usage de l'Elixir de M. Gachet, au mois de Juin de l'année derniere 1774. A mesure que j'ai pris ce remède, j'ai senti mes douleurs s'appaiser; j'ai recouvré peu-à-peu la facilité de marcher; en sorte que je suis en état de me transporter assez loin, & que je jouis d'une santé & d'une tranquillité inespérées. En foi de quoi je lui ai délivré le présent Certificat, ce 28 Septembre 1775. *Signé* DESMARAIS, Directrice du Bureau des Couturieres à Paris.

Autre.

Je certifie qu'au mois de Janvier 1774, M. Gachet m'a guéri d'un Rhumatisme Goutteux, provenant d'une fraîcheur, étant perclus de tout mon corps, au point que l'on étoit obligé de me faire manger; & d'après avoir fait usage de l'Elixir du sieur Gachet, l'espace de deux mois, ce qui m'a excité à une transpiration qui me faisoit sortir une humeur qui ressembloit à une craye pilée, sur-

tout dans les mains, & sous la plante des pieds, ce qui m'a soulagé, & mis en état de marcher. A Paris, ce 22 Mai 1779. *Signé* LELIÉVRE, marchand de vin,

Autre.

Je soussigné, certifie que le 23 Mars 1774, entrepris depuis plus de six semaines d'une Goutte chiragre & podagre avec des enflures très-considérables aux pieds & aux genoux, & détenu dans mon lit depuis ce long-temps, j'ai fait usage de l'Élixir de M. Gachet; qu'au neuviéme jour j'ai commencé à sortir de chez moi, & qu'en trois semaines j'ai été parfaitement guéri, me portant très-bien; quoiqu'auparavant je ne passasse aucune année sans essuyer plusieurs violentes attaques. A Paris, ce 31 Juillet 1775. *Signé* GALLAND.

Autre.

Je soussigné, certifie qu'entrepris depuis un temps assez long d'un Rhumatisme Goutteux Sciatique, qui me causoit de cruelles douleurs, & m'ôtoit la liberté de mes fonctions, j'ai été parfaitement guéri par l'usage de l'Elixir d

M. Gachet, me portant très-bien depuis ce temps. En foi de quoi, je lui ai donné le présent Certificat. A Paris, ce 3 Janvier 1776. *Signé* POUARD.

Rien ne confirme mieux la solidité de cette cure, que la demande que M. Pouard, toujours bien portant depuis l'époque de sa guérison, m'a faite depuis, de rendre le même service à plusieurs personnes de sa connoissance.

Lettre de M. le Marquis de Bethomas, Président au Parlement de Rouen, à M. Gachet, Docteur en Médecine.

A Rouen, ce 24 Juillet 1777.

Malgré votre remède, Monsieur, je n'ai pu éviter une attaque de goutte; j'ai cependant suivi vos ordonnances. Comme de temps en temps je me sentois quelque ressentiment, je prenois de votre Elixir, & cela avoit reculé la goutte jusqu'avant-hier. J'ai été pris subitement l'après-midi d'une douleur & enflure du poignet gauche, qui m'empêcha absolument de me servir de ma main qui est enflée. En conséquence je pris avant-hier

une cuillerée de votre Elixir ; j'en uſai de même hier & j'en ai fait autant ce ſoir. Je vois que ces priſes ont produit une tranſpiration aſſez forte. Je ne vis que de bouillon. Je vous prie de vouloir bien me dire ſi mon régime eſt ſuffiſant, & de me délivrer de cette attaque, que votre remède a reculé au moins de ſix mois. Je ſuis, Monſieur, avec tous les ſentimens de conſidération & d'eſpérance que je vous ai voués. ....

Signé, BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

Ce 29 Juillet 1776.

J'ai reçu, Monſieur, comme je montois avant-hier, en carroſſe, pour aller *au Beäthomas*, votre boëte contenant deux flaccons bien conditionnés & votre lettre qui m'a fait grand plaiſir. Grace à l'Elixir & au régime, je me ſuis trouvé mon poignet ſoulagé dès jeudi, l'enflure eſt preſque diſſipée ſur la main, il ne m'en reſte qu'au poignet qui eſt quelquefois un peu douloureux. Le ſommeil ne va pas très-bien, j'ai encore eu cette

nuit une inſomnie de trois heures & je me ſens un embarras dans le pied, ce qui me fait craindre une petite attaque. Je crois dans cette poſition devoir prendre tous ces jours la doſe de l'Elixir, que je continuerai ſuivant les réſerves faites dans votre lettre, juſqu'à ce que je ſois reſté ſans douleurs & ſans reſſentimens....

J'ai bien ſoutenu le voyage du *Becthomas*, dont je revins hier au ſoir me trouvant fort bien. Je mande aujourd'hui au ſieur D.... qui fait mes affaires à Paris, de vous remettre deux louis pour votre envoi des deux flaccons. Si j'en croyois le ſieur Morin (1) je me garderois bien de prendre votre remède & je ferois le ſien; mais ſon remède ne m'a rien fait cet hiver, & le vôtre m'a déja ſauvé d'une attaque. Il eſt réduit à craindre les ſuites de ce mauvais ſuccès; il eſt réduit à n'être plus reçu chez moi. Au contraire,

---

(1) Ce ſieur Morin qui prônoit & vendoit un purgatif, bon, diſoit-il, pour toutes ſortes de maux, avoit voulu entrer en relation avec moi pour débiter mon Elixir; mais nous ne nous étions point accomodés enſemble ſur le prix, qu'il vouloit trop rabaiſſer.

l'expérience me décide à vous marquer ma reconnoissance & tous les sentimens avec lesquels je suis.....

Signé BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

A Averton, ce 15 Août 1776.

Depuis, Monsieur, votre lettre du 30 juillet, votre Elixir m'a enlevé la goutte, l'enflure est dissipée; grace à ce remède, je n'ai point été attaqué aux genoux ni aux pieds, comme je l'appréhendois, & comme cela ne manquoit pas avant que je connusse votre Elixir, auquel je dois ma santé; je suis actuellement dans le même endroit pour un mois, mon adresse est *à M. le Président de Becthomas, en son château d'Averton.* Je ne suis point surpris de ce que vous ayez offert de céder quelque chose au sieur Morin, il est naturel que vous donniez à ceux qui débitent pour vous, au-dessous du prix public; mais il ne convient pas au sieur Morin de vous décrier par jalousie. Ce moyen ne lui a pas réussi, cet injuste procédé lui a fait perdre le peu de mai-

sons où il s'étoit produit à Rouen. Je suis toujours avec les mêmes sentimens de reconnoissance & de considération....

Signé BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

A Averton, ce Septembre 1776.

Grace à votre remède, ma santé va bien. Seulement dans les changemens de temps je me ressens quelques ressentimens que j'arrête par quelques cuillerées de votre Elixir prises en différens jours; ainsi grace à lui, je ne suis point arrêté par la Goutte: l'efficacité de ce remède, & vos attentions vous ont acquis les sentimens de reconnoissance & de considération avec lesquels je suis,

Signé BECTHOMAS.

P. S. Vous m'enverrez, s'il vous plaît, une boëte de six flaccons avec vos ordonnances imprimées, je me suis chargé de cette commission pour différentes personnes de ma connoissance, témoins des heureux effets de votre Elixir sur une goutte aussi invétérée que la mienne. Le sieur D...., vous remettra six louis pour l'envoi que je vous mande.

Je vous dirai qu'ayant fait prendre à M. le Procureur-Fiscal, graveleux & hydropique, quelques prises de votre Elixir, il a rendu dans ses urines, qui sont devenues plus abondantes, plus de gravier qu'à l'ordinaire; peut-être s'il l'eût pris plutôt, il l'eût tiré de son état réellement si désespéré, que je crains bien que tous les remèdes blanchissent contre une santé aussi délabrée que l'est la sienne depuis plusieurs années.

Réponse de M. Charlemagne à une lettre de M. Gachet.

Au Bourget, ce 20 Avril 1776.

MONSIEUR,

Je vous suis très-obligé de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation, qui est meilleure qu'elle n'étoit il y a quelques jours. J'ai d'abord éprouvé malaises, insomnies, manque d'appétit, gonflement d'estomach, que je sentois fatigué comme d'indigestion, quoique sans manger. Voilà mes symptômes ordinaires précurseurs de la Goutte. Il m'étoit survenu au talon une grosseur douloureuse, au point de ne pouvoir marcher qu'avec

beaucoup de peine, ce qui me donnoit la plus vive appréhension d'un accès sérieux. Cette grosseur du talon se dissipoit, & le matin je me levois avec une douleur de Rhumatisme, qui me répondoit violemment de la pointe de l'épaule à la poitrine. Les douleurs par intervalle, étoient si vives, que sans remuer, la parole me manquoit subitement comme d'un coup d'épée, qui m'auroit traversé le corps. J'ai pris votre Elixir trois matins consécutifs, & présentement je suis presque sans douleurs, j'agis librement & dors bien, délivré de l'accès de goutte duquel je tremblois d'avance. J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de ce petit détail qui vous prouve le bien que m'a procuré votre Elixir, j'ai l'honneur.....

Signé CHARLEMAGNE.

Lettre de M. Desains, Docteur en Médecine, M. Gachet, Médecin.

A Ham, en Picardie, le 7 Novembre 1783.

MONSIEUR,

Ayant eu connoissance de votre Elixir par M. le Comte de Brion, que j'ai eu l'honneur de voir dans ces cantons, & m'étant servi avec succès de celui qu'il m'a donné, je l'ai conseillé à plusieurs personnes, dont deux vous en ont demandé; les autres ont été épouvantés du prix (1). Le peu d'opulence qui règne dans notre pays, me privera d'un remède dont j'ai reconnu la bonté, à moins que vous ne vouliez le mettre à un taux où des personnes peu fortunées puissent atteindre. J'ai actuellement quelques goutteux pour lesquels je vous aurois demandé de votre Elixir, si vos phioles coûtoient beaucoup moins. M. le Comte de Brion, me parlant de la bonté de votre remède,

(1) On peut voir dans la préface, page 24, que ce prix, quoique d'un louis, n'est point excessif, vu l'efficacité du remède, & la quantité de 30 prises contenues dans chaque flacon.

étoit étonné que vous n'en ayez pas un plus grand débit. Je penſe que la cherté en eſt la cauſe. Si j'avois l'honneur d'être connu de vous, je vous promettrois bien de ne jamais m'adreſſer à vous pour des perſonnes opulentes. Je me contenterois de leur donner votre adreſſe; mais pour des pauvres, ou des gens médiocres, ſi vous voulez vous contenter d'un bien moindre prix, je ſerai dans le cas de vous en demander ſouvent. Mon canton eſt inondé de gens à Rhumatiſmes. Je vous ſerai obligé de m'honorer d'une réponſe. J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus diſtingués.

MONSIEUR,

V.....

Signé DESAINS, Docteur en Médecine.

Ordonnance concernant l'élixir Antigoutteux, répandue dans le public, avec approbation de la Commiſſion Royale de Médecine, *& permiſſion de* M. le Lieutenant-Général de Police.

Elixir de M. Gachet, contre la Goutte & le Rhumatiſme.

On trouve chez M. Gachet un Elixir, qu'il nomme *Anti-goutteux*, vrai ſpéci-

fique contre la Goutte & le Rhumatiſme: qu'il guérit radicalement. Ce remède n'a rien de déſagréable ni de gênant, il ſe prend le ſoir, deux heures après un léger ſouper ou le matin à jeun. On ne prend rien après qu'au bout d'une heure & demie.

La doſe eſt de quarante gouttes, priſes au goût des perſonnes dans un demi verre de thé, de lait, de bouillon, ou d'eau tiéde; on s'abſtiendra ſeulement pendant l'uſage du remède & juſqu'à la ceſſation des douleurs, de ragoûts, fromage, ſalade, fruids cruds, &c. on trempera bien ſon vin.

Après la guériſon, il n'y a point de récidive à craindre avec l'attention de ſe purger trois ou quatre fois l'an, & de prendre de l'Elixir la veille, le lendemain & le ſurlendemain de la purgation. Le prix de chaque flaccon, contenant trente priſes eſt de 24 liv.

M. Gachet demeure *quartier S. Denis, rue Beauregard, n°. 50, au premier.* Il prie d'affranchir les lettres qu'on lui fera l'honneur de lui écrire.

Vu & approuvé à Paris, ce 17 Décembre 1773.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 19 Décembre 1773.

Signé DE SARTINE.

Lettre de M. de Vaucreſſon, Marechal général des Armées de la Cavalerie, à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De l'Iſle S. Domingue, *au Lamentin*, ce 15 Février 1784.

Je vous fais un million de remercîmens, Monſieur, de l'envoi que vous m'avez fait de vos flaccons *d'Elixir Antigouteux*. Je vais le prôner dans les hôpitaux du Roi & dans la ville, de maniere à en faire connoître le mérite. J'en ai fait l'eſſai ſur deux ſujets bien rhumatiſés chez moi. Les douleurs ſe ſont portées au jambes, les ſueurs ont opéré, à la cinquieme priſe ils étoient dégagés, & ſe ſont fort bien trouvés depuis. J'exécuterai l'ordonnance à chaque renouvellement de ſaiſon, & ne doute point de l'efficacité dudit Elixir, après les épreuves que j'en ai faites; je réponds du ſuccès qu'il aura entre les mains du chirurgien-expert que vous voulez procurer à notre colonie (1).

J'ai l'honneur.....

Signé TRUTIÉ DE VAUCRESSON.

(1) Cette lettre prouve que mon élixir, ſup-

Réponse de Madame la Marquise de Château-Moran, à M. Gachet, Docteur en Médecine, sur l'envoi de son Manuel des Goutteux & des Rhumatistes.

Au Château de Marcouville, le premier juillet 1785.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre, jointe à votre livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je n'avois pas besoin de cette attention, pour faire de vous tout le cas possible, & de votre remède, que je prône à tout le monde. Il est bien certain & avéré, qu'il est parfait pour détruire la Goutte, & qu'il m'a guérie de l'enflure universelle que j'ai eue il y a trois ans. C'en est bien assez pour motiver mon zele à le faire valoir & à vous obliger dans toutes les occasions, étant avec la plus parfaite considération.....

Signé la Marquise de CHATEAU-MORAN.

---

porte les plus longs trajets sans rien perdre de ses vertus, avantage inestimable pour l'utilité la plus étendue possible de ce spécifique.

L'année

L'année d'après cette cure, M. le Comte Dumoncel, marié à la nièce de cette dame, se trouva attaqué d'un violent accès de Goutte, au fort de l'hyver, & lorsque la terre étoit couverte de glace & de neige. J'eus l'honneur de le voir. Il avoit les pieds & les genoux considérablement gonflés. Pourrois-je, me dit-il, pendant l'usage de votre remède, dont j'ai déjà usé deux prises qui m'ont un peu soulagé, tenter un voyage indispensable que j'ai à faire à Rouen ? ne pouvant aller avec mes chevaux, sans courir risque de les perdre, je serai obligé de prendre la poste : le hasarderai-je ? vous le pourrez, Monsieur, répondis-je, pourvu que vous vous absteniez seulement de prendre mon élixir le jour de votre départ & de votre retour. Sur ma parole M. le Comte se mit en route & arriva en un jour, malgré la difficulté des chemins ; le lendemain, il reprit mon spécifique qu'il continua conformément aux heureux effets qu'il en éprouva, & revint douze à quinze jours après délivré de douleurs, d'enflures, & bien portant au milieu des excessives rigueurs de la plus affreuse saison.

Lettre de M. le Comte le Begue à M. Gachet, Docteur en Médecine.

A Paris, ce 26 Mai 1786.

J'ai lu hier, Monsieur, votre Manuel des Goutteux, c'est ce que j'ai vu sur cette matiere, qui m'a fait le plus de plaisir. Je suis avec considération....

Signé, le Comte LE BEGUE.

M. le Comte le Begue a fait usage de mon élixir, & s'en est très bien trouvé, comme me l'a témoigné M. l'Ambassade de Malthe, qui l'ayant pris lui-même, en a éprouvé d'heureux effets, au fort d'un érésipèle qui a disparu avec la Goutte.

Autre.

De Montauban en Bretagne.

Ce 6 janvier 1786.

J'ai lu avec la plus grande satisfac-

tion votre *Manuel des Goutteux & des Rhumatisles*. J'y ai admiré vos profondes connoissances & l'enchaînement de tous vos raisonnemens.

Signé, CHANTREL, Procureur.

Autre.

De Chartres, ce 10 Mars 1786.

J'ai lu avec le plus vif intérêt, le *Manuel des Goutteux & des Rhumatisles*. Cet ouvrage joint à l'élégance du style, le plus grand avantage pour l'humanité. Jusqu'à présent on regardoit la Goutte comme un ennemi avec lequel il falloit vivre. Vous détruisez ce vieux préjugé par des argumens péremptoires. Persuadé que l'effet avantageux doit répondre à l'usage de votre Elixir, je m'empresse d'y avoir recours.

J'ai l'honneur d'être avec une estime respectueuse.....

Signé SENEUZE, Prieur-Curé de la Paroisse de Sainte Foy de Chartres.

Autre.

De Magny le Vexin, ce 25 Mars 1786.

MONSIEUR,

Votre réputation s'étant étendue juſque dans les plus petites villes de Province, j'ai levé tous les obſtacles & les préjugés qui retiennent ſouvent & mal-à-propos, la confiance que l'on devroit avoir dans les perſonnes qui s'intéreſſent avec autant de zele au ſecours de l'humanité affligée par des maladies que l'on a toujours regardées comme incurables, & qui juſqu'à vous, Monſieur, n'ont jamais été guéries radicalement.

La maniere ſimple & naturelle dont vous vous annoncez, doit me faire eſpérer d'augmenter le nombre des certificats mentionnés à votre *Manuel des Goutteux*, *&c.* J'ai l'honneur d'être très reſpectueuſement.....

Signé FASTIER, Bourgeois de Magny le Vexin.

Autre.

De Touchay en Berri, proche Lignieres.

MONSIEUR,

Je ne me serois pas adressé si tard à vous, s'il avoit plû à l'Auteur du Journal de Genêve que je lis, de vous annoncer plutôt. Il l'a fait néanmoins assez avantageusement pour inspirer toute confiance en vous, sur-tout quand on a lû votre excellent ouvrage; on ne peut qu'être persuadé de la possibilité de guérir toutes sortes de Rhumatismes, par votre remède; c'est dans cette espérance que j'ai recours à vous. Je suis avec toute la confiance possible.....

Signé, RICHER, Curé de Touchay en Berry.

Autre.

De Bar-le-Duc, le 26 Février 1786.

MONSIEUR,

Il m'est tombé entre les mains, il y

a quelques jours, une brochure bien conſolante pour une partie de l'humanité affligée, où vous établiſſez la merveilleuſe efficacité de votre ſpécifique antigoutteux. J'ai lu votre ouvrage, Monſieur, avec l'attention & l'avidité du plus grand intérêt; & la juſteſſe & l'érudition de vos chapitres n'ont fait qu'augmenter beaucoup la confiance que l'épigraphe avoit déjà fait naître en moi. C'eſt un ſentiment délicieux pour moi de prévoir, que je pourrai être l'apologiſte & le propagateur de votre élixir. Combien je ſerois flatté de voir établie entre nous une correſpondance qui m'autoriſât à vous préſenter de la part de l'humanité & de mes compatriotes, une couronne civique ! J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect.

Signé, GUERY, Prêtre, Chapelain du Chapitre Noble & Royal de St. Marc, de Bar-le-Duc en Lorraine.

Autre.

De Nantes, ce 24 Janvier 1786.

Agé de 43 ans, Monſieur, attaqué de

la Goutte, ainsi que mon pere, qui est dans sa soixante-dix-huitieme année, hors d'état depuis 20 ans ou environ de se servir de ses jambes & de ses pieds par les effets de la Goutte la plus caractérisée & la plus cruelle, j'ai recours à vous pour vous prier de vouloir bien m'éclairer de vos lumieres. La juste célébrité que vous avez acquise dans le traitement non équivoque de cette maladie détestable, m'inspire la plus grande confiance en vos talens, & me flate avec plaisir, qu'ils se signaleront en ma personne. Cette ville fourmille de Gouteux auxquels je vous prônerai comme mon libérateur. Je ne peux rien ajouter à la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.....

Signé, POIRSSON, Marchand de modes.

Autre.

De Limoges, ce 13 Janvier 1786.

MONSIEUR,

Il n'y a pas 6 heures que j'ai reçu & lu votre *Manuel des Goutteux*, écrit avec tant de sagacité, & des observa-

tions si séduisantes qu'il m'a fortement persuadé de l'efficacité de votre Elixir; maintenant il faut m'en convaincre. Votre découverte, Monsieur, mérite des éloges & vous immortalisera; elle excitera la plus vive reconnoissance, & c'est avec ces sentimens comme avec respect, que je suis....

Signé, GANNY.

M. Ganny a été si content de mon remède que par zèle pour l'humanité, il m'en a demandé en différens tems pour le distribuer au public, & que pour lui donner la vogue, il l'a fait annoncer avantageusement dans la feuille de sa province.

Autre.

A Versailles, ce 10 Août 1785.

MONSIEUR,

La lecture que je viens de faire du *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*, m'a donné l'espoir de voir bientôt la fin

des douleurs que je reſſens depuis cinq à ſix mois dans toutes les parties du corps. Je ne puis, pour obtenir ma guériſon, m'adreſſer mieux qu'à vous, Monſieur, qui avez le bonheur de devoir le jour à un homme, auquel tous les cœurs devroient élever des autels. Je remets ma ſanté entre vos mains, j'ai l'honneur d'être avec conſidération.....

Signé, DESJARDINS.

Autre.

De Heuqueville en Vexin Normand, ce 14 Novembre 1785.

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de ſatisfaction le *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes.* La bonne logique qui regne dans ce livre, appuyée ſur des preuves les plus authentiques, m'ont déterminé en conſéquence d'en faire l'acquiſition pour ſoulager les pau-

vres de ma paroisse, qui sont cruellement tourmentés & souffrants. Je me flatte que vous approuverez ma lettre, & que vous m'accorderez une réponse favorable. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime.....

Signé JAILLIARD, Curé d'Heuqueville.

UN Précis des différentes mentions que les Journaux ont fait du *Manuel des Goutteux & des Rhumatisles, &c.* va justifier les jugemens favorables de ces lettres, & d'une infinité d'autres qui occuperoient ici trop de place. Je terminerai le tout par de nouveaux certificats aussi autentiques que les premiers.

Extrait du Journal général de France.

Man. des Gout. & des Rhum., &c.

« Cette brochure est particulierement destinée à prôner les vertus de l'Elixir Anti-goutteux, que M. Gachet regarde

comme un remède vraiment spécifique contre la Goutte. Il assure qu'il opère des miracles; & il faut en convenir si les Certificats qu'il produit sont exacts & fideles ».

Or, on voit dans la préface de l'auteur qu'ils ont été vérifiés sous les ordres de M. de Sartines, par M. le Grand Inspecteur de Police; & M. Gachet par la complaisance de M. Paté, successeur de M. le Grand, offre la connoissance de cette vérification, où l'on atteste, que toutes les cures se sont trouvées *radicales*; rien donc de plus avéré que l'efficacité de l'Elixir Anti-goutteux.

Extrait de l'année Littéraire, concernant le Man. des Gout. & des Rhum., &c. *premier de Janvier 1786.*

» Parmi les choses que renferme cet ouvrage, on remarquera deux dissertations, tendantes à prouver la possibilité de la cure même *radicale* de la Goutte. Une pratique consommée de l'art, des Certificats sans nombre & authentiques de guérisons, tout inspire la confiance

dans la découverte de l'*Elixir-Antigoutteux*, qui pour le bien de l'humanité ſouffrante, ne peut être trop connu ».

Extrait du Journal de Genève, n°. 33, 13 Août 1785. Man. des Gout. & des Rhum., &c.

Cet ouvrage eſt le double fruit de l'amour filial. M. Gachet qui avoit perdu ſon pere de bonne heure, apprit dans l'âge des études, qu'une Goutte remontée le lui avoit enlevé. Il s'applique dès-lors à chercher un ſpécifique contre cette maladie. Cette circonſtance décida le choix de ſon état. Il voulut préſerver les autres du malheur qu'il avoit éprouvé lui même. Il imita cette tendre mere, qui pour avoir perdu ſon fils au paſſage d'une riviere dans un bac, fit au même endroit bâtir à ſes propres frais un pont, pour ſouſtraire les meres ſenſibles aux regrets éternels qui la déchiroient. Avant d'eſſayer ſon remède ſur les autres, M. Gachet en fit lui-même le plus grand uſage, & c'eſt à 80 ans, qu'il nous aſſure s'en être toujours bien trouvé. M. Gachet fils a cru ne pou-

voir faire aux manes de ſon pere une plus digne offrande que de publier cet ouvrage, qui contient la deſcription des propriétés du remède, le traitement & tout ce qui eſt relatif. Cette brochure eſt accompagnée des Certificats les plus authentiques & les plus propres à inſpirer la confiance.

Extrait de la Feuille de Flandre, du mardi 28 Février 1786.

Les Médecins anciens & Modernes n'ont pu juſqu'à préſent trouver aucun remède curatif contre la Goutte & le Rhumatiſme. Si les palliatifs qu'ils ont découverts ſoulagent ceux qui ſont attaqués de ces cruelles maladies, ils ne les mettent pas à l'abri des accidents funeſtes, qui les font périr. M. Gachet, plus heureux, a trouvé un ſpécifique certain, qui guérit radicalement de la Goutte & du Rhumatiſme. Ce précieux remède, qui n'a rien de déſagréable, ni de génant, a été approuvé par la Commiſſion royale de Médecine, & la vente en a été permiſe par M. le Lieutenant-général de Police de Paris,

après que l'efficacité de ce remède a été conſtatée par les informations les plus exactes; elles ſont en partie rapportées dans le *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*. Dans cet ouvrage M. Gachet fait connoître les cauſes de la Goutte & du Rhumatiſme, rapporte les preuves des guériſons opérées par ſon Elixir, donne la maniere de le prendre, & indique le régime qu'il faut obſerver pendant que l'on en fait uſage.

Extrait de la Gazette Salutaire, n°. 14, du Jeudi 6 Avril 1786.

Dès qu'aucun art ne peut nous démontrer les parties conſtitutives médicamenteuſes d'un remède, ni nous enſeigner les rapports du médicament avec l'organiſation du malade, il doit être indifférent, ce nous ſemble, que ce remède ſoit un corps naturel ou un corps artificiel, un compoſé ſortant du grand attelier de la nature ou du laboratoire de l'artiſte. L'obſervation & l'expérience peuvent auſſi bien nous guider, lorſqu'il s'agit d'apprendre à connoître les effets du verre ciré d'Antimoine, que lorſque

l'ipécacuanha eſt le ſujet de nos recherches, & nous penſons qu'on peut eſſayer les propriétés de l'*Elixir Anti-goutteux*, du Rob Antiſiphilitique, &c. d'après les mêmes principes qu'on a ſuivis en introduiſant l'uſage du Quinquina & des Mercuriaux. Il faut dans l'un & l'autre cas étudier les effets conſtans, ou du moins les plus ordinaires, raiſonner les analogies, & tenter de nouvelles applications d'après les concluſions pratiques qu'on déduit de l'obſervation & de la comparaiſon.

Il nous importe donc peu, que M. Gachet s'étende ou non en réflexions ſur le principe de la Goutte & du Rhumatiſme, qu'il nous diſe que ſon Elixir Antigoutteux détruit la cauſe de ces maladies par une vertu antigoutteuſe, ou qu'il nous donne des raiſonnemens vrais ou faux ſur les rapports des ingrédiens de ſon Elixir, avec le principe du mal: nous demandons des faits, & enſuite nous propoſerons aux gens de l'art de ſuivre les effets qui réſultent de l'uſage du remède, afin de diſtinguer les circonſtances qui influent évidemment ſur ſon action ou déterminent ſes divers effets. M. Gachet a ſatisfait à la premiere partie, il produit des faits qui peuvent exciter l'at-

tention & inſpirer la confiance. Il y a joint des diſcuſſions théoriques; mais nous croyons qne même ſans elles, il auroit gagné tout autant de partiſans à ſon ſpécifique.....

Nous remarquerons ſeulement encore, que ce remède doué de propriétés inciſives & diaphorétiques, ſemble convenir dans pluſieurs autres maladies, qui demandent ces ſortes de ſecours. Des tentatives faites avec prudence, décideront de l'utilité ultérieure de cet élixir, dont on ne prend que 40 gouttes une fois en 24 heures, lorſque l'accès eſt dans toute ſa violence.

Extrait de la Feuille Hebdomadaire pour la province d'Auvergne, n°. 13 du 8 Avril 1786, Man. des Gout. & des Rhum., &c.

M. Gachet, diſtingué par une réputation des mieux méritée, a répandu dans ce traité, qui ſemble n'exiger que des connoiſſances partielles, des préceptes généraux ſur la ſanté. Fondé ſur une longue expérience dans l'art de guérir, il a analyſé les ſyſtêmes des Anciens & des Modernes avec

autant de ſagacité que de ſageſſe. Il a raſſemblé dans un même foyer les rayons épars de lumiere répandus dans leurs écrits, ce qui ne laiſſe rien à déſirer dans le ſien où une théorie ſimple & lumineuſe ſe fonde ſur les faits tant en indiquant les cauſes des maladies dont il differte, qu'en faiſant connoître les propriétés des remèdes qu'il leur oppoſe. Son ouvrage renferme des notions juſtes, des principes ſolides, au jugement des perſonnes de l'art, des développemens, des inſtructions nécessaires aux malades, qui peuvent ſe trouver en bien des circonſtances, dans l'impoſſibilité de recourir auſſitôt qu'ils le déſireroient, au ſecours des Médecins. Ainſi l'Auteur en intitulant ſon livre: *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, a bien indiqué ſon but & l'a bien atteint, en les conduiſant comme par la main au terme de leur guériſon, par un uſage raiſonné de ſon *Elixir Anti-goutteux*, découverte qui pourra être miſe ſinon au rang des plus brillantes, au moins des plus intéreſſantes de notre ſiecle.

Lettre de M. Renous, Apothicaire, à M. Cachet, Docteur en Medecine.

De Château Gontier, ce 9 Septembre 1786.

MONSIEUR,

Ayant donné une de vos phioles pour la Supérieure des Urselines, la troisieme prise, après un an de misère goutteuse, passé dans son lit ou à côté, après une évacuation de sueurs si fétides, qu'elle s'empoisonnoit elle-même, l'a mise dans le cas d'occuper sa place comme avant. Le directeur qui est un de mes amis, m'est convenu de ce fait, en disant qu'il en prendroit lui même si pareille maladie le détenoit au lit. Cette cure aussi prompte que merveilleuse, réunie aux autres, ne peut qu'aider à faire connoître votre remède, que le tems accréditera sans doute de plus en plus. J'ai l'honneur d'être.....

Signé, RENOUS, Apothicaire.

Autre.

De Lille, ce 16 Septembre 1786.

MONSIEUR,

L'annonce nouvelle que l'on a fait inférer dans la feuille de Flandres, de votre Manuel & de votre Elixir, ont influé sur leur vente. Ce dernier a fait du bruit dans le pays par les bons effets qu'il a produits. J'attens de suite un envoi de votre deuxieme édition, & vous prie de me croire avec une parfaite considération....

Signé, CARRÉ DE LA RUE, Marchand Libraire.

Autre.

A Fontainebleau, ce 19 Juillet 1736.

Je n'ai pas répondu, Monsieur, à votre premiere lettre, ni ne vous ai accusé la réception de votre Elixir, parce que je n'ai pas un moment à moi; mais ce que je puis vous dire avec vérité, c'est que souffrant de la Goutte, aussitôt que j'ai eu entre les mains votre

petite bouteille, j'en ai aussitôt fait usage pendant quatre jours. Après deux jours de repos, j'en ai repris pendant trois jours, ayant laissé un jour de repos; & enfin deux autres prises, ce qui fait neuf prises en douze jours. La douleur a cessé, le rhume également. J'ai été à même de vaquer à mes occupations si multipliées dans ce moment ci, que j'ai été forcé de retarder ce traitement. Mais l'effet que j'en ai éprouvé, ajoute à la confiance que m'avoit inspiré la lecture de votre Manuel. Je commencerai un traitement bien suivi dans le courant du mois prochain. Je compte me rendre à Paris, où surement je vous verrai, & je vous promets d'être fidele observateur de votre régime. Je suis, Monsieur, avec estime....

Signé, MARRIER DE CHANTELOUP, Commissaire de la Marine.

Autre.

A Blois, ce 10 Août 1786.

MONSIEUR,

Ayant lu plusieurs fois avec grande

ſatisfaction votre Ouvrage ſur la Goutte & le Rhumatiſme, je vous avoue que j'ai été flatté que l'idée que je me ſuis formée, il y a plus de vingt ans de la cauſe matérielle de la Goutte, ſoit préciſément celle que vous en avez vous-même. Votre autorité changera dans mon imagination, mon idée en principe; & comme je ſouffre depuis pluſieurs années d'un rhumatiſme très-douloureux dans les muſcles qui font mouvoir l'épaule du côté droit, j'ai la plus grande envie de faire uſage de votre Elixir. J'ai fait acheter votre livre & l'ai fait lire à quelques perſonnes auxquelles je me propoſe de conſeiller votre remède. Je ſerois très aiſe de juſtifier par moi-même l'idée avantageuſe que j'en ai, & de l'accréditer dans ce pays-ci, d'après ma propre expérience. Je ſuis avec la conſidération la plus diſtinguée.....

Signé, LAMOTTE, Docteur de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi.

Tel eſt le jugement que bien des perſonnes de l'art ont porté du Manuel des Goutteux; on m'a mandé d'Arras que M. d'Elcourt, Médecin très renommé à Montpellier, d'après la lecture

de mon livre, ordonnoit l'uſage de mon Elixir aux Goutteux & aux Rhumatiſtes.

Je crois devoir faire part à mes lecteurs d'une conſultation intéreſſante qui m'a été envoyée ſur les effets de mon remède, & d'y joindre pour l'utilité des Goutteux, la juſte réponſe qu'y a faite un Medecin chargé de me remplacer, lorſque je ſuis abſent.

Autre.

De N....., ce 22 Avril 1786.

MONSIEUR,

Vous verrez par la conſultation ci-incluſe que je fais uſage de votre remède & les effets qu'il m'a produit. Je vous prie de me faire une prompte réponſe, & de m'indiquer ce qui pourra me ſoulager.

Signé, L.... de la P....

Conſultation.

Le malade a eu une violente attaque de Goutte, il y a pluſieurs mois. Il a fait uſage du remède de M. Gachet. L'attaque a duré long-tems. Maintenant qu'il en eſt délivré, le malade eſt toujours incommodé de démangeaiſons in-

tolérables, occasionnées par une éruption d'efflorescences cutanées, qui ont sorti avant la fin de l'attaque de Goutte, & qui subsistent encore, même qui ont augmenté. Le malade a tout le ventre couvert de ces efflorescences; dans quelques endroits, elles sont rassemblées par placard en forme de dartres; dans le reste du corps & sur les extrémités, elles ressemblent à des boutons psoriques, & s'étendent dans l'interstice des doigts. En pressant les petits boutons, il en sort une sérosité rousâtre. —— On demande dans ces circonstances quels sont les remèdes qu'il convient d'employer pour ne pas nuire à l'effet de celui de M. Gachet.

Peut-on sans risque faire usage des bains & des autres secours appropriés aux maladies de la peau!

Réponse.

MONSIEUR,

Je suis chargé par M. Gachet de répondre aux lettres qui lui arrivent en son absence, lorsqu'il est question de son Elixir. J'ai lu la vôtre ainsi que le Mémoire qu'elle renfermoit, & voici quel est mon avis à cet égard.

Vous avez été pris d'une attaque de Goutte violente, vous en avez été délivré au moyen de l'Elixir Anti-goutteux; mais il est survenu une éruption cutanée, qui s'est manifestée sur toute la face de la peau, & qui est caractérisée par des boutons qui laissent échapper une eau rousâtre, lorsqu'on les ouvre. Vous demandez maintenant si l'on peut employer les bains &c, & en général les remèdes appropriés au traitement des maladies de la peau.

J'estime, Monsieur, que cette éruption à la peau, n'est autre chose que la matiere goutteuse, qui a été transportée du centre à la circonférence par la force & l'efficacité de l'Elixir de M. Gachet, dont vous avez fait usage; que l'on peut sans crainte employer les bains tiédes pour calmer les démangeaisons, qu'on peut même les rendre émoliens pour faciliter encore mieux la sortie de l'humeur, & que si les démangeaisons devenoient considérables, rien n'est plus propre à les calmer que les fomentations réitérées, faites par l'eau de guimauve & de fleur de sureau; que les sucs d'herbes, les dépuratifs & tous les autres remèdes qui facilitant la transpiration conviennent ici indistinctement, & qu'au contraire les répercussifs

répercussifs seroient très à craindre. Lorsque la Goutte est défigurée, il faut s'aider des moyens que l'art nous fournit pour la combattre; mais vous le ferez bien plus puissamment, si vous avez soin de prendre de tems en tems quelques prises du remède de M. Gachet. Ayez recours à un Médecin pour l'administration de ces moyens auxiliaires; il seroit imprudent de voler ici de vos propres aîles. Voilà, Monsieur, tout ce qu'on peut vous répondre; mais soyez tranquille d'ailleurs; les effets de l'Elixir sont bien marqués & salutaires; tant que cette humeur psorique affectera l'habitude de votre corps, vous serez vous-même à l'abri des atteintes de la Goutte, & je le répete, je ne vois que l'usage soutenu de l'Elixir qui puisse en épuiser la source, le reste ne fera que lui aider.

Signé, M..... Docteur en Médecine.

Le Médecin qui a fait cette réponse, pouvoit d'autant plus assurer le bien qui devoit résulter de mon remède, qu'outre les heureuses expériences qu'il a vues sur nombre de personnes, il a été lui-même guéri, il y a cinq ans, d'une sciatique rhumatisante, par ce spécifique,

dont il s'eſt plû de ſuivre les bons effets en maintes circonſtances.

Autre.

A Paris, ce 23 Mars 1786.

M. Joly a l'honneur d'aſſurer M. Gachet de ſon ſincère attachement, & de l'informer, que s'étant trouvé la tête un peu plus libre, il s'eſt diſpenſé de prendre la priſe d'Elixir; il ne ſe ſouvient plus combien M. Gachet lui a preſcrit d'en prendre encore, ni l'intervalle qu'il doit mettre entre chaque priſe; il lui aura beaucoup d'obligation de vouloir bien le lui mettre par écrit; il continue à aller fort bien, & ſe perſuade qu'il aura à M. Gachet l'obligation, ſinon d'être délivré de la Goutte, au moins de la fréquence des accès; il ne négligera aucune occaſion de lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Il déſireroit ſavoir ſi M. Gachet eſt bien sûr que la vertu de ſon Elixir eſt de porter du centre à la circonférence; cette qualité le rendroit inappréciable.

La lettre précédente à celle de M. Joly,

eſt une réponſe bien directe à ſa demande; à toutes celles qu'on pourroit tirer des lettres & des obſervations antérieures, j'ajouterai encore les faits ſuivants.

Autre.

De Limoges, ce 8 Août 1786.

MONSIEUR,

Le préjugé eſt ici violent contre tout remède pour la guériſon radicale de la Goutte. Je ſuis le premier qui ai fait connoître votre Elixir. Je le vante à tout le monde, non-ſeulement contre cette maladie, mais encore pour exciter une tranſpiration ſi avantageuſe pour la ſanté même de ceux qui ne ſont pas ſujets à la Goutte. Quant à moi, voici où j'en ſuis. J'ai commencé votre remède le 14 Juin dernier. Je l'ai pris trois jours de ſuite, & me ſuis repoſé trois autres jours gardant exactement le régime preſcrit. Quand je l'ai commencé, j'avois l'humeur de la Goutte qui ſe portoit ſur les côtés, ſur le bras droit, mais ſurtout ſur le cœur & la poitrine, par des ſecouſſes momentanées de ſuffocation,

qui revenoient jusqu'à cinquante fois par jour ; aujourd'hui je ne sens rien, ni au ventre, ni au cœur, ni au côté, ni au bras droit, mais seulement de tems en tems quelques légeres douleurs à la jointure du gros doigt du pied par dessus & dessous. Je demande ce qu'il me reste à faire entierement, & si je dois me purger n'en sentant aucun besoin. J'attends votre réponse, & suis avec l'estime la plus sincere.....

Signé, CHABAND, Prêtre Missionnaire.

Autre.

De Chartres, ce 30 Juillet 1780.

MONSIEUR,

Le bien qu'a éprouvé de votre Elixir Antigoutteux M. Seneuze, Prieur de Sainte Foy ; celui que ce remède m'a procuré à moi-même, sur-tout en me donnant aux pieds & aux jambes, une chaleur que depuis bien des années j'avois perdue, & en donnant à mon estomac un ton & une force qu'il n'avoit point, m'inspirent beaucoup de zèle pour le faire connoître. Je serai charmé

d'y contribuer ; j'ai l'honneur d'être bien sincèrement.....

Signé, DE TORIGNI, Vicaire-Général.

Billet écrit à M. Gachet, Docteur en Médecine.

Ce 8 Février 1783.

» Monsieur le Comte de Brion, a indiqué & recommandé à une personne de sa connoissance, l'Elixir de M. Gachet. La personne en question a déjà fait quelque remède sans éprouver l'effet désiré, qui est de retirer de la poitrine l'humeur Goutteuse. Le malade est à sa quatrieme rechute. Ainsi cette cure fera honneur à M. Gachet, si elle réussit. Il est donc prié d'envoyer un flacon de son Elixir, avec la petite cuiller, pour régler la dose. M. le Comte de Brion a dit que le prix est d'un louis, le porteur le payera en recevant le flacon & la cuiller».

Curieux de connoître l'état de la personne qui m'écrivoit ainsi, je suivis le commissionnaire ; je trouvai le malade aussi oppressé que s'il eût été dans l'asthme le plus suffocant, ou l'hydropisie de poitrine la plus oppressante. A peine put-il à plusieurs reprises me dire quelques paroles, que je souffrois d'entendre par

la peine qu'il avoit à les prononcer. Je me hâtai d'administrer mon remède, & me retirai, je l'avoue sans un grand espoir de succès, tant la foiblesse étoit excessive & le danger extrême, vu le grand âge de la personne. Cependant je revins chez ce malade au quatrieme jour. Quelle fut ma surprise en entrant dans sa chambre, de le voir assis dans un fauteuil auprès de son feu! Je m'approche, il me parle avec toute la facilité de la personne la plus instruite & la plus éloquente, comme il l'étoit en effet. La Goutte avoit démigré de la poitrine & étoit descendue aux genoux & aux pieds qui étoient considérablement enflés. Il continua mon remède, & y étant retourné au bout d'un mois, je le trouvai si bien guéri qu'il m'offrit d'être d'une partie agréable, qu'il alloit faire à la campagne; je le remerciai & le vis monter dans sa voiture avec ses amis.

L'année suivante, il m'écrivit ce second billet. M. Favier demeurantrue des Bons-Enfans, n° 17, & qui a pris avec tant de succès le remède de M. Gachet, n'en ayant plus, le prie de lui en envoyer un flacon, pour en user selon les précautions prescrites dans son ordon-

nance ; il obligera celui qui lui doit la ſanté & la vie.

Ce fait vaut mille commentaires, & prouve évidemment la vertu que mon Élixir a de pouſſer l'humeur arthritique & rhumatiſmale du centre à la circonférence, c'eſt-à-dire, des parties nobles aux extrémités.

[*Autre.*

De Bouillon, ce 19 Mars.

MONSIEUR,

Prévoyant la néceſſité d'un ſecond envoi de votre Elixir, je vous ſerai obligé de tirer ſur moi. Je puis vous marquer que M. d'Awans à la fois Conſeiller en notre Cour, Chevalier de Saint Louis, & Cenſeur des Ouvrages qui s'impriment ici, exalte les bons effets de votre remède, de même que Madame de la Motte, dont le mari eſt Commandant au Château pour le Roi, & le premier Magiſtrat de notre ville, M. Staſſart.

Autre.

De Château Gonthier, ce 22 janvier 1786.

Billet mis dans une lettre de M. Renous, Apothicaire.

Le pere Corneliau, Capucin à Château Gonthier en bas Anjou, âgé de 70 ans, ne souffre pas de si vives douleurs depuis qu'il prend l'Elixir de M. Gachet, qui le tient presque toujours moëte. Il en a pris les trois quarts de la phiole; il repose plus tranquillement, il a les jambes & les autres membres un peu plus souples; mais il n'a pas encore beaucoup de force. Il demande s'il faut qu'il continue de faire usage du remède pour une parfaite guérison, & en ce cas il s'y soumet.

Signé, P. Corneliau, Capucin.

Autre.

De Fontainebleau, ce 24 Août 1785.

Monsieur,

Le sieur Bidet attaqué d'une Goutte Rhumatisante, continue de faire usage

de votre Elixir. Il en prend de deux à trois jours de suite, & se repose trois jours. Il fait usage de fumigations de deux jours l'un. Jusqu'à ce jour il s'est privé avec exactitude d'alimens crus. Les douleurs sont moins fortes. Les jours qu'il prend l'Elixir, il semble qu'elles augmentent. Les premieres prises ont occasionné un peu de moiteur dans les jambes; il n'en ressent plus, même les jours qu'il en fait usage, à l'exception que les urines sont chargées & un peu sabloneuses. Le malade espère beaucoup du soulagement qu'il ressent; il commence à marcher, presque sans difficulté. Il sent de même beaucoup de soulagement d'une douleur, qui a été depuis le col, jusques dans l'épaule.

Il est bon de vous observer que le malade est matinal; sitôt son lever, il est dans son jardin. La chaleur étant recommandée dans votre livre, je craindrois que cela ne lui soit contraire, & ne prolonge sa guérison. Si vous ordonnez le contraire, vous pouvez être assuré, Monsieur, que dans la ferme confiance, qu'il a de la réussite de votre remède, il se conformera à ce que vous lui ordonnerez. C'est votre réponse qui lui fera la loi, j'espere que vous m'en ferez l'hon-

neur. J'ai celui de vous assurer du respect avec lequel je suis....

Signé, RIMBERT.

Autre.

De Magny en Vexin, ce 4 Juin 1786.

MONSIEUR,

La santé d'un citoyen tel que vous, aussi précieuse qu'utile au public, me fait prendre la liberté de m'en informer.

A l'égard de la mienne, elle est assez bonne pour le présent. L'humeur qui m'avoit remonté à la tête à la fin de ma derniere attaque, après avoir pris quelques prises de votre Elixir, s'est dissipée en huit jours avec les douleurs. On ne peut que chanter les louanges de votre remède. On est venu me demander hier votre adresse; je l'ai donnée avec plaisir, & dans l'espoir flateur de la guérison de la personne. J'ai l'honneur d'être avec respect,

Signé, FASTIER, Bourgeois de Magny.

Autre.

De Bouillon, ce 31 Août 1786,

MONSIEUR,

Je n'ai plus chez moi que six de vos

flacons, les autres ont été distribués à des personnes qui, comme je vous l'ai déjà marqué, s'en trouvent bien & en continuent l'usage. Le dernier que j'ai livré, a eu le meilleur succès sur une femme nourrice d'environ 40 ans, accablée d'une goutte universelle. M. Bretonneau, Chirurgien de son A. Mgr. le Prince de Rohan, après avoir inutilement employé tout ce qui est d'usage en pareil cas, a eu recours à votre méthode, qui à mesure, n'a pas manqué de dissiper l'orage. Ce Monsieur, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler, aura celui de vous voir, pour faire affaire avec vous aux mêmes conditions que moi. En me félicitant d'y avoir donné lieu, j'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Signé, BEVIERE, Chirurgien.

M. Bretonneau a bien voulu en effet être un de mes correspondans, & n'en a été que plus persuadé de la vertu de mon remède, par une expérience soutenue, & dont il a même fait mention dans les papiers publics.

Autre.

D'Alençon, ce 8 mars 1786.

MONSIEUR,

J'ai été dans l'indispensable nécessité d'user de votre Elixir. Il y avoit environ un an que je n'avois été attaqué de la Goutte. Elle a d'abord entrepris le pied gauche, & trois jours après le droit, & le genou du même sur la rotule & dans les parties circonvoisines. Je n'ai été alité qu'environ une semaine sans perdre le sommeil, sans rougeur ni inflammation, mais enflure & tention : le pied gauche m'a laissé tranquille, & toute la douleur s'est portée au pied droit & au genou, après huit à dix jours; j'ai été obligé de garder la chambre; j'ai marché d'abord avec un peu de difficulté; mon ventre a toujours été libre, mon appetit le même qu'auparavant; en suivant d'ailleurs le régime indiqué par votre Manuel & votre lettre. Comme il y a trois ans, Monsieur, que je n'avois été purgé, la médecine que j'ai prise, après la cessation des douleurs & de l'enflure, a produit le meilleur effet. Je n'éprouve

plus maintenant qu'une espèce de lassitude, suite du repos, étant dans l'habitude de beaucoup marcher. J'ai remarqué, Monsieur, que les douleurs cette fois, n'ont pas été aussi vives que dans les années précédentes, de sorte que j'espère que, d'après l'efficacité de votre remede & une vie bien régl'ée, je pourrai me défaire de mon ennemie. J'ai l'honneur.....

Signé, l'Abbé de Marolette.

De Chartres, ce 19 Avril 1786.

J'ai eu soin, Monsieur, de vous faire remettre dans le tems un louis, prix du flacon d'Elixir que vous m'avez envoyé par le carrosse de Chartres. Vous m'avez permis de vous informer des effets que j'aurois éprouvé. J'ai fait usage pendant trois jours consécutifs de votre Elixir, comme préservatif, avec toutes les précautions que vous prescrivez dans votre Manuel. J'ai rendu par les urines beaucoup de glaires & de petits graviers. J'ai regardé cet effet comme très salutaire. J'ai ressenti depuis quelques inquiétudes aux pieds & aux mains, avec quelques douleurs de Rhumatisme. Je regardois

ces symptômes comme des avant-coureurs d'une attaque qui n'a point eu lieu & que j'aurois chassé avec la ressource de l'Elixir que j'aurois pris alors comme curatif; mais ma bonne santé m'en a dispensé. J'ai l'honneur.....

Signé, SENEUZE, Curé de Sainte Foy.

Autre.

D'Amiens, ce 14 mars 1786.

J'ai tardé, Monsieur, à vous écrire pour vous parler de votre Elixir qui m'a fort bien réussi; l'effet de tout ce que j'en ai pris, est que je n'ai plus de Goutte dans la tête, ni dans l'estomac, que j'ai seulement les jambes & les pieds gourds avec un peu de douleur aux genoux & aux pieds, mais sans enflure, & très supportable; après quelques jours d'intervalle, j'ai recommencé d'hier d'en reprendre pour ma guérison complette. J'ai conseillé à mon fils, Chanoine de Noyon, de faire usage de ce remède, que j'annonce à tous mes confreres, les Goutteux.

Signe, MORGAN, Bâtonnier des Avocats.

Autre.

De Nantes, ce 18 mars 1786.

MONSIEUR,

Nous avons reçu dans le tems, les lettres dont vous nous avez honoré & votre envoi de 12 flacons de votre Elixir Antigoutteux.

Nous n'avons tardé à vous répondre, que parce que nous voulions avoir à vous annoncer de bons effets de votre remède. Nous en avons placé 6 flacons, dont on a été très content. Nous espérons lui donner toute la célébrité qu'il mérite. Nous avons l'honneur.

Signé, LOUVRIER, MONLIENS, Apothicaires.

De Nantes, ce 10 Mai 1786.

MONSIEUR,

J'ai reçu en son tems l'honneur de votre derniere, que j'attendois avec impatience pour savoir exactement tout ce que vous avez eu la bonté de m'y prescrire. J'ai même fait plus. J'ai pris sept

fois de suite au soir de votre remède, au bout duquel tems les douleurs ayant disparu, j'ai été quatre jours sans en prendre. Le cinquieme au matin en m'éveillant, j'ai ressenti une petite douleur au poignet gauche, & après à la tête; mais qui se dissipa vers le midi & l'après midi ainsi que le soir, je ne ressentois plus rien; mais cela ne m'empêcha pas de prendre le remède & de le continuer deux autres jours. Je l'ai cessé d'hier & me suis très bien porté & sans douleurs. Je n'ai à me plaindre que de l'appétit qui me manque absolument. Je ne sais si je dois prendre médecine, ou non. J'attendrai votre réponse à ce sujet, en vous demandant, si au lieu de me purger, ne pensant pas en avoir besoin, le grand air & l'exercice du cheval ne me feroient pas meilleur. Ce que vous me direz & me conseillerez relativement à ces deux choses, sera ce que je ferai, ainsi que pour toutes autres choses, concernant ma conduite & mon régime pour la Goutte.

Depuis deux ou trois jours, j'ai reparu en course; plusieurs de mes confreres goutteux m'ont consulté pour savoir de moi-même ce que j'avois pris pour être si leste & si dispos que je leur paroissois.

Ma réponſe en a décidé pluſieurs à prendre votre remède auſſitôt la premiere attaque qu'ils auront, & j'oſe aſſurer que ſi je continue à me porter comme je fais, qu'avant un an, il n'y aura pas un goutteux des environs, qui n'en faſſe uſage, & n'en ait une proviſion chez lui. Je veux commencer & en avoir toujours une phiole pleine chez moi; en conſéquence je vous prie de m'en envoyer une. Je continuerai, Monſieur, à m'entretenir & à parler Goutte avec vous. Je vous prierai de me répondre toujours, d'autant plus que je vous repréſente ici, parce que Meſſieurs Louvrier & Monliens renvoyent à moi pour les renſeignemens, ceux qui leur font des queſtions; ainſi ils ont la diſtribution, & moi je conſeille d'après vos avis; en ſorte que l'autre jour deux de mes anciens confreres d'état & de Goutte, m'appellerent M. Gachet le cadet, & prirent copies ſur toutes vos lettres des conſeils que vous me donniez. Soyez bien aſſuré que je me prêterai en tout ce que je pourrai pour ſoulager l'humanité ſouffrante; c'eſt une choſe innée chez moi que cette volonté; & ce ſera une double ſatisfaction en même tems pour moi, de vous témoigner combien j'ai l'honneur d'être.....

Signé, DESHAIS.

Autre.

Je rends & rendrai authentiquement, Monsieur, toujours le témoignage vrai & fidèle des excellentes vertus & salutaires effets que produit votre Elixir, lorsqu'on en fait un usage régulier. C'est pourquoi vous trouverez ci-inclus mon certificat, avec un mandat de 51 livres, dont 48 livres pour deux flacons de votre Elixir, & 3 livres pour votre Manuel. J'ai l'honneur d'être avec estime & vénération.....

Signé, le Comte DE FERRARY.

Certificat.

Je dis & déclare, qu'ayant fait usage de l'Elixir Antigoutteux, je m'en suis bien trouvé, & qu'au vrai il m'a bien soulagé de l'immensité des douleurs, du gonflement & des rougeurs, que je souffrois irrémissiblement avant l'usage dudit Elixir de M. Gachet, lequel remède m'a diminué, dissipé, ôté les extrêmes douleurs & tortures que j'endurois Et ce témoignage de vérité, je le prêche continuellement à tous les Goutteux

honnêtes, & qui ſont de ma connoiſſance à Paris, à Verſailles, dans les pays étrangers, dans leſquels je ſuis en fréquentes relations. A Montfermeil, ce 30 juin 1786.

Signé, le Comte de FERRARY.

Autre.

Je déclare que j'ai été ſaiſie d'une douleur de ſciatique ſur la cuiſſe gauche, il y a environ huit ans, & que malgré les remèdes de toute eſpece que j'ai pu faire depuis cette époque, juſqu'au mois d'octobre 1785, j'en avois ſenti les plus vives atteintes, au point que de tems en tems, j'étois réduite à des ſouffrances inſupportables. Laſſée de vivre dans un martyre de cette nature, j'eus enfin recours à l'Elixir de M. Gachet, & le ſoulagement que j'en ai reſſenti a été ſi prompt, que dès la quatrieme priſe, j'ai été ſingulierement ſoulagée & entierement guérie après la huitieme priſe. Je certifie en outre, que depuis le mois d'octobre 1785, j'ai toujours vaqué à mes affaires & joui de la plus parfaite ſanté. A Paris, ce 22 février 1786.

Signé, femme CRETÉ, Marchande de Rubans, Fauxbourg Saint Denis.

Autre.

En 1776, je fus attaqué pour la seconde fois de vives douleurs de Goutte aux pieds & aux genoux, qui me firent garder le lit pendant six semaines. Après plusieurs remèdes que j'avois pris pour adoucir mes maux, mais qui ne firent que les accroître, je me décidai à faire usage du remède de M. Gachet, dont j'avois connoissance par les papiers publics. Je l'employai pendant un mois, au bout duquel je recouvrai une santé parfaite, n'étant retombé depuis dans aucun accès; ce que je certifie véritable. A Paris, ce 11 mai 1786.

Signé, SALLÉ, Marchand Epicier, rue de l'Arbre-Sec, du côté du Pont-Neuf.

Lettre à M. Gachet, Docteur en Medecine.

De Caen, ce 31 août 1788.

MONSIEUR.

J'ai vu avec admiration les bons effets que votre Elixir Anti-goutteux a produit sur deux personnes, dont l'une âgée d'environ 45 ans, étoit si cruellement vexée par un rhumatisme goutteux, qu'elle ne marchoit qu'avec la plus grande difficulté; l'autre est une demoiselle âgée de vingt ans, détenue au lit, ne pouvant exercer aucun mouvement depuis la ceinture jusqu'aux pieds. On ne peut trop faire connoître un remède aussi avantageux à l'humanité.

Signé, ADAM, Professeur de Philosophie en l'Université de Caen, et Chanoine du S. Sépulcre, en la même ville.

Je suis avec respect....

Extrait du Journal Politique, Année 1788.

Février deuxieme quinzaine.

Les succès de l'Elixir de M. Gachet

ſe ſoutiennent. Nous avons vu des preuves authentiques de cette aſſertion. Une lettre de M. le baron de S. Victor, à l'Ille en Flandre, à un médecin qui lui a fait connoître ce remède; une autre de M. Lamotte, Docteur en médecine à Blois, à M. Gachet; une de M. Fastier, bourgeois de Magny en Vexin; une quatrieme, ſignée Odea, curé du Bignon, près de Nantes; enfin une de M. Bardet de Naudijon, Conſeiller du Roi, et ſon Juge royal à Vermanton, choiſies parmi un grand nombre d'autres en font foi. Nous nous conterons de rapporter un extrait de cette derniere: » il falloit que mes » domeſtiques me portaſſent, dit M. » de Naudijon, me fiſſent manger et boire, » et enfin me rendiſſent les ſervices que » l'on rend à un enfant de trois mois. » Un de mes amis me vint voir, me » parla de votre Elixir, et me commu- » niqua votre Traité des Rhumatiſtes (1): » d'après la lecture que j'en fis, j'eſti- » mai que votre remède ne pouvoit me » rendre pire que j'étois, excepté la » mort, laquelle ne me faisoit pas peur,

(1) Le Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes, &c.

» tant mes douleurs étoient vives. » Cet ami me remit un de vos flaccons, » j'en fis uſage, & à la ſixieme priſe, » je me ſuis promené ſans le ſecours de » perſonne. J'ai recouvré la liberté de » tous mes membres et la ſanté.

Autre.

De Biberstein, Canton de Berne en Suiſſe, le 6 Mars 1789.

MONSIEUR,

Ayez la bonté de m'expédier le plutôt poſſible deux flaccons d'Elixir Antigoutteux, par la diligence de Bâle, me trouvant au mieux de ce remède, qui me ſoulage infiniment. Je vous prie de me dire, par un mot de réponſe, s'il n'y a point d'inconvénient à continuer d'en uſer. Quoique depuis long-tems je ne ſois plus incommodé de la goutte, je ſoupçonne néanmoins d'avoir encore du virus goutteux dans le ſang, et voudrois en être délivré, et faire paſſer les nodus qui ſe ſont formés aux pieds & aux mains qui paroiſſent s'amolir. J'ai l'honneur d'être.....

Signé, DE STUBLER, Baillif à Biberſtein.

Autre.

De Monclar d'Agenois, le 25 Avril 1789.

MONSIEUR,

Le tems pascal m'a privé de vous écrire plutôt, pour vous faire part de l'usage avantageux que je crois très justement avoir retiré de vote Elixir que vous avez eu la bonté de m'envoyer, avec la réponse à une de mes lettres, dont vous voulûtes l'accompagner, et par laquelle vous me disiez de ne point faire de remède sans nécessité, et de suspendre jusques au moment que quelque attaque ou quelque malaise surviendroit. Je me suis très scrupuleusement conformé à cet ordre.

Vers les Rois, je sentis une attaque de goutte se manifester. J'en fus d'abord attaqué aux épaules, aux clavicules & à la gorge. Sans aucune préparation je pris l'Elixir consécutivement pendant quatre jours, me reposai deux, après lesquels je le repris deux jours avec pareil intervalle de repos; puis repris deux jours & deux jours de repos, même usage encore & même

même suspension ; après j'en usai trois prises de suite, ce qui fait treize prises en tout. Les premieres déplacerent l'humeur & me la fixerent aux pieds & aux mains sans grande douleur, sinon au pied droit pendant l'espace de huit heures, après lequel je fus soulagé, & tous les différens changemens s'opérèrent pendant les huit ou dix premieres prises. Je vous observerai de plus que j'avois une suspension dans la circulation du sang, que je sentois très fréquemment par une pulsation supprimée que le cœur me rendoit fortement sensible. Cette fréquence de suppression est fortement ralentie, enforte que j'en ressens à peine de loin en loin quelque foible atteinte ; mon attaque a été fort légere & m'a permis de descendre chaque jour de ma chambre dans mon salon, tandis que depuis dix ans il ne se passoit pas un hiver que je ne fusse retenu environ un mois au moins dans ma chambre, & l'hiver dernier, j'y ai été retenu trois mois entiers. Je marchois à la vérité avec peine dans ma derniere attaque ; mais je pouvois disposer de moi et me déplacer sans trop souffrir, au lieu que par le passé, je ne pouvois sortir de mon lit qu'avec l'aide de plusieurs domestiques, & cela plus de

quinze jours ou trois semaines de suite. La lecture de votre livre est ma boussole, je le lis souvent, il satisfait celui qui vous doit toute reconnoissance.

J'ai l'honneur.....

Signé, l'abbé DELAVAISSIERE, curé de Monclar d'Agenois.

Extrait du Journal général de France,

Du samedi 5 mars 1787.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

De nouveaux témoignages, tant en faveur de ce traité de la Goutte, que du spécifique que M. Gachet oppose à cette maladie, rendent l'un & l'autre de plus en plus recommandables. Les goutteux & les rhumatistes trouveront dans cet ouvrage un côde pratique des moyens de prévenir les maux qu'ils ont à craindre, de s'en delivrer lorsqu'ils en sont atteints, & de se mettre à l'abri de la récidive. S'il est vrai que la connoissance du mal soit le premier pas vers sa guérison, le second, celle des remèdes curatifs, le troisieme celle du régime à tenir, tant dans le traitement, qu'après la gué-

rison & dans la santé ; les personnes sujettes à la goutte, aux rhumatismes, ou à la complication de ces deux cruelles maladies, ne peuvent faire l'acquisition d'un ouvrage qui leur soit plus convenable.

Extrait de la Feuille Hebdomadaire de la Généralité de Limoges.

Du Mercredi 7 Février 1787.

Lettre au Rédacteur.

MONSIEUR,

Deux motifs louables ont dicté ma lettre, mon attachement à ma patrie & ma reconnoissance à l'égard de celui à qui je dois la guérison d'une maladie cruelle, & le recouvrement de la plus parfaite santé. Je vous prie donc, Monsieur, d'insérer dans votre feuille l'annonce, & si vous le jugez à propos, l'analyse du livre que je vous envoie ; qui, outre les excellents préceptes qu'il renferme sur l'art de traiter les maladies qui font son objet, instruit des propriétés d'un spécifique certain contre la goutte, le rhumatisme & leur compli-

cation. Je ferois peut-être un peu plus réservé, si je n'étois fondé que sur la seule expérience de ma cure, mais elle même a été le fruit de la confiance, que m'ont justement inspiré les plus nombreux & les plus authentiques certificats de guérisons radicales. La lecture du Manuel *des Goutteux & des Rhumatistes*, vous convaincra de l'utilité de ma demande, qui prouvera à M. Gachet, si vous rendez ma lettre publique, les sentimens de gratitude que je lui ai voués pour moi, & au nom de l'humanité entière, auquel l'ont consacré ses talens & ses veilles.

En conséquence, je me suis déterminé pour le bien de mes compatriotes, à faire venir des exemplaires du *Manuel des Goutteux & des Rhumatisles*, ainsi que des flaccons de l'Elixir Anti-goutteux, que l'on pourra se procurer chez moi, au même prix qu'à Paris.

J'ai l'honneur, &c....

Signé, GANNY.

Extrait des Annonces & Affiches du Pays Chartrain.

Mois de décembre 1787.

Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes, &c.

Nous nous faiſons un devoir de publier les ouvrages qui peuvent procurer à la ſociété des avantages réels. Celui que nous annonçons eſt de ce genre. Enſeigner l'art de ſe guérir de la Goutte, c'eſt mériter eſſentiellement du public, où tant d'infortunés goutteux ſouffrent de cette maladie. Tel eſt l'ouvrage de M. Gachet. Il doit inſpirer à ceux qui ſont affligés de la goutte, la plus grande confiance dans ſes remèdes, & l'eſpérance certaine de ſe délivrer de leurs longues ſouffrances.

Lettre à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De Pontorſon, le 28 janvier 1789.

Monsieur,

Je vous prie de m'envoyer par la

messagerie un flaccon de votre Elixir Anti-goutteux. Le malade qui en a déjà consommé une phiole, s'en trouve bien en ce que cet élixir a porté l'humeur à l'extérieur ; les organnes nécessaires à la vie ont été préservés depuis qu'il en fait usage. Je regrette que tous nos goutteux n'en fassent pas de même. Vous recevrez franc de port 24 livres, suivant le reçu ci-inclus du directeur des postes. J'ai l'honneur.....

Signé, ANQUETIL, Maître en Chirurgie, Apothicaire.

Autre.

De Saint-Mihiel en Lorraine, le 3 mai 1787.

Nous avons déjà essayé sur trois ou quatre malades de notre hôpital les bons effets de votre élixir contre un des plus cruels fléaux de l'humanité. Mais le prix excède les facultés de plusieurs individus qui en sont affligés ; en ce moment je charge un avocat, connu même à Paris, pour plaider les causes des malheureux, & le prie de vouloir bien vous engager à diminuer du prix, ce que vous pour-

rez, sans compromettre votre bourse, vous ferez une charité bien grande ; c'est un égard que vous témoignerez aux personnes qui font les avances de ce remède, & qui me chargent de vous écrire. J'ose espérer cette grace d'un fils qui se complaît tant à rappeler les sentimens de la tendresse filiale, qui s'accorde si bien avec l'amour de la patrie & des hommes en général. J'ai l'honneur d'être avec la considération & l'estime que vous méritez.....

Signé, GOREY, Docteur en Médecine.

Autre.

De S. Barthelemy, près la Ferté-Gaucher.

Le 20 Avril 1789.

MONSIEUR,

Je n'ai tardé à répondre à votre derniere que pour avoir occasion de vous annoncer de nouveaux succès de votre Elixir que j'ai fait prendre à un *pauvre* & antique goutteux de ma paroisse, qui s'en est trouvé soulagé à la cinquieme

priſe. Comme c'eſt à votre charité qu'il doit ce ſoulagement, je dois m'empreſſer de vous en témoigner ſa reconnoiſſance & la mienne, en vous envoyant la modique ſomme à laquelle vous avez bien voulu vous reſtreindre en faveur de la *pauvre* humanité ſouffrante, ſi les éloges de votre livre & de votre remède, ſi la publication de vos talens & de vos vertus peuvent ſuppléer au prix fixé de vos flacons; je puis vous certifier que celui que vous avez eu la complaiſance de m'envoyer pour mon *pauvre* paroiſſien, ne vous ſera pas le moins lucratif. Car pluſieurs perſonnes diſtinguées ſe propoſent de vous en demander au prix énoncé, par la raiſon qu'un remède auſſi facile & auſſi efficace, ne peut jamais être payé trop cher. D'après vos honnêtes & généreux procédés à mon égard, je me ferai toujours un devoir de rendre les plus éclatants témoignages à votre juſte célébrité, & de vous aſſurer qu'on ne peut être avec plus d'eſtime, de reſpect & de gratitude....

Signé, GUICHARD, Curé de Saint Barthelemi.

Autre.

De Munster en Westphalie, le 17 avril 1787.

MONSIEUR,

Les trois flaccons que vous envoyâtes à M. le baron de Schmising, étant arrivés trop tard ici, parce qu'entre tems, il eut une attaque d'apoplexie qui l'emporta; on en fit l'essai sur une dame incommodée d'un rhumatisme depuis neuf ans, & cela avec succès. Ceci me donna occasion de recommander votre remède à un seigneur goutteux, (M. le baron de Droste) qui vous prie très instamment de lui en envoyer quatre flaccons, pour que je puisse les répandre ici, car je suis votre apôtre ! Soyez persuadé que je prendrai vos intérêts à cœur, & vous prouverai que c'est avec vérité que j'ai l'honneur.....

Signé LE PERS, Chanoine de Saint Ludger, de Munster.

Autre.

MONSIEUR,

Ayant employé avec succès votre Elixir Anti-goutteux, je désirerois connoître quelle est votre opinion sur les maladies pour lesquelles on doit l'administrer. Je suis avec une respectueuse considération.....

Signé, VERNERD, Médecin à Seurre en Bourgogne.

Autre.

De Dijon, ce 16 février 1788.

Je n'ai différé si long-tems, Monsieur, de vous rendre témoignage des bons effets qu'a produit votre Elixir Anti-goutteux sur Madame Perrin, que pour vous en faire des remercimens plus positifs & plus complets....., en y ajoutant le certificat signé d'elle-même :

Je soussignée, déclare bien volontiers, qu'ayant été attaquée sur la fin du mois de juin 1787, d'embarras dans les jambes, & sur-tout à la jambe gauche, &

ayant ressenti des demangaisons violentes vers les reins, par une quantité de petits boutons qui se portoient tantôt sur les jambes, sur les côtes & sur les reins, d'autrefois sur les cuisses; ayant ressenti quelques accès de fièvre au commencement de juillet, & ensuite une douleur permanente dans la région du diaphragme, qui malgré les remèdes pratiqués avec ménagement, par le Médecin auquel j'ai confiance depuis plusieurs années, pressée de plus en plus par la douleur qui me réduisit aux portes de la mort dans les derniers jours d'août; alors je pris le parti de faire consulter M. Gachet, qui m'envoya un flaccon de son Elixir anti-goutteux avec son *Manuel*; j'ai fait usage de ce remède le 8 septembre & les jours immédiatement de suite, j'ai éprouvé dans les 36 heures des deux premieres prises un soulagement considérable; les jambes se sont enflées, & suivant le régime & l'usage alternatif de ce précieux remède, elles se sont désenflées; j'ai été en conséquence parfaitement délivrée de mes vives douleurs & de la Goutte. Fait à Dijon, ce 16 février 1788.

Signé, PANEY PERRIN, Présidente de la Chambre des Comptes de Dole.

Trouvez bon, Monsieur, que je vous félicite de l'impression qu'a faite sur nous & sur beaucoup de monde, la cure de M. le Chevalier de Beauvernay, que nous avons pris pour exemple & vanté à bien des gens. Je suis.....

Signé, PERRIN, Président de la Chambre des Comptes de Dole.

Extrait du Journal Littéraire de Nancy.

Année 1786, no. XV.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en est point d'aussi cruelles que la Goutte. Les douleurs qu'elle fait éprouver sont inexprimables, & ses ravages sont d'autant plus affreux, que l'homme le mieux fait, devient souvent l'être le plus difforme, quand il en est affecté à certain dégré. Quelle reconnoissance ne doit-on pas à celui dont les recherches, pour parvenir à la détruire, ont été couronnees du plus brillant succès? laissons dans leur sentiment ces entêtés, qui même sans être en état de donner

une définition de la Goutte, prétendent qu'il eſt impoſſible d'en guérir. Plus ſages qu'eux, écoutons celui qui vient armé du flambeau de l'expérience, calmer nos inquiétudes, ranimer nos eſpérances & terraſſer cette hydre dont les têtes renaiſſantes n'ont plus, par ſes ſoins, la faculté de ſe reproduire.

L'ouvrage que nous annonçons eſt à ſa ſeconde édition. La premiere a été épuiſée en peu de tems. Celle-ci eſt conſidérablement augmentée. M. Gachet, obſervateur ſcrupuleux, n'a rien laiſſé échapper de tout ce qui pouvoit contribuer à donner à cette précieuſe découverte, le dernier dégré de perfection. Son ouvrage n'a point la ſéchereſſe que ſemble annoncer le titre. La lecture en eſt intéreſſante, il eſt écrit avec une noble ſimplicité. On voit que l'Auteur eſt plein de ſon ſujet. Ses raiſonnemens ſont ſi bien enchaînés, que le lecteur impartial ſent la perſuaſion ſe gliſſer dans ſon cœur. En effet, tout prouve que M. G. eſt fort inſtruit, & qu'il a long-tems, & mûrement réfléchi ſur les moyens d'anéantir ce fléau deſtructeur.....

Lettre écrite à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De Blois, le 11 juin 1787.

MONSIEUR,

J'ai eu lieu de me féliciter, ainsi que ceux auxquels j'ai fait faire usage de l'Elixir de votre composition, d'y avoir eu confiance; recevez l'assurance de l'estime particuliere avec laquelle.....

Signé, LAMOTTE, Docteur en Médecine.

Autre.

Paris, ce 19 janvier 1788.

Je ne puis, Monsieur, vous devoir la cessation presque subite des douleurs vives & cruelles que j'endurois encore il y a huit jours, & depuis plus de six semaines, & après avoir envain fait des frictions accoutumées en pareil cas, & usage des flanelles &c....., sans rendre justice à l'efficacité prompte & comme miraculeuse de votre Elixir, dont je n'ai pris que cinq prises.

J'en dois d'abord la connoissance à un digne Maréchal de Camp, estimable par ses sentimens d'humanité & de loyauté, (M. le Comte de Wargemont) qui en ayant éprouvé plus d'une fois les heureux effets par la cessation de ses douleurs de goutte, a fixé ma confiance.

Mon obligation, Monsieur, est d'autant plus grande, que l'état foible de ma jambe & sa construction contre nature, me condamne à me servir le reste de mes jours de béquilles, & que je crois être dans un cas tout particulier, non suspect de goutte & de rhumatisme proprement dits. Mes douleurs fixées dans la hanche & le genou gauche, & répondant au même côté le long d'une jambe dont les os tibia & péroné ont été fracassés en 1751, par l'appui sur le pavé, d'un cheval renversé sur moi; si je hasarde de dire, Monsieur, que mon mal ne procédoit pas de goutte ni de rhumatisme proprement dits, c'est par l'observation que tant que je pouvois me tenir debout ou couché, je ne sentois aucune douleur & pouvois même debout marcher sans béquilles, & transporter un poids assez fort d'un lieu à un autre, descendre ou monter un escalier, ce qui me fait soupçonner que mon mal ne ve-

noit que d'un défaut de circulation des liqueurs, accru ou par l'humidité du tems, par le ſéjour dans une maiſon où il a été employé beaucoup de plâtre, ou cauſé par quelques fraicheurs priſes autrement.

Si je crois, Monſieur, devoir rendre ce témoignage à l'efficacité de votre Elixir, c'eſt à cauſe de ma ſituation toute extraordinaire. Je vous en dois encore un particulier, pour m'avoir dirigé dans l'emploi, & m'avoir fait pluſieurs viſites qui m'en ont fait tirer le ſuccès que vous en attendiez.

Ce ſont les vrais ſentimens de reconnoiſſance avec leſquels je ſuis....

Signé, Baron de Tubeuf.

Autre.

De Magny en Vexin, ce 16 juillet 1787.

Un citoyen auſſi reſpectable, auſſi utile à l'humanité que vous l'êtes, ne doit point être oublié de ceux qui ont eu confiance en votre remède, & ſur-tout lorſqu'ils en ont reçu un ample ſoulagement; or je puis dire, à votre louange,

que voilà 16 mois de passés sans avoir eu aucune attaque; malgré une marche de quatre à cinq lieues que j'ai été souvent obligé de faire à pied, je n'en ai ressenti aucune incommodité; bonheur que je n'ai pas eu depuis dix ans, la goutte ne m'ayant jamais manqué, surtout au printems; mais il faut dire que j'ai suivi exactement vos ordonnances.

Je demande au Seigneur qu'il vous accorde de longs & d'heureux jours, étant si précieux au genre humain; car je puis certifier qu'il y a guérison à la goutte & aux rhumatismes, moyennant qu'on lise bien votre *Manuel*, qu'on le suive très exactement, & qu'on mène une vie réglée. J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnoissance qui vous est due.....

Signé, FASTIER, Bourgeois de Magny en Vexin.

Extrait du Journal Encyclopédique,

15 Novembre 1784.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

Nous n'avons différé jusqu'à présent

de rendre compte de cet ouvrage, que parce qu'il nous a paru du nombre de ceux sur lesquels il est prudent d'attendre le suffrage des gens de l'art, à qui la connoissance en appartient de droit. Le jugement qu'un grand nombre de praticiens habiles en ont porté, nous fait aujourd'hui un devoir de contribuer autant qu'il est en nous à le répandre dans le public, où tant d'infortunés Goutteux pourront en tirer l'avantage de se délivrer de leurs longues souffrances.

Les Anciens & les Modernes ont beaucoup écrit & raisonné sur la Goutte. Plusieurs faits même rapportés à l'article de cette maladie, dans la premiere Encyclopédie, édition de Paris, prouvent qu'elle a été quelquefois guérie par divers remèdes; mais ces succès n'étoient dûs probablement qu'à des ciconstances particulieres. Il est certain du moins que les Anciens regardoient la goutte, comme incurable, comme le *nec plus ultra* de la Médecine.

Solvere nodosum nescit Medecina podagram, disoit Ovide. Le préjugé de cette incurabilité n'étoit pas moins répandu parmi les Médecins modernes; mais il est détruit dans l'ouvrage que nous annonçons. M. Gachet consacre toutes

ſes études, tous ſes travaux, toutes ſes recherches, tous ſes momens à découvrir une arme à laquelle la Goute, ce Prothée barbare, ne puiſſe réſiſter. Il eſt aſſez heureux pour la trouver..... Son Elixir eſt non-ſeulement un remède préſervatif & curatif de la Goutte, du Rhumatiſme & de leur complication, mais il eſt encore dépuratif de toute humeur nuiſible, qui peut affecter notre fréle machine. Comme un de ſes grands effets eſt d'exciter la tranſpiration, l'Auteur a guéri des ſciatiques cauſées par une galle rentrée, & que ſon Elixir a porté ſur la peau.....

Ce n'étoit pas aſſez au gré de ſon zele; comme ſon ſpécifique étonne en guériſſant, il a cru devoir inſtruire le public de ſes vues dans la recherche de ce précieux Elixir, & lui faire connoître les principes ſur leſquels il établit ſes raiſonnemens.....; ainſi l'humanité lui doit tout-à-la-fois, une théorie judicieuſe contenue dans cet écrit, & un vrai ſpécifique contre une maladie terrible. Deux productions qui feront époques dans la Médecine, & rendront ſon nom célebre dans un art, dont, comme il le dit lui-même, il a toujours fait ſes devoirs & ſes délices.

Extrait du Journal politique, ou Gazette des Gazettes.

Premiere quinzaine de décembre 1786.

De Bouillon.

Lorſque nous avons annoncé dans la deuxieme quinzaine de Novembre le *Manuel des Goutteux* de M. Gachet, nous ignorions quelques circonſtances eſſentielles de la maladie qui a cédé à l'Elixir Anti-goutteux.

Malgré le régime & les ſecours méthodiques adminiſtrés le plus à propos, la femme nourrice dont nous avons parlé alloit devenir la victime d'une Goutte univerſelle, qui lui ôtoit entierement l'uſage de ſes membres. La tête & la poitrine étoient également priſes, ce qui lui a fait plus d'une fois courir le riſque de la ſuffocation. Ce fut dans une de ces circonſtances critiques, que M. Bretonneau, Chirurgien de Monſeigneur le Prince de Rohan, lui conſeilla l'Elixir Anti-goutteux. Dès la premiere priſe les douleurs aigues, qui ſans relâche arrachoient des cris à la malade, ſe calmèrent; après la troiſieme, toute l'humeur fut

chaſſée aux extrêmités, & enſuite ſpécifiquement diſſipée par l'uſage de ce remède ſouverain, ainſi que le prédit l'Auteur page 188, premiere édition, en parlant de la Goutte remontée.

Une autre circonſtance qui doit ajouter un dégré de confiance à ce ſpécifique, c'eſt que cette femme jouiſſoit à peine d'un mieux être, qu'elle eut l'imprudence de ſe laver les mains dans l'eau froide, & d'occaſionner ainſi le retour de ſes maux. Elle eut recours à l'Elixir dont une ſeule priſe fit abſolument ceſſer les douleurs. Dans la ſurpriſe d'un ſoulagement auſſi prompt, elle s'écria qu'elle vendroit plutôt ſa chemiſe que de ſe paſſer de ce remède. Les autres perſonnes de cette ville qui en font uſage, continuent de s'en trouver ſoulagées.

Copie fidele & mot-à-mot du certificat de M. le Chevalier d'Awans sur l'Elixir Anti-goutteux de M. Gachet (1).

Je soussigné chevalier de S. Louis, ancien capitaine de dragons dans la Légion Royale, avec rang de major, certifie qu'au commencement de 1763, dans la trente-neuvieme année de mon âge, immédiatement après la guerre de six ans, où un repos trop perfide succédoit aux mouvemens presque convulsifs des troupes légères, je fus attaqué de la goutte d'une maniere cruelle, aux pieds, aux genou, aux mains & aux coudes : que cette attaque dura plus de six mois, que depuis j'en ai été attaqué assez régulierement deux fois par an ; que malgré l'espérance que plusieurs Chirurgiens-majors & plusieurs Médecins m'avoient donnée de voir diminuer la fureur de la goutte à mesure que j'avancerois en âge, je la voyois tous les jours faire de nouveaux ravages sur mon existence phisique & mo-

(1) Ce certificat a été inséré dans la Gazette salutaire, du 5 mars 1789, n°. X.

rale ; & malgré la diette blanche qu'ils m'avoient conseillée & la sévérité du régime qu'ils m'avoient ensuite prescrit, toutes les articulations de mes doigts & de mes mains se nouèrent. Le 25 octobre je sentis les avant-coureurs d'une forte attaque ; je les combattis inutilement avec abondantes boissons de sureau, d'esquine & beaucoup d'exercices forcés. Je fus alité le 2 novembre suivant. Jamais attaque n'a été plus terrible ; les pieds, les genoux, les hanches, les mains, les poignets, les coudes, les épaules furent successivement les objets de sa fureur ; la tête dans toute sa capacité, les yeux, les oreilles, le nez, les dents, & la poitrine en furent le siége jusqu'au 24 janvier de 1786, que je fis usage de l'Élixir de M. Gachet ; j'en pris la dose à six heures trois quarts du soir ; je sentis en moins de cinq minutes une chaleur douce & bienfaisante se répandre dans toute la capacité de mon corps ; je m'endormis avant sept heures ; je ne me réveillai qu'une fois, pressé par les urines que je rendis en abondance ; je me rendormis ; le même besoin me réveilla le 25 à huit heures du matin ; je crus revenir d'un autre monde ; je respirois déjà plus facilement ; la tête étoit singulierement soulagée, & toutes

mes douleurs moins aiguës. Je pris confiance à cet Elixir, & j'attendis avec impatience la révolution des vingt-quatre heures. J'éprouvai un nouveau dégré de soulagement le 26 au matin; le 27, après une troisieme bonne nuit, mes pieds devinrent plus douloureux, & le soir toute la goutte sembloit s'y être retirée. Je m'abstins de l'Elixir ce soir-là, ainsi que les 29, 28, 30 & 31 Janvier. Pendant ces 4 jours & les 13 premiers de Février, que je fis constamment usage de l'Elixir, je tins mes pieds enfermés dans de la flanelle. Le 14, je ne sentois aucune douleur nulle part. L'humeur arthritique s'étoit dissipée par d'abondantes, mais douces transpirations générales, & par une poussiere assez épaisse par la plante des pieds dont tous les calus sont tombés. Je pris médecine le 16; je sortis le 18, rendu à toutes mes facultés physiques & morales; & de tous les nodus dont les doigts de mes mains étoient travaillés, il ne m'en reste que le plus ancien au doigt annulaire de la main droite, encore puis-je le fermer; ce que je n'avois pas fait depuis plus de 10 ans. J'ai suivi avec exactitude les dires de M. Gachet dans son livre. Je n'ai pas eu la moindre rechûte, je n'ai pas ressenti de douleurs nulle part; je fais

fort

fort bien mes trois lieues à pied sans me gêner & sans être fatigué, & dans un pays tuant par la roideur de ses montagnes; en un mot, je me trouve à près de 64 ans, aussi fort que lorsque je commençai la guerre de 57.

Je rends avec un vrai plaisir ce témoignage public. Je crois le devoir à la reconnoissance, à la vérité, à l'humanité. Je ne dis d'ailleurs rien qui ne soit au vu de toutes les personnes respectables de cette ville, & au sçu de toutes celles qui l'habitent.

La science la plus accréditée ne peut légitimement rien contre des faits aussi notoires que ceux que j'annonce. L'experience est un maître devant qui tous les raisonnemens des écoles & leurs assertions doivent être anéantis.

Signé, le chevalier D'AWANS.

TABLE
DES MATIERES.

DEDICACE, *pag.* 1.
Préface. 8.
Addition à la Préface. 31.
CHAP. I. *Diviſion de l'Ouvrage.* 35.
CHAP. II. *Etymologie du mot de* Goutte, *définition de cette maladie, ſes différens noms.* 37.
CHAP. III. *Sentimens des Anciens & des Modernes, ſur les cauſes de la Goutte.* 40.
CHAP. IV. *Des Tempéramens.* 48.
CHAP. V. *D'où vient la Goutte chez les femmes?* 57.
CHAP. VI. *Comment ſe forme la Goutte? d'où procédent ſes douleurs? quels ſont ſes ſymptômes, ſes effets, ſes ſuites?* 60.
CHAP. VII. *Des cauſes de la Goutte.* 67.
SECT. I. *Le défaut d'émanation, cauſe générale de la Goutte.* 69.

SECT. II. *Des causes particulieres de la Goutte.* 1ere. CAUSE. *Le défaut de transpiration.* 76.
SECT. III. 2e. CAUSE. *Les excès vénériens.* 95.
SECT. IV. 3e. CAUSE. *Les excès dans le manger.* 98.
SECT. V. 4e. CAUSE. *Les nourritures animales.* 102.
SECT. VI. 5e. CAUSE. *Les excès du vin.* 113.
SECT. VIII. 6e. CAUSE. *L'usages des liqueurs.* 118.
SECT. VIII. 7e. CAUSE. *L'acide vital & autres fermens ou levains.* 121.
SECT. IX. 8e. CAUSE. *Les passions.* 125.
SECT. X. 9e. CAUSE. *L'intemperie des saisons.* 136.
SECT. XI. 10e. CAUSE. *La vieillesse.* 146.
SECT. XII. 12e. CAUSE. *L'hérédité.* 150.
CHAP. VIII. *Détermination du résultat des différentes causes de la Goutte. Résultat du défaut d'émanation & de transpiration.* 157.
CHAP. IX. *Résultat des autres causes.* 159.
CHAP. X. *Démonstration théorique de la cure.* 162.
CHAP. XI. *Régime.* 192.

CHAP, XII. *Observations générales & particulieres.* 210.
CHAP. XIII. *Dissertation relative à mon Elixir sur la possibilité de la cure de la Goutte & du Rhumatisme.* 265.
CHAP. XIV. *Autre dissertation pareillement relative à mon Elixir, sur la cure* radicale *de la Goutte & du Rhumatisme.* 282.
CHAP. XV. *Maniere de faire usage de mon Elixir contre la Goutte & le Rhumatisme.* 290.
PIECES *concernant l'Elixir Antigoutteux & le Manuel des Goutteux & des Rhumatistes.* *pag.* 303 *& suivantes.*

Fin de la Table.

ERRATA.

Dédicace, pag. 6. lig. 10e. *seconde*, lisez, troisieme.
(*Ib.*). ligne 11e. *la premiere*, lisez, les premieres.
Pag. 13. lig. 1ere. *à la gloire*, lisez, à gloire.
Pag. 45. lig. 25e. *articles*, lisez, *articulations.*
Pag. 88. lig. 1ere. *de personnes*, lisez, des personnes.
Pag. 65. lig. 23. *qu'il ait*, lisez, qu'il y ait.
Pag. 218. lig. 8 & 22. *pannier*, lisez, panier.
Pag. 264. lig. 7e, *intention*, lisez, attention.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage qui a pour titre: *le Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, par M. GACHET, Docteur en Médecine. Le régime & autres moyens réfléchis que l'Auteur indique dans cette ſeconde édition, ne peuvent être que très utiles aux perſonnes pour leſquelles il a pris le parti de la faire paroître. Je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 10 Octobre 1786.

Signé LEBAS, Cenſeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillif, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le ſieur GACHET, Docteur en Médecine, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit imprimer & donner au Public, *le Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, s'il Nous plaiſoit lui ac-

corder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis et permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent privilége, pour lui et ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne, & cependant s'il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilege que de la ceſſion; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 août 1777, concernant les contrefa-

çons. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Reglements de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilege, qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très cher & féal Chevalier le Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL; Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers-Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt

notre plaisir. Donné à Paris le neuvieme jour du mois de juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-quatre, & de notre Regne le onzieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé LEBEGUE.

Registré sur le registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 3288, fol 109, conformement aux dispositions énoncées dans le présent Privilége: & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'art. CVII du reglement de 1723. A Paris le 11 juin 1784.

Signé VALLEYRE, Adjoint.

A Paris, de l'Imp. de la Ve. DELAGUETTE, 1790.